Madame Roland et Helen Maria Williams : une écriture genrée et personnelle de l'histoire

Fanny Dague

▶ **To cite this version:**

Fanny Dague. Madame Roland et Helen Maria Williams : une écriture genrée et personnelle de l'histoire. Sciences de l'Homme et Société. 2020. dumas-02987009

HAL Id: dumas-02987009

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02987009

Submitted on 3 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Madame Roland et Helen Maria Williams : une écriture genrée et personnelle de l'histoire

Mémoire de recherche de Master Littératures, Correspondances, Edition première année

Présenté par :

Fanny Dague

Sous la direction de :

Mme Véronique Léonard-Roques, Professeur des Universités en Littérature générale et comparée, Habilitée à diriger des recherches, Université de Bretagne Occidentale

Faculté de Lettres et Sciences Humaines Victor Segalen

Université de Bretagne Occidentale

Année universitaire 2019-2020

Remerciements……..…...

Abréviations…….…….

Introduction 1

Partie 1 : Deux femmes de lettres dans l'histoire du XVIIIe siècle 7

Chapitre 1 : Contextualisation historique et sociale 7

I.1.A. Le siècle des Lumières 7

I.1.B. Le contexte historique européen à la fin du XVIIIe siècle 10

I.1.C. Les femmes à la fin du XVIIIe siècle en France et en Angleterre 18

I.1.D. La femme auteur 22

Chapitre 2 : Le champ littéraire du for intérieur 25

I.2.A. La littérature intimiste 25

I.2.B. Les Mémoires et leurs frontières avec l'autobiographie 27

I.2.C. La lettre viatique dans le genre épistolaire 29

Partie 2 : Le conflit entre l'intériorité et l'extériorité 34

Chapitre 1 : L'écrivain et le lecteur 34

II.1.A. Conscience auctoriale et art oratoire : une mise en abyme 34

II.1.B. Le pacte de lecture 41

II.1.C. La place du destinataire 47

II.1.D. Tension entre souvenir et postérité 53

Chapitre 2 : L'histoire individuelle dans l'Histoire collective 59

II.2.A. Subjectivité et impartialité 59

II.2.B. La femme patriote et révolutionnaire 66

II.2.C. L'idéal héroïque sublimé 72

II.2.D. La dénonciation de la monstruosité 79

Partie 3 : Des entraves à la liberté 86

Chapitre 1 : l'écriture carcérale 86

III.1.A. Entre liberté et prison : l'image naturelle 86

III.1.B. Questionnements religieux et métaphysiques 93

III.1.C. La souffrance et l'écriture : une chronologie éclatée 100
III.1.D. La critique et l'analyse des relations de domination 106
Chapitre 2 : Contraintes et émancipation des perceptions de genre 112
III.2.A. Entre sensibilité et raison 112
III.2.B. Personnalités politique et domestique 118
III.2.C. Le rôle de l'anecdote 124
III.2.D. Actrice ou spectatrice de la Révolution 130
Conclusion 137
Bibliographie 141

Remerciements

J’adresse mes remerciements aux personnes qui m’ont aidée dans la réalisation du présent mémoire.

Je tiens tout d’abord à remercier tout particulièrement ma directrice de mémoire, Mme Léonard Roques, pour ses conseils précieux, sa constante disponibilité, pour ses corrections précises et infatigables ainsi que pour ses nombreux encouragements qui m’ont à la fois guidée et permis de me dépasser dans ce travail. Je la remercie également pour m’avoir cru digne de participer au projet de recherche DIGITENS et m’avoir dirigée vers Helen Maria Williams et Manon Roland.

J’aimerais que tous les enseignants de Lettres Modernes et du master LICE de l’université de Bretagne Occidentale reçoivent ma gratitude pour le savoir qu’ils m’ont transmis. En cela, je remercie particulièrement Mme Mochiri, qui a su faire naître mon goût pour la littérature générale et comparée et a été en grande partie responsable de l’amélioration de mes capacités d’analyses littéraires dès la licence.

Je n’oublie évidemment pas mon amie Caitlyn Dussart pour sa présence stimulante lors de la rédaction de nos mémoires respectifs et pour son enthousiasme encourageant.

Tout ce travail n’aurait pas été possible sans le soutien moral indéfectible de mon compagnon Miguel Rodriguez dont les relectures, les conseils et les connaissances en termes de religion et de langue anglophone ont indéniablement enrichi mon mémoire.

Je souhaite enfin remercier mes parents pour leur soutien tout au long de ma scolarité et pour m’avoir permis d’atteindre mes rêves et d’achever mes études. Leur volonté d’amorcer et d’accroître mon goût pour la lecture comme le savoir depuis ma plus tendre enfance a particulièrement influencé mes choix d’avenir.

Avertissement

1) Abréviations

Afin d'alléger la lecture du présent mémoire, nous nous sommes permise de citer dans nos développements *Letters containing a sketch of the Politics of France From de Thirty-first of May 1793, till the Twenty-eight of July 1794, and of the scenes which have passed in the prisons of Paris* de Helen Maria Williams sous l'abréviation *Sketch of the Politcs I* (s'agissant du premier volume de cette deuxième série de lettres).

Nous avons également cité les *Letters Written in France in the Summer 1790 to a Friend in England, containing Various Anecdotes relative to the French Revolution; and Memoirs of Mons. Et Madame du F* --. d'Helen Maria Williams sous l'abréviation *Letters Written in France in the Summer 1790.*

Concernant L'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772) écrite sous la direction de Diderot et d'Alembert, nous l'avons citée sous le nom de *L'Encyclopédie.*

2) Traduction

Seul *Letters Written in France in the Summer 1790 to a Friend in England, containing Various Anecdotes relative to the French Revolution; and Memoirs of Mons. Et Madame du F* – a été traduit en français. Le traducteur est inconnu et nommé « M… » sur l'édition utilisée : *Lettres écrites de France, à une amie en Angleterre pendant l'année 1790. Contenant l'histoire des malheurs de M. du F***. Par Miss Williams*, Traduit de l'anglais, par M…, Garnéry, Paris, 1791. Concernant le reste de nos citations en anglais, y compris concernant *Letters containing a sketch of the Politics of France From de Thirty-first of May 1793, till the Twenty-eight of July 1794, and of the scenes which have passed in the prisons of Paris*, il s'agit de notre traduction. Nous avons fait le choix d'une traduction la plus littérale possible, au sacrifice du style, pour des raisons de meilleure compréhension de nos analyses.

Introduction

Le temps qu'il a fallu à l'analyse des œuvres d'autrices et de la place des femmes en général dans l'histoire de nos civilisations pour se faire un chemin dans la recherche en sciences humaines et sociales a été considérable. En France, la parution de l'*Histoire des femmes en Occident* sous la direction de Georges Duby et Michelle Perrot en 1991-1992 a donné « une légitimité au champ de recherche, non pas institutionnelle, mais au moins intellectuelle, qui a fait connaître un grand nombre des travaux des deux décennies antérieures ».[1] Par ailleurs, il apparaît que les États-Unis aient été les pionniers en matière de *gender studies*. « Dans les années 1980, les études sur les femmes (*women's studies*) ont été marquées par une évolution en faveur des études de genre (*gender studies*). »[2] Et en effet, il a été considéré que la précédente appellation *women's studies* catégorisait trop les femmes en introduisant ainsi une nouvelle discrimination et en risquant d'autant plus de discréditer les recherches à ce sujet. Il convient d'ailleurs d'examiner l'histoire et la place des femmes en littérature non uniquement selon leur genre mais selon leur relation avec leur genre et le genre masculin.

À partir des années 80 et 90, les *gender studies* ont connu un regain d'intérêt auprès des chercheurs et des étudiants, qui découvrent par ce biais un vaste champ d'étude encore à défricher. Cependant, beaucoup d'analyses se sont penchées d'une part sur les autrices majeures de leur siècle comme Mme de Sévigné, Georges Sand ou encore Marguerite Duras, et d'autre part sur des autrices affichant une pensée féministe comme Olympe de Gouges, Simone de Beauvoir ou Virginia Woolf. Bien entendu, la perspective récente des études de genre n'a pas encore permis à la recherche d'étudier en profondeur tous les aspects de la littérature féminine alors que l'on découvre toujours à chaque instant des œuvres d'auteurs masculins mal ou non examinées. Par ailleurs, les qualités littéraires des ouvrages féminins sont majoritairement considérées à l'aune des genres littéraires qui leur ont été autorisés et qui ont été souvent associés à la pensée des femmes. Le roman, la poésie, l'épistolaire fictionnel ou mondain, les contes et la fiction de manière générale semblaient ainsi correspondre à une nature féminine plus sensible et spontanée, associée au domestique, à l'imagination. À partir de ces constats, il nous a donc semblé important de nous intéresser d'une part à des écrivaines, d'autre part à celles auxquelles la recherche littéraire a accordé peu d'importance, mais également à l'exploitation par ces femmes de thématiques qui leur

[1] THEBAUD F. « *Gender studies* et études de genre : le *gap* » *in Travail, genre et sociétés*, 2012, vol. 28, n°2, pp. 151-168 consulté sur https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2012-2-page-151.htm
[2] SHWARTZ P. « Women's studies, gender studies. Le contexte américain », *in Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2002/3, n°75, p. 15-20 consulté sur https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2002-3-page-15.htm

ont été longtemps interdites par les conventions, ou auxquelles elles semblaient manifester du moins peu d'intérêt et de connaissances.

Par ailleurs, le projet de recherche DIGIT.EN.S. (DIGITal ENcyclopedia of European Sociability) a vu le jour en 2018. Coordonné à l'Université de Bretagne Occidentale par de Kimberley Page-Jones et Annick Cossic, à l'Université de Paris 13 par Valérie Capdeville, le projet vise à la création de la première Encyclopédie numérique à accès ouvert de la sociabilité en Grande-Bretagne et en Europe durant le long XVIIIe siècle (1650-1850). Les principaux objectifs de DIGITENS sont les suivants :

> 1.to develop the scope of research into British sociability in the long eighteenth century,
> 2.to relate British models of sociability to other European and colonial models of sociability and to examine how models and forms circulated from one society to the others, were appropriated and modified, encouraging the dissemination and construction of new models of sociability in Europe.[3]

La pertinence et l'originalité internationale de cette recherche se sont démontrées notamment par le financement apporté par la Commission Européenne dans le cadre du programme H2020, mais aussi par la collaboration de la Bibliothèque Nationale de France, du Musée Cognacq-Jay, des Archives Nationales du Royaume-Uni et de différentes universités d'Angleterre, de Pologne, d'Allemagne et du Canada. Ce mémoire présente notre contribution à ce programme.

Nous avons orienté notre analyse essentiellement selon la perspective des *gender studies* et de l'historiographie littéraire, laquelle peut aborder les sujets selon les angles suivants :

> la clôture de l'étendue chronologique historiographiée, son découpage en périodes, le choix d'isoler des générations ou de livrer les traits esthétiques dominants pour chaque genre littéraire, la mise en relation des productions littéraires avec le contexte historique, ou plus précisément avec certains événements politiques, ou encore la mise en filiation d'un auteur par rapport à un autre, voire même les tentatives de métaphoriser, conceptualiser ou modéliser une dynamique historico-littéraire précise.[4]

---

[3] « Description and objectives «, DIGIT.EN.S., site de l'Université de Bretagne Occidentale, 2019, https://www.univ-brest.fr/digitens/menu/About/Description+%26+objectives
« 1. Développer l'étendue de la recherche concernant la sociabilité britannique durant le long dix-huitième siècle, 2. Relier les modèles de sociabilité britannique aux autres modèles européens et coloniaux de sociabilité et examiner comment les modèles et formes circulaient d'une société aux autres, étaient appropriés et modifiés, encourageant la dissémination et construction de nouveaux modèles de sociabilité en Europe. »
[*Notre traduction*]

[4] PROVENZANO F. « Un discours sur le champ, l'historiographie littéraire », *in COnTEXTES*, 2006 consulté sur https://journals.openedition.org/contextes/99

Et en effet, il s'agit dans notre cas d'étudier et de comparer la position de deux autrices dans le paysage littéraire et historique français, et ainsi contribuer à les y réinsérer. Cette perspective permettrait de fait d'offrir une meilleure connaissance intellectuelle et politique du paysage du XVIIIe siècle en interrogeant le rapport entre femmes et littérature. Ce point de vue inclut par ailleurs la théorisation des genres littéraires impliqués dans notre étude, notamment catégorisés dans la littérature du for privé.

L'examen de l'ensemble de ces éléments nous a conduite à nous intéresser à Manon Roland et Helen Maria Williams. En effet, ces autrices ont été assez peu considérées dans l'histoire culturelle française, notamment Helen Maria Williams – là où Mary Wollstonecraft a obtenu plus de célébrité – et malgré l'importance du salon parisien que cette écrivaine britannique a tenu. Certains critiques ont salué l'influence que les deux autrices ont projetée sur leur siècle et la qualité de leur éloquence, comme c'est le cas de Charles-Aimé Dauban[5] à propos de Madame Roland. Les rares analyses concernant les écrits de ces deux femmes ne constituent que des articles monographiques (Mary A. Favret sur Helen Maria Williams), un chapitre au sein d'un corpus plus large (Rachel Rogers), en comparaison avec leurs contemporains (Zeina Hakim et Marie Paule de Weerdt-Pilorge). Enfin, nous n'avons pas trouvé d'étude comparatiste entre Manon Roland et Helen Maria Williams, ni entre l'une d'entre elles et leurs contemporains étrangers. Il a donc semblé nécessaire de conférer à une partie de ces œuvres un examen plus approfondi et de les mettre en relation.

Le choix de comparer ces deux autrices a également été motivé par leur contemporanéité et leurs rencontres lors des séjours de Helen Maria Williams à Paris. En effet,

> dans une lettre à Bancall (à Paris) datée du 5 novembre 1790, Mme Roland lui fait une demande : « Faites-moi connaître les Anglaises, dont je n'ai vu que l'extérieur aimable et décent, qui promet un cœur sensible auquel elles ont la réputation de joindre un jugement exquis, et un esprit cultivé. Lanthenas parlait l'autre jour d'Anglaises qu'il avait vues à Paris, que vous et M. Garran devez connaître et qui pourront peut-être nous procurer des relations agréables. » Selon M. Perroud, « c'est probablement de miss Williams qu'elle parle, Bancal l'avait déjà vue. »[6]

En outre, ces deux femmes ont chacune tenu un salon parisien, littéraire pour Williams et politique pour Manon Roland. Le sujet commun de la Révolution Française dans leurs œuvres, l'avis favorable qu'elles en ont malgré leur emprisonnement sous la Terreur et le choix de la forme

[5] « "O liberté, comme on t'a jouée !" Ce mot fut son oraison funèbre. Il fut la dernière parole sortie des lèvres de cette femme antique, la plus séduisante, la plus éloquente apôtre parmi les femmes que la liberté ait eue dans le monde ! » DAUBAN C.-A. *Etude sur Madame Roland et son temps. Suivie des Lettres de Madame Roland à Buzot et d'autres documents inédits*, éd. Henri PLON, Paris, 1864, p. XII.

[6] WOODWARD L.-D., *Une adhérente anglaise de la révolution française : Helen Maria Williams et ses amis*, éd. Librairie ancienne Honoré champion, Paris, 1930, p. 48.

d'écriture à la première personne sont autant de similitudes que les deux écrivaines partagent. Il est également intéressant de considérer la position d'intermédiaire[7] que l'autrice anglaise adopte et qui nous permet de contribuer à une meilleure connaissance des relations entre France et Angleterre.

Concernant Madame Roland, la seule œuvre publiée intentionnellement par l'autrice est ses *Mémoires*. « L'an IIIe de la République (20 germinal) parut pour la première fois, sous le titre *d'Appel à l'impartiale postérité, par la citoyenne Roland, le recueil des écrits qu'elle a rédigés pendant sa détention aux prisons de l'Abbaye et de Sainte-Pélagie*. »[8] Cependant, des corrections et suppressions ont été instaurées par Bosc, ce que l'édition de Champagneux rétablit en l'An VIII. Il nous a semblé que la correspondance de Manon Roland constituait un corpus trop abondant pour un mémoire de première année de Master et que des choix de style et d'argumentation étaient plus pertinents à analyser dans une œuvre produite en vue d'une publication. Par ailleurs, les lettres traitent assez peu de la relation que Madame Roland entretient avec l'histoire et la politique, domaines socialement considérés comme masculins.

Nous avons également choisi d'étudier les *Letters Written in France in the Summer 1790 to a Friend in England, containing Various Anecdotes relative to the French Revolution; and Memoirs of Mons. Et Madame du F* --. publiées en 1790 et les *Letters containing a sketch of the Politics of France From de Thirty-first of May 1793, till the Twenty-eight of July 1794, and of the scenes which have passed in the prisons of Paris* publiées en 1795 de Helen Maria Williams. En effet, nous ne souhaitions pas sélectionner de lettres dépassant de plus d'une année la mort de Madame Roland afin de maintenir une cohérence dans notre analyse comparatiste. D'autre part, il nous a semblé intéressant de remarquer le contraste désenchanté qui a lieu entre les deux œuvres de Williams au sujet de la Révolution française, imitant ainsi celui qui se produit dans une moindre mesure entre la partie « mémoires particuliers » et celle des « notices historiques » dans les *Mémoires* de Madame Roland. Enfin, nous avons souhaité étayer le lien entre les deux autrices en optant pour un volume de Helen Maria Williams mentionnant Madame Roland.

Nous avons pu identifier des thèmes et stratégies rhétoriques majeurs partagés par les deux œuvres. Tout d'abord, il nous a semblé que la forme de l'écriture à la première personne imposait

---

[7] En citant la page 149 de leur édition, Neil Fraistat et Susan S. Lanser écrivent que « Williams here seems to be seeking not only the political unity of the French, but a spiritual union between the two countries, England and France, she has identified earlier as the mature matron and the fresh maiden of liberty. », *in* « introduction» *in* WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution*, éd. Broadview literary texts, Toronto, 2001, p. 44.
« Williams semble ici chercher non seulement l'unité politique des Français mais une union spirituelle entre les deux pays, Angleterre et France, qu'elle a identifiés plus tôt comme la matrone mature et la fraîche vierge de la liberté. » [*Notre traduction*]

[8] DAUBAN C.-A. *Madame Roland et son temps*, éd. Henri PLON, Paris, 1864, p. I.

de mettre la construction de l'identité des autrices en relation avec les autres éléments abordés par ces dernières. Nous avons ainsi observé la présence d'une identité très forte pour chacune d'entre elles mais également parfois fragmentée, hétérogène et ambivalente. Nous n'avons pas pu ignorer la perspective importante de l'histoire et de la politique en tant que sujet principal de leurs œuvres, et l'avons mise en relation avec les autres composantes de leur style et de leur personnalité. Par ailleurs, il nous est apparu que la perception que les autrices ont de leur propre genre commandait explicitement ou implicitement leur écriture de ces thèmes. Il nous a donc paru important d'analyser la nature des correspondances établies par Manon Roland et Helen Maria Williams entre chacun de ces aspects. Nous observerons ainsi les tensions qui ressurgissent dans les œuvres de notre corpus entre l'Histoire, la question de genre et la perception du « moi » dans la problématique identitaire permise par l'écriture intimiste.

Il s'agira tout d'abord pour nous de recontextualiser les ouvrages dans leur environnement littéraire, social et historique. Il semble en effet que les formes exploitées par Manon Roland et Helen Maria Williams constituent en réalité une hybridation de genres multiples. La diversité des formes d'écritures à la première personne s'impose à l'analyse comme autant de perspectives différentes pour explorer chaque facette des sujets exposés par les autrices. Il conviendra également de comparer les événements historiques qui ont constellé la fin du XVIIIe siècle en Europe, en France et en Angleterre afin de rendre plus claires certaines références établies par les écrivaines et notre étude, concernant notamment l'idée de révolution. C'est dans le cadre du mouvement des Lumières que nous allons également tenter de déterminer la place de la femme et de son auctorialité. Nous observerons ainsi les rivalités et connivences entre la France et l'Angleterre dans un contexte révolutionnaire. D'autre part, nous tenterons de déterminer les enjeux de la littérature intime et leurs avantages stylistiques et argumentatifs.

Ce panorama permettra ensuite d'entrer plus profondément dans l'analyse stylistique des œuvres en soulignant les rapports entre l'identité auctoriale et le reste du monde. À quel point le moi tend-il vers l'autre malgré le caractère intime du genre choisi ? L'acte d'écriture et ses objectifs seront ainsi analysés en fonction de la place accordée au lecteur ou au destinataire au sein des ouvrages. De même, il conviendra d'examiner la manière dont l'histoire individuelle de chaque autrice s'inscrit, se fond dans et se dégage à la fois de l'Histoire collective qu'elles ont choisie pour sujet principal et dont elles se considèrent comme les témoins privilégiés.

Enfin, il sera nécessaire d'étudier la tension au sein des œuvres et chez les autrices elles-mêmes entre entraves et liberté. On relève en effet une contradiction entre l'idéal de Liberté promu par la Révolution française et désiré par les deux autrices et leur emprisonnement, mais aussi des obstacles qu'elles ont eu à franchir. Pour autant, ces contraintes donnent paradoxalement lieu à

une prodigalité et à une richesse nouvelles. Nous dégagerons ainsi la proportion de conformité à certains codes et de décalages vis-à-vis de ces derniers au sein des ouvrages, notamment en termes de genre littéraire et d'« identités sexuelles ».

Partie 1 : Deux femmes de lettres dans l'histoire du XVIIIe siècle

Pour bien comprendre les enjeux des œuvres de Manon Roland et Helen Maria Williams, il paraît nécessaire de rappeler les éléments contextuels qui ont pu avoir une influence dans l'écriture des deux œuvres. Cela permettra également une meilleure compréhension des sujets traités par les autrices, puisque ceux-ci sont entièrement biographiques. Nous rappellerons donc dans un premier temps le contexte historique et social (notamment du point de vue du genre) qui entoure l'écriture des œuvres de notre corpus. Nous tenterons également de mettre en lumière les formes de la littérature intime que nos autrices ont exploitées.

Chapitre 1 : Contextualisation historique et sociale

La fin du XVIIIe siècle est extrêmement riche, mouvementée et innovante, tant d'un point de vue culturel que social. Il s'agit donc d'expliquer la place que tiennent les femmes dans un tel monde et de retracer les principaux événements qui accompagnent l'écriture de la Révolution. Ce rappel de Jean Clément sur la situation nous semble résumer l'approche que nous adoptons de ce siècle :

> En 1755, le tremblement de terre de Lisbonne provoque une réflexion collective en Europe sur le sens du mal et sur l'Apocalypse. (…) Ses violences [la nature], que ce soient la foudre, les séismes, les volcans ou les inondations, ne sont plus considérées comme des signes à interpréter, mais deviennent des risques qu'il convient d'intégrer dans une réflexion globale. (…) Dans toute l'Europe, les lectures miraculaires ou apocalyptiques sont remplacées par des approches esthétiques, scientifiques et philosophiques. Ce déplacement de perspective n'est pas sans importance sur la compréhension de la place de l'homme devant son destin et donc sur l'importance du politique.[9]

I.1.A. Le siècle des Lumières

Le XVIIIe siècle sera tardivement nommé « siècle des Lumières » : André Guyaux remarque que « la première occurrence donnée par la base Frantext est dans *L'Âme romantique et le rêve* d'Albert Béguin (1939) (…). Au début de son essai, le grand historien du romantisme allemand oppose "le siècle des Lumières" à "la Nuit romantique" ».[10] Mais le terme de « Lumières » est utilisé dès la naissance du mouvement en tant qu'« idéologie soutenue par des philosophes du dix-huitième siècle qui prônaient le progrès indéfini de la raison naturelle dûment affranchie de toute tradition religieuse »[11]. Le courant intellectuel se développe dans toute l'Europe dès la seconde moitié du XVIIe siècle grâce aux révolutions anglaises de 1642 et de 1688. Il

[9] MARTIN J.-C. *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Perrin, Paris, 2012, p. 108.
[10] GUYAUX A. « Le XIXe siècle à l'ombre des Lumières » *in Revue italienne d'études françaises* 3/2013, mis en ligne le 15 décembre 2013, consulté sur https://journals.openedition.org/rief/209
[11]« Lumières », *Portail lexical : lexicographie.* Nancy, France, 2012 : Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL) consulté sur https://www.cnrtl.fr/definition/lumi%C3%A8res

réutilise les idées humanistes de la Renaissance avec la même volonté de sortir d'un certain « obscurantisme ». Les Anglais sont par ailleurs « à l'origine de diverses transformations technologiques et scientifiques qui débouchent sur ce que l'on appelle aussi des "révolutions" - dans l'agriculture et l'industrie – et bouleversent les données économiques. »[12] Selon Kant,

> Les « Lumières » se définissent comme la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable. L'état de tutelle est l'incapacité de se servir de son entendement sans être dirigé par un autre. Elle est due à notre propre faute lorsqu'elle résulte non pas d'une insuffisance de l'entendement, mais d'un manque de résolution et de courage pour s'en servir sans être dirigé par un autre. *Sapere aude*! Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! Telle est la devise des Lumières.[13]

La nuance de sens est significative entre le mot français « lumières » qui tend à supposer que les lumières viennent de soi-même et le terme « *englightenment* » anglais qui admet par l'usage du préfixe « en- » une attitude plus active. En effet, le *Online Etymology Dictionary* analyse l'usage de « en -» selon le sens de « "cause to be, make into" (endear), and used as an intensive »[14] et définit *enlightenment* dès les années 1660 comme « "action of enlightening", from *enlighten -ment*. Used only in figurative sens, of spiritual enlightenment, etc. »[15] L'aspect spirituel du terme permet en outre de l'associer sémantiquement à celui d'éveil. Cependant, la langue des Lumières « est le français, qui remplace le latin comme langue internationale de communication. »[16] Le siècle des Lumières est également appelé « âge de raison » dans plusieurs pays européens, représentant ainsi les siècles précédents comme âge de l'enfance, mais aussi par opposition avec la superstition. Pour autant, le questionnement sur la hiérarchie entre sentiment et raison prend une place centrale dans les réflexions.

Bien que l'*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, éditée de 1751 à 1772 sous la direction de Diderot et d'Alembert, ait été considérée comme le symbole de la propagation des Lumières, elle ne compte aucun article sur le mouvement lui-même. En 1782, est lancée l'édition de L'*Encyclopédie méthodique*, dite « Encyclopédie de

---

[12]« Siècle des Lumières », *Encyclopédie du Larousse* consulté sur https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/si%C3%A8cle_des_Lumi%C3%A8res/130660

[13]KANT E. « Réponse à la question 'Qu'est-ce que les Lumières ?' », 1784, consulté sur https://philosophie.cegeptr.qc.ca/wp-content/documents/Quest-ce-que-les-Lumi%C3%A8res%EF%80%A5-1784.pdf, p. 2.

[14]« en » *in* HARPER D. *Online Etymology Dictionary*, 2001-2020 consulté sur https://www.etymonline.com/word/en-
«"rendre, transformer en" (faire aimer), et utilise comme un intensif »
[*Notre traduction*]

[15]« enlightenment», *in* HARPER D.*Online etymology dictionary*, 2001-2020 consulté sur https://www.etymonline.com/word/enlightenment#etymonline_v_29740
« "action d'enluminer", de "illumin-ation". Utilisé uniquement dans un sens figuratif, d'illumination spirituelle, etc. »
[*Notre traduction*]

[16] « Siècle des Lumières » *in Encyclopédie Larousse en ligne*, https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/si%C3%A8cle_des_Lumi%C3%A8res/130660

Panckoucke », fondée sur le même modèle et qui a pour projet de compléter l'entreprise précédente tout en la synthétisant. Jean-Marie Roland de La Platière y participe. Ces publications témoignent d'une volonté de consigner la plus grande quantité possible de savoirs et de les rendre disponibles à l'ensemble de la population. Le siècle connaît par ailleurs, malgré la censure, une multiplication des journaux qui inventorient les ouvrages scientifiques et littéraires, les débats en cours, les découvertes.

Différents courants philosophiques et religieux se propagent également. Le matérialisme postule que tout phénomène, y compris de pensée et de sentiment, est le fait d'interactions matérielles. L'athéisme côtoie le déisme, qui affirme l'existence d'un principe créateur influençant le monde sans intervenir dans les affaires humaines – au contraire du théisme – mais ne correspondant pas aux canons religieux existants. De manière générale, « les Lumières refusent la prétention de la religion à tout expliquer, à fournir les raisons ultimes ; elles veulent distinguer entre les différentes sphères de la réalité : le naturel, le politique, le domestique, le religieux, chacun ayant son domaine de pertinence et ses lois, chacun exigeant des savoirs et des méthodes de connaissance différents. »[17] Les sciences humaines se développent alors, comme la linguistique, l'anthropologie, la psychologie.

La question du bonheur et de la vertu devient essentielle et indépendante des principes religieux car, tout comme l'humanisme, les Lumières placent l'homme au centre du monde et des préoccupations. La croyance en un progrès constant des civilisations devient la promesse d'une marche certaine vers cet idéal. La diffusion d'une partie de ces savoirs se fait par la démocratisation de la Bibliothèque bleue, qui contient des rééditions plus brèves et simplifiées des ouvrages afin de les communiquer au peuple. L'autre moyen de propagation est le passage par les salons féminins qui réunissent politiciens, scientifiques, écrivains, philosophes et font connaître par ce biais les personnes que les hôtesses jugent intéressantes selon leur spécialité. On retient parmi elles les figures influentes de Mme de Lambert, Mme de Tencin, Mme Geoffrin, Mme du Deffand, Mme de Lespinasse et Mme Necker entre autres noms. « Mondaines et cultivées, les créatrices de ces salons aiment les soirées, encouragent les timides et coupent court aux disputes. Ce sont de fortes personnalités, très libres par rapport à leurs consœurs, et souvent elles-mêmes écrivains et épistolières. »[18] Madame Roland a été accusée de tenir un salon de ce genre, bien qu'il se soit agi d'un salon exclusivement politique agrémenté de quelques amis tandis qu'Helen Maria Williams tenait de son côté un salon littéraire.

[17] *Ibid.*
[18] *Ibid.*

La franc-maçonnerie se développe rapidement et connaît un immense succès dans toute l'Europe, « elle est théiste, tolérante, libérale, humaniste, sentimentale, (…) les loges ont contribué à répandre les idées philosophiques et l'esprit de réforme dans les lieux politiquement stratégiques. »[19] Les philosophes, qui représentent le modèle idéal de l'homme des Lumières, se positionnent en véritables militants et tentent d'exploiter des formes « brèves, faciles à lire et susceptibles d'une vaste diffusion. »[20] C'est paradoxalement au moment de la mort de figures emblématiques telles que Voltaire, Rousseau ou Diderot que la philosophie et l'intérêt pour la politique se répandent dans l'opinion. En effet, le système politique en place est très critiqué par des philosophes et écrivains. Entre autres, Montesquieu propose dans *L'Esprit des lois* la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Raynal et son *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux indes* « condamne le despotisme, le fanatisme et le système colonial [et] connaît un grand succès. Homme politique important autant que mathématicien, Condorcet publie des brochures contre l'esclavage et pour les droits des femmes ».[21] Les révolutions qui se mettent alors en place, sont ainsi en partie le résultat des pensées des Lumières.

I.1.B. Le contexte historique européen à la fin du XVIIIe siècle

> Après la révolution anglaise des années 1640, sans qu'il y ait jamais eu ni militants ni mouvements révolutionnaires comme le XIXe et le XXe siècle les connurent, la « révolution » marque toute l'Europe et les Amériques, l'Egypte et l'Inde. Le mot est pris positivement en raison de sa volonté de retour à l'origine, synonyme de refus des corruptions ; il l'est aussi négativement, parce qu'il a permis l'irruption de la violence populaire des *levellers* anglais et qu'il n'a pas empêché le rétablissement de la royauté après la dictature de Cromwell. Les penseurs, les politiques et les artistes hésitent à distinguer entre le désordre social et politique générant un chaos contredisant l'œuvre de Dieu et l'espérance d'un ressourcement réaffirmant les lois divines perdues dans les trahisons de l'histoire.[22]

Le monde est ainsi témoin en ces temps troublés de la Révolution américaine, laquelle a donné lieu à la guerre d'indépendance des Etats-Unis contre la Grande-Bretagne de 1775 à 1783 et succédé immédiatement à la guerre de Sept Ans achevée en 1763. La Révolution batave intervient ensuite de 1780 à 1798 et provoque la chute de l'ancien régime de la République des Provinces-Unies au profit de la République batave. L'on peut également compter la Rébellion irlandaise de 1798 contre la domination du royaume de Grande-Bretagne, les révolutions aux Provinces-Unies (1783-1787), aux Pays-Bas autrichiens (1787-1790), à Genève (1766-1768,

[19] *Ibid.*
[20] *Ibid.*
[21] *Ibid.*
[22] MARTIN J.-C. *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Perrin, Paris, 2012, p. 21/22.

1782, 1792-1798), en Pologne (1788-1794), en Allemagne rhénane (1792-1801) et dans plusieurs Etats italiens (1796-1799).[23] Jean-Clément Martin analyse ainsi l'évolution sémantique du terme de « révolution » au sein d'une période qui en explore tous les aspects.

> Après les usages restreints du mot pendant le XVIIe siècle, la diffusion de la « révolution » se réalise dans tous les ordres de pensée et s'accompagne de glissements de sens, d'inventions métaphoriques, remettant en cause les catégories de compréhension du monde. L'adjectif imprévu « heureuse » qui y est accolé pour désigner une évolution inattendue éloigne le despotisme et les craintes de la guerre civile, au moment précis où les structures des Etats sont en train de craquer dans tout le monde atlantique. Dans les années 1770, même si les emplois du mot « révolution » demeurent imprécis, ils préparent l'opinion à de nouvelles associations d'idées. L'imprécision du terme charrie toutes les significations possibles et accueille les manifestations les plus disparates.[24]

a) Contexte historique français au XVIIIe siècle

La France a alors participé à plusieurs de ces révolutions, comme celles d'Irlande ou de Belgique. Malgré la naissance de nombreux modèles, il semble que « l'Angleterre demeure illustre par sa Glorieuse Révolution, celle de 1688, et suscite en France des inspirations fort diverses, toutes marquées par l'esprit de réforme. »[25]

Les prémices de la révolution sont bien connues, et elles sont d'abord essentiellement d'ordre financier. En effet, « le refus de la banqueroute trace la voie à suivre : la survie de la monarchie, liée aux emprunts, donc à la confiance dans l'Etat, oblige à la négociation et aux promesses de réunir les états généraux. »[26] Selon Jean-Clément Martin,

> Un des détonateurs est la réforme de l'impôt sur le papier timbré. Augmentant notablement les frais portant sur les billets de faible valeur, la mesure touche d'abord les urbains. À Paris, à la fin d'août 1787, de véritables émeutes se déroulent contre la réforme et contre les mouchards de la police, contre la Cour corrompue, mettant aux prises des jeunes gens avec les gardes-françaises.[27]

Il convient également de rappeler que de nombreuses catastrophe climatiques (sécheresse, hivers rudes, violents orages, inondations) ont agité toute la décennie de 1780 et provoqué de mauvaises récoltes et ainsi la hausse du prix du blé et des céréales, supérieure à celle des salaires.[28] En outre, l'Etat connaît une « crise sociale : par faiblesse et manque de lucidité, Louis XVI,

[23]« Révolution française », *Encyclopédie du Larousse* consulté sur https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/R%C3%A9volution_fran%C3%A7aise/140733.
[24] MARTIN J.-C. *Nouvelle histoire de la Révolution française. Op.cit.* p. 23.
[25] *Ibid.* p. 33.
[26] *Ibid. p*. 140.
[27] *Ibid.* p. 141.
[28]« Révolution française », *Encyclopédie du Larousse* consulté sur https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/R%C3%A9volution_fran%C3%A7aise/140733.

renonçant aux principes du despotisme éclairé cher aux philosophes des Lumières, cède aux pressions de la noblesse qui revendique la restauration de ses droits féodaux et veut contrôler la monarchie. »[29] La montée en puissance de la bourgeoisie affaiblit cependant l'influence des aristocrates, elle préfère le travail aux privilèges qu'elle remet en question avec les institutions religieuses. En effet, la bourgeoisie est frustrée d'être écartée de la politique, de la magistrature et de la cour. Les événements prennent alors une tournure exceptionnelle.

> Il n'y a rien de commun entre les « rébellions » antérieures et celles-ci, ni même de liens autres que de coïncidence avec les mouvements ruraux liés à des mécontentements, qui ont lieu au même moment. Ces manifestations se généralisent au nom de la « nation », pour la défense de l'Etat, contre les dilapidateurs et les « privilégiés », voire contre les « traîtres ». [30]

Par ailleurs, les idées des Lumières apportent celles d'égalité et de République. Les Français restent cependant majoritairement royalistes : le roi est respecté car représentant de Dieu sur terre et, selon le modèle féodal, protecteur du peuple et figure paternelle. Les réformes désirées concernant l'Etat ne sont pas espérées sans le consentement royal. Malheureusement, le pouvoir ne parvient pas à se réformer car il « s'affaiblit encore par la crise financière (…). Les rentrées d'argent sont faibles ; c'est non seulement le fait d'un mauvais système, mais aussi le résultat d'un état social qui dispense de tout impôt les aristocrates, possesseurs parfois de gros revenus. L'Administration, complexe et inadaptée, est devenue inefficace ». [31]

La convocation des états généraux est d'autant plus inédite qu'un tel événement n'avait pas été organisé depuis 1614 et la réclamation de cahiers de doléances pour chaque paroisse et corps de métier nourrit des espoirs de changements. Cependant, Louis XVI et ses ministres « négligeant les prétentions réformatrices de nombreux députés, assignent comme objectif essentiel aux états généraux un accroissement des impôts (…) et (…) aucune directive ne vient encadrer les travaux des députés. »[32] Le tiers état se proclame alors seul représentant de la nation le 17 juin 1789, se nomme « Assemblée nationale » et dénie au roi son pouvoir sur les décisions prises. Dix jours plus tard, le ministre des Finances Necker est renvoyé avec plusieurs autres ministres en présence de troupes armées, ce qui fait craindre une répression militaire chez les députés. C'est dans ces circonstances que les Parisiens décident de chercher des armes à l'hôpital des Invalides et de prendre la prison royale de la Bastille le 14 juillet pour y récupérer la poudre et les munitions. Une

---

[29] DECOTE G., SABBAH H. (dir.) *Histoire de la littérature française: XVIIIe,* coll. Itinéraires littéraires, éd. Hatier, Paris, 1991, p. 9.
[30] MARTIN J.-C. *Nouvelle histoire de la Révolution française, Op.cit.* p. 142.
[31] « Révolution française », *Encyclopédie du Larousse* consulté sur https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/R%C3%A9volution_fran%C3%A7aise/140733.
[32] *Ibid.*

bataille s'engage, gagnée par les révolutionnaires grâce à l'aide de soldats de la garde française. Le roi décide alors de retirer les régiments étrangers qui faisaient pression dans la capitale et accepte la cocarde tricolore. Un gouvernement révolutionnaire nommé la « Commune de Paris » est ainsi établi à Paris.

La « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » est votée vingt-deux jours plus tard et déclare ses habitants « libres et égaux en droits » et souverains du pays tandis que « la religion catholique perd son statut de religion d'Etat ».[33] Mais le roi retarde la signature des décrets visant à diminuer son pouvoir législatif. Des Parisiens envahissent donc le château de Versailles le 5 octobre et Louis XVI est ramené à Paris comme prisonnier. L'Assemblée nationale est proclamée constituante le 9 juillet 1789 et entame la rédaction de la Constitution : la Chambre unique est adoptée comme supérieure au pouvoir royal. Les députés, élus pour deux ans, partageront le pouvoir législatif avec le roi et « les biens de l'Eglise sont confisqués (2 novembre 1789) pour être mis à la disposition de la nation ».[34]

On retient de l'année 1790 la fête de la Fédération du 14 juillet sur le Champ de Mars de Paris, célébrant l'anniversaire de la prise de la Bastille et ayant pour vocation de célébrer la cohésion et l'union française. Le roi y est présent et prête serment à la nation malgré les tensions sous-jacentes. C'est dans ce contexte qu'Helen Maria Williams voyage pour la première fois en France et c'est de ce jour qu'elle date la première lettre de ses *Letters Written in France* avant de repartir en Angleterre en septembre.

Le 20 juin 1791, la famille royale tente de rejoindre le bastion royal de Montmédy, mais est arrêtée en cours de route à Varennes. La personne du roi est alors déclarée inviolable et privée de tout pouvoir. La déclaration de Pillnitz d'août 1791 lance les hostilités avec l'étranger tandis que l'empereur d'Autriche Léopold II, frère de la reine Marie-Antoinette, et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume se décident à rétablir les droits du roi français, « radicalisant les positions et présentant le couple royal comme traître à la France »[35] aux yeux des Français. En septembre, Helen Maria Williams revient avec l'intention de définitivement s'installer en France hormis un rapide retour en Angleterre en 1792.

C'est alors que la Convention nationale est établie, comptant plusieurs partis politiques et clubs révolutionnaires. La Montagne et la Gironde se disputent le pouvoir, tandis que la Plaine alterne son soutien. Les deux premiers animent le club des Jacobins qui parraine la majorité des clubs de province. Le club des Cordeliers présente des idées plus avancées et le club des Feuillants,

[33] *Ibid.*
[34] *Ibid.*
[35] *Ibid.*

des idées plus monarchistes. Jean-Marie Roland, membre du parti Girondin, est appelé au ministère de l'Intérieur en mars 1792 avant d'en être renvoyé par le roi le 12 juin pour avoir rédigé un manifeste enjoignant le roi à retirer son veto contre les décrets « pour la formation d'un camp de vingt mille hommes au-dessus de Paris, l'autre concernant les prêtres » [36] insermentés devant être proscrits. Il est rappelé au ministère le 11 août.

Au sein du pays, « naissent des comités de surveillance et des sociétés populaires qui s'arrogent le droit de contrôler l'administration, de surveiller les populations et de traquer les traîtres, à commencer par les membres des autres instances élues. Les rivalités de pouvoir rendent la France ingouvernable, au moment où des émeutes contre-révolutionnaires éclatent, en juillet »[37] C'est dans ce contexte que le 2 et 6 septembre 1792, les fédérés et sans-culottes rendent possible à une foule de Parisiens le massacre de prêtres réfractaires et de suspects incarcérés. L'événement retourne l'opinion publique et les prorévolutionnaires étrangers et de la Gironde notamment s'insurgent de la tournure que prend la Révolution.

La participation aux élections à la Convention est très faible en septembre 1792 : les Girondins arrivent au pouvoir grâce à la victoire de l'armée à Valmy sous le commandement du général Dumouriez qui arrête l'invasion prussienne. C'est alors que Roland est élu député de la Somme. Les victoires s'enchaînent et les troupes françaises occupent désormais la Belgique et la Savoie. La royauté est abolie le 21 septembre 1792 et, le lendemain, est instaurée la première République. Madame Roland fut dès 1792 l'objet d'attaques parfois fort triviales. Surnommée « la Reine Coco » par Hébert dans son *Père Duchesne*, elle dut en outre faire face aux attaques incessantes de Marat et de son *Ami du peuple* ; ce dernier l'accusant de comploter pour rétablir la monarchie. Elle fut tenue de s'en défendre devant la Convention, « où elle comparut le 7 décembre 1792 et remporta un succès certain »[38]. En décembre, la correspondance secrète du roi trahissant son double jeu diplomatique et les alliances formées avec les puissances européennes est découverte par Roland dans la fameuse « armoire de fer » et la Convention lance le procès de Louis XVI. « Les Montagnards, conduits par Saint-Just et Robespierre, imposent l'idée que le roi doit être condamné, tandis que les Girondins, désireux de temporiser, se déconsidèrent par des manœuvres malhabiles ».[39] L'exécution du roi est votée le 19 janvier 1793. En réaction à cette

[36] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland,* coll. Le Temps retrouvé, éd. Mercure de France, Paris, 1966 et 1986, p. 329.
[37]« Révolution française », *Encyclopédie du Larousse* consulté sur https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/R%C3%A9volution_fran%C3%A7aise/140733
[38] GODARD P. « dossier : la vie de Manon Roland » *in* ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland,* éd. Cosmopole, Paris, 2001, p.371/372.
[39]« Révolution française », *Encyclopédie du Larousse* consulté sur https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/R%C3%A9volution_fran%C3%A7aise/140733.

violence, l'Angleterre rejoint l'Autriche et la Prusse dans une coalition contre la France tandis que la contre-révolution en Bretagne, en Alsace et dans le Massif central progresse.

Les Montagnards créent le 10 mars 1793 le Tribunal révolutionnaire qui « connaîtra (…) toute entreprise contre-révolutionnaire, (…) tous attentats contre la liberté, l'égalité, l'unité, l'indivisibilité de la république, la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat, et (…) tous les complots tendant à rétablir la royauté, ou à établir toute autre autorité attentatoire à la liberté, à l'égalité, et à la souveraineté du peuple, soit que les accusés soient fonctionnaires civils ou militaires, ou simples citoyens ».[40] Cette création est aussitôt suivie de celle du Comité de salut public dominé par Danton. La lutte entre le parti de la Gironde et ceux des Montagnards et des sans-culottes est alors toujours aussi féroce, les premiers étant plus modérés. Les Girondins lancent un procès contre Marat, député Montagnard, président des Jacobins et auteur de *L'Ami du peuple* qui appelait à la mort des aristocrates et membres du clergé. Ils l'accusent d'avoir appelé au coup d'Etat dans un manifeste, mais Marat n'est pas condamné.

Les 31 mai et 2 juin 1793, « les sans-culottes obtiennent par les armes que le noyau des députés girondins soit arrêté et que la Convention passe aux mains des Montagnards »[41] et Manon Roland est arrêtée le 1er juin, signalée, d'après le registre des dénonciations, par son domestique « qui a entendu à la table de son maître des conversations et des propos tendant à établir une conspiration horrible contre le salut de la République, et en même temps sur l'état des villes de Thionville et Lille »[42]. Le Rhône, les grandes villes de l'Ouest et la Normandie protestent, mais leurs attaques sont désordonnées et rapidement assimilées à un mouvement contre-révolutionnaire par le pouvoir en place qui établit une répression militaire en 1793. Après l'assassinat de Marat par Charlotte Corday en juillet, la Terreur est instaurée en septembre et s'accompagne un mois plus tard du calendrier révolutionnaire remplaçant les fêtes catholiques par un rappel des valeurs républicaines afin de rompre avec le passé. « Les fédéralistes, les émigrés, les prêtres réfractaires sont déclarés suspects de crimes contre-révolutionnaires et sont désormais passibles de la peine capitale. »[43] Helen Maria Williams est emprisonnée en octobre et novembre, Marie-Antoinette est guillotinée le 16 octobre et Manon Roland la suit sur l'échafaud le 8 novembre. Des arrestations et exécutions arbitraires sont alors organisées sous le moindre prétexte.

---

[40] Article 1 du décret de la Convention nationale du 10 mars 1793 consulté dans FAYARD J.-F. « Annexe IV – Décret du 10 mars 1793 » *in La justice révolutionnaire : Chronique de la Terreur*, éd. Robert Laffont, Paris, 1987 (p. 287-291) consulté sur https://www.cairn.info/la-justice-revolutionnaire--9782221010327-page-289.htm?contenu=resume

[41] « Révolution française », *Encyclopédie du Larousse* consulté sur https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/R%C3%A9volution_fran%C3%A7aise/140733.

[42] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland : nouvelle édition critique contenant des fragments inédits et des lettres de la prison*, coll. The French Revolution research, éd. Pergamon press, Paris, 1901, p. 424.

[43] *Ibid.*

Le Comité de salut public obtient de plus en plus de pouvoir, asseyant la domination montagnarde, et Robespierre à sa tête réaffirme la liberté des cultes tandis que l'esclavage est aboli dans les colonies le 4 février 1794. Le régime de la Terreur est cependant remis en cause par les anciens Cordeliers, renommés « Indulgents » par Danton. Accusés de corruption, Danton, Desmoulins et leurs amis sont guillotinés le 5 avril 1794. Robespierre instaure en mai le culte de l'Être suprême, symbole d'une religion déiste considérée comme naturelle et rationnelle car célébrant le civisme et reconnaissant l'immortalité de l'âme. Un mois plus tard, s'installe pourtant la Grande Terreur attestant d'une volonté dictatoriale et du désir d'établir le bonheur collectif par la violence. « Les coupables d'accaparement, de défaitisme et de dilapidation, qui sont appelés "ennemis du peuple", sont désormais justiciables du Tribunal révolutionnaire. »[44] Williams et son compagnon Stone décident donc de fuir en Suisse pour éviter la répression.

Cependant, le retour à une religion d'Etat et la crainte que Robespierre exerce sur les députés ajoutent des noms à la liste des ennemis du dictateur, lesquels se trouvent majoritairement dans le Comité de sûreté générale et la Convention. L'annonce à la Convention de nouvelles mesures répressives est de trop pour les députés et le 9 thermidor, ils « mettent Robespierre en minorité, l'empêchent de parler et enfin le décrètent en état d'arrestation, ainsi que ses proches (…) qui sont exécutés le lendemain. »[45] La chute du tyran libère ainsi les anciens Girondins et permet le démantèlement du gouvernement révolutionnaire de même que la persécution des extrémistes sans-culottes et des Montagnards. Helen Maria Williams retourne ainsi en France, où elle publie le premier volume de ses *Letters Containing a Sketch of the Politics of France.*

d) Le contexte historique anglais à la fin du XVIIIe siècle

Au XVIIIe siècle, la Grande-Bretagne, sous le règne de George III à partir de 1762, est considérée comme une grande puissance en Europe du fait de son triomphe dans la Guerre de Sept Ans qui lui offre les colonies de la Nouvelle-France, les îles antillaises et le sous-continent indien. De 1700 à 1850, la Grande-Bretagne est impliquée dans 137 guerres ou rébellions qu'elle remporte en grande majorité et parvient facilement à financer. Cependant, les colonies américaines lancent une guerre d'indépendance en 1775 en réaction à la hausse des taxes des colons américains. La France se venge de la perte de ses colonies lors du Traité de Paris de 1763 au profit du Royaume-Uni en prêtant assistance aux Etats-Unis qui gagnent leur indépendance en 1793.

En conséquence, le royaume anglais détourne son attention de l'Amérique en faveur de l'Asie et du Pacifique, car James Cook est le premier Européen à visiter les côtes australiennes en

[44] *Ibid.*
[45] *Ibid.*

1770. Dans le même temps, l'expansion du commerce cotonnier grâce aux progrès technologiques lance la révolution industrielle en 1777. La Rébellion irlandaise de 1798 agite également le royaume de Grande-Bretagne dont les Irlandais ne supportent plus la domination. Le gouvernement britannique parvient à réprimer les troubles malgré l'aide française apportée à leurs ennemis. Après la « crise de la Régence » qui affaiblit le pouvoir du fait de la santé mentale fragile du roi, la Loi de réforme économique de 1782 réduit les pouvoirs de ce dernier avant que William Pitt, alors premier ministre, ne les annule totalement de 1783 à 1801, puis de 1804 à 1806.

Les avis concernant la Révolution Française restent alors mitigés en Angleterre. En 1789, le docteur Richard Price, membre de la London Revolution Society qui célèbre la mémoire de la Glorieuse Révolution de 1688, prononce un éloge de la Révolution française. L'association politique britannique est immédiatement sanctionnée par le député Edmund Burke. Gérard Gengembre explique en effet que

> Burke discrédite la Révolution française au nom de la Glorieuse Révolution de 1688. Le sémantisme importe ici : à la lumière de 1789 et 1793, nous verrions dans les événements de 1642 à 1660 la véritable Révolution anglaise. Au XVIIIe siècle, elle n'est que Rébellion. 1688 reçoit l'apanage exclusif du mot. Encore faut-il le comprendre comme retour à un état antérieur, tel l'astre qui accomplit sa révolution. En somme, la Glorieuse Révolution répond à la définition du dictionnaire de l'Académie ! Dans l'astronomie politique, 1688 est une restauration, mais qui n'a rien à voir avec la *Restoration* de 1660.[46]

Burke refuse de voir l'athéisme se répandre en France, alors que l'Eglise, alliée à l'Etat, est riche et organisatrice de la vie en Angleterre. Par conséquent, le pays est divisé par les débats sur la Révolution française et sur l'abolition de l'esclavage, tandis que des réformateurs comme Charles James Fox et Thomas Paine défendent les événements français. Cela n'empêche pas l'Angleterre de rejoindre la coalition formée par la Prusse, l'Autriche et la Russie contre la France en 1793, car le pays est horrifié par l'exécution de Louis XVI et craint une perte de l'équilibre européen à travers les annexions de la Belgique notamment. Le Royaume-Uni et la Russie interdisent alors l'importation de grain en France. Malgré l'abandon des poursuites de la part des autres pays de la coalition en 1797, la Grande-Bretagne continue la guerre et ne tarde pas à monter une deuxième coalition après l'arrivée au pouvoir de Bonaparte.

D'un point de vue culturel, le XVIIIe siècle anglais est également marqué par l'expansion du Grand Tour, « entré dans les mœurs britanniques dès 1720, que tout Anglais de bonne souche se devait de faire jusqu'en Italie, le plus souvent en traversant la France et la Suisse, en compagnie d'un ou de plusieurs guides capables de lui montrer ce qui était digne d'être vu et de faire son

[46] GENGEMBRE G. *La Contre-Révolution : ou l'histoire désespérante*, éd. Imago, Paris, 1989, p. 29.

éducation ».[47] Le voyage peut durer plusieurs années selon les ressources de la famille et reste en cela essentiellement aristocrate. Les exemples de Mary Wollstonecraft et Helen Maria Williams montrent pourtant sa démocratisation et son ouverture aux femmes. Il s'agira donc d'inclure une étude de la situation féminine en France et en Angleterre dans le contexte que nous venons d'énoncer.

I.1.C. Les femmes à la fin du XVIIIe siècle en France et en Angleterre

Beaucoup de philosophes s'intéressent alors à la question féminine et réinterrogent la place des femmes dans la vie politique, littéraire et sociale. *L'Encyclopédie* va jusqu'à dénoncer la discrimination dont le genre a été victime depuis l'antiquité et remarque :

> peut-être n'a-t-on attribué aux femmes, des arts d'une vertu occulte, tels que la superstition & la magie, que parce qu'on leur a reconnu plus de ressources dans l'esprit qu'on ne vouloit leur en accorder ; c'est ce qui a fait dire à Tite-Live, que la femme est un animal impuissant & indomptable. Le principe de la foiblesse & de l'infériorité des femmes, leur seroit avantageux, si tout le monde en concluait avec Aristote, que c'est un plus grand crime de tuer une femme qu'un homme. [48]

Les scientifiques et philosophes des deux pays et de l'Europe en général se basent en effet sur la constitution physique et psychologique considérée comme plus fragile de la femme ; mais aussi sur les textes religieux comme la Genèse. En effet, il y est dit que « Le Seigneur Dieu fit tomber dans une torpeur l'homme qui s'endormit ; il prit l'une de ses côtes et referma les chairs à sa place. Le Seigneur Dieu transforma la côte qu'il avait prise à l'homme en une femme qu'il lui amena. ».[49] Créée à partir de lui, la femme lui est dépendante de son existence d'autant qu'elle n'a pas été façonnée à l'image de Dieu, mais à l'image de l'image de Dieu. En outre, le péché originel a été commis par Eve ce qui la place par conséquent du côté de la faiblesse et du mal. Les femmes ne sont alors décrites qu'en comparaison avec l'homme qui constitue la norme, comme « plus » ou « moins » que lui.

En France, on ne constate pas d'amélioration remarquable de la situation féminine sous la Révolution malgré la publication de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* par Olympe de Gouges en 1791. Ainsi que le remarque Joël Cornette,

---

[47]« Grand tour », *in Dictionnaire de la peinture*, Larousse, 2003, consulté sur https://www.larousse.fr/encyclopedie/peinture/Grand_Tour/139004

[48] DIDEROT D., D'ALEMBERT J., *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772) Article « FEMME », (Anthropologie.), vol. VI (1756), p. 470, Édition Numérique Collaborative et Critique, Académie des Sciences, 2017 consulté sur http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/.

[49] Genèse 2 : 21, 22, *in Traduction Œcuménique de la Bible, 1988* consulté sur https://www.levangile.com/Affichage-Multi-Bible.php.

> La femme y est renvoyée à son éternelle minorité : jeune fille, elle est soumise à la tutelle morale de son père qui arrangera son mariage ; épouse, elle ne peut librement tester et user de sa dot, seuls les biens paraphernaux (qui, rarement, lui sont donnés en propre par son père) adoucissent cette dépendance financière ; veuve, elle tombe sous l'autorité légale du conseil de famille, notamment pour marier ses enfants ; adultère, elle peut connaître arrestation et enfermement au gré de son conjoint – ce dernier, en cas semblable, étant admonesté ; le divorce est interdit. [50]

Exclue des sociétés savantes, elle ne bénéficie d'aucune autonomie à moins d'être veuve et ne se fait remarquer intellectuellement qu'à travers les salons. Mais ces salonnières sont de rares privilégiées en matière d'éducation. De manière générale, on recourt en Angleterre au « placement de jeunes filles pauvres comme domestiques [qui] fait de leurs patrons leurs éducateurs dès l'âge de 7-9 ans (…). L'éducation religieuse est une responsabilité majeure de tous les chefs protestants et elle est due à leurs servantes comme à leur propre famille. »[51] En France également, l'éducation est généralement dispensée par l'internat religieux, mais celle-ci peut être complétée si la famille est suffisamment aisée par des cours particuliers avant et après la période d'internat, voire à la place de celui-ci. L'éducation féminine peut toutefois devenir très importante pour beaucoup de familles. Olwen Hufton note en effet que

> les mémoires des aristocrates révèlent fréquemment que les mères se souciaient de parfaire l'éducation de leurs filles et de les préparer à un bon mariage. Le succès de leurs filles dans ce domaine rejaillissait sur elles. En Angleterre, la jeune aristocrate devait savoir se présenter, s'habiller, tenir une conversation, diriger une nombreuse domesticité, danser, broder, jouer d'un instrument de musique, parler français, et posséder quelques notions de littérature. (…) Pour les filles de classes moyennes, des notions de comptabilité et de tenue des livres étaient un atout important et la jeune fille accompagnait sa mère durant ses visites de charité ; elle savait aussi faire des conserves, préserver les aliments et choisir les mets appropriés aux saisons, même sans faire elle-même la cuisine. [52]

On compte quelques rares cas de femmes « autodidactes » comme Fanny Burney ou Mary Wollstonecraft. La participation féminine aux affaires politiques reste pour autant extrêmement restreinte voire nulle malgré la revendication d'une égalité des droits avec la Révolution en France.

> Elles [les femmes] contribuent, en 1792, à la mobilisation patriotique et aux avancées du mouvement populaire, entamant ainsi un trajet vers la conquête partielle d'une citoyenneté féminine, certes éphémère, mais d'une grande importance politique au printemps et en l'été 1793. Elles se veulent citoyennes à part entière mais elles

---

[50] CORNETTE J. (dir.)., *Révolution consulat empire : 1789-1815,* éd. Belin, Paris, 2009, p.555

[51] MARX R. « De l'éducation des femmes aux XVIIe et XVIIIe siècles » *in* Société d'études anglo-américaines des XVIIe et XIIIe siècles *La Femme en Angleterre et dans les colonies américaines aux XVIIe et XVIIIe siècles : actes du colloque tenu à Paris les 24 et 25 octobre 1975,* éd. Publications de l'université de Lille III, Lille, 1975, p. 26.

[52] HUFON O. *in* ZEMON DAVIS N., FARGE A. (dir.) *Histoire des femmes en Occident III. XVIe-XVIIIe siècle,* coll. Tempus, éd. Plon, Paris, 1991, p.54.

> n'obtiennent pas le droit de vote. La présence de femmes dans les armées est prohibée le 30 avril 1793 et les clubs féminins sont interdits le 30 octobre 1793. [53]

En ce qui concerne le rôle civil des femmes, il est questionné par les politiques et on lui permet plus de liberté :

> ce sont deux actes législatifs, des 20-25 septembre 1792, qui mettent en place le dispositif émancipateur de la femme civile : la « loi qui détermine le mode de constater l'état civil des citoyens » établit une symétrie entre les époux et le décret déterminant les causes, les modes et les effets du divorce. La femme devient ainsi « un sujet civil capable de gouverner », selon Elizabeth G. Sledziewski. (…) Une telle promotion civique de la femme, à l'horizon d'une individualité contractante, sera anéantie par le code civil de 1804. [54]

Pendant la période révolutionnaire, la femme en tant que mère va gagner en importance symbolique, ainsi que l'expliquent Jacques Guilhaumou et Martine Lapied

> C'est le rôle de mère que les révolutionnaires veulent valoriser : les femmes doivent enfanter des citoyens républicains, c'est-à-dire les mettre au monde et les élever en les imprégnant de l'idéal révolutionnaire. A ce titre, elles ont une place importante dans de nombreuses fêtes : Elles sont les mères des générations futures régénérées et en ce sens elles participent à la construction d'un monde nouveau. Mais cette mission cantonne la femme dans la sphère privée : c'est dans leur foyer que les femmes seront présumées les plus utiles à la Révolution.[55]

En Angleterre, un modèle similaire est observé par Roland Marx :

> Elle [la femme] est le ventre d'où sortiront les nombreux enfants qui conditionnent la puissance d'une nation et qui satisfera l'exigence divine de la croissance. (…) Elle est aussi la ménagère qui fournit à tous les membres de la famille une nourriture digeste, ravaude et repasse, coud et tricote, soigne et guérit. (…) Elle est, pour tous les épicuriens, un objet de plaisir, l'agrément des réunions mondaines, décoration d'un salon, la grâce au milieu d'un bal. [56]

Mais ce n'est qu'en tant qu'objet médiateur que les femmes sont valorisées. Ce sont en outre des figures féminines qui sont sollicitées pour les allégories. Les sceaux de l'administration sont figurés par la République française : une femme appuyée sur un faisceau et un blason, et tenant d'une main une lance coiffée d'un bonnet phrygien. La Liberté, quant à elle, est

---

[53] GUILHAUMOU J., LAPIED M. « L'action politique des femmes pendant la Révolution française » *in* FAURE C. (dir.) *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes*, éd. Les Belles Lettres, Paris, 2010, p. 208.
[54] CORNETTE J. (dir.)., *Révolution consulat empire : 1789-1815, Op.cit.* p. 231.
[55] GUILHAUMOU J., LAPIED M. « L'action politique des femmes pendant la Révolution française » *in* FAURE C. (dir.) *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes, Op.cit.* p. 231.
[56] MARX R. « De l'éducation des femmes aux XVIIe et XVIIIe siècles » *in* Société d'études anglo-américaines des XVIIe et XIIIe siècles *La Femme en Angleterre et dans les colonies américaines aux XVIIe et XVIIIe siècles : actes du colloque tenu à Paris les 24 et 25 octobre 1975,* éd. Publications de l'université de Lille III, Lille, 1975, p. 21.

« représentée traditionnellement sous les traits d'une jeune femme vêtue de blanc, tenant d'une main le sceptre, qui "exprime l'empire que par elle l'homme a sur lui-même", et de l'autre le bonnet – *pileus* – qui distinguait l'esclave affranchi chez les Romains, le chat, ennemi de la contrainte, l'accompagnent parfois. Mais l'auteur [Gaucher, *Iconologie*] enregistre aussi le nouvel usage iconographique qui distingue la *Liberté acquise par la valeur* : c'est "une femme tenant une pique surmontée d'un bonnet et foulant aux pieds un joug". »[57] Helen Maria William a incarné une statue la représentant dans une pièce appelée « La Fédération, ou la Famille Patriotique » qu'elle décrit dans la lettre XXIV du premier volume :

> I, being the representative of Liberty, appeared with all her usual attributes, and guarding the consecrated banners of the nation, which were placed on an altar, on which was inscribed, in transparent letters, «A la Liberté, 14 Juillet, 1789.» One of the performers, pointing to the statue, says « Chaque peuple a décoré cette idole de quelques attributs qui lui sont particuliers. – Ce bonnet sur-tout est devenu un emblème éloquent. – Ne pourrions-nous pas en ajouter d'autres qui deviendront peut-être aussi célèbres ? » He then unfolds a scarf of national ribband, which had been placed at the foot of the altar, and adds, « Cette noble écharpe ! – Ces couleurs si bien assorties ne sont-elles pas dignes de figurer aussi parmi les attributs de la Liberté ? »[58]

Selon l'historienne Lynn Hunt, « l'allégorie féminine permet d'éviter toute confusion, au sein de la symbolique révolutionnaire, avec l'image royale du père et par là même d'empêcher la vénération d'un individu mâle qui contreviendrait au principe de l'égalité politique entre les frères. C'est donc le fait même du refus légal de conférer aux femmes un rôle politique qui permet, semble-t-il de leur donner une telle importance symbolique. »[59]

Cependant, la participation politique des femmes reste très contestée malgré l'existence de plusieurs clubs de militantes. Joël Cornette souligne effectivement que

> Opposant l'idéal domestique féminin à la vie dans la cité, forcément virile, leurs adversaires font des militantes des « mégères », des « bacchantes », abandonnant beauté, douceur et vertus, transformant leur identité pour devenir des « amazones » ou

---

[57] KORCHANE M., « La Liberté », Histoire par l'image [en ligne], consulté le 18 mars 2020. URL : http://www.histoire-image.org/fr/etudes/liberte.

[58] WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution*, *Op.cit.* p. 143.

« Je parus dans la dernière scène, sous la figure *de la Liberté*, ornée de tous ses attributs, ayant sous ma sauve garde[sic] les drapeaux consacrés de la nation, qu'on avoit poses sur un autel, où l'on voyoit en lettres transparentes ces mots : "À la liberté, le 14 juillet 1789". Un des acteurs montrant la statue dit : "Chaque people a décoré cette idole de quelques attributs qui lui sont particuliers. --- Ce bonnet sur-tout est devenue un emblême eloquent [sic]. Ne pourrions-nous pas en ajouter d'autres qui deviendront peut-être aussi célèbres ?" Il déploie alors une écharpe aux couleurs nationales, que l'on avoit mise au pieds [sic] de l'autel, et ajoute "Cette noble écharpe! – Ces couleurs si bien assorties ne sont-elles pas dignes de figurer aussi parmi les attributs de la Liberté ?" » p. 185.
[*Traduction de M…*]

[59] GUILHAUMOU J., LAPIED M. « L'action politique des femmes pendant la Révolution française « in FAURE C. (dir.) *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes, Op.cit.* p. 222.

> des « hermaphrodites », jusqu'à la monstruosité (« harpies », « furies », « cannibales femelles ») ou la bestialité (« louves », « architigresses »). [60]

En Angleterre, certains groupes de femmes politisées sont stigmatisés et affublés de noms peu flatteurs :

> Ce sont les puritaines qui viennent ainsi se grouper, si on veut bien utiliser l'imagerie d'une parabole évangélique qui hante littéralement les prédicateurs du temps, en « Vierges sages » et en « Vierges folles ». Vierge étant bien entendu pris au sens héroïque, et aussi semi-étymologique, dans la mesure où virgo est un peu vir, viril, et si j'ose dire vir-elle… [61]

Madame Roland fournit un exemple emblématique de cette déconsidération de la femme en politique. D'abord égérie des Girondins, suivant ainsi la tradition allégorique féminine, elle devient l'objet d'accusations et de calomnies pour sa participation à l'écriture de diverses lettres officielles attribuées à son mari. Ainsi que le souligne Philippe Godard

> À l'époque où son mari était ministre de l'Intérieur, elle fut accusée de vivre fastueusement, dépensant les deniers publics sans compter lors de réceptions qui se terminaient en orgies, selon ce qu'affirmaient ses détracteurs. Elle fut critiquée pour ses interventions feutrées – donc sournoises – en politique, et elle devint la cible favorite de ceux qui ne pouvaient tolérer qu'une femme s'occupât de choses publiques. [62]

> Sa témérité fut prise à l'époque pour de l'orgueil, péché inacceptable pour une femme vouée à la modestie et au retrait. Parce qu'elle ne faiblit pas sur la charrette qui la conduisait à l'échafaud, ses ennemis interprétèrent sa force comme la preuve de ses sentiments hostiles au peuple et à la République. Une femme devait plier.[63]

Un contemporain de Helen Maria Williams, Henry Redhead Yorke, a décrit pour sa part l'épistolière « as a "fanatical female" who "at the instant of inspiration…becomes convulsed like the Delphic Priestess. " »[64]

I.1.D. La femme auteur

Tout comme en politique, la femme autrice est très mal perçue au XVIIIe siècle, même par ses consœurs. En effet, elle appartient à la sphère du privé et la réputation de toute sa famille

---

[60] CORNETTE J. (dir.)., *Révolution consulat empire : 1789-1815, Op.cit. Ibid.* p. 568.

[61]LUTAUD O. « Les femmes et la politique au XVIIe siècle » *in* Société d'études anglo-américaines des XVIIe et XIIIe siècles *La Femme en Angleterre et dans les colonies américaines aux XVIIe et XVIIIe siècles : actes du colloque tenu à Paris les 24 et 25 octobre 1975*, éd. Publications de l'université de Lille III, Lille, 1975, p. 37.

[62] GODARD P. « dossier : La vie de Manon Roland » *in* ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p.372

[63] *Ibid.* p. 380

[64] ROGERS R. *Vectors of Revolution: The British Radical Community in Early Republican* (Paris, 1792-1794. History. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2012.), p. 76.

Henry Redhead Yorke a décrit Helen Maria Williams « comme une "femelle fanatique" qui, "à l'instant de l'inspiration… devient convulsée comme une prêtresse delphique." »

[*Notre traduction*]

pourrait être entachée par son intervention dans la sphère publique. Rétif de la Bretonne énonce aussi cette question dans *La Paysanne pervertie* :

> Une femme autrice sort des bornes de la modestie prescrite à son sexe. |…] Toute femme qui se produit en public, par sa plume, est prête à s'y produire comme actrice, j'oserais dire comme courtisane : si j'en étais cru, dès qu'une femme se serait fait imprimer, elle serait aussitôt mise dans la classe des comédiennes, et flétries comme elles. [65]

Plus encore que défiant la décence et la modestie, les autrices ne sont tout simplement pas capables d'atteindre les performances littéraires et intellectuelles d'un homme. L'imagination sensible des femmes semble ne tenir sa vivacité que de l'absence de réflexion nécessaire aux ouvrages de théâtre ou de poésie. Au contraire des grands genres, le roman se nourrit de petits détails qui correspondent au quotidien de la sphère privée féminine et n'a pour seule contrainte que la chronologie. Il apparaîtrait donc que seul le style moins conventionné, plus libre et privé de la littérature intime convienne davantage à l'esprit féminin.

Katherine Turner pense cette perspective du point de vue des *travel writings*

> Felicity Nussbaum, for example, has celebrated those texts (largely diaries) in which eighteenth-century women « construct a private space that questions the gendered positions available for women (and men) and as a place to contest the closure of « self » and text ». The assumption here seems to be that we can learn nothing about such issues from more « public » genres, such as travel writing. But, on the contrary, travel writing's position at the heart of the respectable canon makes women's engagement with its assumptions and conventions of particular interest, not least because of the fault lines between the ideological foundations of travel and national identity on the one hand, and of women's function and significance on the other.[66]

Pour illustrer cette problématique, Adeline Gargam a établi un tableau statistique des œuvres féminines françaises par genre littéraire entre 1690 et 1804.[67]

---

[65] RETIF DE LA BRETONNE N.-E. *La Paysanne Pervertie : ou les dangers de la ville* Tome II, éd. Norbert Crochet, Paris, 2010 [1784], p. 76 consulté sur https://books.google.fr/books?id=7t6WUXPVxjoC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false.

[66] TURNER K. *British Travel Writers in Europe 1750-1800 : Authorship, Gender and National identity*,coll. Studies in European Cultural Transition, éd. Ashgate, Aldershot, 2001, p. 131.

« Felicity Nussbaum, par exemple, a célébré ces textes (essentiellement des journaux intimes) dans lesquels les femmes du dix-huitième siècle « construisent un espace privé qui questionne les positions genrées disponibles pour les femmes (et hommes) et comme un endroit où contester la clôture du « soi » et du texte. » L'hypothèse ici semble être que nous ne pouvons rien apprendre à propos de tels problèmes dans des genres plus « publiques », tels que le récit de voyage. Mais, au contraire, la position du récit de voyage, au cœur de canon respectable fait de l'engagement des femmes avec ses hypothèses et conventions d'intérêt particulier, non moindre à cause des lignes de fracture entre la fondation idéologique du voyage et l'identité nationale d'un côté, et la fonction et signification des femmes d'un autre. »

[67] GARGAM A. *Les femmes savantes, lettrées et cultivées dans la littérature française des Lumières ou la conquête d'une légitimité (1690-1804),* coll. Les Dix-huitième siècles, éd. Champion, Paris, 2013, p. 199.

SECTEURS D'ECRITURE	NOMBRE DE PRODUCTIONS IDENTIFIABLES	POURCENTAGE
Contes, nouvelles, romans	129	25,5%
Poésies, chansons	93	18%
Théâtre	57	11%
Mémoires, journaux, lettres	64	12,4%
Ecrits pédagogiques	45	8,7%
Morale, philosophie, religion	41	8,7%
Histoire	27	5,2%
Eloquence	24	4,2%
Sciences	21	4%
Politique, défense des femmes	15	2,9%
Total	514	

En analysant ce tableau, nous pouvons noter la troisième position des mémoires, journaux et lettres. Les contes, nouvelles et romans sont pour la plupart écrits sous couvert d'anonymat et les poésies et chansons laissent libre cours à la sensibilité dite féminine au XVIIIe siècle. Carla Hesse remarque cependant que « la Révolution voit augmenter considérablement la participation des femmes au débat public (…), qu'elles ne semblent pas marginalisées du fait de leur activité et qu'elles ne publient *pas* majoritairement dans des genres considérés comme typiquement féminins. »[68]

Se pose alors la question de l'écriture féminine : trouve-t-on vraiment des marques linguistiques et/ou thématiques du genre d'un auteur dans son œuvre ? Pour le XVIIIe siècle, il est évident que oui. Mais la problématique intervient plus tard ainsi que le remarque Frédéric Regard :

> L'idée d'une « écriture féminine », c'est-à-dire d'une écriture qui n'émanerait pas nécessairement d'une femme, mais qui porterait, ou plus exactement, qui produirait *la trace du féminin* remonte au XXe siècle. Avant cette date, le féminin a certes une dimension, mais ce n'est pas encore, pour emprunter à l'idiome lacanien, une « dit-mension » créatrice. Le féminin se produit surtout comme placement, positionnement, bien sûr aussi parfois comme réaction. Celle-ci peut être sociale, économique, politique, sexuelle, mais jamais *activement* sémiotique.[69]

[*Notre traduction*]

[68] REID Martine, *Des femmes en littérature*, éd. Belin, Paris, 2010, p. 142

[69] REGARD F. *L'écriture féminine en Angleterre,* coll. perspectives anglo-saxonnes collection perspectives anglo-saxonnes, éd. Presses universitaires de France, Paris, 2002, p. 13.

Les bouleversements politiques, scientifiques, philosophiques et technologiques que connaît l'ensemble du monde influencent la société en profondeur. La violence entre en conflit avec le pacifisme des Lumières, le despotisme avec l'idéal de liberté, la France avec le reste de l'Europe et la femme avec elle-même tandis le monde se développe « sans elle ». Les révolutions politiques entraînent une révolution apparemment moindre mais réelle de la figure féminine contre les clivages d'une société devenue caduque concernant les assignations de genre et, pour quelques-unes d'entre elles, contre le patriarcat. Il sera intéressant d'étudier en ce sens la position de nos deux autrices à l'égard de la condition féminine et des événements historiques.

Chapitre 2 : Le champ littéraire du for intérieur

I.2.A. La littérature intimiste

D'après *Le Dictionnaire culturel en langue française*, l'intime est issu du latin *intimus* signifiant « qui est le plus en dedans, qui est au cœur »[70], superlatif de *interior* (intérieur). Il désigne ainsi ce « qui est contenu au plus profond d'un être et généralement secret, invisible, impénétrable ». Dès 1780, le terme peut concerner les « écrits autobiographiques qui touchent la vie privée d'un auteur et qu'il ne destine généralement pas à la publication. »[71] Cependant, selon le CNRTL, l'intime se définit plus généralement, « [en matière de création artistique, notamment littér.] » par ce « qui a la vie intérieure profonde (de tel individu) pour objet d'étude ou pour inspiration. »[72] Il inclut donc différents genres littéraires voués à la publication tels que l'autobiographie, les mémoires, les correspondances, les récits de voyages, les journaux intimes, les biographies, etc. Pierre-Jean Dufief propose une définition plus précise du genre en l'associant à l'expression « écritures du moi ».

> Les écritures du moi peignent la vie privée de l'auteur ; elles évoquent son existence dans sa dimension la plus personnelle, la plus intime. Le superlatif latin *intimus* désigne ce qui est le plus intérieur à l'homme, mais la notion d'intime est toute relative et dépend de l'esprit de l'époque. Pour le romantisme, c'étaient des sentiments qui paraissaient constituer la dimension la plus personnelle de l'être ; la vie du corps, la sexualité furent longtemps des sujets interdits, tabous, qu'il fallait taire. Rousseau fut l'un des premiers à transgresser les codes quand il racontait ses premières expériences, n'hésitant pas à parler d'homosexualité ou d'exhibitionnisme. Les écritures de l'intime affichent donc ce qui est normalement tu ou caché en vertu des lois de la politesse ou

[70] *Dictionnaire culturel de la langue français.* Robert, Paris, 2005, p. 2080.
[71] « Intime » *in Encyclopédie Universelle*, 2012 consulté sur https://encyclopedie_universelle.fracademic.com/50319/intime
[72] « Intime », *in Portail lexical : lexicographie.* Nancy, France, 2012 : Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL) consulté sur https://www.cnrtl.fr/definition/intime.

> de la décence ; elles révèlent les zones obscures, les secrets de l'être, dans des textes où l'auteur parle de lui-même.[73]

Le genre intimiste concerne donc les écrits où il y a identité entre narrateur, auteur et personnage. L'Angleterre adopte très tôt les genres de l'écriture de soi, appelés « life writings ». Michelle M. Dowd et Julie A. Eckerle démontrent qu'ils sont effectivement engendrés par le contexte historique et religieux du XVIIIe siècle :

> Historical developments during this period, including the spread of Protestant doctrines about introspection and unmediated relationships with the divine, the political and religious upheavals of the Civil Wars, and the development of experimental science, helped to produce a cultural environment that privileged both self-reflection and an ideologically nuanced approach to individuality that set the stage for women's unprecedented production and publication of life writings.[74]

La dénomination « life writings » témoigne par ailleurs d'une conscience de la multiplicité des genres littéraires à inclure dans les écritures autobiographiques et de la variété formelle de ces dernières selon l'auteur et l'époque.[75]

L'inclusion de la correspondance est cependant discutable et Pierre-Jean Dufief émet quelques réserves à ce sujet. Bien qu'il l'implique dans son titre *Les écritures de l'intime de 1800 à 1914 : Autobiographies, mémoires, journaux intimes et correspondance*, l'auteur n'y consacre pas de chapitre entier et questionne simplement le sujet « la correspondance, une écriture de l'intime »[76]. Quant à Philipe Lejeune, il l'englobe dans « les autres formes de la littérature intime comme la lettre, l'essai ou l'autoportrait, et le journal intime. »[77]

---

[73] DUFIEF P.-J. *Les Ecritures de l'intime de 1800 à 1914 : Autobiographies, Mémoires, journaux intimes et correspondances*, Coll. « Amphi lettres », éd. Bréal, Rosny, 2014, p. 1.

[74] « introduction » *in* DOWD M. M., ECKERLE J. A. (dir.) *Genre and Women's Life Writing in Early Modern England, coll. Women and Gender in the Early Modern World*, éd. Ashgate, London and New York, 2007, p. 1.
« Les développements historiques durant cette période, incluant la propagation des doctrines protestantes au sujet de l'introspection et de la relation non-immédiate avec le divin, les bouleversements politiques et religieux de la Guerre Civile et le développement de la science expérimentale ont aidé à produire un environnement culturel qui privilégie à la fois l'introspection et une approche idéologiquement nuancée de l'individualité qui prépare le terrain pour la production et publication sans précédents des écrits de vie de femmes. »
[*Notre traduction*]

[75] « life writing, put simply, is a less exclusive genre of personal kinds ofwriting that includes *both* biography and autobiography, but also the less "objective", or more "personal", genres such as letters and diaries. », KADAR M. *Essays on Life Writing : From Genre to Critical Practice*, University of Toronto Press, Toronto, 1992, p. 4.
[*Notre traduction*]
« Les écrits de soi, pour le dire simplement, sont un genre moins exclusif des types d'écriture, qui inclut *à la fois* la biographie et l'autobiographie, mais aussi les genres moins "objectifs", ou moins "personnels", comme les lettres et les journaux intimes. »

[76] DUFIEF P.-J. *Les Ecritures de l'intime de 1800 à 1914 : Autobiographies, Mémoires, journaux intimes et correspondances*, Coll. « Amphi lettres », éd. Bréal, Rosny, 2014.

[77] LEJEUNE P. *L'autobiographie en France*, éd. Armand Colin, Paris, [1971] 2010, p. 24.

D'autres appellations sont à rapprocher de celle du « genre intimiste », telles que les « écrits personnels » ou « écrits du for privé ». Selon le Groupe de Recherches « Les écrits du for privé en France de la fin du Moyen Age à 1914 », ceux-ci « regroupent les livres de raison, les livres de famille, les diaires, les mémoires, les autobiographies, les journaux de toute nature (personnel ou « intime », de voyage, de campagne, de prison…) et, d'une manière générale, tous les textes produits hors institution et témoignant d'une prise de parole personnelle d'un individu, sur lui-même, les siens, sa communauté. »[78]

Selon ces perspectives, nous inclurons donc dans notre corpus et sous cette appartenance au genre intimiste le sous-genre épistolaire utilisé par Helen Maria Williams et, bien entendu, celui des mémoires choisi par Manon Roland.

I.2.B. Les Mémoires et leurs frontières avec l'autobiographie

Dans le *Dictionnaire de littérature de langue française*, Daniel Madelenat définit le genre des mémoires comme

> Faculté de rappeler à la conscience l'idée ou l'image des perceptions passées, « Mémoire » (emprunt au latin *memoria*) est attesté en ancien français dès le XIe siècle. A partir du XIVe siècle se développe, avec le genre masculin, une série de sens dérivés et métonymiques : exposé d'une cause, plaidoyer écrit, récapitulation de dépenses, dissertation sur des points d'érudition et de littérature, et, au pluriel, au XVIe siècle, « relation des faits particuliers pour servir à l'histoire » (Littré). Les mémoires se distinguent ainsi du journal intime et de l'autobiographie (centrés sur la formation et les aventures d'un individu singulier), et de l'histoire générale qui recherche et expose les faits passés d'importance collective, en visant à l'objectivité.[79]

Au XVIIIe siècle, il est désigné dans *l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers (1751-1772)* en tant que

> terme aujourd'hui très usité, pour signifier des histoires écrites par des personnes qui ont eu part aux affaires ou qui en ont été témoins oculaires. Ces sortes d'ouvrages, outre quantité d'évenemens publics & généraux, contiennent les particularités de la vie ou les principales actions de leurs auteurs.

En cela, la frontière entre autobiographie et mémoires est très indistincte et les seconds se définissent presque systématiquement par rapport à la première. En tenant compte de certains célèbres mémoires comme ceux de Chateaubriand, l'on peut se demander quelle part doit tenir la vie personnelle de l'auteur en proportions à l'histoire dans ce genre littéraire. Philippe Lejeune

[78] BARDET J.-P., RUGGIU F.-J. « Les écrits du for privé en France de la fin du Moyen Age à 1914 », 2009 consulté sur http://ecritsduforprive.huma-num.fr/presentation.htm.
[79] « Mémoires » *in* MADELENAT D. in REY A., DE BEAUMARCHAIS J.-P., COUTY D. (dir.) *Dictionnaire des littératures de langue française,* éd. Bordas, Paris, 1994, p. 1570.

précise donc que « dans les *mémoires*, l'auteur se comporte comme un témoin : ce qu'il a de personnel, c'est le *point de vue* individuel, mais l'objet du discours est quelque chose qui dépasse de beaucoup l'individu, c'est l'histoire des groupes sociaux et historiques auquel il appartient. »[80] L'auteur précise d'ailleurs la différence en expliquant :

> La définition [de l'autobiographie] met en jeu des éléments appartenant à quatre catégories différentes :
>
> 1. Forme du langage :
> a) récit
> b) en prose.
> 2. Sujet traité : vie individuelle, histoire d'une personnalité.
> 3. Situation de l'auteur : identité de l'auteur (dont le nom renvoie à une personne réelle) et du narrateur.
> 4. Position du narrateur :
> a) identité du narrateur et du personnage principal,
> b) perspective rétrospective[81]

Philippe Lejeune démontre à partir de ce schéma que le mémoire ne respecte pas la deuxième condition.

Mais depuis ses origines antiques avec les *Commentaires* de César et les *Confessions* de Saint Augustin, le genre a été majoritairement masculin. Ainsi que le remarque Laurène Gervasi, « la tradition de composition des Mémoires remonte à l'Antiquité, bien que le genre en tant que tel date du XVIe siècle, concerne essentiellement des auteurs masculins et porte sur des récits militaires ou politiques qui excluent de fait tout regard féminin sur le monde et sur l'histoire. »[82] Pour autant, le genre mémorialiste est popularisé par les *Confessions* de Rousseau et, « à partir des années 1670 et durant tout le XVIIIe siècle, les mémoires écrits par des femmes connaissent, plus que ceux écrits par des hommes, une inflexion notable ».[83] L'influence de Rousseau est par ailleurs indéniable chez Madame Roland, comme l'a si bien démontré Gita May dans ouvrage *De Jean-Jacques Rousseau à Madame Roland : essai sur la sensibilité préromantique et révolutionnaire*.[84] Et les témoins de la Révolution, conscients de vivre un événement exceptionnel dans l'histoire, prennent naturellement le parti des mémoires pour se rendre justice ou garder une certaine immortalité. Il sera intéressant d'étudier la façon dont Manon Roland articule les contraintes et

[80] LEJEUNE P., *L'autobiographie en France,* éd. A. Colin, Paris, 1998, p.11.
[81] LEJEUNE P., *Le pacte autobiographique*, éd. Editions du Seuil, Paris, 1996, p. 14.
[82] GERVASI L., *La Liberté dans les mémoires féminins au XVIIe siècle*, éd. Classiques Garnier, Paris, 2019, p.303.
[83] « Description », CRON A., *Mémoires féminins de la fin du XVIIe siècle à la période révolutionnaire. Enquête sur la constitution d'un genre et d'une identité,* Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2016 consulté sur http://psn.univ-paris3.fr/ouvrage/memoires-feminins-de-la-fin-du-xviie-siecle-la-periode-revolutionnaire-enquete-sur-la-constitution-dun-genre-et-dune-identite
[84] MAY G. *De Jean-Jacques Rousseau à Madame Roland : essai sur la sensibilité préromantique et révolutionnaire*, éd. Droz, Genève, 1964.

libertés du genre au service de ses volontés ou stratégies. Helen Maria Williams est de son côté concernée par le genre épistolaire.

I.2.C. La lettre viatique dans le genre épistolaire

Le *Dictionnaire universel* de Furetière explique que « la lettre se dit d'un écrit qu'on envoie à un absent pour lui faire entendre sa pensée. Les amis s'écrivent des lettres de compliments, de nouvelles, de sciences, de curiosités, de consolation ; les amants des lettres de galanterie, de tendresse ; les procureurs, les agents, des lettres d'affaires, de recommandations… »[85] La place du destinataire, de l'autre dans le genre épistolaire est alors primordiale et pose des limites sociales sur les sujets évoqués par l'épistolier. Celui-ci doit toujours prendre en considération les attentes et les jugements tout en cherchant à intéresser son destinataire. Marie-Claire Grassi souligne d'ailleurs cet aspect que l'on retrouve jusque dans l'étymologie, en effet, « correspondre vient du verbe latin *correspondere*, où l'on trouve une double référence à l'autre : *cum respondere*, répondre par un retour, être en réponse avec quelqu'un. La réciprocité de l'échange est donc au cœur de la notion de correspondance. »[86]

Le genre a cependant un statut à part et est difficilement reconnu comme relevant de la littérature. Ainsi, Grassi évoque le fait que « le genre épistolaire peut se définir comme un espace de l'entre-deux. Sur le plan littéraire il a longtemps été considéré comme mineur par rapport à la poésie, genre noble par excellence, puis par rapport au roman. Une lettre n'est pas "de la littérature". Est-ce d'ailleurs un genre ? »[87] Pourtant, depuis le Moyen-âge existent des manuels qui enseignent l'art d'écrire une lettre et certaines correspondances privées publiées présentent aux yeux de beaucoup de critiques des qualités littéraires.

D'un point de vue historique, Gary Kelly souligne l'intérêt de la relation épistolaire :

> Each successive letter may continue, amplify, echo, or contrast with points made previously, producing both open texture and progressive movement and favouring the appearance of immediacy, spontaneity, and responsiveness to the varied phenomena to be expected in a revolutionary situation of rapid and complex change.[88]

---

[85] FURETIERE A. *Dictionnaire universel* (1690) éd. Classique Garnier numérique, 2003 consulté sur https://www-classiques-garnier-com.scd-proxy.univ-brest.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain

[86] GRASSI M.-C. *Lire l'épistolaire*, coll. Lire, éd. Armand Colin, Paris, [1998] 2005, p. 2.

[87] *Ibid.* p.3.

[88] KELLY G. *Women, writing, and Revolution 1790-1827*, éd. Oxford University Press, New-York, 1993, p. 38.
« Chaque lettre successive peut continuer, amplifier, faire écho ou constraster avec des points démontrés précédemment, produisant à la fois une texture ouverte et un mouvement progressif, favorisant l'apparence d'une immédiateté, spontanéité et réactivité aux phénomènes variés qui sont attendus dans une situation révolutionnaire aux changements rapides et complexes. »
[*Notre traduction*]

En Angleterre et dès les XVIe et XVIIe siècle la lettre s'impose comme le genre idéal de l'introspection à travers un regard personnel et étranger à la fois.

> A letter, like a reflection, is a more fluid and flexible image, yet still constructed with a conscious awareness of seeing one's self – and of being seen. As Jackie Kay writes of the mysterious doubling of personality in a mirror, «One pair of eyes/stares through the other» and «one face is lying/on top of the other» («African Masks : Three, Rubber Girl,» 3-4, 1-2).(…) With this wordplay Kay manages to suggest the paradoxes of singularity and doubleness, expression and deception, inherent in the attempt at self-scrutiny.[89]

Ce qui nous intéresse dans le cas d'Helen Maria Williams est davantage l'aspect de la correspondance publique, ou lettre ouverte, qui est très courante au XVIIIe siècle, notamment dans le cadre du Grand Tour. La lettre semble être la forme privilégiée du récit de voyage, autrement appelé *travel writing.* Le récit de voyage et la correspondance sont des formes de prédilection pour le mouvement des Lumières du fait de leur élasticité. Toutes sortes de thèmes peuvent y être abordés dans différentes formes avec une certaine liberté. Ainsi, Sherman précise dans *The Oxford Encyclopedia of British literature* que le genre du *travel writing*

> participated in many other types of writing before it emerged as a discrete category in its own right, and even as it did so, it appropriated and combined the genres that already existed to describe the world and reflect on one's movement through it – the chronicle, the itinerary, the merchant's reckoning, the ambassadorial report, and, above all, the « universal cosmography » (a crude but encyclopedic bundle of geography, astronomy, ethnography, and natural history). [90]

Le récit de voyage se présente ainsi comme une enquête comparée entre le pays natal et le pays visité, et, au XVIIIe siècle, les « différences qui se dégagent d'une telle enquête ne sont plus des différences observées, au hasard ; ce sont les résumés respectifs de toutes les observations

---

[89] WILCOX H. « "Free and Easy as ones discourse" ? : Genre and Self-Expression in the Poems and Letters of Early Modern Englishwomen», in DOWD M. M., ECKERLE J. A. (dir.) *Genre and Women's Life Writing in Early Modern England, coll. Women and Gender in the Early Modern World*, *Op. cit.* p. 29.
« Une lettre, comme un reflet, est une image plus fluide et flexible, et pourtant toujours construite avec une connaissance consciente de voir son "moi" - et d'être vu. Ainsi que l'écrit Jackie Kay à propos du mystérieux dédoublement de personnalité dans un miroir, "Une paire d'yeux/ regarde à travers l'autre" et "un visage est allongé /par-dessus l'autre" ("African Masks : Three, Rubber Girl" 3-4, 1-2). (…) Avec ce jeu de mot, Kay parvient à suggérer le paradoxe de singularité et de dédoublement de l'expression et de la déception, inhérent à la tentative d'introspection. »
[*Notre traduction*]
Notons ici que « lying » peut signifier « s'allonger », « se reposer », mais aussi « mentir ».

[90] SHERMAN W. « Travel writing », SHERIDAN R., ZEPHANIAH B. (dir.) *The Oxford Encyclopedia of British literature* (vol V) éd. Oxford university press, Oxford, 2006, p. 187.
« a participé dans beaucoup d'autres types d'écriture avant son émergence comme une catégorie discrète à part entière, et même alors que c'était le cas, il s'est approprié et a combiné les genres qui existaient déjà pour décrire le monde et réfléchir au mouvement de soi à travers lui – la chronique, le journal de voyage, le livre de compte du marchant, le report de l'ambassadeur, et, par-dessus tout, la « cosmographie universelle » (un assortiment brut mais encyclopédique de géographie, d'astronomie, d'ethnographie, et d'histoire naturelle). »
[*Notre traduction*]

relatives à un pays particulier, et loin de savourer la "diversité" et la "variété" à la manière de Montaigne, le voyageur critique s'attache à en faire ressortir les problèmes et les inconvénients. C'est justement cette perspective fermement critique qui fait l'unité d'un récit privé de presque toutes les caractéristiques du récit ».[91] Plus encore qu'une simple enquête, la forme souvent épistolaire favorise un investissement très personnel de l'auteur dans sa description et il s'agit donc selon Wolfzettel de « décrire, non pas les faits, mais les émotions suscitées par l'expérience des faits, telle semble être la formule d'une tendance qui, concurremment à celle d'une sensibilité exacerbée, se fait jour dans la seconde moitié du siècle. (…) Paradoxalement, ce caractère privé et intime de l'écriture est conditionné par le caractère anonyme d'une réception de masse, le moi particulier cherchant un nombre virtuellement infini d'autres moi qui sont prêts à s'identifier avec lui. »[92]

Cette exacerbation des sentiments est notamment observable dans le mouvement de *sensibility* auquel Helen Maria Williams semble appartenir. Ce courant littéraire naît en Angleterre au XVIIIe siècle et témoigne d'une hypersensibilité à l'égard des événements et des œuvres d'arts ou d'une grande empathie pour les autres. Il peut être associé aux études sur l'empirisme et sur la conception du savoir comme passant par la perception sensorielle.

Parmi les diverses formes épistolaires, celle qui nous intéresse dans le cadre de notre analyse est celle de la lettre viatique. En effet, Isabelle Keller-Privat et Karin Schwerdtner soulignent que

> Le voyage, le déplacement, l'éloignement : ces notions sont au cœur d'une part importante de l'écriture épistolaire, au XVIIIe siècle, certes, mais aussi, et notamment, depuis le XIXe siècle qui a vu se développer la poste et, de manière corollaire, la correspondance postale. Renforcées par le développement des moyens de communication et par l'intérêt, d'une part, pour les lettres privées, et, d'autre part, pour celles publiques lorsqu'elles sont diffusées (…), les possibilités de voyage ou de circulation de la lettre ont parfois séduit les auteurs désireux de communiquer leur pensée. [93]

---

[91] (anonyme) *Voyages en différens pays de l'Europe en 1774, 1775, et 1776 ou lettres écrites de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Italie, de Sicile et de Paris*, éd. La Haye, C. Plaat et Comp., 1777, p. III. cité par WOLFZETTEL F. *Le discours du voyageur : le récit de voyage en France, du Moyen Age au XVIIIe siècle*, Presses universitaires de France, Paris, 1996, p. 267.

[92] WOLFZETTEL F. *Le discours du voyageur : le récit de voyage en France, du Moyen Age au XVIIIe siècle,* éd. Presses universitaires de France, Paris, 1996, p. 305.

[93] « introduction » KELLER-PRIVAT I., SCHWERDTNER K. (dir.) *La lettre trace du voyage à l'époque moderne et contemporaine*, éd. Presses universitaires de Paris Nanterre, Paris, 2019, p.6 consulté sur https://www.academia.edu/39111345/Introduction_La_lettre_trace_du_voyage_%C3%A0_l%C3%A9poque_moderne_et_contemporaine_texte_original_dauteur_preprint_

Le choix de la lettre semble correspondre du point de vue de la forme au contenu constamment en mouvement et à la variété des sujets. Ainsi, Pierre-Jean Dufief nous rappelle que

> la lettre obéit à un double mouvement d'extraversion et d'introversion ; elle se veut reflet du monde parcouru, présentation de choses vues mais elle est aussi retour du voyageur sur lui-même, notation d'impressions. La lettre de voyage, écriture de la *mimesis*, multiplie les descriptions : courtes séquences ou longs tableaux descriptifs, qui peuvent devenir de véritables morceaux de bravoure de l'épistolier. (…) sa forme fragmentaire la destine tout naturellement à exprimer le fugitif, le discontinu, et à cultiver une esthétique de la soudaineté qui s'épanouit dans la notion romantique d'épiphanie. [94]

La lettre de voyage peut être privée comme publique et son but varie en fonction de ces deux conditions. En effet, si la lettre est privée, il s'agit bien entendu de pallier l'absence et d'emmener avec soi le destinataire par la pensée. Elle est l'occasion de nouvelles discussions, de développements de réflexions métaphysiques et de comparaisons. « Quant à la lettre de voyage destinée, depuis le début, à être publiée, » écrivent Isabelle Keller-Privat et Karin Schwerdtner, « elle se propose souvent comme un *appel* au voyage, imaginaire ou intellectuel. Il s'agit plus particulièrement, dans la mesure où toute publication est vouée à circuler à la manière d'une carte postale, d'une invitation *ouverte* qui sera reçue et possiblement acceptée par de nombreux et lointains individus, inconnus du sujet épistolier au moment où il écrit. Dans ce cas, les impressions et renseignements dont témoigne la lettre, le parcours retracé au fil des pages, serviront à faire (mieux) connaître aux éventuels lecteurs les lieux évoqués, leur histoire, officielle ou non, et leurs spécificités topographiques, culturelles et linguistiques. »[95]

La contextualisation littéraire nous a permis de mettre en évidence l'appartenance de nos deux autrices à une multiplicité de genres et de faire ainsi ressortir les problématiques associées à chacun d'entre eux. Si le genre épistolaire est très codifié, celui du récit de voyage l'est bien moins et accroît les libertés dans la fusion des deux genres en celui de la lettre viatique. Quant aux mémoires et à l'autobiographie, les limites qui les séparent sont extrêmement indistinctes et contestables. De manière générale, chacun de ces genres peut être réuni sous l'appellation des « écritures de l'intime », ce qui pose la question du paradoxe entre le caractère privé du sujet et la volonté de publication qui les accompagne. Le genre de la lettre viatique et celui des mémoires proposent deux perspectives et donc deux analyses différentes de soi : la première est fragmentée,

---

[94] DUFIEF P.-J. (dir.) *LA LETTRE DE VOYAGE : actes du colloque de Brest 18, 19, et 20 novembre 2004,* coll. « interférences », éd. Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2007, p.6.

[95] « introduction » KELLER-PRIVAT I., SCHWERDTNER K. (dir.) *La lettre trace du voyage à l'époque moderne et contemporaine, Op.cit.* p. 11.

synchronique, dépendante du présent et de l'immédiat ; l'autre est continue au possible, diachronique, réfugiée dans le passé et la distance.

La fin du XVIIIe siècle est à tous points de vue extrêmement marquante et les Européens sont conscients de sa postérité certaine. Il s'agit donc d'une période idéale pour développer une littérature du témoignage qui constituera un document précieux rendant compte des événements de la période mais également pour participer à l'enrichissement littéraire du siècle. Les autrices cherchent à marquer un temps où tant d'hommes arrivent sur le devant de la scène pour laisser une trace dans l'histoire. Et la chose est d'autant plus difficile que les femmes et les autrices en particulier sont proches de l'invisibilité, ou du moins ne se font voir qu'en étant déconsidérées. Leur intelligence s'exerce donc à utiliser des formes convenues et respectables pour leur sexe afin de contourner les interdits et d'affirmer leur identité et leurs idées en prenant l'air de légèreté qui leur est imposé. Leur choix se porte naturellement dans ce but sur la littérature intime qui leur permet de bénéficier d'une certaine liberté dans un genre encore peu codifié et versatile. Le choix du sous-genre dépend alors de la finalité de l'écriture. Chez Madame Roland, la préférence pour les mémoires malgré une correspondance privée foisonnante se justifie par une volonté apologétique et d'immortalité aux yeux de la postérité. Quant à Helen Maria Williams, elle opte pour le genre épistolaire afin d'adapter son écriture aux mouvements du voyage et d'émotions aussi changeantes qu'intenses. La correspondance accorde ainsi davantage d'importance aux événements extérieurs tandis que les mémoires sont centrés sur leur auteur et personnage.

Partie 2 : Le conflit entre l'intériorité et l'extériorité

Dans la littérature intimiste, l'affirmation d'un « je » suppose l'existence et l'importance d'un « tu », ou du moins d'une altérité qui met en perspective l'introspection. En effet, l'acte d'écriture même de soi suppose un recul, une distance et un dédoublement pour se faire spectateur de son intériorité. Mais le récit n'est pas totalement libre et limité dans son naturel et dans son authenticité, car il est confronté au regard extérieur. Helen Wilcox remarque par ailleurs que « although the question of identity is fundamental to human nature, its exploration continues to be of particular necessity for *women*, whose sense of selfhood has traditionally been defined in (and as) the shadow of patriarchy.»[96] Il s'agira donc en premier lieu de comparer les deux côtés du miroir que sont l'écrivain et le lecteur avant de s'intéresser à la façon dont l'histoire individuelle se mêle à la grande Histoire ou s'en exclut.

Chapitre 1 : L'écrivain et le lecteur

En choisissant de publier leurs ouvrages, les deux écrivaines permettent aux lecteurs d'accéder à une partie de leur intériorité. Elles n'hésitent donc pas à s'adresser à eux, à moduler leur phraséologie autour d'eux et à leur prêter des visages, des noms, des rôles en fonction des buts de leurs œuvres. L'articulation qui s'y établit entre la figure qui est originaire, créatrice de l'écriture et celle qui en est la finalité, le réceptacle sera donc la perspective que nous allons aborder dans un premier temps. Pour cela, nous nous intéresserons tout d'abord à la mise en abyme permise par la conscience auctoriale de nos autrices. Ensuite, nous nous attarderons sur le pacte de lecture proposé par Helen Maria Williams et Manon Roland. Puis, nous étudierons les adresses au lecteur et la place de celui-ci dans les ouvrages. Enfin, nous analyserons la tension perceptible entre souvenir (donc intériorité) et postérité (donc extériorité) dans le choix du genre.

II.1.A. Conscience auctoriale et art oratoire : une mise en abyme

Dans le travail d'écriture, l'auteur comme le lecteur sont impliqués, le premier par une réflexion autour des choix stratégiques pour communiquer ses idées en contournant les interdits – notamment de genre et de *gender* – et le second par l'effet que ces choix produisent sur lui, puisqu'il s'agit de le séduire. L'expression de cette réflexion crée une mise en abyme, laquelle est le résultat d'un certain jeu avec le lecteur mais aussi l'une des possibilités qu'offre la littérature

[96] WILCOX H. « "Free and Easy as ones discourse " ? : Genre and Self-Expression in the Poems and Letters of Early Modern Englishwomen », *in* DOWD M. M., ECKERLE J. A. (dir.) *Genre and Women's Life Writing in Early Modern England*, coll. Women and Gender in the Early Modern World, *Op.cit.* p. 15.
« Bien que la question de l'identité soit fondamentale pour la nature humaine, son exploration continue d'être d'une nécessité particulière pour les *femmes*, dont le sens de soi [ou de l'individualité] a traditionnellement été défini dans (et comme) l'ombre du patriarcat. »
[*Notre traduction*]

intime puisqu'elle permet à l'écrivain d'exprimer ses opinions en les mêlant à son travail de remémoration.

L'éloquence se révèle dans les *Mémoires* de Madame Roland d'une grande importance pour la femme politique et la littéraire qu'elle est. C'est ce qui justifie une analyse et un goût très précoce pour l'art oratoire :

> Je conçois que l'exquise sensibilité des Grecs leur fit attacher beaucoup de prix à toutes les parties de l'art de la parole ; je comprends aussi que le *sansculottisme* fasse dédaigner ces grâces et nous conduise à une grossièreté féroce, tout aussi éloignée de la précision des Spartiates dans leur langage plein de sens, que de l'éloquence des Athéniens aimables.[97]

Cet intérêt prend racine dans la même époque que son idéal républicain : l'Antiquité. L'on retrouve ici l'importance de la « sensibilité » à l'égard du langage, et les barbarismes langagiers deviennent de fait le témoin d'une certaine insensibilité. L'expression « grossièreté féroce » se déploie ainsi en deux propositions antithétiques - non loin de l'épanode –, qui opposent « grossièreté » à « précision » et « féroce » à « aimable ». La baisse qualitative de l'art oratoire et l'appauvrissement de la langue française au fil des siècles provoquent un regret chez Manon Roland. Mais cet intérêt naît en même temps que le goût de la mémorialiste pour l'écriture,[98] occasion de réaliser une introspection :

> J'aimais à me rendre compte de mes idées, l'intervention de ma plume m'aidait à les éclaircir ; lorsque je ne l'employais pas, je rêvais plus encore que je ne méditais ; avec elle je contenais mon imagination et je suivais des raisonnements. J'avais déjà commencé quelques recueils ; je les augmentai sous le titre *d'Œuvres de loisir et réflexions diverses.* Je n'avais d'autre projet que de fixer ainsi mes opinions et d'avoir des témoins de mes sentiments que je pourrais comparer un jour les uns aux autres, de manière que leurs gradations ou leurs changements me servissent à moi-même d'instruction et de tableau. [99]

L'écriture a donc en premier lieu une fonction émotionnelle (ce qui renvoie aux notions antiques de *pathos* et de *movere*) de maintenir l'amitié, puis elle devient utile (catégories du *logos* et du *docere*) en structurant la réflexion et l'imagination foisonnante de l'autrice, et en lui servant d'instruction par rétrospection. Enfin, la rédaction provoque le plaisir avec les termes « aimais » et « loisirs » (*placere*). Cette expérience psychologique suit le même modèle qu'une expérience scientifique avec l'usage de « témoins », pour « comparer » et observer des « changements » afin

[97] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 496/497.
[98] « Je les suppléai [les confidences plus rares de l'amitié] par des lettres dont le commerce s'établit principalement avec Sophie [confidente et amie de couvent]. Ceci est à l'origine de mon goût pour écrire, et l'une des causes qui par l'habitude en aient augmenté chez moi la facilité. » *Ibid.* p. 356.
[99] *Ibid.* p. 466.

d'établir une règle qui serve « d'instruction ». Par ailleurs, il est intéressant de remarquer toute l'importance de la conscience auctoriale et la mise en abyme que cette activité implique. En effet, il s'agit d'une opération presque inverse à celle à laquelle la mémorialiste procède en écrivant ses mémoires, et pourtant à la fois similaire. Inverse, parce que l'adolescente écrit ses *Œuvres* avec l'objectif d'offrir à son futur moi un regard rétrospectif utile à sa seule personne tandis que ses *Mémoires* sont un retour de l'adulte sur sa jeunesse destiné à l'autre. Similaire, parce que le titre même « *Œuvre de loisir et réflexions diverses* » suggère des motivations semblables à l'écriture des mémoires, si l'on prend « loisir » au sens de « temps libre »[100]. Manon Roland tire par ailleurs un certain plaisir à jouer avec les attentes du lecteur :

> Il faut bien passer sous silence ces belles choses et d'autres aussi graves qui n'intéressent que les nourrices et ne se répètent qu'aux grands-parents (…). Je sais un meilleur temps pour faire mon portrait, et je ne suis pas si maladroite que de le devancer.[101]

Dans une série de prétéritions, la mémorialiste brise le « quatrième mur » de la littérature en introduisant le « spectateur » dans les coulisses de l'écriture. Elle admet ainsi les défauts du genre intimiste : l'autobiographie n'est jamais exhaustive, et un choix doit être fait entre ce qui doit être passé « sous silence » et ce qui doit être raconté. Par ce biais, l'autrice expose ses stratégies et son habileté d'écriture (« je ne suis pas si maladroite ») malgré l'urgence de cette dernière. Son style finit par se heurter au jugement des autres, notamment concernant son discours à l'Académie sur l'éducation féminine :

> Sévelinges me fit des remarques uniquement sur le style : ma tête s'était refroidie ; je trouvai mon ouvrage excessivement défectueux par le fond, et je m'amusai à en faire une critique, comme s'il eût été d'un autre dont j'eusse voulu me bien moquer.[102]

L'on remarque dans cet extrait l'importance du style pour soutenir les idées et il semble que pour Manon Roland, les défauts de celui-ci altèrent les positions énoncées. Sa conscience auctoriale est par ailleurs mise en exergue par la position critique et la prise de recul dont elle fait preuve vis-à-vis de sa propre œuvre en adoptant la position de M. Sévelinges. En outre, l'amélioration de sa rhétorique au fur et à mesure des années s'observe par une transformation de l'avis extérieur qui passe ainsi de la détraction dans ses « mémoires particuliers » à l'éloge dans les « notices historiques » :

---

[100] Le CNRTL propose comme l'une des définitions de « Loisir », « Possibilité d'employer son temps à son gré » , « Loisir » *in Portail lexical : lexicographie.* Nancy, France, 2012 : Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL) consulté sur https://www.cnrtl.fr/definition/loisir. Or, nous avons vu dans *l'incipit* des *Mémoires de Madame Roland* que le loisir est l'une des motivations de l'écriture mémorialiste.

[101] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 311.

[102] *Ibid.* p. 503.

> Si l'on citait un morceau de ses ouvrages, ou que l'on trouvât plus de grâces de style, si l'on accueillait une bagatelle académique dont il [M. Roland] se plaisait à envoyer le tribut aux sociétés savantes dont il était membre, je jouissais de sa satisfaction, sans remarquer plus particulièrement si c'était ce que j'avais fait ; et il finissait souvent par se persuader que véritablement il avait été dans une bonne veine, lorsqu'il avait écrit tel passage qui sortait de ma plume. Au ministère, s'il s'agissait d'exprimer des vérités grandes ou fortes, j'y mettais toute mon âme ; il était tout simple que son expression valût mieux que les efforts d'esprit d'un secrétaire. J'aimais mon pays ; j'étais enthousiaste de la liberté : je ne connaissais point d'intérêt ni de passions qui pussent entrer en balance avec eux ; mon langage devait être pur et pathétique, c'était celui du cœur et de la vérité.[103]

Madame Roland éprouve un certain plaisir à la reconnaissance publique de son éloquence, ce qui implique un désir inconscient de se faire connaître malgré les barrières imposées à son sexe.[104] La mémorialiste considère l'importance indéniable de l'émotion et de la sensibilité dans l'éloquence, quoique systématiquement mêlées à la raison (« pur et pathétique », « du cœur et de la vérité »). Le fait que l'écriture soit commandée davantage par la passion et la spontanéité que par la raison entraîne inévitablement une volatilité de la pensée et donc de l'écriture.[105] Manon Roland affirme ce point de vue en évoquant la possibilité d'une autre position auctoriale :

> Si j'avais pu m'astreindre à une marche suivie, au lieu d'abandonner ma plume à l'allure vagabonde d'un esprit qui se promène sur les événements, j'aurais pris Danton au commencement de 1789, misérable avocat, chargé de dettes plus que de causes, et dont la femme disait que, sans le secours d'un louis par semaine qu'elle recevait de son père, elle ne pourrait soutenir son ménage ; je l'aurais montré naissant à la section, qu'on appelait alors district, et s'y faisant remarquer par la force de ses poumons (…). Je l'observerais, déclamant avec succès aux sociétés populaires (…). [106]

La métonymie personnifiée de l'esprit « vagabond » rappelle que le récit mémorialiste n'est pas aussi contrôlé, structuré et préparé que le roman qui suit « une marche suivie ». Il est intéressant de remarquer que la mémorialiste se fait romancière ou biographe en puissance et utilise la potentialité d'une nouvelle forme d'écriture comme critique détournée de Danton. Manon Roland n'oppose pourtant pas le roman et l'autobiographie lorsqu'elle écrit : « Oui, Manon, c'est ainsi qu'on m'appelait ; j'en suis fâchée pour les amateurs de romans : ce nom n'est pas noble, il ne sied point à une héroïne de grand genre ; mais enfin était le mien, et c'est une histoire que j'écris. »[107] Le vocabulaire romanesque indique à travers la comparaison des genres l'ambiguïté

---

[103] *Ibid.* p. 467.

[104] Il est curieux de remarquer qu'elle n'a pas songé à l'anonymat pour la publication de certaines œuvres, ce dont elle profite par ailleurs sous un pseudonyme masculin en écrivant les lettres officielles de son mari. Elle suggère cette possibilité par ailleurs lors d'une discussion avec Sainte-Lette : « Mademoiselle, vous avez beau vous en défendre, vous finirez par faire un ouvrage ! – Ce sera donc sous le nom d'autrui ? lui répliquais-je ; car je me mangerais les doigts avant de me faire auteur. » *Ibid.* p. 493/494.

[105] « Je ne commande pas ma plume, elle m'entraîne où il lui plaît, et je la laisse aller. » *Ibid.* p. 468.

[106] *Ibid.* p. 217.

[107] *Ibid.* p. 311.

de leurs frontières. L'autrice confesse par ailleurs le désir d'être elle-même héroïne « de grand genre » mais reste consciente que son surnom renvoie davantage au roman de Prévost : *Manon Lescaut.* Cependant, elle avoue dans ses « Notes » que malgré sa réticence à devenir auteur, son besoin d'écrire l'aurait dirigée vers un genre plus sérieux et respectable à l'époque – mais aussi essentiellement masculin :

> S'il m'avait été donné de vivre, je n'aurais plus eu, je crois, qu'une tentation : c'eût été de faire les *Annales* du siècle, et d'être la *Macaulay* de mon pays ; j'allais dire le *Tacite* de la France, mais cela ne serait point *modeste*, et les polissons qui ne se piquent pas de l'être, dans l'autre sens, diraient qu'il me manque pour cela *quelque chose* (…) il me semble que nous voyons de même et, avec le temps, sur un sujet également riche, il n'aurait pas été impossible que je m'exprimasse à son imitation.[108]

Le modèle mentionné, Macaulay, n'est pas anodin puisqu'il s'agit de l'une des rares femmes historiennes contemporaines. Cependant, celle-ci est mentionnée par défaut, pour remplacer l'idéal antique et masculin Tacite, qu'il est donc doublement orgueilleux et indécent de tenter d'atteindre pour une femme. D'autre part, l'on perçoit aisément le lien qu'un tel projet entretient avec le genre des mémoires, justifié par ailleurs par une passion très précoce pour l'histoire du pays.

Concernant le genre épistolaire, dont nous avons souligné la flexibilité, celui-ci se prête particulièrement à une certaine diversité formelle en termes de stratégies d'écriture. Manon Roland en fait par ailleurs l'éloge, écrivant que : « le genre épistolaire m'ayant toujours paru singulièrement facile et agréable, parce qu'il se prête également à tous les sujets, à tous les tons, qu'il offre à la discussion des formes douées et à la raison tout le développement qu'on veut lui donner. »[109]

La souplesse reconnue au genre[110] explique la présence du récit enchâssé de Monsieur et Madame du Fossé au sein du premier volume de lettres d'Helen Maria Williams car « diarists and letter-writers, for example, could deploy the strategies of romance or chronicle history to produce

---

[108] *Ibid.* p. 521.
[109] *Ibid.* p. 220/221.
[110] « By reconsidering definitions of a variety of forms, as well as juxtaposing texts from multiple genre in order to highlight the indeterminacy of generic labels, scholars have contributed to a new perception of autobiographical texts not as one genre or another but as "an amalgamation of autobiography and/or biography and/or fiction and/or chronicle, thus defying traditional generic classification." » DOWD M. M., ECKERLE J. A.(dir.) *Genre and Women's Life Writing in Early Modern England*, coll. Women and Gender in the Early Modern World, éd. Ashgate, London and New York, 2007, p.3.
« En reconsidérant les définitions d'une variété de formes, de même qu'en juxtaposant les textes de multiples genres afin de surligner l'indétermination des étiquettes génériques, les savants ont contribué à une nouvelle perception des textes autobiographiques non comme un genre ou un autre mais comme "un amalgame d'autobiographie et/ou biographie et/ou fiction et/ou chronique, de fait défiant la classification générique traditionnelle." »

politically motivated narratives of the self. »[111] En effet, l'épistolière introduit le récit quelques lettres plus tôt :

> If however, my love of the French revolution requires an apology, you shall receive on in a very short time; for I am going to Mons. Du F—'s chateau, and will send you from the thence the history of his misfortunes. They were the inflictions of tyranny, and you will rejoice with me that tyranny is no more.[112]

Le rôle du récit est affirmé comme purement apologétique mais la forme est choisie pour son aspect séducteur, agissant selon la rhétorique antique du *placere* – par l'usage de la forme romanesque – celle du *docere* – pour convaincre du bénéfice de la Révolution – et du *movere* – à travers les péripéties malheureuses et la fin heureuse. Cette adresse détournée au lecteur, qui crée une certaine barrière, agit comme une parabole venant souligner, illustrer et supporter l'ensemble de l'argumentation de l'ouvrage tout en l'allégeant grâce à l'effet de surprise que le récit crée.[113]

L'on observe cette stratégie tout au long de l'œuvre de Williams. L'usage du *pathos* paraît être le plus évident à travers les émotions et la pitié que suscitent la description des exécutions dans le *Sketch of the Politics I* et les mésaventures de Monsieur et Madame du Fossé. Cela découle de l'*ethos* de l'autrice, puisqu'il s'agit de mettre en exergue l'aspect essentiellement moral et empathique de l'admiration qu'elle éprouve à l'égard de la Révolution. Enfin, le *logos* inclut la logique chronologique, les changements de forme mais aussi les stratégies argumentatives de l'ensemble du discours des deux volumes de lettres que nous étudions (hyperboles, métaphores, comparaisons) à travers une rhétorique à la fois judiciaire et épidictique.

[*Notre traduction*]

[111] *Ibid.* p. 2.

« les diaristes et épistoliers, par exemple, peuvent déployer les stratégies de romance ou de récit d'histoire pour produire des narrations de soi politiquement motivées. »

[112] WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution*, *Op.cit.* p. 110.

« Cependant si mon vif attachement à la révolution française vous paroît devoir exiger de moi des raisons ou même quelqu'excuse, vous en recevrez sous peu ; car je suis sur le point de partir pour le château M. Du F, d'où je vous écrirai l'histoire de ses malheurs. Ils tous ont été les suites de la tyrannie, ainsi vous vous réjouirez avec moi de ce que la tyrannie n'est plus. » p. 108.

[*Traduction de M…*]

[113] « The father's parental tyranny serves as a powerful allegory of the old regime's capricious control of its subjects. Because it takes not only the father's death but the French Revolution to secure M. du Fossé's freedom and the reunion of the family, Williams can emphasize through this long tale the inseparability of personal fortunes from national politics »

FRAISTAT N., LANSER S. S « introduction ». *in* WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution*, *Op.cit.*, p. 15.

« La tyrannie parentale du père sert comme une allégorie puissante du contrôle capricieux de l'ancien régime sur ses sujets. Parce que cela nécessite non seulement la mort du père mais la Révolution Française pour sécuriser la liberté de M. du Fossé et la réunion de la famille, Williams peut emphatiser à travers ce long conte l'inséparabilité des aventures personnelles et de la politique nationale. »

[*Notre traduction*]

Outre l'insertion romanesque, l'épistolière mêle d'autres formes comme celle de la liste lors de la fête de la Fédération (« The order of the procession was as follows (…) »)[114] ce qui témoigne de l'objectif informatif et de compte rendu historique du projet épistolaire. La liste ressemble par la forme au poème en vers dont l'autrice introduit plusieurs extraits, comme les vers 163 à 170 de *Eloisa to Abelard* de Pope[115]. Les nombreuses citations d'auteurs différents qu'elle intègre dans ses phrases viennent ajouter de la profondeur à son expression, tout en agissant comme un hommage littéraire. Cette intertextualité a également une valeur argumentative, car la multiplicité des points vue considérés comme respectables prouve que son opinion est partagée et recevable. Madame Roland utilise une technique similaire dans ses *Mémoires* en citant entre autres des vers de Thomson.[116] L'on retrouve également chez nos deux autrices le procédé des lettres insérées agissant comme preuves ou du moins visant à exprimer l'entière transparence de l'écriture : lettres de défense et d'appel à la justice pour Manon Roland, extraits de lettres de Monsieur du Fossé pour Helen Maria Williams.

Ainsi, les deux autrices respectent les règles antiques de la rhétorique – ici essentiellement judiciaire et épidictique – en utilisant les principes du *pathos,* du *logos*, de l'*ethos* mais aussi du *placere*, du *docere* et du *movere* au service de leurs œuvres. Ces choix sont particulièrement transparents pour le lecteur et la conscience auctoriale des autrices se révèle par plusieurs moyens. Manon Roland notamment juge l'expression et la volatilité de son écriture et de l'écriture mémorialiste en général avec recul et humilité. Ce plaisir est cependant mêlé de regrets, et il semble qu'elle eût préféré un autre genre à celui de l'autobiographie. En effet, les deux autrices n'hésitent pas à utiliser la liberté et flexibilité des écritures de l'intime pour livrer un récit polygénérique et soutenir les nombreux et divers objectifs de leurs ouvrages. Helen Maria Williams en use particulièrement pour servir son apologie à travers le genre de la nouvelle. Cependant, pour bien comprendre l'usage que les autrices font de la forme, ces dernières éclaircissent leur position d'écriture auprès du lecteur dans l'*incipit* de leurs ouvrages.

---

[114] *Ibid.* p. 68.
« Voici quel étoit l'ordre de la procession (…) » p. 14.
[*Traduction de M…*]
[115]*Ibid.* p. 105.
[116] « Ces vers de Thomson, que je ne répète jamais sans attendrissement :
Pleas'd was I, in my cheerful morn life,
When murs'd by careless solitude I liv'd,
And sung of nature with unceasing joy,
Pleas'd wandering through your rough domain,
Through the pure virgin snows, myself as pure, etc » ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland*, *Op.cit.* p. 353.

II.1.B. Le pacte de lecture

Helen Maria Williams et Manon Roland mettent en place un « pacte de lecture » – partant de l'appellation « pacte autobiographique » proposé par Philippe Lejeune – que nous transformons également en « pacte épistolaire » pour l'autrice anglaise. Il s'agit d'un engagement que prend l'écrivain vis-à-vis du lecteur selon les modalités que l'auteur définit ou sous-entend. Celui-ci peut également avancer à cette occasion les attentes que doivent ou peuvent avoir les lecteurs à leur entrée dans l'ouvrage.

Il est intéressant, pour commencer, de remarquer que les *Mémoires de Madame Roland* semblent correspondre à la fois au modèle autobiographique et mémorialiste par la coexistence des deux parties principales de son œuvre : les « mémoires particuliers » et les « notices historiques ». En effet, les « notices historiques » sont pensées comme des mémoires tels qu'on les définit aujourd'hui. Le titre même en rappelle les caractéristiques. Selon *L'Encyclopédie*, notice « signifie la connoissance qu'on donne d'une chose, par des observations & des recherches critiques qu'on fait dessus. »[117] Après la première intention qui était de sobrement « consigner sur le papier les circonstances de [son] arrestation »[118], les sujets abordés poussent l'autrice à élargir ses explications pour : « tracer ici comment cet homme austère fut nommé dans une place où les rois appellent rarement ses pareils. Je reprendrai donc les choses d'un peu loin, et je devrai au loisir de ma captivité de consigner des faits ou de me rappeler des détails que peut-être je n'eusse jamais écrits sans elle. »[119] L'on retrouve ici les caractéristiques des notices ainsi que les intentions mémorialistes : rapporter les événements de l'histoire dont l'autrice a été témoin par sa qualité d'épouse, c'est-à-dire écrire « comment cet homme austère fut nommé dans une place où les rois appellent rarement ses pareils. »[120]

Par ailleurs, l'autrice fait référence à ses « Notices historiques » dans ses « Portraits et anecdotes » en affirmant que « c'était (…) des détails sur tous les faits et sur toutes les personnes tenant à la chose publique que ma position m'a mise dans le cas de connaître » et « avec le plaisir de peindre ce que j'avais senti ou ce que j'éprouvais ; enfin avec la confiance que, dans tous les cas, ce recueil serait mon testament moral et politique. »[121] La première partie de l'extrait se conforme très exactement à la définition du genre des mémoires. Cependant, Manon Roland y

[117] « Notices » *in* DIDEROT D., D'ALEMBERT J., *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772) vol. XI (1765), p. 252a, Édition Numérique Collaborative et Critique, Académie des Sciences, 2017 consulté sur http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v11-803-0/

[118] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 45.
[119] *Ibid.* p. 89.
[120] *Ibid.* p. 89.
[121] *Ibid.* p. 147.

mêle l'aspect tout à fait personnel du sentimental qui trahit une tension avec le genre de l'autobiographie. Par ailleurs, l'emploi du terme « testament » permet de souligner le caractère posthume du projet mais également, au sens étymologique, de donner un témoignage. Marie Paule de Weerdt-Pilorge remarque qu'aux mémoires historiques, « succède l'écriture autobiographique du Moi, qui apparaît comme une preuve de la vitalité de la condamnée à mort qu'est alors Madame Roland, une manifestation de sa volonté de ne pas laisser la destruction l'emporter au moment où elle sait qu'elle va mourir. L'écriture des *Mémoires* devient à la fois la preuve et l'outil de l'indépendance d'esprit que garde Madame Roland face à l'adversité. »[122]

Cependant, ce que la mémorialiste qualifie de « mémoires » ou de « confessions » se rapproche en réalité davantage du genre autobiographique. Pour le démontrer, nous pouvons analyser le prologue des « mémoires particuliers ».

> Fille d'artiste, femme d'un savant devenu ministre et demeuré homme de bien, aujourd'hui prisonnière destinée peut-être à une mort violente et inopinée, j'ai connu le bonheur et l'adversité, j'ai vu de près la gloire et subi l'injustice. Née dans un état obscur, mais de parents honnêtes, j'ai passé ma jeunesse au sein des beaux-arts, nourrie des charmes de l'étude, sans connaître de supériorité que celle du mérité, ni de grandeur que celle de la vertu. À l'âge où l'on prend un état, j'ai perdu les espérances de fortune qui pouvaient m'en procurer un conforme à l'éducation que j'avais reçue. L'alliance d'un homme respectable a paru réparer ces revers ; elle m'en préparait de nouveaux.[123]

La mémorialiste s'introduit en se qualifiant d'abord en tant que « femme de » et « fille de », n'existant qu'en fonction des hommes qui ont eu sa responsabilité au cours de sa vie. Adélaïde Cron explique que

> l'ouverture du texte tisse ainsi une continuité entre les deux figures masculines du père et du mari (…). L'*incipit* récrée une apparence d'harmonie et révèle une certaine absence de solution de continuité : par-delà les divergences qui se sont élevées entre Manon et son père et que son mariage lui a permis de fuir, il y a le fait que Monsieur Roland a pris la suite du père en ouvrant à Manon de nouveaux horizons intellectuels.[124]

Mais il s'agit là surtout d'un postulat politique : dès les premières lignes, l'autrice constitue sa défense. La mémorialiste s'introduit par des termes qui élèvent sa condition moralement et socialement : « artiste », « savant », « ministre », « homme de bien » viennent ainsi s'opposer – maintenant qu'elle n'est plus sous la responsabilité « de » quelqu'un – à sa condition présente,

---

[122] WEERDT-PILORGE M-P. « Regards de femmes sur la Révolution française et ses héritages : Madame Roland et Justine Guillery » in STEINBERG S. ARNOULD J.-C. (dir.) *Les femmes et l'écriture de l'histoire 1400-1800,* Publications des universités de Rouen et du Havre, Rouen, 2008, p. 257.

[123] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 305.

[124] CRON A. *Mémoires fém*inin*s de la f*in *du XVIIe siècle à la période révolutionnaire : enquêtes sur la constitution d'un genre et d'une identité,* éd. Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2016, p. 163.

socialement et moralement diminuée de « prisonnière ». Sa deuxième ligne de défense insiste sur l'humilité de son origine. En effet, Béatrice Didier nous fait remarquer que l'« on retrouve sans peine dans les *Mémoires* de Mme Roland des *"topoi"* des textes autobiographiques de prisonniers sous la Terreur. (…) Pauvreté et vertu : ce sont les deux caractéristiques de bien des parents de victimes. »[125] La lumière du savoir et de la vertu vient éclairer et élever l'obscurité de l'origine : l'abondance des pluriels « beaux -arts » et « charmes de l'étude » s'oppose ainsi aux négations « sans connaître de supériorité que celle du mérite, ni de grandeur que celle de la vertu », pensées pour contrer les accusations de pédantisme.

> Un caractère doux, une âme forte, un esprit solide, un cœur très affectueux, un extérieur qui annonçait tout cela m'ont rendue chère à ceux qui me connaissent. La situation dans laquelle je me suis trouvée m'a fait des ennemis ; ma personne n'en a point ; ceux qui disent le plus de mal de moi ne m'ont jamais vue. [126]

L'autrice se définit en une phrase selon autant de métonymies dressant un tableau respectable et sobre de sa personne mais composé uniquement de qualités. En effet, elle ajoute que seule sa « situation » lui attirait des ennemis, et non sa « personne », effectuant ainsi une séparation entre son être public et son être privé. Manon Roland invite de même son lecteur à différencier la rumeur de la vérité et introduit la notion de *kalos kagathos* (« un extérieur qui annonçait tout cela »). La genèse de l'écriture et le pacte autobiographique sont ensuite précisés, ainsi qu'il en est conventionnellement attendu de l'introduction de mémoires. Emmanuèle Lesne indique les lieux communs de l'introduction des mémoires :

> - L'exil, la disgrâce ou le retrait du monde.
> - Le plaisir de l'écriture ou de la remémoration.
> - L'engagement à la sincérité ou l'évocation de l'autocensure.
> - Les bons originaux.
> - La désignation du destinataire et l'ambition exemplaire.
> - La définition de la matière des Mémoires.
> - L'évaluation du style.[127]

Nous retrouvons effectivement le premier lieu commun alors qu'elle annonce : « je me propose d'employer les loisirs de ma captivité à retracer ce qui m'est personnel. ». Le plaisir de l'écriture ou de la remémoration se retrouve à travers les différents buts évoqués : « c'est vivre une seconde fois », « transporter ailleurs son existence », « augmenter [son expérience] par

[125] DIDIER B. *Ecrire la Révolution 1789-1799*, éd. Presses Universitaires Française, Paris, 1989, p.247.

[126] ROLAND M. *Mémoires de madame Roland, Op.cit.* p.305/306.

[127] LESNE E. *La poétique des mémoires (1650-1685)*, coll. lumière classique, éd. H. Champion, Paris, 1996, p. 257.

l'entreprise [qu'elle] commence » et « [s']entretenir de [soi] pour mieux [s']en distraire »[128] de façon paradoxale.

> La chose publique, mes sentiments particuliers me fournissaient assez, depuis deux mois de détention, de quoi penser et décrire sans me rejeter sur des temps fort éloignés ; aussi les cinq premières semaines avaient-elles été consacrées à des *Notices historiques* dont le recueil n'était peut-être pas sans mérite. Elles viennent d'être anéanties ; j'ai senti toute l'amertume de cette perte que je ne réparerai point ; mais je m'indignerais contre moi-même de me laisser abattre par quoi que ce soit. Ans toutes les peines que j'ai essuyées, la plus vive impression de douleur est presque aussitôt accompagnée de l'ambition d'opposer mes forces au mal dont je suis l'objet, et de le surmonter ou par le bien que je fais à d'autres, ou par l'augmentation de mon propre courage. Ainsi, le malheur peut me poursuivre et non m'accabler ; les tyrans peuvent me persécuter, mais m'avilir ? jamais, jamais ! Mes *Notices* perdues, je vais faire des *Mémoires*, et, m'accommodant avec prudence à ma propre faiblesse dans un moment où je suis péniblement affectée, je vais m'entretenir de moi pour mieux m'en distraire.[129]

La genèse de l'écriture est également la perte du premier projet, dont la mémorialiste tirait quelque fierté à travers la litote « n'était peut-être pas sans mérite ». Les mémoires naissent donc à la fois d'une volonté de remplacement, d'augmentation, de réparation mais aussi du sentiment de leur qualité et de l'intérêt qu'ils pourraient susciter. Ils sont également la preuve d'une invincibilité : c'est ainsi que la mémorialiste fait intervenir un vocabulaire de la révolte (« abattre », « indignerais », « ambition », « forces », « surmonter », « courage ») s'opposant aux termes de victimisation (« poursuivre », « accabler » et « persécuter »).

> Je ferai mes honneurs en bien ou en mal, avec une égale liberté ; celui qui n'ose se rendre bon témoignage à soi-même est presque toujours un lâche qui sait et craint le mal qu'on pourrait dire de sa personne ; et celui qui hésite à avouer ses torts n'a pas la force de les soutenir, ni le moyen de les racheter. Avec cette franchise pour mon propre compte, je ne me gênerai pas sur celui d'autrui : père, mère, amis, mari, je les peindrai tous tels qu'ils sont ou que je les ai vus.[130]

Vient ainsi, à la fin du pacte de Mme Roland « l'engagement à la sincérité ou l'évocation de l'autocensure » annoncé par Emmanuèle Lesne. Mme Roland dessine à travers l'enfant qu'elle a été le portrait de la femme qu'elle veut présenter à la postérité. Modestie mais sens de sa propre valeur, docilité mais indépendance, passion de l'étude mais goût de la rêverie, douceur mais énergie : tels sont les traits dominants qu'elle s'attribue dans un portrait contrasté d'elle-même. Les « bons originaux » correspondent ici à l'évocation de l'origine familiale.[131] Il manque

[128] ROLAND M. *Mémoires de madame Roland, Op.cit.* p.306.
.[129] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.,* p. 306/307.
[130] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.,* p.307.
[131] « le nom est le premier garant de la vérité du dire et la généalogie occupe souvent une position intermédiaire entre le pacte et le début du récit. Le récit généalogique articule l'engagement singulier dans l'aventure de l'écriture à la

cependant au système proposé par Emmanuèle Lesne les lieux communs de « la désignation du destinataire et l'ambition exemplaire », « la définition de la matière des Mémoires » et « l'évaluation du style », démontrant le décalage inclassable que produit l'œuvre de Madame Roland.

Qu'en est-il du « pacte épistolaire » proposé par Helen Maria Williams dans ses *Letters Written in France* in *the Summer 1790* et *Sketch of the Politics I ?* Le choix même de la forme introduit un questionnement à ce sujet. Ainsi que le font remarquer Isabelle Keller-Privat et Karin Schwertner, « la lettre de voyage fictive modifie profondément le pacte de lecture et place le destinataire dans la position de la personne de confiance à laquelle s'adresse supposément la missive. La lettre devient ainsi, comme l'explique avec justesse Nathalie Solomon, "le témoin privilégié d'un moment […] conjonction d'un lieu, d'une temporalité et d'un regard singulier." »[132]

Helen Maria Williams met en place une numérotation des lettres plutôt que des dates, ce qui indique une volonté d'organisation artificielle visant à aider un lecteur inconnu à se repérer dans la correspondance. Dans son *Traité sur la manière d'écrire des lettres* de 1735, Grimaret détaille :

> De l'art nécessaire d'organiser un discours dans le but de persuader autrui, ou de le séduire, la lettre va retenir les trois grandes parties de la rhétorique : exorde, narration, conclusion. (…) Tout exorde est marqué par deux traits : réception ou non réception de la lettre placée sous le signe du plaisir, voire de la jouissance ou du reproche, et éloge ou blâme du correspondant.[133]

Les lieux et dates précis ne sont pas mentionnés comme dans une correspondance privée mais ils sont supposés par les titres évoquant une période de plusieurs mois en été 1790 pour *Letters Written in France during the summer 1790* et de mai 1793 à juin 1794 pour *Sketch of the Politcs I*. L'autrice introduit donc dans l'exorde du premier volume le cadre spatio-temporel : « I arrived in Paris, by a very rapid journey, the day before the Federation. »[134] Le destinataire est en effet mentionné dans le second paragraphe avec une référence à la correspondance en cours dans

---

geste familiale, origine de l'aventure personnelle. » LESNE E. *La poétique des mémoires (1650-1685)*, coll. lumière classique, éd. H. Champion, Paris, 1996, p. 234.

[132] « Introduction », *in* KELLER PRIVAT I., SCHWERTNER K. (dir.) *La lettre trace du voyage à l'époque moderne et contemporaine*., 2019, p. 9 consulté sur https://www.academia.edu/39111345/Introduction_La_lettre_trace_du_voyage_%C3%A0_l%C3%A9poque_moderne_et_contemporaine_texte_original_dauteur_preprint.

[133] GRIMARET, *Traité sur la manière d'écrire des lettres,* 1735, cité par GRASSI M.-C. *Lire l'épistolaire*, coll. Lire, éd. Armand Colin, Paris, [1998] 2005, p. 37.

[134] WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution*, *Op.cit.* p. 63.
« Après un voyage très-rapide je suis arrivée à Paris la veille de la fédération. » p. 1.
[*Traduction de M…*]

la phrase « I shall send you once a week the details which I promised when we parted »[135] mais aucune formule de politesse n'introduit la lettre même. Ainsi sont évoquées la fréquence (« once a week ») et la cause (« which I promised when we parted ») de l'écriture. Par ailleurs, la plupart des lettres qui constituent ce volume ne mentionne pas le destinataire dans leur introduction.

En revanche, l'*incipit* de la première lettre de *Sketch of the Politics I* semble davantage correspondre au canon décrit par Grimaret :

> With what grateful pleasure did I recognize your handwriting (…)! Your letter was a talisman that served to conjure up a thousand images of sorrows and of joys that are past, and which were obliterated by the turbulent sensations of dismay and horror.[136]

On y retrouve donc la « réception (…) de la lettre placée sous le signe du plaisir » avec « éloge (…) du correspondant ». Il s'agit cependant d'une exception que l'on ne retrouvera pas dans le reste du volume. Enfin, Grimaret expose que « plusieurs traits marquent une fin de lettre : le retour du thème important, le rappel du poids de l'absence, l'allusion à une prochaine rencontre, à un retour que l'on souhaite ou exige toujours immédiat, le désir d'abolir toute distance géographique ou temporelle. Il faut y ajouter les caresses et les compliments à partager. La fin de lettre est presque toujours le lieu de l'exaspération des sentiments. »[137] Quelques « adieu » sont notés chez Helen Maria Williams mais n'apparaissent pas de manière systématique, et surtout, aucune marque d'épanchement ne survient à la clôture des lettres. Qu'est-ce qui explique alors le choix de cette forme pour rendre compte de la Révolution française ? C'est la réponse que fournissent Neil Fraistat et Susan Sanser.

> William's epistolary form provides both a sense of immediacy and the rationale for structuring her history as a tour of France in which sites, events, and individual encounters converge as testimony to the new spirit of liberty and humanity she wants her English readers to endorse. At the same time, this loose form masks omissions: the events and topics Williams does not address – for example, elitism, poverty, popular discontent, political conflict within the Revolution, weaknesses in the political process, and counterrevolutionary sentiment – seem absent simply because Williams has not contemplated them at first hand. The epistolary strategy also allows the writer's own vision to inform and even displace the empirical : when she visits the palace at Versailles, for example, Williams substitutes « the gloomy dungeons of the Bastille,

---

[135] *Ibid.* p. 63.
« Je vous enverrai une fois par semaine les détails que je vous ai promis à mon départ » p. 1.
[*Traduction de M…*]

[136] WILLIAMS H.-M. *Letters Containing a Sketch of the Politics of France Op.cit.* p.49.
« Avec quel plaisir reconnaissant ai-je reconnu votre écriture (…) ! Votre lettre était un talisman qui a servi à conjurer un millier d'images de chagrins et de joies passées, et qui ont été oubliées par les sensations turbulentes de désarroi et d'horreur. »
[*Notre traduction*]

[137] *Ibid.* p. 37.

> which still haunt my imagination », for the otherwise dazzling « splendour of this superb palace ».[138]

De manière générale, le genre épistolaire est un prétexte pour accéder à l'écriture publique et à l'exposition de ses idées. Jean-Claude Berchet fait d'ailleurs remarquer à propos de *Itinéraire de Paris à Jérusalem* de Chateaubriand que « parler de soi dispense de faire un *voyage* en règle ("connaître le pays") ; mais parler de "soi en voyage" dispense de répondre à la question autobiographique fondamentale : pourquoi parler de soi ? (…) Ni *voyage*, ni *Mémoires*, mais mémoires de voyage, voyage de la mémoire où le moi avance masqué, ne se montre que travesti ».[139]

Dans les deux cas, les autrices s'engagent à un pacte de sincérité justifié chez Manon Roland par le trait de caractère dominant de la franchise et chez Helen Maria Williams par l'expérience oculaire de l'événement. Carole Dornier rappelle en effet que « la supériorité de la vue sur l'ouïe comme moyen de connaissance a érigé l'*autopsie* en preuve et le témoin oculaire en porteur de vérité. (…) Loin d'effacer leur présence de la description et du récit, ils la rappellent comme un marquage de source et un moyen d'établir la preuve testimoniale. »[140] En échange, les écrivaines attendent du lecteur un jugement juste et n'hésitent pas pour cela à l'interpeler.

II.1.C. La place du destinataire

Selon Jack Fruchtman à propos du *Sketch of the Politics I*, « it is not clear to whom Williams was writing, if anyone at all. Most likely, the correspondent was fictional, a device often used in the eighteenth century. On the other hand, she could have had John Hurford Stone (1763-1818) in mind: he was her long-time lover, who remained with her from their release from the

---

[138] FRAISTAT N. et LANSER S. « introduction » *in* WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution*, *Op.cit.* p. 43.
« La forme épistolaire de Williams apporte à la fois un sens de l'immédiateté et les raisons de structurer son récit comme un tour de France dans lequel les sites, événements et rencontres individuelles convergent comme un témoignage du nouvel esprit de la liberté et de l'humanité qu'elle veut que ses lecteurs anglais adoptent. Dans le même temps, cette forme libre masque des omissions : les événements et sujets dont Williams ne s'occupe pas – par exemple, élitisme, pauvreté, mécontentement populaire, conflit politique au sein de la Révolution, faiblesses dans le processus politique, sentiment contre-révolutionnaire – semblent absents simplement parce que Williams ne les pas contemplés au départ. La stratégie épistolaire autorise également la vision de l'auteur à informer et même déplacer l'empirique : quand elle visite le palace à Versailles, par exemple, Williams substitue "les dongeons sombres de la Bastille qui hantent encore mon imagination " pour l'autrement éblouissante "splendeur de ce superbe palace." »
[*Notre traduction*]

[139] BERCHET J.-C. « De Paris à Jérusalem ou le voyage vers soi » *in Poétique*, n° 53, 1983, p. 92 cité par LE HUENEN, « Parler de soi par ricochet : le voyage au féminin ou l'impossible autobiographie (George Sand, Flora Tristan, Léonie d'Aunet » *in* ESTELMANN F., WOLFZETTEL F., MOUSSA S. (dir.) *Voyageuses européennes au XIXe siècle : identités, genres, codes*, coll. Imago mundi, éd. Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2012, p. 10.

[140] DORNIER C. « La rhétorique de l'autopsie dans le Journal de voyage aux Indes orientales de Robert Challe (1721) », *Dix-huitième siècle*, 2007/1 (n° 39), p. 161-174 consulté sur https://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2007-1-page-161.htm.

Luxembourg Prison until his death. »[141] Concernant Madame Roland, il semble que ses mémoires soient un testament à sa fille, pour qui elle espère rester un modèle. Mais il s'agit également d'un moyen de réhabilitation dans la pensée publique suggéré par le sous-titre « appel à l'impartiale postérité » ajouté en 1795 lors de la publication par Champagneux. L'apostrophe apparaît néanmoins parfois bien éloignée du destinataire annoncé et survient alors comme outil stratégique.

L'intervention la plus frappante de la deuxième personne dans notre corpus est la position du juge moral ou critique.

> C'est plus précisément dans l'éloquence judiciaire que l'apostrophe joue un rôle important : certes, certains emplois de l'apostrophe dans les Mémoires de Madame Roland s'inscrivent dans cette tradition, ainsi que le démontre la structure triangulaire de cette figure : le plaignant (la mémorialiste), le juge (le lecteur de la postérité) et l'adversaire (les ennemis de Madame Roland). Un « effet de rupture » provient du fait que « celui dont on parle devient celui à qui l'on parle » (Franchet d'Espèrey 2006 : 174)[142].

En revanche, la deuxième personne est plus souvent détournée en troisième personne générique et neutre, créant ainsi une adresse indirecte à « ceux qui se demandent ». À de nombreuses occasions, l'autrice anticipe non seulement les questions mais également les réflexions : par exemple, il lui « semble voir ceux qui liront ceci demander si ce cœur tendre, cette sensibilité si affectueuse, n'ont pas enfin été exercés par des objets plus réels, et si, après avoir sitôt rêvé le bonheur, [elle ne l'a] pas réalisé dans une passion utile à quelque autre. »[143] Toutes ces adresses indirectes à la troisième personne composent ainsi la partie « réfutation » de son discours qui révèle une nouvelle fois son aspect délibératif. Il s'agit également de montrer une certaine lucidité, clairvoyance mais aussi un recul vis-à-vis de sa propre histoire. L'interrogation directe peut par ailleurs servir à introduire la problématique d'un chapitre entier :

> Comment Roland, philosophe austère, savant laborieux, chérissant la retraite à ce double titre, a-t-il été appelé au ministère par Louis XVI ? C'est une question que doivent se faire bien des gens ; je me la ferais à moi-même à toute autre place que celle où je suis.[144]

---

[141] WILLIAMS H.-W. *An Eye-Witness account of the French Revolution : Letters containing a Sketch of the Politics of France, Op. cit.,* p. 213.
« L'identité de la personne à laquelle Helen Maria Williams écrit n'est pas claire, s'il y a quelqu'un. Le plus probable est que le correspondant soit fictionnel, un système souvent utilisé au XVIIIe siècle. D'un autre côté, elle pourrait avoir eu John Hurford Stone (1763-1818) à l'esprit : il était son amant depuis longtemps et est restée avec elle depuis sa libération de la prison du Luxembourg jusqu'à ce qu'il meure. »
[*Notre traduction*]
[142] CARTMILL C. « COMBATTRE LA TERREUR : EMPLOIS DE L'APOSTROPHE DANS LES MÉMOIRES DE MADAME ROLAND » in *Linguistic and Literary Broad Research and Innovation* Volume 4, Issues 1 & 2, 2015, p. 48.
[143] *Ibid.* p. 347.
[144] *Ibid.* p. 219.

Chez Helen Maria Williams, le juge se fait davantage critique littéraire et permet à l'autrice de se dédoubler et de garder une distance avec son écriture. C'est ainsi qu'est introduite sa correspondance : « all I shall be able to give you will be a faint sketch, to which your own imagination must add colouring and spirit. »[145] Le postulat d'humilité répété au fil de l'oeuvre de l'écrivaine participe à la *captatio benevolentiae*, rappelant ainsi le caractère potentiellement public de la correspondance. Tout en avouant les limites de l'écriture, l'autrice est bien consciente que, concernant l'œuvre littéraire, le pouvoir est détenu par le lecteur. La position du destinataire devient alors ambiguë, puisque sachant que le lecteur public n'a pas en sa possession les lettres-réponses, l'épistolière se voit quelquefois obligée d'en rappeler les termes : « Yesterday I received your letter, in which you accuse me of describing with too much enthusiasm the public rejoicings in France, and prophesy that I shall return to my own country a fierce republican. »[146] Tout comme Madame Roland, une argumentation de la réfutation est mise ainsi en place par Helen Maria Williams. Le destinataire permet ainsi à cette dernière de reprendre les reproches qui lui sont faits par ses compatriotes.

Mais plus qu'un critique, le destinataire est davantage un ami, sinon il n'y aurait pas de correspondance. Il est par ailleurs désigné comme tel dans le titre du premier volume (« friend », traduit par « une amie » en français bien que le genre ne soit pas précisé en anglais)[147]. En rappelant cette proximité affective, l'autrice offre au lecteur inconnu un rapprochement semblable avec elle. Dans des phrases comme : « You will not suspect that I was an indifferent witness of such a scene. »[148], les émotions et la subjectivité d'Helen Williams deviennent alors de l'ordre de l'évidence mais également un gage de sincérité, ainsi que l'exprime l'usage des verbes antithétiques « suspect » à la négative et « expect » à l'affirmative (« And can you then expect me to have seen the Federation at the Champ de Mars, and the National Assembly of France, with indifference ? »[149]) Le destinataire est ainsi représenté comme le garant de l'authenticité du portrait ou des émotions de l'épistolière.

---

[145] WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution, Op.cit.*, p. 63.
« Il est plus aisé de sentir le sublime que de le décrire, et tout ce que je pourrai faire, sera de vous tracer une foible esquisse à laquelle votre imagination donnera la couleur et la vie. » p. 2.
[*Traduction de M…*]

[146] *Ibid.* p. 91.
« J'ai reçu hier votre letter, par laquelle vous m'accusez d'avoir mis trop d'enthousiasme dans les tableaux que j'ai faits des fêtes et des réjouissances que l'on fait en France, vous poussez même votre censure jusqu'à me dire que je serai devenue une fière républicaine à mon retour dans mon pays. »

[147] *Lettres écrites de France, à une amie en Angleterre pendant l'année 1790. Contenant l'histoire des malheurs de M. du F***.* Par Miss Williams, Traduit de l'anglais, par M…, Garnéry, Paris, 1791.
[*Traduction de M…*]

[148] *Ibid.* p. 69.
«Vous ne supposerez pas que je puisse être spectatrice indifférente d'une pareille scène. » p. 16.
[*Traduction de M…*]

De même, l'apostrophe directe la plus fréquente chez Madame Roland est aux deux figures principales auxquelles sont destinés ses mémoires : ses alliés et ses ennemis. Les deux sont mis en parallèles dans une première adresse à ses alliés :

> Âmes sensibles, vous cesserez quelquefois de me plaindre en appréciant les biens que le Ciel m'a conservés ; mes persécuteurs, au milieu de leur puissance, n'ont pas celui d'être aimés par une Agathe qui les chérirait plus encore s'ils tombaient dans la fortune ![150]

La mémorialiste, loin d'être seule, possède « une Agathe » qui, en antonomase, se fait allégorie de l'amitié là où les criminels n'ont rien. À ce sujet, Constance Cartmill nous fait d'ailleurs remarquer :

> Le fait que ces apostrophes s'adressent à des êtres encore vivants dans le présent de l'énonciation leur donne un aspect communicationnel plus direct ou concret, en transformant l'absence en une sorte de présence différée. Autrement dit, les exemples d'apostrophe que nous trouvons dans la première partie des « Mémoires particuliers » nous paraissent moins rhétoriques ou « osés », c'est-à-dire plus naturels ou vraisemblables.[151]

Dans « Dernières pensées », les adresses aux personnes que l'autrice aime se font logiquement plus foisonnantes. Cette dernière mesure l'ampleur de son amour et de sa perte arrivée à sa fin, tandis qu'elle mêle apostrophes aux personnes les plus importantes et aux éléments personnifiés de paysages chéris :

> Adieu, mon enfant, mon époux, ma bonne, mes amis ; adieu, soleil dont les rayons brillants portaient la sérénité dans mon âme comme ils la rappelaient dans les cieux ; adieu, campagnes solitaires dont le spectacle m'a si souvent émue ; et vous, rustiques habitants de Thézée (…). Adieu… Non, c'est de toi seul que je ne me sépare point ; quitter la terre, c'est nous rapprocher.[152]

À l'inverse, on ne peut parler de mémoires carcéraux, genre apologétique par excellence, sans interpellation de l'ennemi. Dans ses accusations (ici aux Parisiens spectateurs du massacre du 2 septembre), la fréquence du « vous » s'élargit jusqu'à paraître psalmodiée :

> c'est vous qui l'enchaînez, c'est vous qui livrez à l'oppression ses membres les plus distingués par leurs vertus et leurs talents ; c'est vous qui les verriez avec une égale lâcheté conduire à l'échafaud par une procédure semblable à celle qui y fit périr

---

[149] *Ibid. p.* 91.
« Aurois-je pu voir d'un oeil indifferent, la fédération du champ de mars, l'assemblée nationale de France ? » p. 71. [*Traduction de M…*]
[150] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 353.
[151] CARTMILL C. « COMBATTRE LA TERREUR : EMPLOIS DE L'APOSTROPHE DANS LES MÉMOIRES DE MADAME ROLAND » *Op.cit.* p.59.
[152]ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 534.

> Sidney ; c'est vous qui répondrez de tant de forfaits à la France indignée ; c'est vous qui servez les ennemis ; c'est vous qui préparez le fédéralisme [153]

Ainsi disposée en anaphore, la deuxième personne prend davantage d'importance et se transforme en martèlement accusateur afin de faire sentir aux Parisiens leur culpabilité. L'usage du futur simple lui donne une valeur de prophétie et de malédiction. Après ces dénominations génériques, une figure est précisément convoquée :

> Ô Danton ! c'est ainsi que tu aiguises les couteaux contre tes victimes. Frappe ! une de plus augmentera peu tes crimes ; mais leur multiplicité ne peut couvrir ta scélératesse, ni te sauver de l'infamie.[154]

La métaphore de l'assassinat (« couteaux », « frappe », « crime », « scélératesse » et « infamie ») permet de rendre plus frappante l'accusation et met en contraste la culpabilité avec l'innocence des « victimes », imposant l'image horrifique d'un amoncellement de cadavres (« leur multiplicité »). Evoqué directement après le rappel du régime strict qu'elle continuait à adopter à Sainte Pélagie, « la mémorialiste se sert évidemment de la réputation de Danton qui appréciait la bonne chère, pour suggérer une sorte de cannibalisme comme paroxysme de la cruauté et de l'iniquité. On voit bien dans cet exemple la visée argumentative de l'apostrophe, un moyen de séduire (« amener à soi »), le lecteur, tout en stigmatisant les vices de l'apostrophé explicite. »[155]

Chez Helen Maria Williams, la deuxième personne est avant tout le destinataire, qui agit comme un rappel de la correspondance dans la narration.

> with what grateful pleasure did I recognize your handwriting, with what eagerness did I break the seal of your welcome letter, and with what soothing emotions receive the tidings of your welfare, and the assurance of your affection ! (…) Perhaps it will not be uninteresting to you to receive from me a sketch of the scenes which have passed in Paris since the second of June, an epocha to be forever deplored by the friends of liberty (...). If the picture I send you of those extraordinary events be not well drawn, it is at least marked with the characters of truth.[156]

---

[153] *Ibid.* p. 50.
[154] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 271.
[155] CARTMILL C. « COMBATTRE LA TERREUR : EMPLOIS DE L'APOSTROPHE DANS LES MÉMOIRES DE MADAME ROLAND » *Op.cit.* p. 52-53.
[156] WILLIAMS H.-M. *An Eye-witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams: Letters Containing a Sketch of the Politics of France, Op.cit.* p. 49.
« Après une si longue suspension de notre correspondance, après un silence comme la mort, et une séparation qui pendant un certain temps a semblé aussi définitive que si nous avions été divisés par les limites de "ce pays dont aucun voyageur ne revient de la destination", avec quel plaisir reconnaissait ai-je reconnu votre écriture, avec quel empressement ai-je brisé le sceau de votre bienvenue tablette, avec quelle émotion réconfortante ai-je reçu la vague de votre bien-être et l'assurance de votre affection ! (…) Peut-être ne sera-t-il pas inintéressant pour vous de recevoir de moi l'esquisse des scènes qui se sont passées à Paris depuis le 2 juin, une époque pour toujours déplorée par les amis de la liberté (…). Si l'image que je vous ai envoyée de ces événements extraordinaires n'est pas bien dessinée, elle est du moins marquée des caractères de la vérité » [*Notre traduction*]

Le vocabulaire de la correspondance est alors employé à foison avec « handwriting », « seal », « letter », « receive », « send », comme pour donner de la consistance au récit épistolaire devant le lecteur public. Une esthétique du contraste est alors adoptée par l'épistolière avec le soulagement que provoquent l'écriture et l'amitié face à l'horreur de la Terreur. Ainsi, l'image du sceau brisé agit comme un reflet du silence brisé et de la libération des émotions. La revendication de vérité (« marked with the characters of truth ») et de naturel surpassant le style (« not well drawn ») accompagne ces éléments pour mettre en exergue le caractère spontané et authentique de la forme épistolaire. De manière générale, cela nous renseigne sur les objectifs de la correspondance : témoigner, décrire, comprendre et soulager.

Nous constatons également un autre type d'apostrophe relevé uniquement dans les *Mémoires* de Madame Roland : la déprécation. L'autrice s'adresse tout d'abord à Brutus dans une dysphorie :

> Ô Brutus ! dont la main hardie affranchit vainement les Romains corrompus, nous avons erré comme toi. (…) Tu disais, après les proscriptions des triumvirs, que tu avais plus de honte de ce qui avait causé la mort de Cicéron que de douleur de sa mort même ; tu blâmais tes amis de Rome de ce *qu'ils se rendaient esclaves plus par leur faute que par celle des tyrans*, et qu'ils avaient la *lâcheté* de voir et de souffrir des choses dont le seul récit aurait dû leur être insupportable et leur faire horreur.[157]

Dans sa conférence du 29 novembre 1989 à l'université de Liège, Michel Dubuisson éclaircit les raisons de la récurrence de la figure de Brutus comme modèle :

> Duquel au juste s'agit-il ? De celui qui a renversé Tarquin, ou de celui qui a tué César ? La réponse est simple : ce sont les deux à la fois, et l'ambiguïté est soigneusement entretenue précisément parce qu'elle permet de jouer sur les deux tableaux. Notons également que le fameux bonnet rouge, ou phrygien, apparu au début de l'été 1791, n'est rien d'autre que le *pileus* des affranchis romains (…) et vient en droite ligne des monnaies émises par Brutus (le second) après les Ides de Mars, pour célébrer la libération (l'affranchissement) du peuple romain délivré de son tyran. [158]

Madame Roland et ceux qui ont travaillé à la révolution, ce « nous », semblent s'élever à la hauteur de Brutus et reproduire les mêmes exploits mais aussi les mêmes erreurs qu'observées dans l'Antiquité. La « honte de ce qui avait causé la mort de Cicéron » réfère donc à celle de la mort de Louis XVI et « la *lâcheté* de voir et de souffrir des choses dont le seul récit aurait dû leur être insupportable et leur faire horreur » renvoie aux Parisiens laissant se produire les massacres du 2 septembre.

---

[157] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 359.
[158] DUBUISSON M. « La Révolution française et l'antiquité », *in Cahiers de Clio*, n° 100 (hiver 1989) p. 33.

À l'issue de ses *Mémoires particuliers*, Madame Roland recourt à une nouvelle déprécation, naturelle à l'approche de la mort et s'exclame : « Nature, ouvre ton sein !... Dieu juste, reçois-moi ! ».[159] En soi, la mémorialiste tout comme le lecteur sont parfaitement conscients que ni la nature, ni Dieu ne sont le destinataire des *Mémoires*. Il s'agit de se référer à une instance supérieure pour signifier la clôture des mémoires, de la vie de l'autrice mais également l'absence de crainte de la mort. En effet, le « sein » évoque une étreinte maternelle tandis que le « juste » Dieu sous-entend que le véritable jugement surpasse celui que les hommes ont prononcé en sa défaveur.

La dernière forme d'intervention du « vous » s'éloigne de l'apostrophe pour prendre une valeur générique proche de celle du « on », d'ailleurs associé au présent gnomique : « Si vous ôtez à une femme sensible les douceurs de l'amitié avec des personnes de son sexe, vous diminuez un aliment nécessaire et vous l'exposez. »[160] La deuxième personne prend cette valeur dans le discours épistolaire également. Seulement, son usage dans la lettre de voyage permet en réalité un effet d'hypotypose, notamment en association avec l'intervention du discours indirect – et donc l'ouïe – (« The French, who love what they call an equivoque, tell you, que Mons. Rabeau vaut deux d'Mirabeau. »[161]) ou avec la sollicitation de la vue qui fait ainsi du lecteur un voyageur (« You walk under piazzas round this square »[162]).

La deuxième personne prend toute son importance dans une œuvre épistolaire, dont la présence est censée irradier l'écriture, tandis que les mémoires offrent l'occasion de s'adresser à soi-même, à ses accusateurs, à ses proches, au lecteur. Dans tous les cas, l'apostrophe revêt divers rôles dans la narration ; partant du juge en passant par le lecteur ami, ennemi, le correspondant, la déprécation, et enfin l'usage plus restreint de la deuxième personne générique. Les ouvrages paraissent être comme un miroir sans tain, où l'écrivain d'un côté voit son reflet et le lecteur observe tout de l'autre sans être vu.

II.1.D. Tension entre souvenir et postérité

Le genre intimiste est un genre de l'entre-deux, entre introspection passée et, du fait de la publication, désir d'atteindre l'autre, souvent dans la postérité. Pour la lettre viatique, il s'agit de

---

[159] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 520.
[160] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 515.
[161] WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution, Op.cit.* p. 87.
« Les Français, qui aiment ce qu'ils appellent un équivoque[sic], vous disent, "qu'un Rabaud vaut deux Mirabeau."» Il est étonnant que la traduction ait modifié la citation française originale. »
[*Traduction de M…*]
[162] *Ibid.* p. 96.
« On fait le tour de cet édifice, sous des arcades ». p. 82 [*Traduction de M…*]
La deuxième personne générique est remplacée dans cette traduction par un « on » impersonnel.

laisser un compte-rendu authentique des grands événements de l'histoire au contemporain absent, lointain ou étranger, mais aussi à l'« étranger » en tant qu'il n'appartient plus à l'époque contemporaine. Pour le genre mémorialiste, c'est là que l'apologie prend tout son sens : ainsi que le remarque Emmanuèle Lesne, « les Mémoires sont dans la plupart des cas des réponses au rôle que l'histoire officielle risque d'assigner au mémorialiste. Il s'agit de défendre sa mémoire et l'honneur de son nom. Si les Mémoires sont un genre apologétique, il va de soi qu'ils s'adressent au public, qu'ils justifient le nom de leur auteur devant la postérité. »[163] Mais paradoxalement, le terme même de « mémoire » à défendre suppose que l'œuvre se retrouvera constamment située dans le passé, tout en se tendant vers la justice future.

Cette double impulsion se retrouve au sein des *Mémoires*, alors que Manon Roland prédit :

> Ceux qui m'ont vue alors me rendront témoignage un jour, lorsque la voix de la vérité pourra se faire entendre : je n'y serai peut-être plus mais je sortirai de ce monde avec la confiance que la mémoire de mes calomniateurs se perdra dans les malédictions, tandis que mon souvenir sera quelquefois rappelé avec attendrissement.[164]

Le futur simple de l'indicatif est ici mêlé aux termes « souvenir », « mémoire » et « rappelé » tandis que trois figures se retrouvent autour de cette tension entre mémoire et postérité : le témoin du côté de la « vérité », l'autrice du côté de l'« attendrissement », et le calomniateur du côté du mensonge et de la « malédiction ». L'opposition entre les verbes « perdra » et « sera rappelé » apparaît déjà comme une malédiction, celle de l'oubli dont Manon Roland ne se sentira jamais menacée.

C'est à la postérité que Manon Roland estime que sa génération fait le sacrifice de son sang, afin de lui promettre un Etat plus juste. Quant à sa propre justice, repoussée par des interrogatoires officieux et tardifs qui n'apportent que de piètres preuves d'accusation, la mémorialiste compte également sur la postérité pour la rétablir :

> Leurs discours [les députés du côté droit], dans l'affaire du roi, prouvent assez bien leur raison, et le désir de fonder la république par la sagesse, plutôt que par le sang : je me dispense de les suivre ; il faut les lire pour les juger : voilà ce que la postérité appréciera sans passion ; elle verra qu'ils calculaient pour elle, en s'oubliant eux-mêmes : elle honorera leur mémoire en jetant des fleurs sur leur tombe ; vain et tardif hommage, qui ne rappelle point à la vie ceux qui l'ont perdue, et dont pourtant l'espoir les console quand ils s'immolent à leur pays ![165]

---

[163] LESNE E. *La Poétique des mémoires (1650-1685)*, coll. lumière classique, éd. H. Champion, Paris, 1996, p. 300.
[164] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 255.
[165] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 557.

Cette abnégation vis-à-vis des générations futures, marquée par les expressions « s'oubliant eux-mêmes » et « s'immolent à leur pays », ne procurera aucune récompense dont l'autrice et ses compatriotes auraient pu jouir. Ils ne doivent se contenter que de l'idée de cette rétribution future, qui se traduira par l'hommage, la reconnaissance, la justice. L'autrice surenchérit sur cette triste réalité plus loin à travers un axiome selon lequel, « la sottise et la peur du grand nombre font le triomphe de la scélératesse et la perte des gens de bien. La postérité rend à chacun sa place ; mais c'est au temple de mémoire : Thémistocle n'en meurt pas moins en exil, Socrate dans sa prison, et Sylla dans son lit. »[166] Le rythme descendant, associé à une gradation descendante de l'espace (« exil », « prison » puis « lit ») montre par la forme à quel point ces noms immortels ont appartenu à des hommes mortels qui, malgré une reconnaissance postérieure immense, n'ont connu de leur vivant que le mépris et le rejet. Le second postulat de cette phrase est la certitude que « la postérité rend à chacun sa place », affirmée par le présent gnomique et la façon dont la proposition est reléguée au second plan, comme un élément accessoire car évident.

Ce principe est renouvelé dans les « Anecdotes », en positionnant la postérité comme plus active encore : « Mais l'histoire est là ; elle tient ses burins, et prépare dans le silence la vengeance tardive des imitateurs de Barnevelt et de Sidney. »[167] Les événements sont inoubliables et impardonnables, ainsi que l'indique la personnification de l'histoire en graveuse. Mais la mémorialiste ne la présente pas ici comme impartiale et simplement juste : la postérité prend parti et affiche des sentiments tels que l'indignation ou la colère (« vengeance »).

Manon Roland commence donc par s'inclure et s'effacer au sein du groupe impersonnel des « députés du côté droit » et « des gens de bien ». Dans un second temps, elle se fond dans la figure de son mari :

> J'ignorais sa marche, mais j'avais vu celle des choses dans les révolutions ; je n'ambitionnais que de conserver mon âme pure, et de voir la gloire de mon mari intacte ; je savais bien que ce genre d'ambition mène rarement à d'autres succès. Mon vœu est rempli : Roland persécuté, proscrit, ne mourra point dans la postérité : je suis prisonnière, et je périrai probablement victime ; ma conscience me tient lieu de tout. Il m'arrivera comme à Salomon qui ne demandait que la sagesse, et qui eut encore d'autres biens ; je ne voulais que la paix des justes : et *moi aussi* j'aurai quelque existence dans la génération future. [168]

Cette fois-ci, le legs est perçu de manière bien plus positive. L'humilité des prétentions de l'autrice, son altruisme et son dévouement à la gloire de son mari constituent trois qualités qui agissent également en tant que défense face aux accusations de pédantisme et de participation aux

[166] *Ibid.* p. 300.
[167] *Ibid.* p. 301/302.
[168] *Ibid.* p. 424.

affaires politiques de Jean-Marie Roland. Ici, l'exemple antique mentionné est plus optimiste tandis que le dénuement matériel et délétère de Sylla, Socrate et Thémistocle est remplacé par la richesse morale et immortelle de Salomon. L'engouement de la mémorialiste est tel qu'il tend à la prédiction sans douter de ce qu'il adviendra de sa mémoire, et son discours évolue soudainement de l'abnégation à la mise en valeur du « moi » qui aura « quelque existence ».

Finalement, Manon Roland ne s'efface plus uniquement derrière un groupe ou derrière la figure de son mari, mais atteint une certaine élévation en s'oubliant dans l'humanité car « les âmes qui ont quelque grandeur savent s'oublier elles-mêmes ; elles sentent qu'elles se doivent à l'espèce entière, et elles ne s'envisagent que dans la postérité. »[169] Bien que l'individualité auctoriale se noie avec humilité dans la généralité « des âmes qui ont quelque grandeur », la mémorialiste ne s'inclut pas moins dans une expression valorisatrice. Mais l'on observe surtout à travers l'usage de verbes pronominaux une introspection révélant que le potentiel d'une grande âme n'est jamais exploité qu'après sa mort. Ces différentes approches de la postérité permettent en outre à Manon Roland d'envisager son exécution avec une certaine sérénité, et l'on comprend que la mort et l'après-mort tiennent une place importante dans la réflexion de la prisonnière.

Du point de vue d'Helen Maria Williams, il ne peut s'agir de sa propre postérité : l'épistolière envisage les choses dans la perspective plus large et collective de l'histoire de l'humanité. Cela s'explique notamment par les enjeux de l'écriture, nettement différents, de témoignage et d'anecdote ; mais aussi par une pensée de la mort bien moins présente – quoique l'autrice ait pu se sentir menacée par la traduction française de ses œuvres auprès de Robespierre, dans lesquelles celui-ci se trouve largement critiqué. Cependant, et tout comme Madame Roland, Helen Maria Williams place la postérité en juge :

> Whether the new form of government, establishing in France, be more or less perfect than our own,
>
> «Who shall decide, when doctors disagree,
> And soundest casuists doubt, like you and me? »
>
> I fancy we had better leave the determination of this question in the hands of posterity.[170]

Il s'agit également d'une prise de conscience du manque de recul dont le contemporain de la Révolution française peut faire preuve. La lucidité de l'épistolière à ce sujet ressort en outre

---

[169] *Ibid.* p. 575.

[170] WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution*, *Op. cit.*, p. 91/92.
« Que la nouvelle forme de gouvernement qu'on établit maintenant en France, soit plus ou moins parfaite que la notre[sic], qui en décidera. Tandis que les docteurs se débatent, que les casuistes de l'école n'y sont pas plus avancés que nous deux ? Nous ferions mieux, je crois, de laisser cette question à la décision de la postérité. » p. 72.
[*Traduction de M…*]

dans l'intuition de vivre un événement historique marquant. C'est à cette occasion que toute l'imagination de l'autrice se déploie tandis qu'elle visualise les générations futures :

> Yes, the French nation will inviolably guard, will transmit to posterity, the sacred rights of freedom. Future ages will celebrate, with grateful commemoration, the fourteenth of July; and strangers, when they visit France, will hasten with impatience to the Champ de Mars, filled with that enthusiasm which is awakened by the view of a place where any great scene has been acted. I think I hear them exclaim, «Here the Federation was held! here an assembled nation devoted themselves to freedom ». I fancy I see them pointing out the spot on which the altar of the country stood. I see them eagerly searching for the place where they have heard it recorded, that the National Assembly were seated! I think of these things, and then repeat to myself with transport, «I was a spectator of the Federation! »[171]

L'autrice crée une postérité à son image : aussi enthousiaste qu'elle à l'idée de la Révolution, Helen Maria Williams prête aux générations futures des émotions fortes qui lui ressemblent à travers les termes « grateful », « impatience » ou « enthusiasm ». Elle va jusqu'à imaginer pour la postérité une réplique au discours direct, qui est à mettre en parallèle avec sa propre réplique par le terme commun « Federation ». En outre, l'épistolière donne la parole à des « strangers » comme elle, puisqu'il s'agit du dernier antécédent pouvant référer au pronom « them ». L'intensité de la rêverie est par ailleurs accentuée dans la description par l'invocation à la fois de l'ouïe (« I think I hear them ») et de la vue (« I fancy I see them »), frôlant ainsi l'hypotypose. Cette postérité qui paraissait jusqu'ici si éloignée est ainsi rapprochée du lecteur comme de l'autrice qui lui donne vie avant l'heure.

Pour Helen Maria Williams comme pour Manon Roland, la postérité saura analyser les événements dont elles sont les témoins. Chez la mémorialiste cependant, la question est d'autant plus importante que la mort est imminente, ce qui l'oblige à se retourner sur le passé par manque d'avenir, tout en considérant le futur posthume. L'introspection de la prisonnière et l'étude des événements qui lui sont contemporains lui permettent de conclure que tout son passé devait la mener à n'exister que dans la postérité. Ainsi que le dira Nietzsche un siècle plus tard, « comment oserais-je me confondre avec ceux pour qui, aujourd'hui déjà, on a des oreilles ? — Après-demain

[171] *Ibid*. p. 109.
« Oui, la nation française maintiendra et transmettra d'une manière inviolable à ses derniers neveux les droits sacrés de la liberté ; les siècles à venir célèbreront avec la plus vive reconnoissance, le 14 juillet ; les étrangers qui visitent la France voleront au champ de Mars, pleins de ce saint enthousiasme qu'inspire la vue d'un lieu qui fut la scène d'un si grand événement. Je les entends s'écrier, ce me semble, "C'est ici que la fédération a eu lieu ! C'est ici qu'une grande nation assemblée s'est dévouée à la liberté !" Je les vois s'indiquer l'endroit où étoit l'autel de la patrie. Je les vois chercher avec ardeur celui où selon la tradition on avoit placé l'assemblée nationale ! Je me livre à ces réflexions intéressantes, et je me répète avec transport "j'ai été témoin de la fédération !" » p. 107.
[*Traduction de M…*]

seulement m'appartiendra. Quelques-uns naissent posthumes. »[172] De son côté, Helen Maria Williams considère la chose avec plus de distance dans les deux ouvrages que nous examinons. Pour autant, l'épistolière s'accorde avec son amie française sur le sujet, affirmant à propos de Madame Roland que « her name will be recorded in the annals of history, as one of those illustrious women whose superior attainments seem fitted to exalt her sex in the scale of being. »[173]

Nous avons ainsi pu mettre en évidence la relation que les deux écrivaines entretiennent avec leur lecteur. Cela se traduit tout d'abord par une conscience auctoriale évidente au sein même des œuvres, instaurant une mise en abyme pour le lecteur qui observe le travail de genèse de l'écriture. La diversité des formes choisies au sein des œuvres instaure également un jeu avec le lecteur. Un pacte s'établit ainsi entre ce dernier et l'auteur, qui met en place les conditions de lecture. Chez Madame Roland, il s'agit d'affirmer l'aspect apologétique de son écriture, mais aussi le plaisir de la remémoration. Tout comme Helen Maria Williams, elle offre au lecteur l'assurance d'une honnêteté et un objectif de témoignage, de partage d'une expérience et les deux autrices se jouent des codes appartenant au genre littéraire choisi en jonglant avec leur flexibilité. La place du destinataire oscille ainsi entre juge de l'écriture, ami, ennemi ou cédant sa place de deuxième personne au service de la déprécation ou du pronom générique. Cependant, le caractère intime des genres choisis implique une certaine tension et un certain paradoxe entre l'introspection du souvenir, le passé et l'ouverture vers la postérité, le futur, qui est l'une des cibles premières des œuvres que nous étudions. Un phénomène similaire s'observe d'un point de vue plus collectif pour l'histoire, qui est rétrospection de l'humanité.

[172] NIETZSCHE F. *L'Antéchrist : essai d'une critique du christianisme,* 1895, [traduction Henri Albert] consulté sur https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Ant%C3%A9christ_(Nietzsche)
[173]WILLIAMS H.-M. *An Eye-witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams: Letters Containing a Sketch of the Politics of France, Op.cit.* p. 117

Chapitre 2 : L'histoire individuelle dans l'Histoire collective

L'histoire collective se définit comme « évolution de l'humanité à travers son passé, son présent, son avenir » tandis que l'histoire individuelle est un « ensemble d'événements, évolution concernant une personne ou une chose. »[174] Dans les deux cas, nous remarquons le retour du terme « évolution ». Pour nos deux autrices, il s'agira donc de constater la mutation de leur personnalité et de leur écriture et la façon dont celles-ci suivent ou non la progression de l'histoire elle-même. Pour cela, nous étudierons en premier lieu la dualité entre subjectivité et impartialité, avant de nous attarder sur le portrait que les écrivaines livrent d'une femme patriotique et révolutionnaire. Nous analyserons dans un troisième temps l'idéal héroïque sublimé mis en place par les autrices que nous opposerons dans un dernier temps à la dénonciation et à la figure de la monstruosité.

II.2.A. Subjectivité et impartialité

La subjectivité tient une part indéniablement importante dans les écrits intimistes, puisque ceux-ci sont par définition l'expression d'une première personne. L'épistolier voyageur relate à son destinataire les événements dont il est le témoin et qui rejaillissent sur lui en provoquant certaines émotions. Le mémorialiste, quant à lui, inclut sa vie, son histoire dans la grande Histoire. Pourtant, Helen Maria Williams comme Manon Roland témoignent à la fois d'une subjectivité inévitable et d'une volonté d'impartialité. C'est en ce sens que, selon Mary Beth Rose, l'autobiographie est « an individual's struggle to define his or her experience by the narrative creation of a unified personality, through which the author attempts to reconcile the public and private aspects of being, often represented as conflicting. »[175]

Les deux autrices insèrent dans leurs récits des axiomes donnant une couleur impersonnelle à leurs observations sur l'histoire. Celles-ci ont une visée explicative des grands mouvements de la Révolution. Helen Maria Williams a par exemple intégré la Révolution Française à l'histoire des révolutions de l'humanité en s'exclamant : « where do the records of history point out a revolution unstained by some actions of barbarity ? When do the passions of human nature rise to that pitch which produces great events, without wandering into some irregularities? »[176] Nous y

---

[174] « Histoire », *Portail lexical : lexicographie.* Nancy, France, 2012 : Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL) consulté sur https://www.cnrtl.fr/definition/histoire

[175] «introduction» *in* DOWD M. M., ECKERLE J. A. (dir.) *Genre and Women's Life Writing in Early Modern England, coll. Women and Gender in the Early Modern World*, éd. Ashgate, London and New York, 2007, p.3.
« Une lutte individuelle pour définir son expérience par la création narrative d'une personnalité unifiée, à travers laquelle l'auteur tente de concilier les aspects publics et privés de l'être, souvent représentés comme conflictuels. » [*Notre traduction*]

[176] WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution, Op.cit.* p. 98.
« voit-on dans les fastes de l'histoire, une revolution quelconque, qui n'ait été souillée par quelques actions barabares ? Quand les passions humaines prendront-elle cette élévation, qui peut seule produire de grands événemens, sans s'écarter des règles établies ? » p. 85.

retrouvons l'usage répété de la question rhétorique comme réfutation et ici l'histoire de l'humanité agit en tant qu'excuse à la « barbarity » car elle fait partie de la « nature » humaine. L'autrice envisageait alors un destin optimiste pour la Révolution française, bien que les années eussent prouvé à l'autrice que l'inscription de cet événement dans les annales de l'humanité ne pouvait se faire de manière exemplaire.

Elle n'excuse donc plus mais explique les événements grâce à l'Histoire : « the greater part of mankind in all ages, even when accustomed to the most elevated rank, have abused power : how then could it be hoped that unlimited power would not be abused, which was confided to men who were for the most part ignorant and unenlightened (…) ? » [177] L'épistolière élargit d'abord sa remarque à l'humanité dans ce qu'elle a de meilleur (« the greater part of mankind ») et son histoire (« all ages ») en l'associant au superlatif « accustomed the most elevated rank ». Cela permet à la deuxième proposition d'opposer une version de l'humanité dégradée (« ignorant and unenlightened »), et l'époque précise du XVIIIe siècle, pour démontrer la vérité : all men « have abused power ». La forme de la question rhétorique en souligne d'ailleurs le caractère indéniable.

Manon Roland commence, au contraire de sa contemporaine anglaise, par tracer les étapes précises de toutes les révolutions :

> Il est vrai qu'à l'époque des révolutions il se trouve toujours particulièrement chez les peuples corrompus et dans les grandes villes, une classe d'hommes privés des avantages de la fortune, avides de ses faveurs et cherchant à les extorquer à tout prix, ou habitués à les suppléer par des moyens peu licites. Si la hardiesse de l'esprit, l'audace du caractère, quelques talents naturels distinguent quelqu'un d'entre eux, il devient chef ou directeur d'une bande turbulente qui se recrute bientôt de tous les sujets qui, n'ayant rien à perdre, sont prêts à tout oser, de toutes les dupes qu'ils ont l'art de faire, et enfin des individus que sèment parmi eux les politiques ou les puissances intéressées à fomenter les divisions pour affaiblir ceux qu'elles agitent, ou pour les tourner ensuite à leur profit. (…) Effectivement de grandes vérités se développent et deviennent communes, des sentiments généreux s'animent et se répandent ; l'impulsion est donnée aux cœurs et aux esprits. Alors s'avancent des individus qui, revêtant les principes et adoptant le langage propre à les faire accueillir, cherchent à capter la bienveillance publique pour acquérir des places ou du crédit. Ils (…) finissent par travailler à rendre suspects les hommes sages dont le mérite les effraye et dont ils ne pourraient soutenir la concurrence. La calomnie, d'abord grossièrement employée par eux, apprend dans les humiliations qu'elle reçoit à s'ériger en système ; elle devient un art profond dans lequel eux seuls et leurs pareils peuvent réussir. [178]

[*Traduction de M…*]

[177] WILLIAMS H.-M. *Letters Containing a Sketch of the Politics of France, Op.cit.* p. 52.
« La meilleure part de l'humanité dans tous les âges, même accoutumée au rang le plus élevé, a abusé du pouvoir : comment alors pourrions-nous espérer qu'un pouvoir illimité ne serait pas abusé, quand il a été confié à des hommes qui étaient pour la plus grande partie ignorants et peu éclairés ? »
[*Notre traduction*]

[178] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 109.

L'introduction de la proposition par « il est vrai que » avec l'usage du présent de vérité générale et de phrases longues donnent en effet une impression de compte-rendu sociologique et historique. L'autrice évite en outre d'énoncer des noms ou professions précis pour désigner ce « ils » et utilise des noms génériques. Elle annonce chaque étape comme une règle naturelle et générale s'appliquant aux peuples corrompus. La narration, cependant, cache un manque d'impartialité implicite. En effet, il s'agit déjà d'un jugement porté sur le peuple français considéré comme « corrompu ». De plus, la généralité reflète en réalité l'histoire individuelle de la mémorialiste : Manon Roland et son mari semblent s'inclure dans la catégorie des « hommes sages » dont elle retrace la calomnie par des « individus qui, revêtant les principes et adoptant le langage propre à les faire accueillir, cherchant à capter la bienveillance publique pour acquérir des places ou du crédit », lesquels peuvent renvoyer à Danton et Robespierre. L'observation porte ainsi une visée davantage dénonciatrice qu'informatrice.

Pourtant, l'autrice est loin d'avoir pour objectif de se faire historienne ou experte en politique : « Il ne faut pas être profond politique pour savoir que l'opinion fait la force des gouvernements ; aussi toute la différence qui existe à cet égard entre une administration tyrannique et celle qui prend la justice pour base, c'est que la première n'est occupée que de resserrer les lumières, de contraindre la vérité, tandis que l'autre s'impose pour loi de les répandre. »[179] La structure d'oppositions entre le « tyrannique » et « qui prend la justice pour base » et entre « resserrer » et « répandre » permet la dénonciation implicite du système qui accuse Manon Roland. D'ailleurs, la première est « occupée » à imposer sa loi aux autres, alors que la seconde est directement associée à la « loi », que l'administration s'impose selon le concept de l'autonomie préconisé par Héraclite.

Chez Helen Maria Williams, la volonté d'impartialité s'exprime cependant davantage par la revendication d'un témoignage oculaire fiable et la volonté d'écrire l'Histoire au jour le jour, dans l'immédiateté permise par l'écriture épistolaire. C'est ainsi qu'elle écrit : « I shall in the course of a fortnight send you a history of the aft scenes of this foul tragedy, and give you such a detail, as can only be learned on the spot, of the events which produced the revolution of the 9th of Thermidor, and of the incidents which on that memorable night determined the fate of the French Republic. »[180] L'épistolière met en parallèle l'inédit et l'immédiat de son récit dont les détails « can only be learned on the spots » avec l'ancrage des événements dans l'Histoire

[179] *Ibid.* p. 138.

[180] WILLIAMS H.-M. *An Eye-Witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams: Letters Containing a Sketch of the Politics of France*, éd. Peter Lang, New York, 1997, *Op.cit.*, p. 128.
« Je devrais, au cours de la nuit, vous envoyer un récit des dernières scènes de cette ignoble tragédie, et vous donner tant de détails qui ne peuvent être appris que sur place, des événements qui ont provoqué la révolution du 9 Thermidor. »

(« memorable » et « fate »). L'usage du terme « history » très fréquemment employé par l'autrice est d'ailleurs intéressant par sa polysémie ; signifiant ici d'abord « récit » mais plus largement également « histoire » et « passé/antécédents ».[181] Elle n'hésite pas à utiliser des termes d'historien comme « events », « revolution », « incidents », « Republic » en donnant des dates précises. Toutefois, on relève le groupe nominal « foul tragedy » qui vient connoter la remarque et briser la distance en introduisant un jugement indéniable. L'on retrouve une narration similaire dans le premier volume de la seconde série de lettres, à la clôture de la lettre V :

> Let me (…) give you a short account of the political events and their causes, which, after bringing those members of the convention to the scaffold who were most fitted by their talents to defend liberty, and by their moral qualities to make it beloved, ended in such a system of cruelty and crimes, that it can be only by a long perseverance in public virtue that France can make reparation to humanity, or retrieve her character among the nations. [182]

Encore une fois, nous identifions un vocabulaire neutre d'historien avec les termes « account », « political events », « causes », « humanity » et « nations ». L'intention d'établir une chronologie précise et politique est clairement exprimée. Cependant, il s'agit également d'expliquer une évolution de la France perçue subjectivement comme une dégradation morale. Plus loin, l'épistolière affirme en outre :

> However criminal this band of conspirators, who have exercised a despotism more hideous than history has ever presented, may appear, or whatever be the regrets we feel for those virtuous friends of liberty who fell the victims of their rage, the historian, more impartial than the friend, will not fail to animadvert on the negligence of which in some instances they were guilt [183]

L'usage de substantifs et adjectifs péjoratifs tels que « criminal » ou « hideous » ponctue l'ensemble de l'œuvre et la connote. Pourtant, cette vision négative de la Terreur semble être affirmée comme appartenant inévitablement à l'histoire (« more hideous than history has ever

---

[*Notre traduction*]

[181] « history », Wordreference.com consulté sur https://www.wordreference.com/enfr/history

[182] WILLIAMS H.-M. *An Eye-witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams : Letters Containing a Sketch of the Politics of France, Op.cit.,* p. 68.

« Laissez-moi (…) vous donner un court compte-rendu des événements politiques et leurs causes, lesquels, après avoir apporté les membres de la convention qui étaient les plus compétents par leurs talents pour défendre la liberté, et par leurs qualités morales pour la faire être aimée à l'échafaud, ont fini dans un système de tant de cruauté et de crimes, que ce n'est que par une longue persévérance dans la vertu publique que la France pourra payer réparation à l'humanité, ou récupérer sa réputation parmi les nations. »

[*Notre traduction*]

[183] *Ibid.* p. 71.

« Quelle que soit la manière dont cette bande de conspirateurs, qui ont exercé un despotisme plus hideux que l'histoire a jamais présenté, peut apparaître, ou peu importent les regrets que nous sentons pour ces amis vertueux de la liberté qui sont tombés victimes de leur rage, l'historien, plus impartial que l'ami, ne faillira pas à critiquer la négligence dont certaines instances se sont trouvées coupables. »

presented »). Ainsi, la subjectivité est convertie en impartialité grâce à l'historien car celui-ci se fait juge. Il reste intéressant de remarquer que la comparaison « the historian more impartial than the friend » induit implicitement une certaine distance avec l'historien, l'autrice se considérant davantage comme une amie, par conséquent moins « impartiale ». Rachel Rogers souligne d'ailleurs que

> Williams, on the other hand, was conscious of the inadequacies and limitations that would plague her letters. While she wanted to draw a portrait of what she saw, she acknowledged her lack of «coolness» and «impartiality» and the «indistinct» nature of her account due to her closeness to the events she witnessed (…).Her perception of the ills of Ancien Régime France, the levelling spirit inspired by the Revolution, but also its abuses, are conveyed either through what she saw or what she was told. The reader follows her different visits (…) and is under no illusion that the view given is a subjective one. Her letters are also characterised by the breathless tone of immediate transcription, something which M. Ray Adams sees as a stylistic deficiency.[184]

Plus encore, l'autrice affirme l'impossibilité d'objectivité dans son écriture. Cela se justifie par un aveu de désintéressement voire d'incapacité à contribuer à la vie politique et historique, ainsi qu'elle s'en étonnait dans le premier volume de ses lettres : « Did you expect that I should ever dip my pen in politics, who used to take so small an interest in public affairs that I recollect a gentleman of my acquaintance surprised me not a little by informing me of the war between the Turks and the Russians, at a time when all the people of Europe, except myself, had been two years in possession of this intelligence ? ».[185] S'isolant ainsi exagérément du reste de l'Europe, Helen Williams la tournure humoristique vient alléger le récit historique, mais aussi apporter un aveu d'humilité qu'elle justifie plus loin : « What, indeed, but friendship, could have led my attention from the annals of imagination to the records of politics ; from the poetry to the prose of human life ? In vain might Aristocrates have explained to me the rights of king, and Democrates

---

[*Notre traduction*]

[184] ROGERS R. *Vectors of Revolution: The British Radical Community in Early Republican* Paris, 1792-1794. History. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2012, p. 386.

« Williams, d'un autre côté, était consciente des inadéquations et des limitations qui pouvaient ronger ses lettres. Alors qu'elle voulait dessiner un portrait de ce qu'elle voyait, elle admettait son manque de "froideur" et d'"impartialité" et la nature "indistincte" de son compte-rendu du fait de sa proximité avec les événements dont elle était témoin (…). Sa perception des maux de l'Ancien Régime de France, le calme esprit inspiré par la Révolution, mais aussi ses abus, sont conviés soit à travers ce qu'elle a vu ou ce qu'elle a entendu. Le lecteur suit ses différentes visites (…) et n'est sous aucune illusion que la vision donnée est subjective. Ses lettres sont également caractérisées par le ton essoufflé de la transcription immédiate, chose que M. Ray Adams voit comme une déficience stylistique. » [*Notre traduction*]

[185] WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution, Op.cit.,* p. 109.

« Vous seriez-vous jamais attendu à me voir exercer ma plume à la politique, moi qui prenoit[sic] si peu d'intérêt aux affaires publiques, que je me ressouviens encore de l'étonnement avec lequel j'appris d'un de mes amis la nouvelle de la guerre entre les Turcs et les Russes, deux ans après que la chose étoit connue de toute l'Europe. » p. 108. [*Traduction de M…*]

have descanted on the rights of the people. »[186] Malgré l'opposition entre imagination et politique, cette confession nous indique dans un même temps que cette disposition a changé, que les deux idées peuvent cohabiter dans son esprit, grâce à l'amitié certes, mais cette alliance garantit à son compte-rendu une fraîcheur, une légèreté et une originalité que l'historien impartial ne possède pas. Le récit de Williams se charge pourtant soudainement de davantage de gravité en passant à l'écriture de *Sketch of the Politcs I.* Alors, l'impossibilité d'objectivité se traduit différemment :

> It was impossible to contemplate without indignation and despair that glorious revolution, which had opened to mankind the brightest prospects of happiness, and which had promised the most beneficial effects to the world, become the sport of the cruel, and the prey of the rapacious ; to see a people who were called to liberty, bending their necks, like the votaries of the storied assassin of the mountain, at the nod of their tyrant (…). [187]

Cela se justifie cette fois-ci par un trop plein, exprimé par les superlatifs tels que « brightest », « most beneficial » qui accentuent la chute morale de la France. Celle-ci passe par l'animalisation des principaux acteurs de la Révolution et de la Terreur qui se retrouvent ainsi « prey » et « rapacious » et imitent la déchéance par le mouvement descendant « bending their necks ».

En cela, Manon Roland s'accorde avec sa contemporaine :

> Il est fort difficile de ne point se passionner en révolution ; il est même sans exemple d'en faire aucune sans cela : on a de grands obstacles à vaincre ; on ne peut y parvenir qu'avec une activité, un dévouement qui tiennent de l'exaltation ou qui la produisent. Dès lors on saisit avidement ce qui peut servir, et l'on perd la faculté de prévoir ce qui pourra nuire.[188]

L'on retrouve une nouvelle fois l'usage du présent de vérité générale excusant à la fois le manque de recul et de calcul de la mémorialiste. Pourtant, l'écrivaine n'échappe pas à la passion de l'histoire et de la psychologie humaine tandis qu'elle avoue que lors des salons organisés sous le ministère de son mari, sa position à l'écart « favorisait [son] goût pour suivre les raisonnements

---

[186] *Ibid.* p. 140.
« En effet, quel autre motif que l'amitié, auroit pu faire passer mon attention, des annales de l'imagination, à l'histoire de la politique, et de la poésie, à la prose de la vie humaine. En vain les aristocrates auroient-ils tâché de m'expliquer les droits des rois, en vain les démocrates auroient-ils déclamé sur ceux des peuples » p. 178.
[*Traduction de M…*]

[187] WILLIAMS H.-M. *An Eye-witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams: Letters Containing a Sketch of the Politics of France, Op.cit.,* p. 94.
[*Traduction*]
« Il était impossible de contempler sans indignation et désespoir cette glorieuse révolution, qui avait ouvert à l'humanité les plus brillantes perspectives de bonheur, et qui avait promis les effets les plus bénéfiques pour le monde, devenir le sport du cruel et la proie du rapace ; de voir un peuple appelé à la liberté, courbant le cou, comme les dévots de l'assassin illustre de la montagne, au signe de tête de leur tyran (…). »

[188] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p.202

politiques et étudier les hommes. »[189] En considérant rétrospectivement les entrées royales et l'enthousiasme abruti du peuple, elle observe : « Je voyais, dans l'histoire, s'agiter et tomber tous les empires parvenus à ce degré de corruption, et j'entendais les Français rire et chanter de leurs propres maux : je trouvais que leurs voisins, les Anglais, avaient raison de les regarder comme des enfants. »[190] En historienne, elle regarde la marche du peuple français dans la marche des populations du monde. Il est curieux de remarquer la façon dont l'autrice parle des « Français » sans s'inclure parmi eux. Elle adopte ainsi un point de vue neutre, distant et comme surplombant à la fois le monde et ses âges et n'hésite pas à considérer le point de vue des autres nations. Le ridicule produit par l'analogie infantile provoque un contraste frappant avec la valeur d'exemplarité qu'une Anglaise telle qu'Helen Maria Williams confère à la France.

Notre analyse nous permet de souligner la valeur apologétique et personnelle à laquelle le récit intimiste ne peut échapper. Sébastien Hubier le remarque par ailleurs en expliquant que « [l'apologie] recouvre à la fois les genres rhétoriques du judiciaire – par lequel l'intimiste s'accuse ou se défend, au nom des valeurs du juste et de l'injuste – et de l'épidictique – par le biais duquel il fait l'éloge ou le blâme de lui-même, de ses proches, de ses congénères. » De manière générale, Helen Maria Williams comme Manon Roland admettent la subjectivité de leurs écrits malgré quelques observations se voulant impartiales. Le travail d'historienne au jour le jour de Williams rend la distance impossible, d'autant que son intérêt pour la politique ne naît, comme elle le prétend, que de son amitié. De son côté, Madame Roland confie ce devoir d'impartialité à la postérité, puisqu'elle confère avant tout à ses mémoires une rhétorique judiciaire certaine. Cependant, l'engagement de sincérité que prennent les deux autrices – Helen Williams par l'expérience oculaire et Manon Roland comme victime directe revendiquant l'honnêteté comme trait principal de caractère – investit leur récit d'une valeur de témoignage authentique. Or, cette subjectivité, particulièrement chez Helen Maria Williams, peut porter préjudice à la crédibilité de ses écrits et même à son patriotisme.

> A reviewer of Williams' first volume of letters spoke of how she would « tell her own story with naiveté. » Not only was her portrait narrow and confined (…) but she told it with a lack of wider political consciousness and could not be expected to understand the more complex political stakes of what she was writing about. British residents were also considered fickle and inconstant, lacking the steadfastness needed to evaluate political structures with clarity. Inconstancy was also synonymous with infidelity[191]

---

[189] *Ibid*. p. 92.
[190] *Ibid*. p. 415.
[191] JOHNSTON K. *Unusual Suspects: Pitt's Reign of Alarm and the Lost Generation of the 1790s*, éd. Oxford University Press, Oxford, 2013, p. 78 consulté sur https://books.google.fr/books?id=lrx1mpS36IcC&printsec=frontcover&dq=kenneth+johnston+unusual+suspect&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwiMxPiQsdDkAhXE8eAKHfUBBm0Q6AEIKzAA#v=onepage&q&f=false

II.2.B. La femme patriote et révolutionnaire

Nos deux autrices se sentent menacées d'être rejetées par leurs compatriotes et accusées de ne pas manifester suffisamment d'attachement à leur nation d'origine. Ce détachement se traduit de façon particulièrement extrême dans l'exil même qu'Helen Maria Williams a choisi d'adopter. Le sujet de ses lettres portant exclusivement sur la France et la Suisse, l'autrice est critiquée pour son enthousiasme exacerbé pour une Révolution à laquelle l'Etat anglais est majoritairement opposé depuis l'exécution de Louis XVI. Le rejet dont Helen Maria Williams fut victime comme d'autres membres du British radical club[192] s'explique également par l'association faite alors entre traîtrise, déloyauté et cruauté. Or, Rachel Rogers observe que

> British alignment with French ideas was evidence of their capacity for pathological cruelty and their immunity to bloodshed. Helen Williams' justification of the overthrow of the monarchy prompted Laetitia Hawkins to wonder, « Is it for the female heart to harden at the contemplation of any woe? » (…) A reviewer writing later in 1820 suggested that she had been «unappalled by the dismal scenes of which she was a frequent witness. » It appears therefore that female observers of the Revolution were particularly vulnerable to accusations of immunity to cruelty.[193]

Quant à Manon Roland, elle est incriminée pour tentative de « conspiration horrible contre le salut de la République. »[194], propos qui est entériné dans l'opinion publique après la publication du numéro 248 du « Père Duchesne », le 20 juin 1793.[195] Pour constituer sa défense, la

---

« Un critique du premier volume de lettres Williams parlait de la façon dont elle "conte sa propre histoire avec naïveté ". Son portrait n'était pas seulement limité et confiné (…) mais elle l'a dit avec un manque de conscience politique plus large et ne pouvait s'attendre à comprendre les enjeux politiques plus complexes de ce qu'elle écrivait. Les résidents britanniques étaient aussi considérés comme changeants et inconstants, manquant de la fermeté nécessaire pour évaluer les structures politiques avec clarté. Inconstance était également synonyme d'infidélité. » [*Notre traduction*]

[192] *Ibid.* « I see the radical as a questioning, politically-conscious, dissenting individual whose belief in some degree of reform of the status quo led him or her to get involved in associational or public initiatives to bring about far-reaching change. This was true of any age of human society. I have not however used the term exclusively and have frequently chosen other names, including "activist", "militant", or "reformer". »

« Je vois le radical comme un interrogateur, politiquement-conscient, individu divergent dont la croyance en un certain degré de réforme des statu quo l'a mené à s'impliquer dans des initiatives associationnelles ou publiques afin d'apporter un changement considérable. Cela a été vrai à n'importe quel âge de la société humaine. Je n'ai cependant pas exclusivement utilisé le terme et ai fréquemment choisi d'autres noms, incluant "activiste", "militant", ou "réformateur ". »

[*Notre traduction*]

[193] *Ibid* p. 80.

« L'alignement des Britanniques avec les idées françaises était la preuve de leur capacité à être pathologiquement cruel et de leur immunité aux bains de sang. La justification d'Helen William au sujet du renversement de la monarchie poussa Laetitia Hawkins à se demander, "Est-ce au cœur féminin de se durcir à la contemplation de tout malheur ? (…)". Un critique a également suggéré plus tard en 1820 qu'elle n'avait pas été "choquée par les scènes lugubres dont elle a été le témoin fréquent". Il apparaît par conséquent que les observatrices féminines de la Révolution étaient particulièrement vulnérables aux accusations d'immunité à la cruauté. »

[*Notre traduction*]

[194] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland*, coll. The French Revolution research, éd. Pergamon press, Paris, 1901, p. 424.

[195] *Ibid.* p. 431-434.

mémorialiste insiste sur un patriotisme presque naturel en en évoquant les origines dès les premières pages, alors qu'elle refusait de prendre un médicament enfant. L'épisode commence par un postulat de son caractère :

> J'étais fort opiniâtre, c'est-à-dire que je ne consentais pas aisément à ce dont je ne voyais point la raison ; et, lorsque je ne sentais que l'autorité, ou que je croyais apercevoir du caprice, je ne savais pas céder. (…) Mon père, assez brusque, ordonnait en maître, et l'obéissance était tardive ou nulle ; ou, s'il tentait de me punir en despote, sa douce petite fille devenait un lion. Il me donna le fouet en deux ou trois circonstances : je lui mordais la cuisse sur laquelle il m'avait couchée, et je protestais contre sa volonté. [196]

L'origine de son esprit de révolte réside dans son opiniâtreté, et une volonté de n'obéir qu'à la justice. Il est aisé de faire ici une comparaison entre la figure du père et celle de Robespierre grâce au terme « despote » ici loin d'être innocent, et renforcé par l'image du « fouet » représentant la violence. À l'opposé, se trouve la figure du « lion », animal fier et rival du despote car symbole de la royauté. Le comportement animal se retrouve d'ailleurs dans la morsure sur la cuisse. Le passage adopte alors le registre héroï-comique, où le caprice enfantin se retrouve être la représentation du martyr de la révolution :

> Je sens à l'heure où j'écris l'espèce de révolution et le développement de force que j'éprouvai alors ; mes larmes s'arrêtent tout à coup, mes sanglots s'apaisent ; un calme subit réunit mes facultés dans une seule résolution : je me lève sur mon lit ; je me tourne du côté de la ruelle ; j'incline ma tête, en l'appuyant sur le mur ; je trousse ma chemise, et je m'offre aux coups en silence : on m'aurait tuée sur place sans m'arracher un soupir. [197]

Le terme de « révolution », ici encore particulièrement frappant en considérant le contexte, introduit un vocabulaire de la résilience avec les expressions « développement de force », « résolution », « tuée », « arracher un soupir ». Manon Roland met ici en parallèle le malheur qui l'accable en prison avec les sanglots de la dispute afin de souligner cette faculté de résistance à la persécution mais également d'indifférence à la mort. Le passage au présent de narration permet en outre d'augmenter l'intensité de la scène tout en créant une proximité temporelle. Ce rapprochement est d'ailleurs explicitement exprimé en conclusion de l'extrait avec un retour au présent d'énonciation :

> Tous les détails de cette scène me sont aussi présents que si elle était récente ; toutes les sensations que j'ai éprouvées sont aussi distinctes, c'est le même roidissement que celui que j'ai senti s'opérer depuis dans des moments difficiles ; et je n'aurais pas plus

[196] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland*, *Op.cit.* p. 317.
[197] *Ibid.* p. 318.

> à faire aujourd'hui pour monter fièrement à l'échafaud que je n'en fis alors pour m'abandonner à un traitement barbare qui pouvait me tuer, mais pas me vaincre. [198]

On observe un vocabulaire particulièrement manifeste de la contiguïté temporelle avec les mots « présents », « récente », « aussi distinctes », « même » et la comparaison entre « aujourd'hui » et « alors ». On retrouve ici une expoliation avec le retour du postulat de l'*incipit* à un plus haut degré. [199] Rapprocher l'enfant d'alors et la femme d'aujourd'hui, c'est rappeler le naturel et l'authenticité de l'autrice en l'opposant à la fausseté habituellement attribuée au politique.

Ce goût pour la révolution est aussitôt suivi par celui pour la république que Manon Roland retrouve dans ses lectures de jeunesse, de façon assez précoce. En emportant Plutarque à l'église, elle réalise que « c'est de ce moment que datent les impressions et les idées qui [la] rendaient républicaine sans qu[‘elle] songeasse à le devenir. »[200] Le naturel même des valeurs républicaines dans le cœur de la mémorialiste est ainsi renforcé par l'aspect inconscient de l'apparition de son intérêt politique. Survient ensuite la passion, tout aussi éloignée de l'artificiel, liée à la volonté de contredire Helvétius. C'est alors que naît son admiration pour la Grèce antique :

> Je soupirais en songeant à Athènes, où j'aurais également admiré les beaux-arts sans être blessée par le spectacle du despotisme ; je me promenais en esprit dans la Grèce, j'assistais au jeux Olympiques, et je me dépitais de me trouver française. Ainsi frappée de tout ce que m'avais offert le beau temps des républiques, je glissais sur les orages dont elles avaient été agitées : j'oubliais la mort de Socrate, l'exil d'Aristide, la condamnation de Phocion. [201]

Si la proposition « je me dépitai de me trouver française » a pu faire réagir le lecteur révolutionnaire, celui-ci réalise rapidement que le primitivisme et l'exotisme sont préférés à la France uniquement en tant qu'il s'agit d'un royaume. Le rôle de l'éducation dans les idéaux de Manon Roland est d'ailleurs confirmé quelques pages plus loin :

> Il n'est pas douteux que notre situation influe beaucoup sur notre caractère et nos opinions ; mais on dirait que, dans l'éducation que j'ai reçue, que dans les idées que j'ai acquises par l'étude ou avec le secours du monde, tout avait été combiné pour m'inspirer l'enthousiasme républicain, en me faisant juger le ridicule ou sentir l'injustice d'une foule de prééminences et de distinctions. Aussi, dans mes lectures, je me passionnais pour les réformateurs de l'inégalité : j'étais Agis et Cléomène à

[198] *Ibid.* p. 319.
[199] « Ainsi, le malheur peut me poursuivre et non m'accabler ; les tyrans peuvent me persécuter, mais m'avilir ? jamais, jamais ! » *Ibid.* p. 307.
[200] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p.323.
[201] *Ibid.* p. 394.

> Sparte ; j'étais Gracque à Rome ; et comme Cornélie j'aurais reproché à mes fils qu'on ne m'appelait que la belle-mère de Scipion.[202]

L'on retrouve alors le vocabulaire de la passion avec « enthousiasme » et « passionnais » et l'hypersensibilité de Manon Roland est représentée par une métaphore (« j'étais Agis et Cléomène », « j'étais Gracque ») qui se transforme en comparaison (« comme Cornélie ») dans un rythme ternaire. La référence à l'antiquité permet aussi à l'autrice de maintenir le lecteur révolutionnaire de son côté. En effet, comme le remarque Jean Mambré « ceux qui l'ont étudié découpent généralement les usages de l'Antiquité sous la Révolution française en deux phases : la Constituante et la Législative, où l'Antiquité sert de référence ; la Convention, véritable moment de résurrection où l'Antiquité dévient un modèle vivant sur lequel poser les fondations d'une société nouvelle ».[203] Son éducation achevée, la mémorialiste continue de s'affirmer patriote tout au long des « Notices historiques » :

> J'aimais mon pays ; j'étais enthousiaste de la liberté : je ne connaissais point d'intérêt ni de passion qui pussent entrer en balance avec eux ; mon langage devait être pur et pathétique, c'était celui du cœur et de la vérité. L'importance du sujet me pénétrait si bien que je ne faisais aucun retour sur moi-même.[204]

L'amour du pays en est la première et plus évidente preuve puisque c'est ainsi que le patriotisme se définit. Il s'affirme en outre dans l'écriture qui tient également une place centrale dans la vie émotionnelle de Manon Roland. À ce sentiment, sont associées l'inquiétude et la compassion :

> les maux de mon pays me tourmentent ; la perte de mes amis affecte mon courage ; une tristesse involontaire pénètre mes sens, éteint mon imagination et -flétrit mon cœur. La France n'est plus qu'un vaste théâtre de carnage, une arène sanglante où se déchirent ses propres enfants.[205]

L'image des « maux » confère une sensibilité à la France qui se retrouve personnifiée en nation-mère dont Manon Roland s'estime l'enfant. Mais l'usage du pluriel (« enfants ») indique également que la mémorialiste considère les Français comme membres d'une fratrie dont elle fait partie. La métaphore de la filiation resserre ainsi les liens affectifs et leur légitimité entre le pays et Manon Roland.

---

[202] *Ibid.* p. 414.
[203] MAMBRE J. « Les usages publics du passé : l'exemple de l'Antiquité sous la Révolution Française » consulté sur https://masterabd.hypotheses.org/4794
[204] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 148.
[205] *Ibid.* p.357.

De son côté, Helen Maria Williams utilise le recours du témoin comme argument : « and *you* are not one of those who will suspect that I am not all the while a good English woman »[206] Le témoin correspondant est ici ami, ce qui implique que sa connaissance de l'épistolière est fiable. Il est cependant intéressant de noter que cette phrase se trouve dans la conclusion de la lettre VIII, qui précède l'introduction de la lettre IX où son correspondant lui reproche son enthousiasme pour la Révolution française.

Chez l'épistolière en effet, « l'allégeance » semble fluctuer entre la France et sa patrie d'origine. L'exemple de la Vierge d'Orléans est particulièrement marquant par l'usage du terme très fort « ashamed » qui témoigne également d'une préférence problématique pour un personnage français qui a vaincu les Anglais lors de la guerre de Cent Ans. («I always feel a little ashamed of my country, when I pass the spot where the Maid of Orleans was executed, and on which her statue stand, a monument of our disgrace. »[207]) Cette hésitation se traduit notamment dans une comparaison politique:

> In the meantime, I wish that, some of our political critics would speak with less contempt, than they are apt to do, of the new constitution of France, and no longer repeat after one another the trite remark, that the French have gone too far, because they have gone farther than ourselves (…). But be this as it may, it appears evident that the temple of Freedom which they are erecting, even if imperfect in some of its proportions, must be preferable to the old gloomy Gothic fabric which they have laid in ruins. And therefore, when I hear my good countrymen, who guard their own rights with such unremitting vigilance, and who would rather part with life than liberty, speak with contempt of the French for having imbibed the noble lesson which England has taught, I cannot but suspect that some mean jealousy lurks 'beneath the ungenerous censure.' I cannot but suspect that (…) they wish to make a monopoly of liberty, and are angry that France should claim a share of that precious property; by which, however, she may surely be enriched, without our being impoverished. The French, on the contrary, seem to have imbibed, with the principles of liberty, the strongest sentiments of respect and friendship towards that people, whom they gratefully acknowledge to have been their masters in this science. [208]

---

[206]WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution, Op.cit,* p. 91.
« et vous n'êtes pas certainement de celles qui me soupçonneront d'avoir renoncé à être bonne Anglaise » p. 64. [*Traduction de M…*]

[207] *Ibid.* p. 107.
« Ce n'est pas sans rougir pour ma patrie, je l'avoue, que je traverse la place où l'on a supplicié la Pucelle d'Orléans ; on y voit sa statue, monument éternel de notre honte. » p. 104. [*Traduction de M…*]
Ce rajout dans la traduction de la proposition « je l'avoue » renforce la position délicate dans laquelle l'autrice se met mais qui ne semble pas le réaliser ou s'en préoccuper dans le texte original.

[208] *Ibid.* p. 92.
« En attendant, je désirerois que quelques uns de nos censeurs politiques, s'avissasent de parler avec moins de mépris, qu'ils ne le font en général, de la nouvelle constitution de France. Il leur sied mal de répéter à l'envi les unes des autres, cette remarque abattre que les Français ont été trop loin, parce qu'il leur a plu d'aller plus loin que nous (…) Quoiqu'il en soit, il me paroit clair que le temple de la liberté qu'ils construisent aujourd'hui, doit être préféré, à tous les égards, à cet antique et sombre édifice gothique qu'ils ont détruit de fonds en comble. Aussi jamais je n'entends

L'autrice se refuse à juger les gouvernements, par manque de recul, et en attend de même de la part de ses compatriotes anglais. En revanche, elle admet que le gouvernement français a été plus loin que le sien et, en connotant négativement le jugement des Anglais, connote implicitement positivement le progrès français en établissant ainsi une hiérarchie nuancée. En effet, le « temple de la Liberté » français est qualifié d'« imparfait», ce qui n'enlève pas le caractère sacré conféré par la métaphore architecturale et religieuse, et l'adjectif négatif est aussitôt balancé par l'adjectif « preferable ». Celui-ci permet en outre de marquer l'antithèse entre « temple of Freedom which they are erecting » et « old gloomy Gathic fabric which they have laid in ruins », entre un mouvement ascendant et descendant. Cette élévation de la France est toutefois encore nuancée par la position d'apprentie que l'autrice lui fait adopter par l'usage des termes « lesson » et « taught ». Si aucune comparaison purement politique n'est faite, l'autrice en avance une morale en plaçant la reconnaissance et l'humilité française au-dessus de l'égoïsme et de l'orgueil anglais. Néanmoins, encore une fois, Williams adoucit le reproche par une flatterie qu'elle proclame être la sienne mais également celle de tous les Français (« whom they gratefully acknowledge to have been their masters in this science ».)

Mary A. Favret remarque que l'autrice adopte en réalité consciemment une position d'intermédiaire :

> Upon the whole, Liberty appears in France adorned with the freshness of youth, and is loved « with the ardour of passion»; whereas in England, « she is seen in her matronly state… beheld with sober veneration» (I:I:71). Clearly, Williams wants us to read her into this allegorical position, where she can bring the two separate symbolic structures into correspondence.[209]

Pour attirer la sympathie de ses compatriotes, Williams n'hésite pas à rappeler à son lecteur le principal trait du patriotisme anglais, à savoir la vénération de Shakespeare :

> They well know, that though in England it is our policy, or our pleasure, to have an opposition on every other subject, we have not one dissenting voice about

---

mes braves compatriotes, ces hommes qui veillent sans cesse au maintien de leurs propres droits, qui préfèrent la mort à la perte de la liberté, jamais je ne les entends parler des Français avec mépris, pour avoir profité de la sublime leçon qu'ils ont reçu de l'Angleterre, sans soupçonner qu'une basse jalousie se cache sous une critique peu généreuse. Je ne puis m'empêcher de croire que, (…) les Anglais en général veuillent faire le monopole de la liberté, et se fachent de voir la France réclamer sa portion de cette propriété précieuse. Helas ! ne pourra-t-elle s'enrichir sans nous appauvrir ! Les Français, au contraire, paroissent avoir aspiré avec les principes de liberté, les sentimens d'un profond respect et d'amitié envers ce peuple, qu'ils reconnoissent avec plaisir pour leurs maîtres dans cette science. Pour me servir de leurs propres expressions, ils sont devenus fous des Anglais, au point même de se flatter de la fausse idée que les applaudissemens qu'ils viennent de recevoir d'une société de philosophes dans notre pays, est la voix générale de la nation. » p. 73/ 74.
[*Traduction de M…*]

[209] FAVRET M. A. « Spectatrice as Spectacle: Helen Maria Williams At Home in the Revolution » in *Studies in Romanticism*, vol. 32, n°2, (Summer 1993, p. 273 - 295).

> Shakespeare; and therefore they allow that he may, perhaps, deserve to be the idol of the British nation, a sort of household god whom we delight to honour[210]

Bien que l'écrivaine parle des Anglais en général, nous retrouvons avec insistance dans cet extrait comme les précédents l'usage du terme « our ». Nous pouvons remarquer à ce sujet qu'Helen Maria Williams use le plus souvent du pronom possessif de la première personne du pluriel tandis que Manon Roland adopte celui de la première personne du singulier.

> L'utilisation de *je* est en rapport avec une certaine volonté de personnalisation : le locuteur tente de s'abstraire de sa tendance et d'influencer autrui en s'isolant de la fraction à laquelle il appartient. Au contraire les énoncés du type *nous* appartiennent au discours politique dans la mesure où celui-ci implique un affrontement non d'individus, mais de groupes. Enfin *nous* qui dépasse les oppositions de groupes doit avoir une valeur gnomique impliquant une référence à ce que les groupes, par-delà leurs divergences, ont en commun. [211]

Le patriotisme de Madame Roland est largement affirmé dans son œuvre à travers l'expression d'un idéal révolutionnaire et l'amour inconditionnel et douloureux pour une patrie qui finit par se déchirer. Son patriotisme est surtout présenté comme inhérent à sa personne, naturel et non acquis et, par son immensité, fait sentir au lecteur toute l'injustice de l'incarcération de la mémorialiste. Helen Maria Williams en revanche, oscille entre éloge et accusation de la France comme de l'Angleterre, et n'hésite pas à comparer les deux nations comme beaucoup d'auteurs de littérature viatique. Cependant, elle affirme tout au long de son œuvre sa nationalité anglaise. Ses critiques de l'Angleterre et son dithyrambe de la France ne sont que des moyens de sensibiliser son pays aux défauts de son gouvernement et de l'inciter à de possibles améliorations. Cette position de rejet érige les deux autrices comme victimes innocentes des persécutions et souligne leur sensibilité à la cause collective au sein de laquelle les défenseurs de la République sont assassinés en masse.

II.2.C. L'idéal héroïque sublimé

Nous remarquons ainsi chez nos autrices le thème récurrent de l'héroïsme, lieu commun des récits de crise politique et de guerre. Anne-Elisabeth Spica nous propose une analyse détaillée de l'origine et de la représentation du héros :

---

[210]WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution*, *Op.cit.,* p. 144.
« ils savent bien que, quoique c'est notre politique aussi bien que notre volonté en Angleterre, d'entretenir une opposition sur tout autre sujet, il n'y a cependant qu'une voix quand il est question du mérite de Shakespeare. Ils conviennent facilement du titre qu'il peut avoir à être regardé comme l'idole de la nation britannique » p. 189 [*Traduction de M…*]

[211] MARCELLESI J.-B. « Eléments pour une analyse contrastive du discours politique », *in Langages*, n°23, 1971, p. 38 consulté sur https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1971_num_6_23_2049

> le héros est fondateur, en rupture, agissant, admirable et surhumain au-delà de toute normalité aux yeux de la collectivité et constitué en tant que tel par la mémoire. (…) non pas qu'un personnage historique ne puisse pas recevoir l'appellation de « héros » (…) – c'est même le socle de constitution du « grand homme » -, mais parce que ce biais interprétatif met à égalité l'imaginaire collectif tel qu'il s'exprime dans la fiction et le récit historique qui s'en détache, tout en prenant le risque d'isoler l'analyse du « héros » de son contexte de réception. [212]

La critique remarque également que le pendant féminin du « grand homme » n'existe pas, ce qui n'empêche pas Helen Maria Williams et Manon Roland de mentionner de nombreuses « grandes femmes ». La mémorialiste caractérise ainsi la figure du héros : « cette *force d'âme,* que J.-J. a si bien définie [comme] le premier attribut du héros, soutenue de la justesse d'esprit qui apprécie chaque chose, de cette *étendue de vues* qui pénètrent dans l'avenir, dont la réunion constitue le caractère et compose l'homme supérieur, on la cherche partout et on ne la trouve presque nulle part. »[213]

Madame Roland se constitue héroïne aussi bien d'un point de vue mythologique que romanesque, en tant que personnage principal de son propre ouvrage. Cet héroïsme se remarque principalement dans les « Notices historiques » : la mémorialiste est sublimée en martyre par son insistance sur son innocence et sa vertu condamnées.

> Peu m'importait, avec cet espoir, que dans l'instant d'une crise, ou par les excès de la tyrannie expirante, je tombasse victime de la haine particulière, ou de la rage de quelque forcené. Le succès de mes amis, le triomphe des vrais républicains me consolaient de tout à l'avance ; j'aurais subi un jugement inique, ou succombé par quelque atrocité imprévue, avec le calme, la fierté, même la joie de l'innocence qui méprise la mort, et sait que la sienne sera vengée.[214]

La persécution est ainsi augmentée par les termes « excès », « haine » et « rage » qui introduisent l'hybris chez les oppresseurs. L'innocence martyre est décrite avec un stoïcisme proche de l'ataraxie : « avec le calme, la fierté, même la joie ». Anne Lemonnier-Lemieux rappelle « la distinction établie par René Girard entre la "victime émissaire" et la "victime fondatrice" ; si la première est chargée des fautes de la communauté et chassée afin de les éloigner, la seconde sert à réconcilier et à stabiliser la communauté. »[215] Ici, Madame Roland se fait victime émissaire

---

[212] SPICA A.-E. « Héroïsme féminin, héroïne, femme héros ? Paradoxes et variations dans la littérature non fictionnelle de la première Modernité, introduction », *in* SCHRENCK G., SPICA A-E., THOUVENIN P. (dir.) *Héroïsme féminin et femmes illustres (XVIe – XVIIe siècle) : une représentation sans fiction,* éd. Classiques Garnier, Paris, 2019, p. 8/9.

[213] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 227.

[214] *Ibid.* p. 263.

[215] LEMONNIER-LEMIEUX A. « *Médée. Voix* de Christa Wolf : présentation », consulté sur http://sflgc.org/agregation/lemonnier-lemieux-anne-medee-voix-de-christa-wolf-presentation/

à la fois à la marge et à l'intérieur du groupe : femme mais avec des qualités d'homme, républicaine mais Girondine. La mémorialiste devient ainsi proche d'une figure de sainte :

> « Ô toi ! qui m'as placée sur la terre, fais que j'y remplisse ma destination de la manière la plus conforme à ta volonté sainte et la plus convenable au bien de mes frères ! » Cette prière naïve, simple comme le cœur qui la dictait, est devenue ma seule prière ; jamais la philosophie dissertante ni aucune espèce d'égarement n'ont pu en dessécher la source. Du milieu du monde et du fond d'une prison, je l'ai faite avec le même abandon : je la prononçai avec transport dans les circonstances brillantes de ma vie ; je la répète dans les fers avec résignation ; jalouse, dans les premières, de me défendre de toute affection qui n'eût point été à la hauteur de ma destinée ; soigneuse, dans les autres, de conserver la force nécessaire pour soutenir les épreuves auxquelles je suis exposée ; persuadée qu'il est, dans le cours des choses, des événements que la sagesse humaine ne saurait prévenir ; convaincue que les plus malheureux ne peuvent accabler une âme saine[216].

La déprécation et l'usage de termes religieux et d'extase tels que « sainte », « prière », « égarement », « abandon » ou « transport », sont autant de moyens de signifier la sanctification. L'on retrouve d'ailleurs les *topoi* des saints martyrs : la simplicité – associé ainsi à la pureté –, de même que la futilité de la mondanité, des malheurs et bonheurs terrestres, auxquels l'« âme saine » est supérieure. Il est intéressant de remarquer l'usage des termes « destination » et « destinée », qui sont généralement associés aux héros de fiction, notamment de tragédie.

Madame Roland concrétise sa canonisation en y juxtaposant des sacrifices consentis. Le premier d'entre eux qui apparaît dans les « Mémoires particuliers » est celui fait à un amant (Buzot), d'une femme dont la fidélité vertueuse et extraordinaire rappelle celle de la princesse de Clèves de Madame de La Fayette : elle avoue son amour infidèle à son mari sans y succomber.

> Demeurant fidèle à mes devoirs, mon ingénuité n'a pas su cacher les sentiments que je leur soumettais. (…) il [Jean-Marie Roland] m'adorait, je m'immolais à lui, et nous étions malheureux. (…) Si j'étais libre, je suivrais partout ses pas pour adoucir ses chagrins et consoler sa vieillesse ; une âme comme la mienne ne laisse point ses sacrifices imparfaits.[217]

Malgré l'inanité avouée de cette abnégation, l'on reconnaît une volonté d'élévation et de déculpabilisation. Cela rejoint le sacrifice au devoir, cette fois-ci non seulement à l'amour conjugal mais aussi à l'amour patriotique. En effet, dans ses « Dernières pensées », l'autrice s'exclame : « Vérité ! Patrie ! amitié ! objets sacrés, sentiments chers à mon cœur, recevez mon dernier sacrifice. Ma vie vous fut consacrée, vous rendrez ma mort également douce et glorieuse. »[218] L'usage du terme « consacrer » n'est pas anodin ici et renvoie notamment à son étymologie datant

[216] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland*, *Op.cit.* p. 405/406.
[217] *Ibid.* p. 512.
[218] *Ibid.* p. 575.

du XIIe siècle « réfection, d'après *sacré*, du latin *consecrare* » signifiant « frapper d'une consécration religieuse ».[219] Dans ses « Dernières pensées », Madame Roland avoue la sublimation et valeur d'exemplarité qu'aurait permises son immolation : « j'ambitionnais il y a deux mois l'honneur d'aller à l'échafaud ; on pouvait parler encore, et l'énergie d'un grand courage aurait servi la vérité »[220].

Par ailleurs, la mémorialiste lie explicitement l'héroïsme et le sacrifice, tout en créant une proximité sémantique entre le sage et le héros (« qu'enfin la paix avec soi-même, la soumission à la nécessité sont les éléments du bonheur et constituent la véritable indépendance du sage et du héros. »[221]). En cela, elle se rapproche des quatre critères du héros des Lumières, ainsi que les définit Philippe Roger :

> L'anti-héroïsme des Lumières se donne ici une double justification : le héros est soit *fabuleux*, c'est-à-dire chimérique ; soit vétuste, obsolète, distancé par l'histoire en marche ; dans les deux cas condamné.[222](…)
> Le héros doit se transformer en « militaire philosophe ». Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, on assiste ainsi à toute une redéfinition des vertus militaires et, plus généralement, de ce qui est en train de devenir un véritable *métier* des armes. (…)
> Loin d'avoir le goût et la vocation de la guerre, le grand capitaine des Philosophes est un « malgré lui », un guerrier contre son gré : il est sensible, il est sensé, il est citoyen. Et il est moral- alors que c'était sa *virtu* « par-delà le bien et le mal » que l'on « admirait » dans le héros à l'ancienne.[223]
> [Il faut que le héros soit celui qui] (…) reste à hauteur d'homme. (…) que sa supériorité (d'âme, de génie) ne sépare jamais de l'humanité commune ; qui reste sociable et accessible, comme Catinat ; qui ose braver les mépris et menaces des puissants ; qui sache s'élever au-dessus du « jugement public » lorsque celui-ci n'est que l'expression du préjugé ; mais qui, en revanche, ne se dérobe pas à celui de la communauté des hommes.[224]

Nous remarquons donc que Madame Roland se dépeint « distancé[e] par l'histoire en marche » et donc « condamné[e] » puisqu'elle critique le modèle en place et est destinée à la guillotine. Elle est également « militaire philosophe », en associant sagesse et héroïsme. Son œuvre entière est une défense de sa morale et sa philanthropie. Enfin, elle « ose braver les mépris et menaces des puissants » comme le montrent ses nombreux extraits de lettres adressés aux différents pouvoirs[225] sans se dérober au jugement « de la communauté des hommes » puisqu'elle renonce à s'enfuir et à se laisser mourir de faim pour subir sa sentence.

---

[219] PICOCHE J., ROLLAND J.-C. (dir.) *Dictionnaire d'étymologie du français*, Le Robert, Paris, 2012 [1992], p. 514.
[220] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 528.
[221] *Ibid.* p. 406.
[222] ROGER P. « Avatars de l'héroïsme au siècle des Lumières » *in Héroïsme et Lumières : études réunies par Sylvain et Robert Morrissey avec la collaboration de Julie Meyers*, Champion, Paris, 2010, p. 191.
[223] *Ibid.* p. 193/194.
[224] *Ibid.* p. 196/197.
[225] *Ibid.* p. 68-89.

Les figures du martyr et de l'innocence sont également convoquées par Helen Maria Williams, bien qu'elle ne s'y associe pas explicitement. L'autrice mentionne en effet plusieurs victimes de la Terreur afin d'en détailler le procès et l'exécution. Leur héroïsme se caractérise, comme pour Manon Roland, par un calme, voire une indifférence face à la mort, par une dignité, une humilité et par une éloquence admirables. C'est notamment le cas de Charlotte Corday:

> Her deportment during the trial was modest and dignified. There was so engaging a softness in her countenance, that it was difficult to conceive how she could have armed herself with sufficient intrepidity to execute the deed. Her answers to the interrogatories of the court were full of point and energy. She sometimes surprised the audience by her wit, and excited their admiration by her eloquence. Her face sometimes beamed with sublimity, and was sometimes covered with smiles. (…) it is difficult to conceive the kind of heroism which she displayed in the way to execution.[226]

L'héroïsme des victimes se démontre particulièrement chez l'épistolière par l'émotion que celles-ci suscitent dans l'assistance. Charlotte Corday « surprend l'audience », et les réactions mentionnées sont positives. La fascination qu'elle exerce réside notamment dans sa contradiction : sa « douceur » et « modestie » entrent en conflit avec son « intrépidité » et « énergie », des qualités féminines avec des qualités masculines. Mais c'est aussi et surtout dans l'exceptionnel que se situe l'héroïsme : Charlotte Corday est au-dessus de la peur naturelle du jugement, de la mort et de la déstabilisation que celle-ci provoque habituellement ; au-dessus de la fragilité et du manque d'esprit accordés à son sexe, tant qu'il est « difficile à concevoir ». C'est également le cas de Madame Roland telle qu'Helen Maria Williams la présente :

> When brought before the revolutionary tribunal she preserved the most heroical firmness, though she was treated with such barbarity, and insulted by questions so injurious to her honour, that sometimes the tears of indignation started from her eyes. This celebrated woman, who at the bar of the national convention had by the commanding graces of her eloquence forced even from her enemies the tributes of applause and admiration, was now in the hands of vulgar wretches, by whom her fine talents, far from being appreciated, were not even understood.[227]

---

[226] WILLIAMS H.-M. *An Eye-witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams: Letters Containing a Sketch of the Politics of France, Op.cit.* p. 93.
« Son comportement durant le procès était modeste et digne. Il y avait tant de douceur captivante dans sa contenance qu'il était difficile de concevoir comment elle avait pu s'armer avec suffisamment d'intrépidité pour exécuter cet acte. Ses réponses aux interrogatoires du tribunal étaient pleines de pertinence et d'énergie. Elle surprit l'audience par son esprit, et excita l'admiration par son éloquence. Son visage était parfois embaumé de sublime, et parfois couvert de sourires. (…) Il est difficile de concevoir le genre d'héroïsme qu'elle démontra sur le chemin de son exécution. Les femmes appelées furies de la guillotine qui s'étaient assemblées pour l'insulter à sa sortie de pison étaient émerveillées jusqu'au silence par son attitude, tandis que certains spectateurs découvraient leurs têtes devant elle et d'autres applaudissaient bruyamment. »
[*Notre traduction*]
[227] *Ibid.* p. 115/116.

« Firmness » est encore un mot qu'on retrouve, ici directement associé à l'héroïsme. On observe cependant des failles qui ne se trouvaient pas chez Charlotte Corday : l'émotion qu'elle trahit et le manque de respect – et donc d'adhésion – dont le tribunal fait preuve à son égard. Plus innocente que Charlotte Corday, elle est donc plus encore martyre que cette dernière. Ainsi, si l'héroïsme de la première est dans l'action, celui de la seconde est dans l'esprit et le sens moral. La valorisation du sacrifice et de la persécution est d'ailleurs associée à l'héroïsme antique : « With respect to great names, it has been observed in Paris that almost all the illustrious characters of Greece and Rome have been led to the Guillotine – for instance, Brutus, who often, while we were in prison, came from the municipality with orders of Anaxagoras, was soon after doomed to an equal fate.»[228]

Helen Maria Williams offre un aspect de l'héroïsme masculin différent de celui des femmes. Aux yeux de la population française, les plus grands héros sont les révolutionnaires de la prise de la Bastille : « these dancers were the very men whose bravery formed the great epocha of French liberty ; the heroes who demolished the towers of the Bastille, and whose fame will descend to the latest posterity ». Nous observons ainsi le thème de la violence impliqué par le terme « desmolished », et la « bravoure » inclut une nuance de défiance, de vaillance, d'action (car découlant du verbe « braver ») à la différence du « courage » associé aux femmes. L'héroïsme militaire masculin est également célébré chez Helen Williams là où Manon Roland accorde peu d'importance à la guerre qui agite la France.

> Whatever may be the difference of political opinion respecting the events of the French revolution, there can be no dissenting voice against the tribute of honour and applause which belongs to the armies of the republic. Amidst all the internal commotions of contending chiefs, regardless of plain or mountain, of *côté droit* or *côté gauche*, they saw their country invaded, and bravely repulsed the attack, leaving the arrangement of the internal concerns of the state of the individuals who were left behind.[229]

« Quand elle fut amenée devant le tribunal révolutionnaire, elle préserva la fermeté la plus héroïque, bien qu'elle fût traitée avec tant de barbarie, et insultée par des questions si injurieuses à son honneur, que parfois des larmes d'indignation naissaient dans ses yeux. Cette célèbre femme qui, à la barre de la convention, avait par les grâces impérieuses de son éloquence forcée même de ses ennemis les hommages d'applaudissements et admiration, était maintenant entre les mains de vulgaires misérables desquels ses talents raffinés, loin d'être appréciés, n'étaient même pas compris. »
[*Notre traduction*]

[228]*Ibid.* p. 55.

« Avec respect pour les grands noms, il a été observé à Paris que presque tous les personnages illustres de Grèce et de Rome ont été menés à la Guillotine – par exemple, Brutus, qui souvent, quand nous étions en prison, venait de la municipalité avec des ordres d'Anaxagoras, était bientôt après condamné à un destin égal. »
[*Notre traduction*]

[229]WILLIAMS H.-M. *An Eye-witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams: Letters Containing a Sketch of the Politics of France*, *Op.cit.* p. 196.

La bravoure héroïque est ici dans l'action et dans l'importance de l'intérêt collectif au détriment des conflits internes et politiques. La question de l'hommage et de l'admiration publique est un élément incontournable de l'héroïsme pour Helen Maria Williams. Dans ses premières lettres, une figure particulière est également qualifiée de héros par l'épistolière : il s'agit de Henri IV.

> Nothing has afforded me more delight, since I came to France, than the honours which are paid to my favourite hero, Henry the Fourth, whom I prefer to all the Alexanders and Frederics that ever existed. They may be terribly sublime, if you will, and have great claims to my admiration; but as for my love, all that portion of it which I bestow on heroes, is already in Henry's possession.[230]

Williams évoquait les figures héroïques précédemment mentionnées à travers les yeux de la multitude tandis qu'ici, la subjectivité est extrêmement présente. L'antanaclase des « Alexanders and Frederics » diminue l'importance de ces figures vers l'ordinaire pour mettre en valeur le caractère unique d'Henri IV, dont l'autrice ne mentionne plus le titre à la fin de l'extrait. Remarquons par ailleurs que les figures mentionnées comme « heroes » sont des rois et surtout des conquérants, ce qui les oppose à la conception héroïque des Lumières.

Par ailleurs, nous pouvons noter la présence constante du sublime dans plusieurs des extraits que nous avons évoqués, catégorie qui semble être liée sémantiquement par les autrices à l'héroïsme. Ainsi que le remarquent Neil Fraistat et Susan S. Lanser,

> Burke defines the sublime as the «strongest emotion which the mind is capable of feeling» and locates its source in objects that turn potential terror into awe and respect. The beautiful, on the other hand, originates merely in pleasure and does not require the mental exertion demanded by the sublime. (…) Williams thus synthesizes the sublime with the beautiful by liberating the sublime from pain and terror and allowing its grandeur to be informed with pleasurable participatory sympathy.[231]

« Peu importe la différence d'opinion politique concernant les événements de la Révolution Française, il ne peut y avoir aucune voix divergente contre les hommages d'honneur et d'applaudissements qui appartiennent aux armées de la République. Parmi l'agitation interne entre des chefs divergents, indifférents à la plaine ou la montagne, côté droit ou côté gauche, ils ont vu leur pays envahi et repoussèrent bravement leur attaque, laissant l'agencement des soucis internes de l'Etat aux individus qui avaient été laissés derrière. »
[*Notre traduction*]

[230] WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution, Op.cit.* p. 103.
« Rien ne m'a plu davantage depuis mon arrivée en France que les honneurs que je vois rendus à ce prince, mon héros favori, et que je préfère à tous les Alexandres et à tous les Fréderics du monde De pareils hommes ont, si vous voulez, quelque chose d'un sublime terrible, et commandent peut-être à mon admiration ; mais pour mon amour, tout ce qui m'en reste à accorder aux héros, Henri l'a déjà pris d'avance. » p. 95.
[*Traduction de M…*]

[231] FRAISTAT N., LANSER S.S. « introduction » *in* WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution, Op.cit.* p. 45.
« Burke définit le sublime comme la "plus forte émotion que l'esprit est capable de sentir" et localise sa source dans les objets qui transformant la terreur potentielle en émerveillement et respect. Le beau, de son côté, tient

L'usage de l'expression « terribly sublime » concernant Henri IV n'est par conséquent pas anodin et souligne une transition d'une conception du sublime proche de celle de Burke dans le premier volume vers une nouvelle conception libérée du terrible dans le *Sketch of the Politics I.*

L'héroïsme évoqué par les deux autrices se caractérise ainsi principalement par la sérénité devant l'oppression et la mort, par la dignité au milieu des persécutions, par l'éloquence durant le procès, par l'admiration des spectateurs, par la position de martyr et par le sublime. Nombre de ces personnages correspondent tout ou partie au modèle des Lumières analysé par Philippe Rogers qui fait du héros un philosophe philanthrope, à la fois supérieur et à hauteur humaine. À l'inverse, plusieurs figures masculines sont chez Helen Maria Williams caractérisées par une force physique tandis que les femmes sont associées à la force morale. La quasi-totalité de ces figures possède un point commun : l'affront ou la persécution par des personnages monstrueux que les deux autrices dénoncent. Cette opposition est particulièrement marquée dans le texte de Madame Roland : « des hommes ennemis du sang, cherchant à réprimer les excès, le meurtre et le pillage, assez courageux pour défier leurs adversaires en face, ne prennent guère de tels moyens ; tandis qu'ils sont naturels à un Danton, qui fait dresser chez lui les listes du massacre de septembre, qui en faisait distribuer ensuite l'éloge ».[232]

II.2.D. La dénonciation de la monstruosité

La seule mention négative du héros – car antiphrastique et cynique – se trouve dans les « Portraits et anecdotes » de Madame Roland au sujet de Lazowski :

> Que ceux qui s'étonneraient de sa gloire posthume se rappellent qu'elle prit naissance au foyer des Jacobins, lorsqu'ils étaient devenus aussi redoutables qu'atroces pour les timides Parisiens, lorsque *Marat* était dans toute sa gloire, et *Danton* dans sa puissance. Assurément le peuple qui prenait l'un pour son prophète et l'autre pour son seigneur pouvait bien honorer Lazowski comme un *saint* ou un *héros*, ce qui est tout un dans la religion des septembristes.[233]

principalement son origine du plaisir et ne recquiert pas l'effort mental demandé par le sublime. Burke, et Kant après lui, appliquèrent ces categories esthétiques au relations politiques et sociales, de manière à ce que les belles qualités telles que la tendresse et l'affection affichent une position subordonnée aux qualités sublimes comme l'émerveillement et le respect montrés par les sujets à leurs gouvernants et leur Etat. (…) Williams synthétise de fait le sublime et le beau en libérant le sublime de la douleur et de la terreur et permettant à sa grandeur d'être façonnée par une sympathie participative et plaisante. »
[*Notre traduction*]

[232] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 558.
[233] *Ibid.* p.173.

Le monstre est ainsi au début un héros ou une puissance aux yeux du peuple : il est d'un terrible sublime. Au sujet de Marat, Helen Maria Williams rapporte les paroles de Charlotte Corday :

> She acknowledged the deed, and justified it by asserting that it was a duty she owed her country and mankind to rid the world of a monster whose sanguinary doctrines were framed to involve the country in anarchy and civil war, and asserted her right to put Marat to death as a convict already condemned by the public opinion.[234]

Ici, Marat est monstrueux car ses intentions criminelles ont un effet sur la collectivité (« world », « country ») au contraire de Corday qui, bien que condamnée, commet un crime individuel qui annule la monstruosité. Cet aspect est renforcé par la condamnation générale de « l'opinion publique ». Sur ce point, la mémorialiste s'accorde avec l'épistolière : « Corday n'a pas produit le plus léger mouvement dans une ville qui ne méritait pas qu'elle la délivrât d'un monstre. »[235] On retrouve par ailleurs chez Williams le motif le plus largement et systématiquement associé à la figure monstrueuse : le goût du sang.

> A dominant [theme] is the tension between things natural and unnatural. Williams constantly draws stark contrasts, for example, between natural human beings, most of whom were her Girondins friends about to be (or already), jailed or executed, and those denatured creatures, whom she often characterizes as savages, monsters, and criminals, who ruthlessly tore innocent people from their normal lives and murdered them.(…) These brutes, always bloodthirsty or better in her terms «sanguinary», were beasts like Saturn, who devoured his children. They displayed «moral deformity» and transformed Paris into a « polluted city».[236]

L'un des extraits les plus frappants à ce sujet se trouve dans la lettre IX de *Sketch of the Politics I* :

> [Miranda's] trial took place in the beginning of May, before justice had for ever fled from that sanguinary court. The hour of carnage was not yet arrived : the tribunal,

---

[234] WILLIAMS H.-M. *An Eye-witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams: Letters Containing a Sketch of the Politics of France, Op.cit.* p. 92.
« Elle reconnut l'acte et le justifia en affirmant que c'était une obligation qu'elle devait à son pays et à l'humanité pour débarrasser le monde d'un monstre dont les doctrines sanguinaires étaient bâties pour entraîner le pays dans l'anarchie et la guerre civile, et affirma son droit de donner la mort à Marat comme prisonnier condamné par l'opinion publique. »
[*Notre traduction*]

[235] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 360.

[236] FRUCHTMAN J. « introduction » *in* WILLIAMS H.-M. *An Eye-witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams: Letters Containing a Sketch of the Politics of France, Op.cit.* p. 17/18.
« Un [thème] dominant est la tension entre choses naturelles et non naturelles. Williams dessine constamment des contrastes extrêmes, par exemple, entre des êtres humains naturels, qui étaient majoritairement ses amis Girondins prêts à être (ou déjà) emprisonnés ou exécutés, et ces créatures dénaturées, qu'elle caractérise souvent de sauvages, monstres, criminels, qui arrachaient impitoyablement les gens innocents à leur vie normale et les tuaient. (…) Ces brutes, toujours assoiffées de sang ou plutôt, selon ses termes, "sanguinaires", étaient des bêtes comme Saturne, qui dévora ses enfants. Ils exhibèrent une "déformité morale " et transformèrent Paris en une "ville polluée" ».

> though from its institution terrible, and cruel in its forms, which placed the life of the accused upon a casting voice, had not yet become a shrine consecrated to infernal deities, and reeking with the daily sacrifice of human victims. The voice of innocence was not yet stifled by the savage vociferations of monsters thirsting for its blood.[237]

Le vocabulaire est très imagé avec un réseau lexical de la violence et de la mort (« sanguinary », « carnage », « cruel », « sacrifice », « savage », « blood »). La rhétorique de dénonciation utilisée ici est intéressante car l'épistolière crée une description par anticipation : l'extrait est à la jonction entre la prolepse et la prétérition ainsi que nous l'indiquent les tournures négatives et l'usage des adverbes de temps « before » et « yet ». La métaphore religieuse renvoie par ailleurs à l'idée d'une secte primitive (« sacrifice », « savage », « vociferations ») presque satanique (« infernal deities ») et le terme « déités » si proche de celui de « déisme » pourrait référer à l'Être suprême auquel Robespierre voue un culte.

De fait, le monstre est systématiquement un criminel chez Helen Maria Williams. Elle ajoute en effet que « [Robespierre] had now seared his conscience with crimes, and bathed his hands in the blood of the innocent. »[238] Encore une fois, la métaphore est particulièrement frappante par l'usage de l'image topique des « mains baignées de sang » qui insiste sur la responsabilité directe du tyran: si les meurtres n'ont pas été commis de sa main, il avait du moins la main sur les meurtriers. Par ailleurs, l'expression « seared conscience » est issue du vocabulaire biblique, utilisé dans le Nouveau Testament : « dans les derniers temps, certains renieront la foi, s'attacheront à des esprits séducteurs et à des doctrines inspirées par les démons, égarés qu'ils seront par l'hypocrisie des menteurs *marqués au fer rouge dans leur conscience* »[239].

L'épistolière mentionne de rares figures féminines de monstruosité comme « the *Poissardes*; who, with savage ferocity, held up their morsels of bread on their bloody piles, towards the balcony where the Queen stood, crying, in a tone of defiance, "Nous avons du pain!"»[240] Ici,

---

[*Notre traduction*]

[237] *Ibid.* p. 132.

« Le procès [de Miranda] s'est tenu au début de mai, avant que la justice n'ait fuit pour toujours de cette cour sanguinaire. L'heure du carnage n'était pas encore arrivée : le tribunal, bien que terrible par son institution, et cruel dans ses formes, qui placèrent la vie d'une personne accusée par une voix impérieuse, n'était pas encore devenu un autel consacré à des divinités infernales, et empestant du sacrifice quotidien de victimes humaines. La voix de l'innocence n'était pas encore étouffée par les vociférations sauvages des monstres assoiffés de son sang. »

[*Notre traduction*]

[238] *Ibid.* p. 107.

« [Robespierre] avait désormais marqué au fer rouge sa conscience par les crimes et baigné ses mains dans le sang de l'innocent. »

[*Notre traduction*]

[239]« 1-Timothée 4:1-2 » *in Traduction Œcuménique de la Bible,* 1988 consulté sur https://www.levangile.com/Bible-LSG-54-4-1-complet-Contexte-oui.htm

[240] WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution, Op.cit.* p. 99.

« [les] poissardes, qui, avec une férocité sauvage, en présentèrent aussi-tôt des morceaux au bout de leurs piques sanglantes sous le balcon où étoit la reine, disant avec des cris menaçans : nous avons du pain. » p. 88.

le sang, la férocité et la sauvagerie permettent de caractériser le groupe terrible qui est opposé à la solitude de la Reine, figurée comme innocente car « pleurant ». Mais dans leur majorité, les femmes restent des victimes privilégiées de la monstruosité : « The fury of these implacable monsters seemed directed with peculiar virulence against that sex »[241].

Chez Madame Roland, on retrouve l'usage de thèmes similaires. Elle écrit à propos de Louvet :

> C'est une belle opposition à faire avec ces feuilles atroces et dégoûtantes, dont le style grossier, les sales expressions répondent à la doctrine sanguinaire, aux mensonges impurs dont elles sont l'égout ; œuvres audacieuses de la calomnie, payées par l'intrigue à la mauvaise foi, pour achever de ruiner la morale publique, et à l'aide desquelles le peuple le plus doux de l'Europe a vu pervertir son instinct, au point que les tranquilles Parisiens, dont on citait la bonté, sont devenus comparables à ces féroces gardes prétoriennes qui vendaient leur voix, leur vie et l'empire au plus offrant et dernier enchérisseur.[242]

L'on reconnaît ici le goût du sang (« sanguinaire »), l'immoralité (« ruiner la morale », « pervertir ») et la sauvagerie (« féroces ») associée aux primitives « gardes prétoriennes ». L'originalité se situe dans le développement du thème de la malpropreté avec les termes « dégoûtantes », « impurs », « égout ». Ce vocabulaire souligne une certaine bassesse, de même que le contraste antithétique qu'il crée avec « le plus doux » et « bonté » (une forme de pureté).

Nous retrouvons par ailleurs chez Helen Maria Williams une autre caractéristique du monstre : le manque d'humanité[243]. L'épistolière s'indigne ainsi de voir la France devenir « the sport of the cruel, and the prey of the rapacious ; to see a people who were called to liberty, bending their necks, like the votaries of the storied assassin of the mountain, at the nod of their tyrant (…). » [244] Animalisés, les hommes monstrueux s'apparentent à des « rapaces ». Madame Roland décrit

---

[*Traduction de M…*]

[241] WILLIAMS H.-M. *An Eye-witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams: Letters Containing a Sketch of the Politics of France, Op.cit.* p. 121.

« La fureur de ces monstres implacables semblait être dirigée avec une violence particulière contre ce sexe. » [*Notre traduction*]

Et effectivement, la majorité des figures dont l'exécution a été décrite par Helen Maria Williams sont des femmes : Charlotte Corday, Marie-Antoinette, Madame Roland, la femme du général de la bataille de Longwy (p. 120), « fourteen young girls of Verdun », la fille de Malesherbes, l'ex marquise de Bois-Berenger et quelques autres femmes anonymes (p. 121) contre Girey Dupré (p. 122), Sillery, La Source, Clavière (p. 122/123), M. et Mme Bitauby (p. 128), Bailly (p. 129).

[242] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p.168.

[243]« sense of "person of inhuman cruelty or wickedness, person regarded with horror because of moral deformity" is from 1550s. », « Monstre » *in* HARPER D. *Online Etymology Dictionary, 2001-2020* consulté sur https://www.etymonline.com/search?q=monster

« Sens de "Personne d'une cruauté ou méchanceté inhumaine, personne considérée avec horreur à cause de sa difformité morale" est des années 1550. »

[*Notre traduction*]

également les signataires des protestations contre l'attentat du 2 juin comme « ces êtres pusillanimes, ces hommes qui n'en méritent pas le nom »[245].

La mémorialiste va jusqu'à personnifier la constitution française dans ce sens par sa difformité :

> Quelques beaux que soient les principes écrits d'une constitution, si je vois dans la douleur et les larmes une portion de ceux qui l'ont adoptée, je croirai qu'elle n'est qu'un monstre politique ; si ceux qui ne pleurent point se réjouissent des souffrances des autres, je dirai qu'elle est atroce, et que ses auteurs sont des imbéciles ou des scélérats.[246]

Pour Manon Roland, le monstrueux est ainsi ce qui crée le malheur et la souffrance et ne représente pas nécessairement une personne physique. C'est précisément la culpabilité de chacun que la mémorialiste cherche à dénoncer et défigurer. Lorsqu'elle s'adresse aux Parisiens au sujet du 2 septembre, elle s'exclame « et vous approuvez leurs entreprises ; vous obéissez à leurs ordres, vous prêtez serment aux monstrueuses autorités qu'ils créent »[247]. Les termes « auteurs » et « créent » pourraient renvoyer figurativement à une créature née d'expériences malsaines. De la même manière, les Parisiens ne sont que des pantins entre les « mains indignes » et sont presque aussi monstrueux que ce à quoi ils obéissent. Cette aliénation, qui fait d'eux des monstres par procuration, est particulièrement exprimée dans les « Dernières pensées » où Manon Roland écrit :

> Je pourrais les braver, si ma fermeté pouvait instruire le peuple imbécile ; il n'est plus fait pour rien sentir que la joie cannibale de voir couler du sang qu'il ne court pas de risque à répandre. Il est venu ce temps prédit où, demandant du pain, on lui donnera des cadavres ; mais sa nature dégradée se repaît du spectacle, et l'instinct satisfait de la cruauté lui rend la disette supportable jusqu'à ce qu'elle devienne absolue.[248]

L'on retrouve ici la soif de sang portée à une extrémité morbide et monstrueuse par l'usage des expressions « joie cannibale » et « demandant du pain, on lui donnera des cadavres ». De même, la perception des Parisiens comme êtres dénaturés (« nature dégradée », « instinct satisfait de la cruauté ») statue la corruption qui les caractérise jusque dans leur essence même. Cependant, ces monstres restent dans une posture de passivité. Dans ses « Anecdotes », Manon Roland établit

---

[244] WILLIAMS H.-M. *An Eye-witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams: Letters Containing a Sketch of the Politics of France, Op.cit.* p. 94.
« Il était impossible de contempler sans indignation et désespoir cette glorieuse révolution, qui avait ouvert à l'humanité les plus brillantes perspectives de bonheur, et qui avait promis les effets les plus bénéfiques pour le monde, devenir le sport du cruel et la proie du rapace ; de voir un peuple appelé à la liberté, courbant le cou, comme les dévots de l'assassin illustre de la montagne, au signe de tête de leur tyran (…). »
[*Notre traduction*]
[245] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 531.
[246] *Ibid.* p. 470.
[247] *Ibid.* p. 50.
[248] *Ibid.* p. 530.

qu'« il faut du sang à ce peuple infortuné, dont on a détruit la morale et corrompu l'instinct ».[249] Ainsi, le monstre peut être victime de la corruption et non nécessairement responsable de sa propre monstruosité.

Cette dénaturation se retrouve également chez Helen Maria Williams dans le récit de M. du Fossé. Pour qualifier le baron qui est l'allégorie de l'Ancien Régime, elle écrit qu'il possède un «obdurate heart »[250] dont l'insensibilité est marquée par le fait que « his father, who had been the jailor, and almost the murderer of his son, heard of these sufferings without remorse, nor did he ever see him more. »[251] L'attitude monstrueuse réside ici dans la cruauté, mais aussi et surtout dans l'absence d'empathie et d'amour filial qui font pourtant la nature de l'humanité.

Le paysage même est défiguré par l'immoralité qui ronge la France sous la Terreur :

> Alas ! while the charms of nature had soothed our imaginations, and made us forget a while the scenes of moral deformity exhibited in the polluted city we had left; while everything around us breathed delight, and the landscape was a hymn to the Almighty, the assassins were at their bloody work, and plotting the murder of our friends.[252]

La nature reflète l'âme de toute une nation dans un chiasme antithétique. Ainsi, les « charmes de la nature » adoucissant « nos imaginations » s'opposent à l'influence de la « difformité morale » sur le paysage de la « ville polluée » de Paris. Si la liberté crée le bonheur à travers la nature « respirant », la monstruosité crée la pollution par le « meurtre ». Le chant divin (« hymn to the Almighty ») contraste ainsi directement avec le « travail sanglant » – c'est-à-dire manuel et donc inférieur – des « assassins » qui se trouvent de fait du côté du Diable. Le terme « bloody » est par ailleurs polysémique, partageant ses acceptions entre « sanglant », « cruel » et « maudit » dans un sens familier exprimant la colère.

---

[249] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 300.

[250] WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution, Op.cit.* p.129.
« cœur endurci » p. 154.
[*Traduction de M…*]

[251] *Ibid.* p. 130.
« Le baron qui avoit été le geolier, et presque le bourreau de son fils, entendoit parler de ses souffrances sans remords, et ne le vit plus depuis. » p. 156.
[*Traduction de M…*]

[252] WILLIAMS H.-M. *An Eye-witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams: Letters Containing a Sketch of the Politics of France, Op.cit.* p. 104.
« Hélas ! Tandis que les charmes de la nature ont adouci notre imagination, et nous ont fait oublier un moment les scènes de difformité morale exhibée dans la ville polluée que nous avions quittée ; tandis que tout autour de nous respirait de plaisir, et que le paysage était un hymne au Tout Puissant, les assassins étaient à leur travail sanglant, et préparant le meurtre de nos amis. »
[*Notre traduction*]

La monstruosité est ainsi chez les deux autrices avant tout un comportement inhumain, c'est-à-dire dénaturé, dénué de compassion, animal. Cela se démontre par l'aspect sanguinaire – et donc cannibale -, la sauvagerie, la rage et la férocité. Chez Helen Maria Williams, les dirigeants de la Terreur sont les monstres de la Révolution. Pour Manon Roland, la vision exprimée est bien plus pessimiste et généralisée : bien que victimes de leur propre monstruosité, les Parisiens tiennent leur part de responsabilité. Par ailleurs, la difformité qui caractérise le monstre peut contaminer, chez la mémorialiste comme l'épistolière, l'inanimé : la Constitution pour la première, la nature pour la seconde.

Pour en rendre compte de l'histoire de la Révolution, les autrices tentent d'établir un véritable témoignage et une analyse destinés à acquérir une valeur historique pour les générations futures. Cependant, l'aspect autobiographique du genre littéraire adopté ne permet pas aux deux écrivaines d'échapper à l'écueil de la subjectivité, ce dont elles sont tout à fait conscientes. En effet, le choix d'un tel sujet est motivé par une volonté apologétique pour Madame Roland et de défense de la liberté et Révolution Française pour Helen Maria Williams. Dans cette optique, il s'agit pour elles de démontrer la légitimité d'un tel témoignage auprès de leurs lecteurs en mettant en valeur leur patriotisme, leur adhésion aux valeurs nationales. Manon Roland profite donc de l'aspect autobiographique pour justifier son patriotisme dans les racines de son enfance et l'amour naturel pour son pays. Chez Williams, la position est plus ambiguë à l'égard des deux patries, mais il s'agit de mener sa nation de cœur vers une amélioration morale que celle-ci avait déjà amorcée avant la France. Cette subjectivité est par ailleurs perceptible dans le profond manichéisme qui imprègne les œuvres des deux autrices. Elles opposent en effet de manière très distincte la victime innocente et héroïque, qui se retrouve ainsi sublimée par son courage et son éloquence, au monstre sanguinaire, sauvage et inhumain. Cette écriture de l'histoire s'inscrit cependant dans un cadre particulier, marqué par l'histoire personnelle et par l'introspection imposée par la solitude et les contraintes sociales. Une autre dualité se met ainsi en place, à la fois intérieure et extérieure, entre la captivité et l'émancipation.

Partie 3 : Des entraves à la liberté

La Révolution française œuvre pour la liberté d'un peuple qui cherche à s'affranchir des oppressions trop étouffantes d'un régime absolu. Cependant et dans un même temps, le régime despotique puis l'instauration de la Terreur ont multiplié les emprisonnements et imposé un certain nombre d'interdits à la population française. Madame Roland et Helen Maria Williams ont toutes les deux été victimes de ces contraintes. Concernant Manon Roland, le contexte même d'écriture est carcéral et l'ensemble de ses *Mémoires* s'articule autour de sa défense. De son côté, l'épistolière raconte son emprisonnement dans son *Sketch of the Politics I.* Mais ce qui a pu entraver les autrices n'est pas nécessairement physique et nous observerons également les rôles que les codes de genre et d'écriture jouent dans la narration de l'une et de l'autre ainsi que dans leur émancipation littéraire et personnelle.

Chapitre 1 : l'écriture carcérale

C'est le 31 mai 1793 qu'est lancé le premier décret d'arrestation contre les Roland, mais ces derniers se trouvent sous la protection de la section Beaurepaire.[253] Le 1er juin, Madame Roland est conduite à la prison de l'Abbaye avant d'être relâchée le 24 juin et aussitôt reconduite à la prison de Sainte-Pélagie.[254] De son côté, Helen Maria Williams a été emprisonnée d'octobre à novembre 1793, au moment de l'exécution de son amie. La position carcérale renforce ainsi l'idéal de liberté qui a nourri les espérances des deux autrices à l'égard de la Révolution Française et irrigué leurs ouvrages. Pour autant, et paradoxalement, les contraintes et les barreaux donnent lieu à une certaine fertilité intellectuelle, laquelle, – de même que le côtoiement quotidien avec la mort – conduit à un questionnement métaphysique et religieux qui parcourt les œuvres en filigrane. La souffrance psychologique que le régime tyrannique entraîne chez les prisonnières se traduit notamment par une fragmentation et une perception désordonnée de la temporalité. L'ensemble de ces problématiques implique nécessairement celle des relations de pouvoir et de domination, à différents points de vue.

III.1.A. Entre liberté et prison : l'image naturelle

a) L'idéal de la liberté et la nature illuminée

L'enthousiasme désenchanté qui caractérise Madame Roland et Helen Maria Williams à l'égard de la Révolution Française découle principalement d'un idéal de liberté avorté qui devait s'accomplir dans le renversement des valeurs despotiques. Helen Maria Williams associe particulièrement la liberté à une nature renaissante, fertile et à la lumière, qui reprend de manière

[253] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland : nouvelle édition critique contenant des fragments inédits et des lettres de la prison*, coll. The French Revolution research, éd. Pergamon press, Paris, 1901, p. 426/427.
[254] *Ibid*. p. 344.

littérale le mouvement des Lumières. Dès la quatrième lettre du premier volume de lettres, l'épistolière écrit :

> If the splendour of a despotic throne can only shine like the radiance of lightning, while all around is involved in gloom and horror, in the name of heaven let its baleful lustre be extinguished for ever. May no such strong contrast of light and shade again exist in the political system of France! but may the beams of liberty, like the beams of day, shed their benign influence on the cottage of the peasant, as well as on the palace of the monarch! May liberty, which for so many ages past has taken pleasure in softening the evils of the bleak and rugged climates of the north, in fertilizing a barren soil, in clearing the swamp, in lifting mounds against the inundations of the tempest, diffuse her blessings also on the genial land of France.[255]

Nous observons ici l'utilisation d'un vocabulaire assez large de la luminosité et de ses diverses nuances (« shine », « radiance », « lightning », « light », « beams »). La première lumière évoquée est celle du roi soleil et son « despotic throne » qui « peut seulement briller comme le rayonnement de la foudre ». L'adverbe « only » minimise ainsi la luminosité du trône de même que la comparaison (« like ») implique qu'il ne s'agit que d'une imitation de rayonnement. Par ailleurs, l'évocation de la foudre évoque une lumière agressive, voire mortelle, renforcée par l'expression « baleful lustre ». À l'opposé, s'étendent les « rayons » réels cette fois de la liberté qui sont comparés à la lumière plus douce et « bénigne » du « jour », associée ainsi à la vie. En outre, le pluriel de « beams », opposé au singulier de « radiance », invoque une diffusion multiple de la lumière sans épicentre privilégié. La liberté est par ailleurs assimilée à une nature régénératrice et devient ainsi concrète. Sa propagation est ainsi d'autant plus multiple qu'elle agit sur chaque élément : l'air (« climate »), la terre (« barren soil »), l'eau (« swamp », « inundations ») et le feu (« light »). Son aspect purifiant est également souligné par l'usage d'expressions religieuses (« in the name of heaven », « softening the evils », « diffuse her blessings »).

Cette combinaison effectuée par Williams entre nature et lumière se retrouve de manière presque surnaturelle alors que l'autrice prend la défense de la France révolutionnaire face aux avis négatifs de ses compatriotes.

---

[255] WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution*, *Op.cit.* p. 74.
« S'il en est du despotisme comme de la foudre, et si son trône ne peut avoir d'éclat que lorsqu'il est environné d'horreur et d'obscurité ; pour Dieu ! que cet éclat funeste soit à jamais éteint. Puisse ce château choquant de lumières et d'ombre, ne se retrouver jamais dans le système politique de la France ! Puissent les rayons de la liberté, pareils à ceux du Soleil, verser leur benigne influence sur la chaumière du paysan, aussi bien que sur le palais des princes, Puisse la liberté, qui depuis tant de siècles a pris plaisir à adoucir les maux des climats glacés du nord, à fertiliser un sol ingrat, à dessécher des marais, à élever des digues contre la puissance des mers, repandre aussi ses bienfaits sur les belles contrées de la France » p. 26/27. [*Traduction de M…*]
Nous remarquons que le traducteur n'a pas ici su rendre toutes les nuances de lumières que l'extrait distinguait.

> to me, this land of desolation appeared drest in additional beauty beneath the genial smile of liberty. The woods seemed to cast a more refreshing shade, and the lawns to wear a brighter verdure, while the carols of freedom burst from the cottage of the peasant, and the voice of joy resounded on the hill, and in the valley.[256]

Cette fois-ci, la nature semble personnifiée comme par le biais d'un enchantement permis par la liberté. En effet, le verbe « cast » peut signifier à la fois « projeter » pour l'ombre, mais aussi « jeter » pour un sort. La vie qui investit le paysage est alors représentée par le son (« carols », « voice ») et les verbes dynamiques (« burst », « resounded »).

La liberté est ainsi caractérisée par une certaine bienveillance et des émotions positives, mais sa représentation change complètement dans *Sketch of the Politics I* : « Liberty, however, did not see her principles and rights abandoned with impunity, but has been terribly avenged. » Les termes « impunity » et « terribly avenged » évoquent ici une violence rappelant le « terribly sublime » de Burke.

Chez Madame Roland, la nature est associée à la liberté de manière plus discrète et concrète à la fois puisque l'extérieur est tout simplement lieu ouvert, en opposition au lieu fermé de la prison : « Les papiers, dont j'environnais les grilles, n'empêchaient pas le soleil de frapper les murs blanchis et resserrés ; et quoique les fenêtres demeurassent ouvertes dans la nuit, l'air brûlant et concentré du jour ne s'y rafraîchissait jamais. »[257] On relève donc des termes comme « grilles », « murs », « resserrés », « concentré » qui convertissent la lumière du soleil en chaleur oppressante étrécissant la cellule. Pourtant, le végétal s'impose toujours à l'imagination de la mémorialiste sous forme d'une liberté réjouissante : « au lieu de passer aujourd'hui mon temps à détruire le mensonge, je lirais un chapitre de Montaigne, je dessinerais une fleur, ou jouerais une ariette »[258].

L'idée de régénération se retrouve de manière plus métaphorique : « La révolution survint et nous enflamma ; amis de l'humanité, adorateurs de la liberté, nous crûmes qu'elle venait régénérer l'espèce, détruire la misère flétrissante de cette classe malheureuse sur laquelle nous nous étions si souvent attendris ; nous l'accueillîmes avec transport. »[259] Les termes « enflamma », « adorateurs » et « transport » témoignent d'un enthousiasme proche de l'adoration réservée au culte religieux. La régénération, quant à elle, n'est plus en relation avec la végétation mais avec l'humanité. Toutefois, le verbe « crûmes » annonce que, dans les « Notices historiques » en particulier, la liberté est synonyme de déception, désillusion. Pour la mémorialiste, il s'agit d'un cadeau pour le peuple auquel elle s'est dévouée dans une totale abnégation.

---

[256] *Ibid.* p. 148.
[257] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 276.
[258] *Ibid.* p. 468.
[259] *Ibid.* p. 517.

> La Liberté ! – Elle est pour les âmes fières qui méprisent la mort, et savent à propos se la donner. Elle n'est pas pour ces hommes faibles qui temporisent avec le crime, en couvrant du nom de prudence leur égoïsme et leur lâcheté. Elle n'est pas pour des hommes corrompus qui sortent du lit de la débauche ou de la fange de la misère pour s'abreuver dans le sang qui ruisselle des échafauds. Elle est pour le peuple sage, qui chérit l'humanité, pratique la justice, méprise ses flatteurs, connaît ses vrais amis et respecte la vérité. [260]

L'extrait ci-dessus éclaire le lecteur sur les raisons de l'idéalisation de la liberté et sur les causes de la désillusion que celle-ci provoque chez Manon Roland. La première opposition s'établit entre ceux qui « méprisent la mort » mais sont inoffensifs, et ceux qui donnent la mort (« temporisent avec le crime »). Nous nous souvenons que le mépris de la mort est associé à l'héroïsme chez Manon Roland, ce qui justifie le mérite de la liberté et l'opposition à « leur lâcheté ». Par ailleurs, le parallélisme de construction de ces deux phrases oblige à opposer les groupes nominaux « âmes fières » et « hommes faibles », – malgré la paronomase – ce qui implique que la fierté soit synonyme de force.[261] On remarque par ailleurs que ceux qui ne méritent pas la liberté sont des « hommes » tandis que ceux qui la méritent sont des « âmes » ou le « peuple », comme si le mépris de la mort et la solidarité misérable procédait d'une élévation, une transcendance. Le peuple qui « chérit l'humanité » est ainsi mis en opposition avec le meurtre, qui est misanthropie. La liberté est donc associée à la vie, la générosité et la force, mais a été impunément détournée vers des valeurs contraires.

Malgré l'emprisonnement, les deux autrices bénéficient de l'indépendance de la pensée et se constituent une liberté intellectuelle que les contraintes physiques et l'introspection rendent plus fécondes. Madame Roland en particulier applique ainsi la doctrine d'Epictète : « Le bonheur ne consiste point à acquérir et à jouir, mais à ne pas désirer. Car il consiste à être libre. »[262]

b) Une prison féconde

---

[260] *Ibid.* p. 575.

[261] « Fierté (morale) » *in* DIDEROT D., D'ALEMBERT J-L-R., *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers (1751-1772)*, Édition Numérique Collaborative et Critique, Académie des Sciences, 2017 consulté sur http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/
« La fierté dans l'extérieur, dans la société, est l'expression de l'orgueil : la fierté dans l'ame est de la grandeur. Les nuances sont si délicates, qu'esprit fier est un blâme, ame fiere une loüange ; c'est que par esprit fier, on entend un homme qui pense avantageusement de soi-même : & par ame fiere, on entend des sentimens élevés. »

[262] EPICTETE, *Entretiens*, Livre IV, cité par MALLET M. *Ma conscience est pure… : Lettres des prisonniers de la Terreur*, éd. H. Champion, Paris, 2008, p. 120.

Pour Madame Roland, la prison est le lieu où naît l'écriture même de ses *Mémoires.*[263] La nature s'y transforme en une source d'inspiration, une stimulation pour l'esprit d'un écrivain qui se nourrit de sa captivité pour fournir la matière de son livre :

> La vue d'une fleur caresse mon imagination et flatte mes sens à un point inexprimable ; elle réveille avec volupté le sentiment de mon existence. Sous le tranquille abri du toit paternel, j'étais heureuse dès l'enfance avec des fleurs et des livres : dans l'étroite enceinte d'une prison, au milieu des fers imposés par la tyrannie la plus révoltante, j'oublie l'injustice des hommes, leurs sottises et mes maux avec des livres et des fleurs.[264]

La fleur atteint à la fois l'esprit (« imagination ») et les sens (« flatte mes sens », « volupté »), abstraitement et concrètement. Allant à l'encontre du thème des vanités, la mémorialiste utilise la fleur comme élément qui « réveille », comme conscience de l'« existence » davantage que comme conscience de la mort et de son sommeil éternel.[265] Deux lieux fermés s'opposent alors dans un parallélisme de construction qui se clôt sur l'épiphore en chiasme « avec des fleurs et des livres », « avec des livres et des fleurs » : « Le tranquille abri du toit paternel », dont les termes renvoient à une certaine ataraxie, à la bienveillance et à une figure de protection, s'oppose à « l'étroite enceinte d'une prison, au milieu des fers imposés par la tyrannie » qui évoque la persécution, l'inquiétude et une figure dangereuse. L'état d'esprit de la mémorialiste change également en plaçant en position antithétique « j'étais heureuse dès l'enfance » et « j'oublie l'injustice des hommes ». Le monde intérieur de l'innocence enfantine solitaire et heureuse s'oppose à la multitude hostile du monde extérieur adulte qu'induit le rythme ternaire (« injustice », « sottises », « maux »). Dans tous les cas, l'autrice maintient un certain équilibre psychologique grâce à l'évasion que permettent l'imaginaire des livres et l'extérieur évoqué par les fleurs. La fertilité de la nature s'associe donc à la fertilité intellectuelle malgré les « fers » stériles.

Chez Helen Maria Williams, l'emprisonnement nourrit les trois premières lettres, la lettre VII et engendre le reste de la réflexion de *Sketch of the Politics I.* La nature agit cependant

---

[263] L'autrice postule que « c'est vivre une seconde fois que de revenir ainsi sur tous les pas de sa carrière ; et qu'a-t-on de mieux à faire en prison que de transporter ailleurs son existence par une heureuse fiction ou par des souvenirs intéressants ? » *Ibid.* p. 306.
L'imminence de la mort impose en outre un regard impossible sur l'avenir, vide sur le présent, du fait de l'enfermement, et donc inexorable sur le passé. Par ailleurs, l'anticipation de la mort permet l'émergence d'une seconde vie dans le retour sur la première.

[264] *Ibid.* p. 312.

[265] La symbolique éphémère de la fleur dans le cadre des vanités tient sans doute son origine dans *Le Livre de Job XIV, 1-2.* : « L'homme né de la femme ! Sa vie est courte, sans cesse agitée. Il naît, il est coupé comme une fleur ; Il fuit et disparaît comme une ombre. » L'on peut citer parmi les peintures de vanités célèbres exploitant ce symbole : Philippe de Champaigne, *La Vanité,* 1646. Musée de Tessé, Le Mans ou encore *Vanitas,* Jacob de Gheyn, 1603, MeT de New York

légèrement différemment lors de sa captivité. Ainsi que le remarque Kelly Turner, « the landscape of the early volumes advanced the vision of a new political order, an ideal harmony like a well-composed scene. Now landscape is a temporary escape from the baffling anarchy of revolutionary politics. »[266] En effet, l'épistolière écrit :

> The next morning the sun arose with unusual brightness; and with the aid of a table on which I mounted, I saw through our grated windows the beautiful gardens of the Luxembourg. Its tall majestic trees had not yet lost their foliage; and though they were fallen, like our fortunes, « into the sear, the yellow leaf, » they still presented those rich gradations of colouring which belong to autumn. The sun gilded the gothic spires of the surrounding convents, which lifted up their tall points above the venerable groves; while on the background of the scenery arose the hills of Meudon. It seemed to me as if the declining season had shed its last interesting graces over the landscape to sooth my afflicted spirit; and such was the effect it produced. It is scarcely possible to contemplate the beauties of nature without that enthusiastic pleasure which swells into devotion.[267]

Williams décrit ici un paysage état-d'âme dont l'automne reflète à la fois la chute de l'autrice et son espoir. Nous observons de fait un double mouvement descendant (« lost », « fallen », « declining ») et ascendant (« mounted », « lifted up their tall points above », « arose ») qui imite l'incertitude de la situation de Williams et l'oscillation entre mort et vie accompagnant les prisonniers. La description du paysage comme splendide et extrêmement riche compense l'appauvrissement matériel et ouvre l'imagination. Cette dernière est également sollicitée chez Manon Roland et cette fois-ci, la nature est prise au sens de concept de l'univers, d'essence.

> Je donne carrière à mon imagination, j'appelle les impressions douces, les souvenirs agréables, les sentiments heureux ; plus d'efforts, plus de calculs, plus de raison ; toute à la nature et paisible comme elle, je souffre sans impatience, ou me repose et m'égaie. Je trouve que la prison produit sur moi à peu près le même effet que la maladie ; je ne

---

[266] TURNER K. *British Travel Writers in Europe 1750-1800: Authorship, Gender and National Identity*, coll. Studies in European Cultural Transition, éd. Ashgate, Aldershot, 2001, p. 133.
« Le paysage des premiers volumes avance la vision d'un ordre politique nouveau, une harmonie idéale comme une scène bien composée. Maintenant, le paysage est une échappatoire temporaire à l'anarchie déconcertante de la politique révolutionnaire. »
[*Notre traduction*]

[267] WILLIAMS H.-M. *An Eye-witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams: Letters Containing a Sketch of the Politics of France, Op.cit.* p. 55.
« Le matin suivant, le soleil se leva avec une clarté inhabituelle, et avec le secours d'une table que j'ai montée, je vis à travers les grilles de notre fenêtre les beaux jardins du Luxembourg. Leurs grands arbres majestueux n'avaient pas encore perdu leur feuillage, et bien qu'ils soient tombés, comme nos destinées, "dans la sécheresse, la feuille jaune", ils représentaient toujours ces riches gradations de couleurs qui appartiennent à l'automne. Le soleil dorait les flèches gothiques des couvents alentour, qui levaient leurs grandes pointes au-dessus des vénérables bois ; cependant que s'élevaient les collines de Meudon dans le décor du paysage. Il me semblait que la saison déclinante avait diffusé ses dernières grâces intéressantes sur le paysage pour adoucir mon esprit affligé ; et tel était l'effet que cela produisit. Il est à peine possible de contempler les beautés de la nature sans ce plaisir enthousiaste qui augmente dans la dévotion. »
[*Notre traduction*]

> suis tenue aussi qu'à être là, et qu'est-ce que cela me coûte ? ma compagnie n'est pas si mauvaise ![268]

La comparaison avec la maladie, bien qu'allégeant la gravité de la situation, implique plusieurs conséquences relatives à la captivité : la souffrance, le repos, l'enfermement et, bien qu'elle soit omise ici, la possibilité de la mort à venir. Remarquons par ailleurs que la mise en cellule engendre paradoxalement chez la mémorialiste des sentiments positifs et presque un soulagement, une autre forme de liberté : « Quel mélange d'innocence, de sentiments prématurés, de bon sens et de simplicité ! En vérité, je suis presque heureuse d'être en prison, pour me rappeler ces singularités piquantes, que je ne m'étais jamais amusée à considérer, et qui me divertissent véritablement. »[269] L'usage du mot « divertir » est également à prendre dans son sens pascalien de « détourner » du destin qui l'attend.[270] En exprimant un bonheur incongru dans l'emprisonnement, Manon Roland réalise qu'une telle écriture et un tel regard rétrospectif n'auraient jamais été possibles sans sa captivité, au contraire d'Helen Maria Williams qui avait déjà publié nombre d'œuvres avant l'instauration de la Terreur.

La liberté est donc indéniablement associée à la nature chez les deux autrices. Chez Helen Maria Williams, l'idéal abstrait de Liberté est représenté par une nature renaissante, heureuse et illuminée au contraire du despotisme sombre ; et est personnifiée par une certaine bienveillance qui se transforme en attitude vengeresse dans le *Sketch of the Politics I*. Le paysage naturel est également échappatoire pour l'imagination de l'épistolière lors de sa captivité. Pour Manon Roland, la fleur agit comme un souvenir du bonheur passé, mais est aussi utilisée pour adoucir la captivité et, combinée avec le livre, symbolise la fertilité intellectuelle. Pour autant, l'idéal apparaît chez la mémorialiste auréolé de désillusion et d'injustice. Bien que les deux autrices expriment une commune dévotion à la Liberté, celle-ci apparaît chez Madame Roland davantage associée au malheur que sa propre prison, qui lui procure une liberté morale et une introspection qu'elle juge agréable. La captivité comme la liberté ont fourni beaucoup de matière aux trois œuvres et irrigué, voire motivé, la rédaction de l'ensemble des sujets qui y sont abordés. Cette introspection forcée et la déception entraînée par la destruction de l'idéal de liberté conduisent ainsi les autrices à s'interroger sur la religion et la métaphysique.

---

[268] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 73.
[269] *Ibid.* p. 386.
[270] « Les hommes, n'ayant pu guérir la mort, la misère, l'ignorance, ils se sont avisés, pour se rendre heureux, de n'y point penser. » issu de « Divertissement, 166 » *in* PASCAL B. *Pensées,* Le livre de poche, coll. Classiques Garnier, Paris, 2001[1991], p. 120.

III.1.B. Questionnements religieux et métaphysiques

Le mouvement des Lumières est une période de remise en question métaphysique. La religion et la mortalité font par conséquent l'objet chez Helen Maria Williams et chez Madame Roland de critiques et de questionnements. Williams distingue alors le « fanatisme » et la « superstition » des autres formes de foi, car ils engendrent à son sens violence et obscurantisme. Les images naturelles sont alors détournées négativement, s'opposant ainsi à l'idéal de la liberté :

> As this part of the republic, from its geographical and moral situation, had received but a few faint rays of the light of that liberty which had burst forth in France; and as already the seeds of discord had been plentifully scattered among the inhabitants by the fanatical clergy, it was fitted to become the retreat of all who were averse to the new order of public affairs.[271]

Williams dépeint un clergé « fanatique » qui sème l'obscurantisme au sein de la population et demeurera un refuge pour les royalistes. Par ailleurs, le terme « discord » est opposé à l'expression « new order » instauré par la République, assimilant ainsi fanatisme et anarchie. Ces croyances obscures sont majoritairement éradiquées au XVIIIe siècle grâce au mouvement des Lumières :

> When we look back on the ignorance, the superstition, the barbarous persecutions of Gothic times, is it not something to be thankful for, that we exist at this enlightened period, when such evils are no more; when particular tenets of religious belief are no longer imputed as crimes.[272]

L'énumération asyndétique « the ignorance, the superstition, the barbarous persecutions » forme un rythme ternaire assimilant les trois aspects obscurantistes comme un trio sémantique indissociable et opposé à « this enlightened period ». Le terme « barbarous » et les expressions « look back » et « no longer » placent la superstition du côté du primitif.

Helen Maria Williams réalise rapidement que ces mauvaises croyances d'un ancien temps se sont transformées en religion sectaire, voire en une forme de paganisme, qui garde un lien avec

---

[271] *Ibid.* p. 89.
« Comme cette partie de la République, de par sa situation géographique et morale, n'avait reçu que de rares rayons de la lumière de la liberté qui avait jailli en France, et comme déjà les graines de la discorde avaient été pleinement disséminées parmi les habitants du clergé fanatique, elle était préparée pour devenir la retraite de tous ceux qui étaient opposés au nouvel ordre des affaires publiques. »
[*Notre traduction*]

[272] WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution, Op.cit.* p. 91.
« En jetant un regard sur l'ignorance, la superstition et les persécutions barbares des siècles gothiques, il est impossible de ne pas se féliciter de vivre dans un temps éclairé où ces maux ne sont connus que de nom ; où des différences d'opinion sur certains dogmes, ont cessé d'être regardées comme des crimes » p. 64.
[*Traduction de M…*]

le fanatisme (« the sanguinary and fanatical ideas of liberty which filled the soul of the tyrant »[273], « a shrine consecrated to infernal deities »[274]). Allant à l'encontre de la doctrine chrétienne qui interdit la vénération des idoles, le peuple adore des figures humaines comme projections de leurs dieux : « [they] prostate in frantic enthusiasm before the shrine of Marat, like the idolaters of Montapama, whose devotion rose in proportion to the hideousness of their gods. »[275] Gary Kelly explique à ce sujet que :

> the early Revolution was potentially paradise regained, now lost again through demonic wilfulness and rebellion. The Revolution seemed to end human history initiated by the Fall, and thus to represent humanized divinity or Christ in everyone, human freedom and capacity for self-redemption through divinely implanted desire and reason. But Williams now portrays the Revolution as another Fall, representing human inability to achieve redemption without divine intervention.[276]

Fruchtman commente également cette perception de la religion en considérant cependant que les responsables de la Terreur sont eux-mêmes les démons, ou plutôt les serpents chez Helen Maria Williams : « France has become an anti-Eden, a hell on earth, where « along the path which France has chosen serpents have lurked beneath the buds of roses, and beasts of prey have issued from the lofty woods» ».[277] Malgré la chute originelle répétée par les erreurs de la Révolution, l'épistolière continue à défendre la Liberté d'un point de vue religieux :

> I need not make use of any reasoning to convince you that Liberty is innocent of the outrages committed under its borrowed sanction; for though we might from some momentary impulse blaspheme its name, as Lucretius did that of religion, we must be persuaded that neither religion nor liberty is chargeable with the crimes committed by tyranny or superstition. As no weeds are more pernicious than those which arise in that

---

[273] WILLIAMS H.-M. *An Eye-witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams: Letters Containing a Sketch of the Politics of France, Op.cit.* p. 127.
« Les idées sanguinaires et fanatiques de liberté qui emplissaient l'âme du tyran »
[*Notre traduction*]

[274] *Ibid.* p. 132.
« un autel consacré à des divinités infernales »
[*Notre traduction*]

[275] *Ibid.*p. 94.
« [ils] se prosternent dans un enthousiasme frénétique devant l'autel de Marat, comme les idolâtres de Montapama, dont la dévotion s'élevait en proportion de la laideur de leurs dieux. »
[*Notre traduction*]

[276] KELLY G. *Women, writing, and Revolution 1790-1827*, éd. Oxford University Press, New-York, 1993, p. 54.
« le début de la Révolution était potentiellement le paradis regagné, maintenant de nouveau perdu à travers l'indiscipline et la rébellion démoniaques. La Révolution semblait mettre fin à l'histoire humaine initiée par la Chute, et de fait représenter la divinité humanisée ou Jésus en chacun, la liberté humaine et la capacité de rédemption autonome à travers un désir et une raison divinement implantés. Mais Williams représente désormais la Révolution comme une autre Chute, représentant l'incapacité humaine à réussir sa rédemption sans l'intervention divine. »
[*Notre traduction*]

[277] FRUCHTMAN J. « introduction » *in* WILLIAMS Helen Maria *An Eye-Witness account of the French Revolution : Letters containing a Sketch of the Politics of France, Op. cit.*, p. 21.
« La France est devenue un anti-Eden, un enfer sur terre, où "le long du chemin que la France a choisi les serpents ont rôdé sous les bourgeons de roses, et les prédateurs se sont échappés des hauts bois." »
[*Notre traduction*]

> soil from which good fruit alone should have sprung, so no crimes have exceeded those which the tyrant and the fanatic have committed in the name of Freedom, the guardian angel of the happiness of mankind, and in that of the Being « whose tenders mercies are over all his works. »[278]

Helen Williams n'hésite pas à faire de la Liberté une figure à idolâtrer, dont la critique est un « blasphème ». C'est dans un chiasme antithétique (« religion nor liberty », « tyranny or superstition ») que l'autrice tient à distinguer ce qui peut être considéré comme des nuances de pouvoirs, mais qu'elle oppose totalement. Williams insiste sur cet argument et met en avant l'imposture du tyran (« weeds (…) pernicious ») face aux principes de liberté (« good fruit ») et de Dieu. L'intertextualité biblique est ici frappante et tient son origine dans une parabole de l'évangile de Matthieu : « Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme ; le champ, c'est le monde ; le bon grain, ce sont les sujets du Royaume ; l'ivraie, ce sont les sujets du Malin ; l'ennemi qui l'a semée, c'est le diable ; la moisson, c'est la fin du monde ; les moissonneurs, ce sont les anges ».[279] On peut ainsi établir un parallèle avec l'extrait que nous étudions : figurativement, « le diable » représenterait le « tyrant and the fanatic » et « les anges » se feraient le miroir explicite de la liberté (« Freedom, the guardian angel »). La liberté est donc une nouvelle fois élevée au rang du divin : « in the name of Freedom » et « in that of the Being » sont coordonnés syntaxiquement au même niveau.

La citation de *Thoughts on Religion* de Jonathan Swift qui clôt le passage est curieusement coupée car sa suite « but divines of all sorts lessen that mercy too much »[280] semble tout à fait correspondre à la distinction des croyances à laquelle procède Helen Maria Williams dans ses œuvres. Il est possible que l'autrice cherche à éviter la confusion entre sa pensée monothéiste et le polythéisme potentiellement impliqué par cette citation.

De manière générale, la religion chrétienne s'oppose méliorativement aux autres croyances chez l'épistolière qui se dit catholique[281]. La symbolique chrétienne omniprésente dans l'œuvre

---

[278] *Ibid.* p. 135.
« Je n'ai pas besoin d'user d'aucun raisonnement pour vous convaincre que la Liberté est innocente dans les outrages commis sous l'autorisation empruntée ; parce que bien que nous puissions lors d'une impulsion momentanée blasphémer son nom, comme Lucretius le fit pour la religion, nous devons être persuadés que ni la religion ni la liberté n'est responsable des crimes commis par la tyrannie ou la superstition. Comme aucune herbe n'est plus pernicieuse que celles qui ont poussé dans ce sol duquel seul le bon fruit devrait avoir jailli, de même aucun crime n'a excédé ceux que le tyran et le fanatique ont commis au nom de la Liberté, l'ange gardien du bonheur de l'humanité, et en celui de l'Être « dont les tendres indulgences sont sur toutes ses œuvres. » »
[*Notre traduction*]

[279] (Matthieu, 13:37-39) *Traduction Œcuménique de la Bible, 1988* consulté sur https://www.levangile.com/Bible-TOB-40-13-1-complet-Contexte-oui.htm

[280] « mais des divinités de toutes sortes diminuent trop cette indulgence. »

[281] « He told her that my sister and I, though English women, were Catholics, and wished to be received into the convent, and even, if it had been possible, to take the vows. The Abbess enquired if he was quite sure of our being Catholics ; upon which the gentleman, a little puzzled what to answer, insinuated that Mons. Du F—had probably the

d'Helen Maria Williams témoigne de la ferveur qui la conduira à visiter de nombreux lieux de culte : à Paris le couvent des Carmélites[282], l'Eglise de Saint-Louis[283], le Couvent des deux Amants près de Rouen [284], la cathédrale de Rouen[285] et les couvents des Nonnes Bénédictines et des Carmélites de Rouen. La religion devient alors une échappatoire lors de sa captivité : « How often, while my eyes were fixed on that canvas which led my wounded spirit from the cruelty of man to the benignity of God – how often did I wish "for the wings of a dove, that I might flee away and be at rest!" »[286]

Parfois, plutôt que de chercher le secours de la religion, il semble que la divinité apporte son aide par l'intercession des nonnes bienveillantes : « it seemed as if some pitying angel had leaned from heaven to comfort us. »[287]. L'apologie du christianisme est bien plus explicite lors du chant de l'hymne national et du *Te Deum* à Nègre-Pelisse, réunissant Protestants et Catholiques :

> Surely religious worship was never performed more truly in the spirit of the Divine author of Christianity, whose great precept is that of universal love! Surely the incense of praise was never more likely to ascend to heaven, than when the Catholics and Protestants of Negre-Pelisse offered it together![288]

L'adjectif « universal » est, chez Helen Maria Williams, extrêmement positif (« universal joy ») et généralement associé à la voix ou à la musique (« universal clamour », « the universal voice »). Le parallélisme de construction permis par l'anaphore de l'adverbe « surely » et le double superlatif « never more » rappellent par la forme l'unification des deux courants religieux

---

merit of our conversion. » WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution, Op.cit.* p. 112.
« Il lui conta que nous étions ma soeur et moi, quoiqu'Anglaises, de bonnes catholiques ,que nous désirions d'être reçues au couvent, et d'y prendre même le voile, sil[sic] étoit possible; l'abbesse lui fit plusieurs questions pour s'assurer que nous étions vriament catholiques. Notre orateur un peu interdit, répondit que le mérite de notre conversion étoit dû peut-être à M. du F***» p. 114.
[*Traduction de M…*]

[282] *Ibid.* p. 95.

[283] *Ibid.* p. 97.

[284] *Ibid.* p. 105.

[285] *Ibid.* p. 108.

[286] WILLIAMS H.-M. *An Eye-witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams: Letters Containing a Sketch of the Politics of France, Op.cit.* p. 61.
« Si souvent, alors que mes yeux étaient fixés sur cette toile qui menait mon esprit blessé de la cruauté de l'homme à la bienveillance de Dieu – si souvent ai-je souhaité "les ailes d'une colombe, que je puisse fuir et me reposer !" »
[*Notre traduction*]

[287] *Ibid.* p. 111.
« Cette douce sympathie, exprimée dans notre langue maternelle, formait un tel contraste avec les accents rudes des inspecteurs de police, qu'il semblait qu'un ange était descendu du ciel pour nous réconforter. »
[*Notre traduction*]

[288] WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution, Op.cit.* p. 90.
« Certes, jamais aucun culte n'a été plus agréable aux yeux du divin auteur de la religion chrétienne, de celui qui ne prêche que l'amour universel ! Certes, si jamais l'encens d'un pur hommage doit monter au ciel, c'étoit le jour que les catholiques et les protestans de Negre-Pelisse, l'ont offert ensemble à l'éternel. » p. 69.

différents évoquée par l'autrice. La position en fin de phrase de « universal love ! » et « offered it together ! » n'est par ailleurs pas anodine, la religion chrétienne produit un effet fédérateur et altruiste tout à fait comparable à celui de la Liberté telle que la mentionne l'épistolière, témoignant d'une vision idyllique. Malgré son orientation religieuse, l'autrice témoigne ainsi d'une certaine ouverture d'esprit au sujet de la liberté de croyance. Il semble en outre que le chant religieux permette le lien entre l'humain (« performed », « incense of praise ») et le divin, le transcendant (« in the spirit of the Divine », « ascend to heaven »), avec un effet d'élévation.

Chez Madame Roland, la réflexion métaphysique et religieuse témoigne d'un véritable questionnement sur les notions de divinité et de Providence. Il s'agit tout d'abord d'un intérêt intellectuel : « les rapports de mon espèce avec la Divinité, si diversement présentée, surchargée, dénaturée, excitèrent mon attention »[289]. Nous observons dans le rythme ternaire la présence de deux participes passés dont les préfixes sont connotés relativement négativement : il s'agit soit d'un excès, soit d'une destruction, d'une contradiction de la nature. Cette approche intellectuelle est par ailleurs présentée comme un obstacle à la foi chrétienne :

> La première chose qui m'ait répugné dans la religion que je professais, avec le sérieux d'un esprit solide et conséquent, c'est la damnation universelle de tous ceux qui la méconnaissent ou l'ont ignorée. (…) Je conçois parfaitement pourquoi les prêtres veulent une soumission aveugle, et prêchent si ardemment cette foi religieuse qui adopte sans examen et adore sans murmure : c'est la base de leur empire : il est détruit dès qu'on raisonne.[290]

Le christianisme agit comme l'« empire » tyrannique de la Terreur : l'on ne peut le contredire ou pointer ses défauts sans en être exclu, voire puni. Et pour la mémorialiste, le premier et plus grand défaut de cette religion – comme de la Terreur – est son injustice. On retrouve le conditionnement qu'évoquait Williams au sujet du fanatisme superstitieux, mais cette fois-ci en relation avec le christianisme comme le montrent les expressions « soumission aveugle » et « sans examen ». Manon Roland donne alors une explication plus précise de sa vision de la religion à travers les cérémonies :

> La philosophie a dissipé les illusions d'une vaine croyance ; mais elle n'a point anéanti l'effet de certains objets sur mes sens, et leur rapport avec les idées ou les dispositions qu'ils avaient coutume de faire naître. (…) je ne vois que la réunion d'hommes faibles, implorant le secours d'un être suprême ; les misères de l'humanité, l'espoir consolant d'un puissant rémunérateur occupent ma pensée ; les images étrangères s'évanouissent, les passions se calment, le goût de mes devoirs s'avive ; si la musique fait partie des cérémonies, je me trouve transportée dans un autre monde, et je sors

[*Traduction de M…*]
[289] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 394.
[290] *Ibid.* p. 382.

> meilleure du lieu où le peuple imbécile est venu sans réflexion saluer un morceau de pain. (…) Il en est de la religion comme de tant d'autres institutions humaines ; elle ne change point l'esprit d'un individu ; elle s'assimile à sa nature, s'élève ou s'affaiblit avec lui. (…) J'ai dû recevoir dans l'enfance celle [la foi] qui m'était donnée ; elle fut mienne jusqu'à ce que j'eusse assez de lumières pour la discuter ; mais alors même toutes mes actions en étaient des conséquences rigoureuses.[291]

L'office divin ne garde son effet que sur les « sens » de la mémorialiste et non sur sa raison. Dans une période énumérative, la tromperie et l'aspect pitoyable de la cérémonie s'effacent graduellement au profit du sublime sacré ; et l'acmé est atteinte à la proposition « je me trouve transportée dans un autre monde ». Manon Roland se rend donc à l'office divin uniquement pour finir par s'en extraire et atteindre une autre élévation spirituelle et intellectuelle, qui rabaisse dans le même temps le « peuple imbécile (…) venu sans réflexion saluer un morceau de pain ». La personnification ironique du morceau de pain, considéré comme le corps du Christ, ridiculise à la fois l'apparence, le fond et la logique d'une telle religion, notamment dans un temps de grande famine où le pain est la denrée principale du peuple. La mémorialiste décrit cependant un processus d'assimilation qu'elle avait introduit au début de l'extrait : l'homme est imprégné de ses croyances, qui le modèlent tout comme celui-ci les forge selon sa perception des Ecritures et du monde. Et en effet, l'autrice fait preuve tout au long de ses Mémoires de chacune des vertus théologales[292] et cardinales[293]. Manon Roland conclut cependant le paragraphe dans lequel elle mentionne la plupart de ces vertus[294] en déclarant qu'ainsi, « nous aurons la source des vertus humaines, fort indépendante de tout système religieux, des billevesées de la métaphysique et des impostures des prêtres »[295]. Cela démontre ce que la mémorialiste expliquait dans l'extrait que

---

[291] *Ibid.* p. 345/346.

[292] « Maintenant donc ces trois-là demeurent, la foi, l'espérance et l'amour [ou la charité], mais l'amour est le plus grand. », « 1 Corinthiens, 13 : 13 » *in Traduction Œcuménique de la Bible, 1988* consulté sur https://www.levangile.com/Bible-TOB-46-13-1-complet-Contexte-oui.htm

[293] « De ces vertus, ils mirent au premier rang la prudence qui s'applique à la découverte du vrai et inspire le désir d'une science plus complète ; au second rang, la justice qui accorde son dû à chacun, ne réclame pas le bien d'autrui, néglige son utilité propre, afin de sauvegarder l'équité entre tous ; en troisième lieu, la force qui se distingue dans les activités de la guerre et dans la paix, par la grandeur et l'élévation de l'âme, et qui se signale par la vigueur physique ; au quatrième rang, la tempérance qui observe la mesure et l'ordre en tout ce que nous estimons devoir faire ou dire. », DE MILAN Saint Ambroise *Traité des devoirs* consulté sur https://laportelatine.org/bibliotheque/docteurs/AmbroiseMilan/Ambroise_Devoirs1.pdf

[294] La majorité de ces vertus sont mentionnées page 395 de notre édition des *Mémoires* de Madame Roland. Relativement aux vertus théologales, nous venons de mettre en relief sa charité : l'idéalisation et la défense de la liberté ne se fait qu'au profit du peuple. Manon Roland mentionne également l'espérance qui la « faisait chercher dans le sein de la divinité, dans l'espoir d'y être reçue un jour, ce parfait bonheur » (p. 348). Quant aux vertus cardinales, l'écrivaine affirme qu'il faut « bien examiner ce qui est juste, et, quand il est une fois reconnu, le pratiquer rigoureusement. ». Concernant la prudence, l'écrivaine établit qu'il faut « régler ses propres affections, ses habitudes, pour n'être l'esclave d'aucune. » Nous avons déjà constaté sa force, « que l'on définira comme la vertu du pur vouloir qui consiste à affronter les périls sans fléchir ou à subir le destin alors que la pensée vous laisse sans conseils et que le cœur est vide d'espoir, (…) c'est-à-dire en dernier ressort devant la mort. » (MAGNARD P. *Métaphysique de l'esprit : actes du colloque tenu en Sorbonne les 17-18-19 Novembre 1995*, éd. Librairie Philosophique, coll. philologie et mercure, Paris, 1996, p. 251.) La tempérance est également démontrée par son application de la « proportion des désirs, l'harmonie des passions ».

[295] *Ibid.* p. 396.

nous venons d'analyser : l'on trouve chez elle une véritable volonté de se détacher du christianisme tout en restant imprégnée de ses principes. Seule la vertu théologale de la foi semble manquer, mais il ne s'agit que de croire en une autre forme de divinité que le Dieu chrétien.

La question divine reste des plus obscures et insolvables dans les *Mémoires* jusqu'à la mort puisqu'il s'agit d'y trouver une réponse. Manon Roland écrit ainsi :

> La belle idée d'un Dieu créateur, dont la providence veille sur le monde, la spiritualité de l'âme, son immortalité, cet espoir consolateur de la vertu persécutée, ne seraient-elles que d'aimables et brillantes chimères ? Que de nuages environnent ces questions difficiles ! Que d'objections multipliées, lorsqu'on veut les traiter avec une rigueur mathématique ! Non, l'esprit humain n'est point appelé à les voir jamais dans le jour d'une parfaite évidence ; mais qu'importe à l'âme sensible de ne pouvoir les démontrer ? ne suffit-il pas de les sentir ?[296]

La succession de phrases interrogatives et exclamatives témoigne de l'agitation de l'esprit de l'autrice. Celle-ci prend conscience de l'impossibilité d'une mise en relation du beau (« la belle idée »), de la raison (« rigueur mathématique », « démontrer ») et de la sensibilité (« âme sensible », « sentir ») par la foi. En cela, Manon Roland reprend la théorie pascalienne selon laquelle « C'est le cœur qui sent Dieu, et non la raison : voilà ce que c'est que la foi. »[297] La dernière question semble cependant osciller entre la question rhétorique et la véritable interrogation, du fait de l'illusion potentielle de l'existence divine que l'autrice souligne. L'idée « d'un Dieu créateur » avec l'usage du déterminant indéfini rappelle en outre la pensée sceptique[298] et peut-être déiste qu'elle semble partager tout au long de ses « Mémoires particuliers ». En effet, Manon Roland y écrit « le résultat de quelques années de méditation, d'étude, dans le courant desquelles j'ai quelquefois participé à l'exigence du déiste, la rigueur de l'athée, l'insouciance du sceptique ».[299] Seulement, elle ne semble pouvoir rester dans cet état d'esprit aux portes de la mort et écrit dans ses « Dernières pensées » : « Divinité, être suprême, âme du monde, principe de ce que je sens de grand, de bon et d'heureux, toi dont je crois l'existence parce qu'il faut bien que j'émane de quelque chose de meilleur que ce que je vois, je vais me réunir à ton essence ! »[300] Ici encore, les croyances sont imprécises mais inébranlables, apparaissant comme une nécessité car « il faut » que ce principe créateur existe. Mais sa nature est partagée

---

[296] *Ibid.* p.397.
[297] « Le discours de la machine », *in* PASCAL B. *Pensées*, Le livre de poche, coll. Classiques Garnier, Paris, 2001[1991], p. 467.
[298] « l'homme ne pouvant atteindre la connaissance de la vérité, il est nécessaire de pratiquer en toute chose la « suspension du jugement » et d'ériger le doute en système. » issu de « Scepticisme » *in Portail lexical : lexicographie.* Nancy, France, 2012 : Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL) consulté sur https://www.cnrtl.fr/definition/scepticisme
[299] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland*, *Op.cit.* p.398.
[300] *Ibid.* p.532.

entre les termes génériques de « divinité », « être », « âme » et « principe » dont la certitude repose sur un instinct, un pressentiment davantage que sur la raison. En outre,

> Les termes synonymes qui accompagnent « Divinité » sont non seulement nombreux mais aussi de plus en plus longs (un, deux, trois, treize et vingt-trois mots, respectivement). La dubitation que constitue cet allongement de la nomination produit l'effet d'une incantation tout en révélant la difficulté sinon l'impossibilité de capter par le langage le concept en question – soit la divinité, soit sa propre mort. [301]

La plus grande différence entre nos deux autrices d'un point de vue religieux est la suivante : Manon Roland tente de rationnaliser la religion en critiquant le christianisme tandis que Helen Maria Williams idéalise. La mémorialiste rend compte d'une réflexion s'étendant sur plusieurs années au sujet de ses croyances malgré une émancipation incomplète. Si l'autrice privilégie alors le doute, elle ne peut se résoudre aux portes de la mort à rejeter l'existence d'une force imprécise mais représentant le bien de ce monde. Chez Helen Maria Williams, le fanatisme et la superstition sont vivement critiqués. L'épistolière cherche un secours dans l'aspect fédérateur du catholicisme, pour échapper à une France dispersée dans l'idolâtrie et réitérant la chute originelle. Les deux écrivaines partagent du moins la certitude d'une puissance divine, qui se ressent davantage qu'elle ne se calcule. Elles se retrouvent alors égarées entre le temps divin et humain, entre obscurité et lumière, prison et liberté, espoir et désespoir, où la temporalité perd son sens et sa chronologie dans l'urgence de l'écriture.

III.1.C. La souffrance et l'écriture : une chronologie éclatée

Les deux autrices manifestent une souffrance profonde qui découle d'une empathie intense pour la France et les victimes de l'oppression. Cette douleur est telle qu'elle se répercute sur le fil de la narration, lequel témoigne d'une vision de la temporalité déformée ou du moins pessimiste. L'accélération soudaine des événements et la menace qui s'exerce sur les écrivaines engendrent un sentiment d'urgence de l'écriture, que Manon Roland ressent particulièrement dans l'imminence de son exécution et qui désordonne la chronologie des œuvres. La rétrospection qu'exige la littérature intime et l'immédiateté de l'écriture carcérale ou épistolaire peuvent également occasionner des prolepses.

Helen Williams écrit ainsi à son correspondant : « But I must not thus anticipate. Let me lead you to the convent ».[302] L'anticipation est ici le risque de l'écriture spontanée qui est l'apanage

[301] CARTMILL C. « COMBATTRE LA TERREUR : EMPLOIS DE L'APOSTROPHE DANS LES MÉMOIRES DE MADAME ROLAND » in *Linguistic and Literary Broad Research and Innovation* Volume 4, Issues 1 & 2, 2015, p. 55.

[302] WILLIAMS H.-M. *An Eye-witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams: Letters Containing a Sketch of the Politics of France, Op.cit.* p. 110.
« Mais je ne dois pas anticiper comme cela. Laissez-moi vous guider vers le couvent. »

de la correspondance. La dernière phrase met alors en scène une sorte de visite guidée virtuelle, et rend ainsi possible le face à face que l'absence ne permettait pas. Mais l'anticipation traduit également une rupture et une réminiscence douloureuse chez Manon Roland : « N'anticipons rien, leur dirai-je ; arrêtez-vous avec moi sur ces temps paisibles de saintes illusions auxquels j'aime encore à me reporter : croyez-vous que dans un siècle aussi corrompu, dans un ordre social aussi mauvais, il soit possible de goûter le bonheur de la nature et de l'innocence ? »[303] Les termes « paisible », « saintes » et « nature », « innocence » semblent renvoyer à l'Eden perdu et à la Chute et la damnation d'un siècle « corrompu » et « mauvais ». Ici, il s'agit de la chute propre de l'autrice, individuelle et personnelle, la faisant passer du paradis de l'enfance à l'enfer politique. Le contraste créé par les antithèses interpelle mais manifeste surtout une volonté de vivre dans le passé.

L'écriture carcérale et l'entrelacement de l'autobiographie et de l'histoire dans le genre des mémoires obligent Manon Roland à interrompre le récit de sa vie pour y mêler les événements qui la concernent encore. Adelaïde Cron remarque à ce sujet que :

> L'émergence du journal pourrait aussi témoigner de l'introduction croissante de la dimension autobiographique dans le genre mémorialiste : l'autobiographie étant, davantage que les mémoires, centrée sur le présent de l'écriture pour se livrer à des aperçus sur sa vie présente, son travail d'écriture. C'est ce que fait Manon Roland, peut-être dans le sillage de Rousseau. Cependant, à la différence de son illustre modèle qui les fusionne, elle sépare très nettement rétrospection et évocations du présent.[304]

L'on retrouve donc des morceaux isolés de la structure principale qui préparent le lecteur à une interruption subite et imminente de son récit. Ces notes interviennent à des dates effectivement assez proches de celle de son exécution. Elle écrit ainsi :

> 5 septembre. Je coupe ce cahier pour joindre dans la petite boîte ce qui en est écrit : car, lorsque je vois décréter une année révolutionnaire, former de nouveaux tribunaux de sang, la disette menacer et les tyrans aux abois, je me dis qu'ils vont faire de nouvelles victimes, et que personne n'est assuré de vivre vingt-quatre heures.[305]

Manon Roland occulte le passé simple de l'indicatif qui précédait au profit du présent d'énonciation. L'explication de cette coupure n'était pas nécessaire lorsque l'on sait que l'autrice a composé davantage de cahiers qu'elle n'a écrit de notes pour en justifier le changement. Cette intervention fait partie de la stratégie de défense et de dénonciation que la mémoraliste met en

---

[*Notre traduction*]
[303] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 347.
[304] CRON A. *Mémoires féminins de la fin du XVIIe siècle à la période révolutionnaire : enquêtes sur la constitution d'un genre et d'une identité*, éd. Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2016, p. 244.
[305] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p.401.

place. L'urgence se manifeste jusque dans la forme, dont le paragraphe n'est composé que d'une période énumérative à prononcer presque d'un seul souffle et entrecoupée de quelques virgules. En outre, l'autrice ne s'attarde pas sur les événements qui la condamnent à accélérer le pas : il faut écrire le plus possible et achever ses mémoires. L'interruption suivante est cependant plus expressive :

> On m'interrompt pour m'apprendre que je suis comprise dans l'acte d'accusation de Brissot, avec tant d'autres députés qu'on vient d'arrêter de nouveau. Les tyrans sont aux abois ; ils croient combler le précipice ouvert devant eux en y précipitant les honnêtes gens ; mais ils tomberont après. Je ne crains point de marcher à l'échafaud en si bonne compagnie ; il y a honte de vivre au milieu des scélérats. Je vais expédier ce cahier, quitte à suivre sur un autre, si l'on m'en laisse la faculté. Vendredi 4 octobre, anniversaire de ma fille qui a aujourd'hui douze ans.[306]

Si l'extrait précédent établissait les faits de manière relativement objective, ce n'est pas le cas de celui-ci. Cette fois-ci, l'interception vient de l'extérieur (« on ») et menace l'écriture intérieure, il est donc naturel que la subjectivité s'exprime. À la « honte de vivre au milieu des scélérats » s'oppose donc l'honneur de mourir avec « les honnêtes gens ». Mais cette fierté se retrouve bientôt remise en question par l'émotion, et le temps des événements (« 4 octobre ») s'inscrit plus que jamais dans le temps de la vie (« douze ans »). Adelaïde Cron explique à ce propos :

> C'est généralement l'afflux brutal de l'émotion – une émotion le plus souvent négative, liée à l'horreur du présent – qui oblige la mémorialiste à suspendre le fil de sa remémoration, qu'elle envisage parfois d'interrompre complètement.[307]

Et en effet, Manon Roland met en parallèle deux temps de sa vie avec mélancolie :

> Comment du fond d'une prison, au milieu des bouleversements politiques qui ravagent mon pays et entraînent tout ce qui me fut cher, rappeler et peindre aujourd'hui ce temps de calme et de ravissement ? Quelle fraîcheur de pinceau peut rendre les douces émotions d'un jeune cœur sensible et tendre, avide de bonheur, commençant à sentir la nature et n'apercevant que la Divinité ![308]

La mémorialiste tente de rendre compte de son asthénie et des implications de l'écriture autobiographique à travers une forte dichotomie entre présent et passé, dont les sensations apparaissent indescriptibles et inatteignables. On observe ainsi une antithèse entre « bouleversements » et « temps de calme et de ravissement ». La double question rhétorique rend

---

[306] *Ibid.* p. 495/496.
[307] CRON A. *Mémoires féminins de la fin du XVIIe siècle à la période révolutionnaire : enquêtes sur la constitution d'un genre et d'une identité,* éd. Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2016, p. 178.
[308] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 340.

compte de la volonté et de l'impossibilité d'écrire ou de peindre quelque chose d'immatériel et d'invisible. Cette idée est matérialisée par l'hypallage dans l'inversion des verbes « sentir » et « apercevoir », là où la nature devrait être plus observable que la Divinité dont l'existence se ressent.

> ((…) Les calamités s'étendent comme un nuage obscur et terrible près d'envelopper tout ce qui me fut cher, et je travaille avec peine à distraire mon attention du présent, en m'obligeant de retracer le passé.)[309]

Le présent d'énonciation interrompt une nouvelle fois le récit avec l'usage des parenthèses. Pour échapper à cette double temporalité (présent et avenir) marquée par la souffrance, l'obscurité et l'incertitude (« nuage obscur et terrible »), il s'agit de se réfugier dans le passé certain, connu et plus heureux. Mais plutôt qu'un plaisir et une occupation comme annoncé dans l'*incipit* des « Mémoires particuliers », la remémoration devient une obligation et une nécessité. Cette nostalgie douloureuse qui formait une échappatoire se transforme ainsi en prison émotionnelle : « Environnée de ces tristes images, je n'ai pu me soustraire à la douleur ; des larmes rares s'échappent de mes yeux appesantis, et j'ai laissé reposer ma plume légère qui s'était promenée sur mes jeunes années. Je veux tenter de les rappeler encore et d'en suivre le cours »[310]. Manon Roland avoue ici son impuissance, entre participe passé (« environnée »), expression de l'incapacité (« je n'ai pu »), verbe évoquant la passivité (« laissé ») et délégation de l'action à des objets qui semblent indépendants (« des larmes rares s'échappent », « ma plume (…) qui s'était promenée »). La métonymie et l'hypallage créées autour de la plume qui se repose traduit l'épuisement physique et moral qu'une telle entreprise d'écriture et qu'une telle persécution entraînent. La volonté reprend cependant le dessus et l'acte d'écriture se transforme en tentative d'écriture qui semble bien vite tendre vers l'échec : « je ne sais plus conduire ma plume au milieu des horreurs qui déchirent ma patrie ; je ne puis vivre sur ses ruines, j'aime mieux m'y ensevelir. »[311] L'autrice place le lecteur face aux difficultés de l'écriture : le passé se heurte au présent dans un contraste trop intense et la déchirure de la patrie reflète la déchirure intérieure qui se produit. L'honneur de mourir se meut en désir mais le patriotisme de Manon Roland vit jusqu'à la fin dans la volonté de faire de sa patrie un tombeau.

Nous remarquons ainsi que, chez Helen Maria Williams, l'écriture et la temporalité sont également hantées par le désespoir et l'horreur. L'autrice écrit ainsi à son correspondant: « You will perhaps think, dear sir, that the sketch which I have given you of public and private calamity

[309] *Ibid.* p. 459.
[310] *Ibid.* p. 363.
[311] *Ibid.* p. 520.

is sufficiently gloomy. But, alas! the scene blackens as we advance, and wears a deeper horror. »[312] Le présent de narration cède place au présent d'énonciation pour avertir le lecteur d'une horreur qui dépasse l'imaginable, l'attendu. Au-delà de l'anticipation, la tristesse s'observe dans le souvenir également : « Whenever [those scenes] recur, a funereal veil seems to me to be spread over nature; and neither the consciousness of present, nor the assurance of future safety, neither the charms of society, nor all the graces, nor all the wonders of the scenes I am now contemplating, can dissipate the gloom. »[313] Les scènes du passé semblent revenir en boucle interminablement et la vie (« nature ») devient réminiscence de mort (« funereal veil »). Au contraire, le présent a valeur d'ancrage dans la réalité et le futur est rassurant. Le rythme ternaire (« charms », « graces », « wonders ») indique une profusion positive qui reste pourtant inférieure à la douleur passée. Cet amalgame temporel se retrouve chez Manon Roland également, qui marque le début de ses « Notices historiques » par une conscience de l'immédiat :

> « Me voilà donc en prison ! » me dis-je. Ici je m'assieds et me recueille profondément. Je ne donnerais pas les moments qui suivirent pour ceux que d'autres estimeraient les plus doux de ma vie ; je ne perdrai jamais leur souvenir. (…) Je rappelai le passé, je calculai les événements futurs (…). Je me consacrai, pour ainsi dire, volontairement à ma destinée, telle qu'elle pût être, je défiai ses rigueurs, et m'établis dans cette disposition où l'on ne cherche plus que le bon emploi du présent, sans inquiétude ultérieure. [314]

Cette conscience est caractérisée par les anaphores résomptives « voilà » et « ici », l'usage de plusieurs types de présents de l'indicatif et la supériorité que donne l'autrice au présent sur les autres temps. L'attente de la mort entraîne inévitablement une forme d'ataraxie concernant le futur individuel (« sans inquiétude ultérieure »). Dans un parallélisme de construction, elle confronte ainsi à l'avenir son temps antithétique : le passé (« rappelai », « souvenir »). La fusion des trois principaux temps de l'existence se justifie ici par l'intervention de la « destinée » puisque, par définition, la destinée prend racine dans l'origine et agit sur le présent pour le mener vers un futur déterminé.[315]

[*Notre traduction*]

[312] *Ibid.* p. 134.

« Vous penserez peut-être, cher monsieur, que l'esquisse que je vous ai donnée des calamités publiques et privées est suffisamment lugubre. Mais, hélas ! la scène se noircit à mesure que nous avançons, et arbore une horreur plus profonde. »

[*Notre traduction*]

[313] *Ibid.* p.50.

« Chaque fois que [ces scènes] réapparaissent, un voile mortuaire me semble s'étendre sur la nature ; et ni la conscience du présent, ou l'assurance d'une sécurité future, ni les charmes de la société, ou toutes les grâces, toutes les merveilles des scènes que je contemple désormais, peuvent dissiper la tristesse. »

[*Notre traduction*]

[314] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p.65.

[315]Le CNRTL définit « Destinée » comme « Sort spécial réservé à quelqu'un ou quelque chose et prédéterminé par sa nature propre ou les événements extérieurs, généralement en dehors de toute volonté humaine. » *in Portail lexical :*

Une autre conséquence du manque de temps dans l'écriture de Madame Roland est la frustration de ne pouvoir évoquer tous les moments importants que l'autrice projetait de mentionner. Cette urgence est par ailleurs particulièrement mise en valeur par la métaphore filée de la course : « C'est là que je trouverais encore des tableaux à peindre, si j'avais le temps d'en faire ; mais les heures me talonnent, le chemin qui me reste à parcourir est bien long, je saute donc à pieds joints sur beaucoup de choses. (…) Ah ! j'y reviendrai, sur ces douces scènes, si l'on me laisse vivre »[316]. L'autrice se heurte alors à l'impossibilité de traduire trente-neuf années de vie en quelques mois.

Helen Maria Williams peut de son côté exprimer les effets de la Terreur sur sa perception de la réalité après la chute de Robespierre. Le traumatisme de la violence dont l'épistolière a été le témoin imprègne le présent de réminiscences :

> On entering again that polluted city, a thousand fatal recollections rushed upon my mind, a thousand local sensations overwhelmed my spirit. In driving along the Rue Honoré, the appalling procession of the guillotine arose before my troubled imagination – I saw in the vehicles of death the spectres of my murdered friends. The magnificent square of the revolution, with all its gay buildings, appeared to me clotted with blood and encumbered with the dead.[317]

Nous observons ainsi dans le *Sketch of the Politcs I* une transformation de la description du cadre inverse à celle initiée dans le premier volume de lettres. Le paysage était alors embelli, régénéré et égayé par la Révolution tandis qu'après la Terreur, la vision de la ville est polluée, empreinte de mort et de tristesse. Les sens qui n'existent que dans la conscience du présent sont inévitablement déformés par les représentations du passé.

La souffrance imprime ainsi désordre et déconstruction à la chronologie des œuvres et à la perception de la temporalité des autrices. Les trois perceptions du temps se retrouvent mêlées tandis que temps de l'énonciation et de la narration se confrontent inévitablement dans l'immédiateté de l'écriture et la remémoration. Peu à peu, le présent devient particulièrement indissociable du passé, du fait des traumatismes ou au contraire des échappatoires que les souvenirs constituent tandis que le futur paraît inconcevable. En un sens, si la captivité permet davantage

---

lexicographie. Nancy, France, 2012 : Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL) consulté sur https://www.cnrtl.fr/definition/destin%C3%A9e

[316] *Ibid*. p.505/506.

[317] WILLIAMS H.-M. *An Eye-witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams: Letters Containing a Sketch of the Politics of France, Op.cit.* p. 109.

« En entrant de nouveau dans cette ville polluée, un millier de réminiscences fatales surgirent à mon imagination, un millier de sensations locales immergèrent mon esprit. En conduisant le long de la Rue Honoré, l'effroyable procession de la guillotine s'éleva devant mon imagination troublée – Je vis dans les véhicules de la mort les spectres de mes amis assassinés. La place magnifique de la révolution, avec tous ses gais immeubles, m'apparut obstruée de sang et encombrée de morts. »

cette réflexion temporelle, la réminiscence devient elle-même une prison. Inexorablement, les autrices témoignent ainsi d'une impuissance, subissant l'oppression des émotions et du pouvoir.

III.1.D. La critique et l'analyse des relations de domination

La situation des deux autrices admet différentes relations de domination du fait de leur genre, de leur emprisonnement, de leur caractère et des rapports de pouvoirs dont elles ont été les témoins dans le milieu politique. La domination la plus évidente au sein d'œuvres traitant de l'émancipation d'un peuple de l'oppression d'un trône despotique est politique.

Manon Roland en traite tout particulièrement et de manière pessimiste. Elle écrit ainsi : « L'histoire de tous les siècles a prouvé qu'il fallait beaucoup de talents pour amener les hommes à la vertu par de bonnes lois, tandis qu'il suffit de la force pour les opprimer par la terreur ou les anéantir par la mort. »[318] Proportionnellement, la domination est aisée dès lors qu'il s'agit d'abaisser, de réduire l'humanité mais requiert une certaine supériorité intellectuelle si l'on souhaite l'élever. Manon Roland souligne ici toute l'injustice de la loi du plus fort qui s'oppose ainsi aux « bonnes lois » mais se révèle plus efficace car « la terreur » provoque des impressions plus fortes sur un cœur humain que la morale :

> les hommes qui veulent conduire le peuple, et qui ont étudié les moyens de l'influencer, savent fort bien que la terreur est un des plus puissants. Cette affection soumet absolument les individus qui l'éprouvent, à ceux qui ne se laissent pas dominer par elle : combien plus grand est l'avantage de ceux qui l'inspirent à dessein, par des prétextes ou des faux bruits ![319]

La mémorialiste propose ici un axiome au présent de vérité générale établissant une dichotomie de l'humanité entre les soumis, victimes de leurs passions (ici, la peur), et les dominants qui, en régnant sur leurs passions, règnent sur les hommes. L'on perçoit bien dans ce jugement que la mémorialiste se situe davantage du côté de l'indépendance qui n'utilise pas sa force pour asservir. Le choix du terme « terreur » dans le large champ lexical de la peur n'est ici pas anodin et constitue une dénonciation du régime de la Terreur qui rejoint le domaine de la fausseté (« prétextes ou des faux bruits »). Pour l'autrice, la France est ainsi associée à l'assujettissement : « Elle ne peut changer que d'oppresseurs ; elle est déjà sous un joug de fer, et tout changement lui paraît un bien : mais incapable d'en opérer un elle-même, elle l'attend du premier maître qui voudra la commander. »[320] L'on remarque ici une réadaptation de l'*Etat de guerre* de Rousseau, qui écrit : « je vois des peuples infortunés gémissants sous le joug de fer, le

[318] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 571/572.
[319] *Ibid*. p. 120.
[320] *Ibid*. p. 358/359.

genre humain écrasé par une poignée d'oppresseurs, une foule affamée, accablée de peine et de faim, dont le riche boit en paix le sang et les larmes, et partout le fort armé contre le faible du redoutable pouvoir des lois. »[321] Le constat est pessimiste : la nation personnifiée en esclave ne peut échapper au cercle vicieux du despotisme. En cela, les Parisiens eux-mêmes en partagent la culpabilité :

> vous n'aurez qu'à le laisser faire comme le premier, mais vous étiez nécessaires pour donner à l'action des tribuns qui vous gouvernent l'air d'une insurrection légitime, et vous approuvez leurs entreprises ; vous obéissez à leurs ordres, vous prêtez serment aux monstrueuses autorités qu'ils créent ; (…) c'est vous qui l'enchainez [le corps législatif], c'est vous qui livrez à l'oppression ses membres les plus distingués.[322]

L'autrice admet ici l'existence d'une population intermédiaire entre soumission et domination, qui permet à la seconde d'exercer son pouvoir sur la première. Les Parisiens sont donc en premier lieu passifs et uniquement spectateurs (« laisser faire ») de la domination qui les « gouvern[e] ». Le rythme ternaire anaphorique « vous approuvez », « vous obéissez », « vous prêtez serment » montre un assujettissement volontaire et actif, qui tend déjà vers une participation à l'oppression. Ce pouvoir est ainsi peu à peu délégué dans une moindre mesure aux soumis qui deviennent ceux qui « enchaînent », qui « livrent », et qui se font donc bourreaux ou mercenaires. Manon Roland tient ici à annuler le processus de victimisation dans lequel les Parisiens se sont réfugiés pour leur faire admettre leur culpabilité. Helen Williams partage un point de vue similaire à ce propos :

> From that fatal decree may be dated all the horrors which have cast their sanguinary cloud over the glories of the revolution, which have given strength to despots and arguments to slaves. The national convention has beheld its members dragged in successive multitudes to the scaffold. The Parisians guard, who submitted to become the passive instruments of this atrocious faction; the citizens of Paris, who bent their necks tamely to the yoke[323]

---

[321] ROUSSEAU J.-J. *Etat de guerre* consulté dans DERATHE R. *Jean-Jacques Rousseau et la science politique de son temps,* éd. Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 1995, p. 70 consulté sur https://books.google.fr/books?id=4GxjvaBl_S8C&dq=je+vois+des+peuples+infortun%C3%A9s+g%C3%A9missants+sous+le+joug+de+fer,+le+genre+humain+%C3%A9cras%C3%A9+par+une+poign%C3%A9e+d%27oppresseurs,+une+foule+affam%C3%A9e,+accabl%C3%A9e+de+peine+et+de+faim,+dont+le+riche+boit+en+paix+le+sang+et+les+larmes,+et+partout+le+fort+arm%C3%A9+contre+le+faible+du+redoutable+pouvoir+des+lois.&hl=fr&source=gbs_navlinks_s

[322] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland*, *Op.cit.* p. 50.

[323] WILLIAMS H.-M. *An Eye-witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams: Letters Containing a Sketch of the Politics of France*, *Op.cit.* p. 76.

« Depuis ce décret fatal sont datées toutes les horreurs qui ont projeté leur nuage sanguinaire sur les gloires de la révolution, qui ont donné de la force aux despotes et des arguments aux esclaves. La convention nationale a regardé ses membres être trainés en multitudes successives à l'échafaud. Les gardes parisiens, qui se sont soumis à devenir les instruments passifs de cette faction atroce ; les citoyens de Paris, qui ont docilement courbé leurs cous sous le joug. »

[*Notre traduction*]

Le décret d'arrestation des vingt-deux semble ici être le déclencheur d'un élargissement de l'écart entre dominants et dominés. La soumission est ici marquée par l'inaction et l'absence totale de résistance avec l'usage des termes « beheld », « dragged », « submitted », « passive instruments », « tamely ». Ici encore, la position intermédiaire des gardes est traduite par l'emploi du terme « instruments » tandis que les habitants de Paris sont animalisés. En effet, la matérialisation de la soumission par la métaphore « courber le cou » nous invite à considérer le terme « yoke » au sens littéral de « joug, attelage » pour le bétail. Mais chaque côté de la domination est perçu négativement, car la position du maître est celle de la violence et de la cruauté, ainsi que l'indiquent les termes « horrors », « sanguinary » et « atrocious ». Cette posture du peuple français vis-à-vis du pouvoir a eu une indéniable influence dans l'accusation et l'arrestation de beaucoup de victimes de la Terreur. La passation de pouvoir entre les méritants et les oppresseurs est analysée par Manon Roland :

> Aujourd'hui sur le trône, et demain dans les fers. C'est le sort de la vertu dans les temps de révolutions. Après les premiers mouvements d'un peuple lassé des abus dont il était vexé, les hommes sages qui l'ont éclairé sur ses droits, ou qui l'ont aidé à les reconquérir, sont appelés dans les places ; mais ils ne peuvent les occuper longtemps, car les ambitieux ardents à profiter des circonstances, parviennent bientôt, en flattant le peuple, à l'égarer et l'indisposer contre ses véritables défenseurs, afin de se rendre eux-mêmes puissants et considérés.[324]

Dès la première phrase, le passage de la métaphore du « trône » associé au pouvoir à celle des « fers » symbolisant la soumission forcée indique une chute, ici de « la vertu ». Concernant le peuple, il a bénéficié d'une première ascension de victime « des abus » à une position de reconquête en parallèle avec l'élévation des « hommes sages » qui « sont appelés dans les places ». Seulement, ces deux groupes sont victimes d'un second déclin, invisible pour le peuple qui se croit toujours au pouvoir (« flattant ») mais conscient pour les hommes sages rejetés du pouvoir par les « ambitieux ». Ici, l'on distingue trois sortes de domination : la domination populaire est fausse et illusoire ; la domination des lumières (« éclairé ») est « véritable » et altruiste (« aidé », « défenseur ») ; la domination ambitieuse est égoïste (« profiter », « se rendre eux-mêmes puissants et considérés ») et mensongère (« égarer »). En d'autres termes, la bonne élévation entraîne celle des plus faibles tandis que le mauvais pouvoir engendre la chute de l'autre. Cependant, l'assujettissement des « hommes sages » est loin d'être volontaire ou complet :

> Je voulus répondre ; il [l'accusateur public] requiert de m'interdire les détails ; et lui et le juge, cherchant à se prévaloir de l'espèce d'autorité que leur donnaient leurs fonctions, employèrent tous les moyens pour me réduire au silence, ou me faire parler

[324] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 45.

> à leur gré. Je m'indignai ; je dis que je me plaindrais en plein tribunal de cette manière vexatoire et inouïe d'interroger ; que je ne m'en laissais pas imposer par l'autorité[325]

Le mépris pour l'oppression se ressent dès l'expression connotée « espèce d'autorité » qui indique qu'il ne s'agit que d'un dérivé, d'une imitation, d'une apparence d'autorité. Par ailleurs, la tournure active associée aux « fonctions » souligne que ce pouvoir n'est pas légitime et naturel mais artificiel. Cependant, cette autorité cherche à renforcer sa supériorité en agrandissant l'écart avec le sujet qu'elle domine, notamment en le contrôlant (« réduire au silence, ou me faire parler à leur gré »). C'est là que la distinction se met en place entre les différentes victimes de l'oppression : Manon Roland oppose sa résistance (« indignai », « pas imposer ») à la soumission parisienne. Ce trait de caractère découle naturellement d'une volonté d'autonomie au sens étymologique qu'elle affirme lors de sa seconde arrestation : « j'ai besoin de me posséder, parce que j'ai l'habitude de me régir (…). Véritablement, je m'indignai presque d'avoir été troublée, et je ne songeai plus qu'à user de la vie, à employer mes facultés avec cette indépendance qu'une âme forte conserve au milieu des fers, et qui trompe ses plus ardents ennemis. »[326] Le contrôle des passions qui était évoqué au sujet des dominants est ici mis en application de manière personnelle avec les termes « posséder », « régir » et le refus du sentiment de trouble. Ainsi, la soumission n'est qu'illusoire (« trompe ») car « une âme forte » ne peut être contrainte par les fers physiques.

Manon Roland nous expose ainsi le modèle d'autorité de sa mère en miroir avec celui de son père que nous avons analysé plus tôt :

> La sagesse et la bonté de ma mère lui eurent bientôt acquis sur mon caractère doux et tendre l'ascendant dont elle n'usa jamais que pour mon bien. Il était tel que, dans ces légères altercations inévitables entre la raison qui gouverne et l'enfant qui résiste, elle n'a jamais eu besoin pour me punir que de m'appeler froidement mademoiselle et de me regarder d'un œil sévère.[327]

La figure maternelle se trouve ainsi affiliée à la domination altruiste qui fait aisément ployer la résistance sur laquelle Manon Roland insiste pourtant tellement. Par ailleurs, l'autorité ne doit pas être violente en cas de transgression des lois mais rappeler à l'ordre par la « raison ». Le gouvernement idéal est donc celui de la sagesse tel que Platon le définit :

> Tant que les philosophes ne seront pas rois dans les cités, ou que ceux qu'on appelle aujourd'hui rois et souverains ne seront pas vraiment et sérieusement philosophes ; tant que la puissance politique et la philosophie ne se rencontreront pas dans le même sujet ; tant que les nombreuses natures qui poursuivent actuellement l'un ou l'autre de ces buts de façon exclusive ne seront pas mises dans l'impossibilité d'agir ainsi, il n'y aura

[325] *Ibid.* p. 568.
[326] *Ibid.* p. 272.
[327] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 311.

> de cesse, mon cher Glaucon, aux maux des cités, ni, ce me semble, à ceux du genre humain.[328]

Cependant, après la révolte contre l'autorité paternelle, le temps permet à M. Phlippon de changer l'usage de sa supériorité à l'égard de sa fille : « Il avait beaucoup de plaisir dans ces occasions, car il exerçait agréablement sa supériorité en me faisant remarquer ce qu'il connaissait mieux que moi, et il jouissait du goût qu'il me trouvait comme de son ouvrage. C'était là notre point de contact ; nous étions dans ce cas véritablement en rapport. »[329] La domination n'est donc agréable encore une fois qu'en tant qu'elle apporte quelque chose à l'autre, qu'en tant qu'elle partage sa supériorité. Cette conception a également des conséquences sur sa perception du mariage et de la relation entre époux comme le montre une discussion entre Manon Roland et sa mère :

> Je ne veux point d'un homme qui me commande, il ne m'apprendrait qu'à résister ; mais je ne veux pas non plus avoir besoin de gouverner un mari. Ou je me suis trompée ou ces individus qui ont cinq pieds de haut, avec de la barbe au menton, ne manquent guère de faire sentir qu'ils sont les plus forts ; que le bon homme à qui la fantaisie prendrait de me rappeler cette force, m'impatienterait alors, et je serais honteuse de ma domination quand il se laisserait conduire. – J'entends ; tu voudrais subjuguer quelqu'un qui se crût bien le maître en faisant ta volonté. – Ce n'est pas cela non plus ; je hais la servitude, mais je ne me crois pas faite pour la domination, elle m'embarrasserait : ma raison a bien assez à faire de moi-même.[330]

Ici, c'est davantage l'égalité qui est mise en valeur et reflète la pensée que l'autrice applique aux gouvernements : la soumission est impensable mais la domination est honteuse, la solution réside donc dans l'indépendance de chaque partie. Il s'agit donc pour Manon Roland que l'homme refuse d'exercer sa force physique et la mémorialiste sa force d'âme pour se gouverner soi-même uniquement et contribuer ainsi à un équilibre. Cette volonté participe également d'une certaine fierté. Elle explique en effet : « je ne puis me lier qu'à qui me ressemble, et encore faut-il que mon mari vaille mieux que moi : car, la nature et les lois lui donnant de la supériorité, j'en aurais honte s'il ne la méritait véritablement. »[331] Encore une fois, la domination par la force est chez Manon Roland une usurpation, qui ne devient « véritable » que par une supériorité morale ou intellectuelle. L'on observe par ailleurs le développement d'une conscience du patriarcat et des inégalités qu'il provoque.

---

[328] PLATON *Œuvres complètes : la République*, éd. Librairie Garnier Frères, Paris, trad. BACCOU R. p. 229 consulté sur http://ugo.bratelli.free.fr/Platon/PlatonRepublique.pdf
[329] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 381.
[330] *Ibid.* p. 450.
[331] *Ibid.* p. 437.

Helen Maria Williams partage ce point de vue et tente ainsi de rétablir l'équilibre des supériorités selon le genre : «While men assume over our sex so many claims to superiority, let them at least bestow on us the palm of constancy, and allow that in the fidelity of our attachments we have the right of pre-eminence. »[332] Cependant, l'expression « so many » opposée à la locution « at least » indique que l'égalité des qualités reste loin d'être atteinte dans les mœurs, mais ce contraste permet également d'introduire une mise en valeur féminine sans froisser les mentalités patriarcales.

Ainsi, la question de la domination agit dans les œuvres de nos autrices à plusieurs degrés. La plus dénoncée et critiquée est celle de l'oppression despotique sur les populations, sensibles à l'usage de la terreur. Les deux côtés du pouvoir sont ainsi dénoncés : la soumission des Parisiens est une faiblesse coupable et complice et la domination tyrannique est cruelle. Pour Manon Roland, la solution est de laisser les hommes sages régner par la raison car il n'en résulterait qu'une élévation générale du peuple qu'ils gouvernent tandis que les tyrans provoquent la chute des autres. Si Helen Williams se soumet lors de son arrestation, Manon Roland démontre une résistance permise par l'indépendance d'une âme forte et maîtresse de ses passions. Ce rejet de l'autorité s'observe dès l'enfance et se retrouve au sein de sa relation de couple. Avec Williams, elle met en valeur la tendance masculine à se croire supérieure grâce à sa force physique et au régime patriarcal. L'épistolière cherche ainsi à revaloriser le sexe féminin sans trop s'éloigner des carcans imposés par les mœurs de son époque.

L'écriture carcérale et l'oppression conduisent ainsi à plusieurs réflexions et phénomènes d'écritures. L'idéal de la Liberté est extrêmement fort chez nos deux autrices et se manifeste particulièrement à travers les images de la nature régénérante et de la lumière, laquelle rappelle inévitablement le courant des Lumières. Cependant, cet absolu est déjà teinté de désillusion chez Manon Roland. Il s'agit donc pour nos autrices de compenser leur emprisonnement en trouvant une émancipation dans la nature, l'indépendance intellectuelle et la remémoration. La menace constante qui plane sur Williams et Manon Roland entraîne une réflexion religieuse et métaphysique. L'épistolière critique fermement le fanatisme mais toute son œuvre est marquée par des références chrétiennes et une forte croyance catholique. De son côté, la mémorialiste s'émancipe de cette éducation et dénonce les défauts de la religion catholique pour se tourner vers

[332] WILLIAMS H.-M. *An Eye-witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams: Letters Containing a Sketch of the Politics of France*, *Op.cit.* p. 62.
« Tandis que les hommes supposent sur notre sexe tant d'affirmations de supériorités, laissons-les au moins nous accorder la palme de la constance, et permettre que dans la fidélité de nos attachements, nous avons le droit de prééminence. »

le scepticisme et le déisme. Une telle concentration d'événements mêlée à l'isolement forcé de l'emprisonnement altère la perception temporelle et la chronologie narrative des deux autrices. La perception du futur est pessimiste ou inexistante, le présent est marqué par le passé et le passé est à la fois souffrance et refuge. Chez Manon Roland, la chronologie autobiographique souffre particulièrement du manque de temps et d'interruptions multiples. Enfin, l'une des problématiques centrales de l'écriture est celle des relations de dominations, décrites par les autrices au niveau collectif et personnel, mais aussi concernant la hiérarchie entre les genres.

Chapitre 2 : Contraintes et émancipation des perceptions de genre

Le sexe de l'écrivain a nécessairement un impact sur la narration au XVIIIe siècle dès lors qu'il est révélé au public. C'est particulièrement le cas dans l'écriture à la première personne qui évoque les contraintes imposées aux autrices et facilite l'expression des opinions. Le sujet historique implique également une réflexion sociale et diachronique vis-à-vis de l'évolution des perceptions d'identités sexuelles. Le choix de l'alliage d'une forme considérée comme féminine et d'un sujet considéré comme masculin témoigne déjà d'une volonté de se démarquer des stéréotypes de genres chez des autrices néanmoins conscientes de la faible marge de manœuvre qui est la leur. La position de conformité ou d'émancipation face à ces contraintes et attentes pourra s'observer chez Helen Maria Williams et Manon Roland à travers la perception que celles-ci donnent des dichotomies genrées entre sensibilité et raison d'une part et domaines public et privé de l'autre. Il s'agira donc d'observer l'usage qu'elles font du style anecdotique pour adapter le grand genre littéraire de l'histoire aux domaines d'écritures dits « féminins ». Ces « règles » de genre entraîneront un questionnement sur la position que les autrices doivent adopter vis-à-vis du spectacle de l'histoire.

III.2.A. Entre sensibilité et raison

Les stéréotypes de genres associés à la féminité sont nombreux et inévitables dans l'approche et la réception des œuvres d'autrices, notamment au XVIIIe siècle. Les caractéristiques accordées à chaque sexe sont relativement similaires en Angleterre et en France et ne sont pas sans refléter les conceptions de Burke à ce sujet :

> For Burke, the comforting realm of the beautiful is feminine, founded in pleasure, and associated with the comparatively small, the light, the polished, and the delicate, whereas the disconcerting realm of the sublime is masculine, founded in pain, and associated with the great, the terrible, the obscure, the dark, and the powerful.[333]

[333] FRAISTAT N., LANSER S.S. « introduction » *in* WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution*, *Op.cit.* p. 94.

Selon L'*Encyclopédie,* « la nature a mis d'un côté la force & la majesté, le courage & la raison ; de l'autre, les graces & la beauté, la finesse & le sentiment. »[334] Il s'agit donc de déterminer la position que nos autrices adoptent vis-à-vis de ces préjugés qui essentialisent la raison et la sensibilité, associant la première au masculin et la seconde au féminin.

Manon Roland semble être en constante oscillation entre raison et sentiment. Cela s'exprime dans son intériorité, au sujet de la religion notamment où l'on observe une tension constante entre prouver par la raison et sentir :

> dans une jeune tête réfléchissante, placée loin des écueils de la société, la raison s'inquiète la première, et elle fait examiner même avant d'avoir intérêt de douter. Cependant, si mes inquiétudes n'avaient pas pour objet des considérations personnelles, elles n'étaient pas pour cela indépendantes de ma sensibilité ; je pensais par mon cœur et ma raison, en se conservant impartiale, ne fut jamais indifférente. [335]

Ici, la faible frontière entre raison et sensibilité s'observe par l'usage d'une hypallage où la raison se trouve sensible (« jamais indifférente ») et le cœur – métonymie du siège des sentiments – est calculateur (« pensais »). Le destin social proposé à la femme au XVIIIe siècle constitue par ailleurs pour la mémorialiste une élévation :

> habituée à m'étudier moi-même, à régler mes affections, à commander mon imagination ; pénétrée de la rigueur et de la sublimité des devoirs d'épouse, je ne voyais pas du tout ce qu'un caractère un peu plus ou un peu moins doux aurait à faire avec moi et pourrait exiger de plus que moi-même. Je raisonnais en philosophe qui calcule, et en solitaire qui ne connaît ni les hommes, ni les passions.[336]

Cette posture est d'autant plus paradoxale que ce qui constitue généralement les composantes du mariage, c'est-à-dire « les hommes » et « les passions », appartient ici au domaine de l'inconnu. De même, une affaire de sentiment est ici associée au calcul, et la possibilité d'une union est réfléchie du point de vue d'une « solitaire ». Il y a donc malgré tout contradiction entre les attentes de la société à l'égard des femmes et la personnalité de l'autrice : la sublimation des « devoirs d'épouse » semble davantage être une consolation pour compenser l'obligation de s'y soumettre. Adelaïde Cron effectue une analyse similaire au sujet des lectures et chants que Manon Roland relate :

« Pour Burke, le royaume rassurant du beau est féminin, fondé sur le plaisir et associé au comparativement petit, à la lumière, au poli et au délicat, alors que le royaume déconcertant du sublime est masculin, fondé sur la douleur et associé au grand, au terrible, à l'obscur, au sombre et au puissant. »
[*Notre traduction*]

[334] « Femme (Morale)», *in* DIDEROT D., D'ALEMBERT J-L-R., *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers (1751-1772)*, Édition Numérique Collaborative et Critique, Académie des Sciences, 2017 consulté sur http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v6-684-2/

[335] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p.382.

[336] *Ibid.* p. 447.

> Manon Roland, en lectrice fervente des *Confessions*, se livre quant à elle à une variation sur le thème de l'identification sans distance aucune (…) Dans ces conditions, la lecture expressive et maîtrisée à haute voix, trop bouleversante et qui trahirait la précieuse émotion de la lectrice, devient pure impossibilité. La conséquence inévitable sera un attachement secret pour un jeune peintre à peine connu. Tout aussi attendu est le commentaire sur le danger que de telles rêveries font courir à la vertu de la jeune fille – et non du jeune homme-, commentaire toutefois ici dépourvu des traditionnelles mises en garde et inflexions moralisatrices. Madame Roland associe ici, de façon audacieuse pour une mémorialiste, la précocité intellectuelle et une certaine précocité sexuelle, association que font souvent les romans libertins qui présentent le livre comme le moyen d'accès des filles à cette connaissance sexuelle dont le désir les dévore. La différence, qui est tout à fait essentielle, réside dans l'absence de condamnation de la narratrice qui se borne à noter une corrélation.[337]

Cette dualité s'observe par ailleurs jusque dans la description physique, et particulièrement concernant son regard : « Le regard ouvert, franc, vif et doux, couronné d'un sourcil brun comme les cheveux et bien dessiné, il varie dans son expression comme l'âme affectueuse dont il peint les mouvements ; sérieux et fier, il étonne quelquefois ; mais il caresse bien davantage, et réveille toujours. »[338] Nous notons ici et tout au long de l'autoportrait une valorisation de la douceur et de l'affection associées à la beauté, ce qui correspond aux attentes à l'égard du sexe féminin. Mais la mémorialiste s'oppose à la fonction purement ornementale que ses contemporains accordent habituellement au visage. L'étonnement que le regard provoque vient des paradoxes qui le caractérisent comme les paires d'adjectifs « vif et doux », « affectueuse (…) et fier », mais aussi de l'apparition de qualités masculines. On y retrouve ainsi la fierté qui s'oppose, avec l'adjectif « ouvert », à la modestie féminine, de même que le sérieux et la franchise démentissant la duplicité accordée aux femmes. Dans l'ensemble de son portrait, « Madame Roland se peint belle et sensuelle, mais modeste, pour contrer à la fois l'image de la femme savante et celle de la femme facile »[339] La sensibilité est ainsi généralement préférée chez Manon Roland concernant sa conception de la religion tandis que la raison se retrouve dans sa passion pour l'étude et la conception de l'amour.

Béatrice Diaz remarque au sujet du récit d'enfance féminin :

> Ce qui se dit dans ce mythe familial où les unes et les autres font figure d'héroïne, c'est d'abord la volonté d'échapper à l'image convenue de la petite fille faible et timorée : assurance et audace, sens de l'effort physique et intellectuel, mépris des conventions

[337] CRON A. *Mémoires féminins de la fin du XVIIe siècle à la période révolutionnaire : enquêtes sur la constitution d'un genre et d'une identité,* éd. Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2016, p. 153.
[338] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 388.
[339] CRON, A. *Mémoires féminins de la fin du XVIIe siècle à la période révolutionnaire : enquêtes sur la constitution d'un genre et d'une identité,* éd. Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2016, p. 186.

> et surtout sentiment de sa propre valeur font d'elles des êtres exceptionnels, au-dessus de leur sexe, mais aussi au-dessus de leur classe.[340]

Tout cela explique le glissement progressif qu'ont opéré les critiques vers un travestissement qui paraît être la seule justification au caractère exceptionnel des qualités de Madame Roland. « Une fois débusquée dans un personnage si emblématiquement féminin, la virilité cachée sert d'explication à tout-va. C'est elle qui pourvoit la gracieuse Manon d'audace intellectuelle (pour Sainte-Beuve), de bon sens (pour Quinet), d'énergie vitale (pour Michelet). Elle qui rend compte d'un caractère « de fer » (Quinet), d'une « dureté de cristal » chez cette Minerve (Carlyle). »[341] Le courage que l'autrice affiche face à la mort et la fierté avec laquelle elle s'oppose à ses accusateurs la placent également du côté du masculin. Christine-Anne Dauban remarque par ailleurs qu'« il y a dans son intelligence, comme dans son caractère, une certaine virilité : elle juge les questions de médecine, de constitution, de mœurs et de plaisirs physiques avec le dégagement d'un homme. »[342]

Chez Helen Maria Williams, la sensibilité se ressent dans tous les domaines de réflexion qu'elle expose dans ses lettres. Concernant l'art, elle explique :

> Fine painting gives me considerable pleasure, but has not the power of calling forth my sensibility like fine poetry; and I am willing to believe that the art I love is the most perfect of the two; and that it would have been impossible for the pencil of Raphael to convey all those ideas to the mind, and excite all those emotions in the heart, which are awakened by the pen of Shakespeare.[343]

Le plaisir artistique n'est ici pas intellectuel mais émotionnel et c'est par le biais des sentiments que s'établit la hiérarchie des arts dans l'esprit de l'épistolière. Mais c'est également le mécanisme qu'elle adopte concernant la politique. Williams écrit ainsi : « My love of the French revolution, is the natural result of this sympathy, and therefore my political creed is entirely an affair of the heart; for I have not been so absurd as to consult my head upon matters of which it is so incapable of judging. »[344] L'affirmation est ici absolue (« entirely ») et valorisée par son aspect instinctif (« natural »). C'est bien le sentiment qui est responsable de l'intérêt politique et non la raison ou l'expression d'un idéal. Le prétexte de ce fonctionnement est le manque de connaissance que Williams détient en la matière. C'est également l'occasion de justifier la création par une

---

[340] DIAZ B. « "L'enfance au féminin" : le récit d'enfance et ses modèles dans des autobiographies de femmes au XIXe siècle » *in* CHEVALIER A. et DORNIER C. (dir.) *Le récit d'enfance et ses modèles*, éd. Presses Universitaires de Caen, Caen, 2003, p. 172.
[341] OZOUF M. *Les Mots des femmes : Essai sur la singularité française*, éd. Fayard, Paris, 1995 consulté sur https://books.google.fr/books?id=noqP5XlzZvYC&dq=Manon+Roland+virile&hl=fr&source=gbs_navlinks_s
[342] DAUBAN C.-A. *Madame Roland et son temps*, éd. Henri PLON, Paris, 1864, p. XXIII.
[343] WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution*, *Op.cit.* p. 95.
[344] *Ibid.* p. 91.

femme d'un ouvrage politique en s'ingéniant à le fonder sur une connaissance du monde purement féminine, par le cœur, et non par la tête qui est réservée au masculin. Gary Kelly explique à ce propos :

> Williams accepts the conventional gendering of intellectual, professional, and public discourse, with « reasoning », the « head », « prose », philosophy, legislation, geometry, and politics on one side and « imagination », « poetry », the heart, and « those I love » on the other. But she suggests that women's domestic experience confers greater quickness of perception and accuracy of judgement than the public, political experience of men does, and that feminized politics transcend conflict between parties and factions such as « Aristocrates » and « Democrates ». She characterizes the Revolution as the embodiment of feminine sympathy and the domestic affections, freeing them from the patriarchy of the « antient government », yet she also represents the Revolution as « sublime » – a category conventionally gendered masculine – but comprehensible to her confessedly « feminine » mind and sensibility.[345]

L'acceptation et l'intégration des stéréotypes de genre fait donc partie de la stratégie d'écriture de l'épistolière qui convertit les éléments réservés habituellement aux hommes en une appréhension féminine à travers un certain filtre de sensibilité. Ainsi, son empiètement sur le sublime masculin s'observe par exemple dans la description de Paris :

> The streets of Paris are narrow, dark, and dirty; (…). The streets of London are broad, airy, light, and elegant (…). London has, therefore, most of the beautiful, and Paris of the sublime, according Mr. Burke's definition of these qualities; for I assure you a sensation of terror is not wanting to the sublimity of Paris, while the coachman drives through the streets with the impetuosity of a Frenchman, and one expects every step the horses take will be fatal to the foot-passengers, who are heard exclaiming, « Que les rues de Paris sont aristocrates. » [346]

---

[345] KELLY G. *Women, writing, and Revolution 1790-1827*, éd. Oxford University Press, New-York, 1993, p. 36.
« Williams accepte la différenciation genrée conventionnelle du discours intellectuel, professionnel et public, avec "raisonnant", la "tête", "prose", philosophie, législation, géométrie et politique d'un côté et "imagination", "poésie", le cœur, et "ceux que j'aime" de l'autre. Mais elle suggère que l'expérience domestique des femmes confère une plus grande rapidité de perception et exactitude de jugement que l'expérience publique, politique des hommes, et que la politique féminine transcende le conflit entre les parties et factions comme les "Aristocrates" et "Démocrates". Elle caractérise la Révolution comme une incarnation de la sympathie féminine et des affections domestiques, les libérant du patriarcat de l'"ancien gouvernement", pourtant elle représente également la Révolution comme "sublime", - une catégorie conventionnellement genrée masculine – mais compréhensible à ses avoués esprit et sensibilité "féminins". » [*Notre traduction*]

[346] WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution*, *Op.cit.* p. 94.
« Les rues de Paris sont étroites, sombres, et boueuses (…). Les rues de Londres sont larges, aérées, éclairées et élégantes (…). C'est donc à Londres qu'on voit plus généralement ce qu'il y a de beau, à Paris ce qu'il y a de sublime, selon la définition que nous a donné M. Burle de ces différentes sensations ; car en effet, ce que Paris inspire de sublime est augmenté par un sentiment de terreur surtout, lorsque le cocher vous mène le long de ses rues étroites avec l'impétuosité d'un français, et que l'on tremble à chaque pas de voir écrasés par les chevaux ces nombreux piétons qui ne manquent pas de s'écrier souvent "que les rues de Paris sont aristocrates." » p. 78/79.
[*Traduction de M…*]

Nous retrouvons ici le « terribly sublime » que nous avons évoqué mais diminué par l'intermédiaire d'un trait d'humour et la citation anecdotique des piétons. Il semble ainsi que la description de Londres corresponde à un sublime féminin à travers la beauté, l'aérien et le lumineux qui se heurte au sublime masculin d'un Paris sombre et dangereux. Nous pourrions pousser l'interprétation jusqu'à considérer Helen Maria Williams comme cette féminité anglaise entrant en confrontation avec la masculinité française. Cependant, et contrairement à Manon Roland, l'épistolière ne va pas jusqu'à analyser les événements politiques. Elle construit un compte rendu marqué par des exclamations et expressions mélioratives ou péjoratives qui traduisent une interprétation sensible de la politique. Son approche du terrible et du courage se fait par l'intermédiaire de l'amitié et de l'empathie et Williams ne fait qu'un récit distancé du pouvoir duquel elle se tient à l'écart jusqu'à s'en éloigner physiquement en Suisse.

Manon Roland, quant à elle, transgresse les normes de genre en participant directement au pouvoir par l'intermédiaire de l'écriture des lettres de son mari destinées aux puissances politiques mais aussi religieuses. Bien que son récit soit marqué par un registre pathétique, dans ses « Notices historiques », elle considère sa famille avec une certaine distance et en raisonnant à son sujet, ce qui va à l'encontre de la sublimation maternelle qui a lieu à l'époque de la Révolution Française. Son mari doit, selon elle, être utile à la patrie tandis qu'elle explique l'éducation de sa fille en déplorant leur éloignement sur le plan affectif.

On trouve ainsi une assimilation consciente et inconsciente des stéréotypes de genre dans l'écriture et la perception de la dichotomie entre raison et sensibilité. Manon Roland semble maintenir un certain équilibre entre les deux notions qu'elle associe et mélange naturellement. Elle se retrouve tout aussi préoccupée du pouvoir, que de la politique, de la religion ou des relations affectives qu'elle analyse avec autant de vivacité qu'elle en exprime les sentiments. Mais cette hybridité, aux yeux de la critique, la dérobe aux normes de genre ou fait d'elle une « femme virile. » Helen Maria Williams met davantage en évidence la sensibilité qui ponctue l'ensemble de ses commentaires. Mais l'épistolière utilise ces contraintes au service d'un empiètement progressif sur des domaines considérés comme masculins et qu'elle ne fait que frôler. Pour autant, au-delà de ce qui est exprimé par l'écriture, c'est le passage de la sphère domestique à celles du politique et du public qui suscite le plus de critiques. Vivien Jones écrit à ce propos :

> Williams is attacked as having left the feminized, picturesque landscape of sentimentalism for the public stage, the privileged masculine arena; having thus broken generic decorum, she is herself transformed from the object of sentimental fantasy to « intemperate » fury. Polwhele's « female Muse » is dependent on the dominant ideological identification of feminity with chaste sensibility, at the heart of which is a rhetoric of sexual control : sensibility is simultaneously natural – restricting women to

> the spheres of feeling and domesticity – and unnatural, in its association with active sexuality.[347]

III.2.B. Personnalités politique et domestique

> La dynamique révolutionnaire opérait en effet un double mouvement : d'une part, au nouvel espace public et politique, désormais réservé aux hommes et dominé par l'exigence de publicité et de vertu civique, s'opposait un espace domestique et familial, dans lequel les femmes étaient reléguées ; d'autre part et dans le même temps, les Jacobins rêvaient à la transparence du second aux regards et aux exigences du premier. Toute forme d'action intermédiaire ne pouvait plus être comprise que sur le mode du complot, de la conspiration, de l'association secrète ou d'une influence délétère des femmes sur la politique.[348]

La différence que l'on a relevée entre Helen Maria Williams et Manon Roland s'observe également dans la distinction entre personnalités politique et domestique, publique et privée. Gary Kelly remarque ainsi au sujet de l'épistolière une domestication des affaires publiques :

> Williams feminizes the Revolution formally and rhetorically as well as thematically, mainly through use of the familiar letter, well established as a predominantly feminine discourse, conventionally seen as informal, immediate, personal, private, and domestic, and thus suited to the supposedly more emotional character, limited education, domestic interests, and quotidian experience of women, and long associated with the novel of domestic and sentimental realism.[349]

De son côté, Gérard Rannaud décrit ainsi la dualité de la mémorialiste :

> Il y a une raison politique à l'opposition que revendique Madame Roland entre les parts privée et publique de son écriture : dans le contexte révolutionnaire, toute perméabilité entre ces deux sphères est suspecte, puisqu'elle signifie l'ingérence des intérêts privés dans un mouvement qui se revendique sans cesse de son dévouement

---

[347] JONES V. « Women writing Revolution : Narratives of History and Sexuality in Wollstonecraft and Williams » *in* COPLEY S., WHALE J. *Beyond Romanticism : New Approaches to Texts and Contexts 1780-1832* éd. Routledge, London ; New-York, 1992, p. 180.
« Williams est attaquée pour avoir quitté le paysage féminisé, pittoresque pour la scène publique, l'arène masculine privilégiée ; ayant par conséquent brisé le décor générique, elle s'est elle-même transformée de l'objet du fantasme sentimental à une furie "intempérante". La "muse femelle" de Polwhele est dépendante de l'identification idéologique dominante de la féminité avec une sensibilité chaste, au cœur de laquelle on trouve une rhétorique de contrôle sexuel : la sensibilité est simultanément naturelle – restreignant les femmes aux sphères du sentiment et du domestique – et non naturelle, dans son association avec la sexualité active. »
[*Notre traduction*]

[348] LILTI A. « La Femme du monde est-elle une intellectuelle ? Les salons parisiens au XVIIIe siècle » *in* RACINE N., TREBITSCH M. (dir.) *Intellectuelles : du genre en histoire des intellectuels*, coll. Histoire du temps présent, éd. Complexe, 2004, p. 97consulté sur https://books.google.fr/books?id=_OsoHaPJChsC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

[349] KELLY G. *Women, writing, and Revolution 1790-1827*, éd. Oxford University Press, New-York, 1993, p. 38.
« Williams féminise la Révolution formellement et rhétoriquement de même que thématiquement, principalement à travers l'usage de la lettre familière, bien établie comme un discours majoritairement féminin, conventionnellement perçu comme informel, immédiat, personnel, privé, et domestique, et de fait correspondant au caractère supposément plus émotionnel, à l'éducation limitée, aux intérêts politiques et à l'expérience quotidienne des femmes, et associée depuis longtemps au roman du réalisme domestique et sentimental. »

> au bien public. Madame Roland fait donc l'effort conscient de marquer cette division et se construit ainsi un ethos irréprochable face à ses accusateurs. Inculpée par le tribunal révolutionnaire pour avoir tenu un salon privé où se préparait une contre-révolution, elle ne cesse de réaffirmer sa conscience et son respect de la séparation de la vie personnelle et de la sphère politique. Ainsi, si l'enfance et la jeunesse de Madame Roland donnent lieu à un récit détaillé, ses souvenirs personnels s'effacent presque entièrement derrière la figure publique de Roland de la Platière après son mariage.[350]

Manon Roland a un avis très critique sur l'occupation domestique de la plupart des femmes de son époque bien qu'il lui soit paru naturel de succéder à sa mère dans la gouvernance de la maison paternelle.

> Au reste, il n'est pas surprenant que les femmes qui rendent ou reçoivent des visites inutiles, et qui se croiraient mal parées si elles n'avaient consacré beaucoup de temps à leur miroir, trouvent les journées longues par l'ennui, et trop courtes pour leurs devoirs : mais j'ai vu ce qu'on appelle de bonnes femmes de ménage, insupportables au monde, et même à leurs maris, par une précaution fatigante de leurs petites affaires : je ne connais rien de si dégoûtant que ce ridicule, et de si propre à rendre un homme épris de toute autre que de sa femme ; elle doit lui paraître fort bonne pour sa gouvernante, mais non lui ôter l'envie de chercher ailleurs des agréments. Je veux qu'une femme tienne ou fasse tenir en bon état le linge et les hardes, nourrisse ses enfants, ordonne ou même fasse sa cuisine, sans en parler, et avec une liberté d'esprit, une distribution de ses moments qui lui laissent la faculté de causer d'autre chose, et de plaire enfin par son humeur, comme par les grâces de son sexe. [351]

Encore une fois, chez la mémorialiste, tout est une question d'équilibre entre l'obsession du ménage et le délaissement de celui-ci. Le jugement sur les deux catégories de femmes qu'elle distingue est particulièrement rude et intransigeant avec l'usage de termes péjoratifs comme « inutiles », « insupportables », « dégoûtant » et « ridicule ». Pour la sphère domestique, l'autrice professe une mentalité moins progressiste que dans le domaine politique. Selon Manon Roland, les femmes ne doivent pas se dégager des activités et qualités qui sont requises par la société. Les citoyennes doivent être polyvalentes, utiliser leur intelligence dans la gouvernance de leur maison et leur modestie doit transparaître dans leur silence au sujet du ménage. Enfin, elles doivent naturellement plaire et divertir. Mais l'on observe que l'autrice tend, même à ce niveau de réflexion, à déborder sur le domaine public et politique :

> J'ai eu occasion de remarquer qu'il en était à peu près de même dans le gouvernement des Etats comme dans celui des familles ; ces fameuses ménagères, toujours citant leurs travaux, en laissent beaucoup en arrière ou les rendent pénibles pour chacun ; ces

---

[*Notre traduction*]

[350] RANNAUD G. « Ecrire le moi, écrire l'histoire ? » *in* ZANONE D. et MASSOL C. (dir.) *Le moi, l'histoire 1789-1848,* Université Stendhal, Grenoble, 2005, p. 89.

[351] ROLAND M., *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 465.

> hommes publics si bavards et tant affairés ne font bruit des difficultés que par leur maladresse à les vaincre ou leur ignorance pour gouverner.[352]

Dans un parallèle burlesque, Madame Roland étend et détourne la critique domestique vers quelque chose de plus large. Pour l'autrice, le bavardage des gouvernants agit comme une compensation de leur manque d'action et de leur incompétence. Nous observons ainsi encore une fois l'entre-deux dans lequel la mémorialiste se situe concernant les attentes à l'égard de son sexe mais cette dualité gravite toujours autour de la même préoccupation : la nécessité de savoir gouverner son esprit, ses passions, sa maison, l'Etat. Anne Coudreuse remarque que cette transgression domestique s'opère également lors des réunions politiques qui se tiennent chez les Roland. Manon Roland se tient hors du cercle car elle sait « quel rôle convenait à [son] sexe » et s'adonne à une activité considérée comme essentiellement féminine : l'écriture épistolaire. Pourtant, « chez elle, l'écriture, et même l'écriture des lettres, acquiert une dimension d'habitude réservée aux hommes : réflexion, persuasion, argumentation, débat politique. »[353] Consciente des assignations de genre, la mémorialiste reste toutefois discrète sur son intérêt pour la politique et ramène les préoccupations publiques vers le privé féminin du cercle amical :

> Personne n'en parle moins que moi, parce que la discussion sied peu aux femmes et que celles qui traitent d'affaires d'Etat me paraissent toujours ressembler à de vieilles gazettes, mais rien à mes yeux n'est plus digne de méditation. Je ne me permets d'en entretenir quelquefois que mes amis ; je laisse causer les autres, je me plais assez avec certains vieillards qui s'imaginent instruire tous ceux à qui ils parlent et qui pourraient me voir souvent sans croire que je susse autre chose que coudre une chemise et faire une addition. [354]

À nouveau, nous remarquons l'assimilation des stéréotypes de genre dans la perception qu'a Manon Roland de son sexe. L'intérêt pour les affaires publiques n'a en soit rien de négatif pour les femmes selon la mémorialiste, mais montrer cet intérêt et s'affirmer davantage comme personnalité publique que privée enlaidit les femmes comme de « vieilles gazettes ». Les occupations extérieures ne sont tolérées et valorisées qu'en tant qu'elles sont intériorisées (« rien à mes yeux n'est plus digne de méditation »). Bien que consciente qu'il s'agit d'une limitation à sa liberté d'expression (« ne me permets que »), l'autrice parvient à tourner la chose de manière

[352] *Ibid*. p. 466.
[353]COUDREUSE A. « Les *Mémoires* de Madame Roland : être femme dans la tourmente de l'Histoire » *in Itinéraires*, 2011, p. 29-43 consulté sur https://journals.openedition.org/itineraires/1599
[354] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 198.

divertissante, s'amusant de son apparence ignorante pour rire de la véritable ignorance des autres, et perçoit cet effort de retenue comme un amélioration de caractère.[355]

L'intervention publique d'une femme n'est par ailleurs pas seulement défendue par les mœurs, elle est également dangereuse. Manon Roland rend ainsi compte de ce qu'elle avait dit à son mari au sujet du placard que Marat avait affiché contre elle[356] : « Il veut vous attaquer, il commence par rôder autour de vous ; puis, avec son esprit, il a la bêtise d'imaginer que je serai sensible à ses sottises, que je prendrai la plume pour y répondre, qu'il aura le plaisir de traduire une femme sur la scène, et de jeter ainsi du ridicule sur l'homme public à qui je suis attachée. » [357] Ici, la mémorialiste souligne qu'en tant que « propriété » d'un homme (soit le père, le mari, le frère ou le fils), une femme est totalement indissociable de celui qui la possède. Ainsi, le risque d'exposer une personnalité privée – c'est-à-dire une femme – « sur la scène » publique est que le politique vienne envahir et mettre en péril l'univers domestique, la famille – puisque que les femmes sont le centre de la vie familiale et valorisées par cette activité. Celles-ci deviennent ainsi un intermédiaire et un instrument de valorisation, dévalorisation ou d'attaque contre les hommes publics auxquels elles sont attachées. Ce danger s'exprime également dans l'oeuvre d'Helen Maria Williams dans un sens plus métaphorique. Gary Kelly explique en effet que :

> In a metaphorical rape, the punitive hand of tyranny destroys the female sensuality (…) before executing its victim. This generalized violation is a variant of the main romance narrative which gradually emerges from the *Letters* : they tell the tale of Liberty, the beautiful and adored heroine who is persecuted, abducted and temporarily disfigured by the « monster » Robespierre, « to whom nature, by some strange deviation, has given a human form ».[358]

Et en effet, l'intervention de l'épistolière dans le domaine politique se fait d'abord par l'intermédiaire du privé, auquel elle le ramène :

> in my admiration of the revolution in France, I blend the feelings of private friendship with my sympathy in public blessings; since the old constitution is connected in my mind with the image of a friend confined in the gloomy recesses of a dungeon, and

[355] « garder constamment le silence au milieu de gens qui parlent d'objets auxquels on s'intéresse, (…) mesurer ainsi la logique de chacun en se commandant toujours soi-même, est un grand moyen d'acquérir de la pénétration, de la rectitude, de perfectionner son intelligence et d'augmenter la force de son âme. » *Ibid.* p. 198.

[356] « Vous êtes priée de ne plus dilapider les biens de la nation à soudoyer deux cents mouchards pour arracher les affiches de l'*ami du peuple*. Citoyens, vous êtes requis, au nom de la patrie, de corriger ces mouchards, s'ils ont l'audace de reparaître » , N° 683 du mercredi 19 septembre 1792 *in* MARAT J.-P. *L'Ami du peuple,* Paris, 1792 consulté sur https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1047040z/f1.image

[357] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 135.

[358] KELLY G. *Women, writing, and Revolution 1790-1827,* éd. Oxford University Press, New-York, 1993, p. 188.
« Dans un viol métaphorique, la main punitive de la tyrannie détruit la sensualité féminine (…) avant d'exécuter sa victime. Cette violation généralisée est une variante de la narration principale de la romance, qui émerge graduellement des *Lettres* : elles racontent le conte de la Liberté, l'héroïne belle et adorée qui est persécutée, enlevée et temporairement défigurée par le "monstre" Robespierre, "dont la nature, par une étrange déviation, a donné forme humaine." »

> pining in hopeless captivity; while, with the new constitution, I unite the soothing idea of his return to prosperity, honours, and happiness.[359]

Cette association étroite entre les deux univers est ici explicitement exprimée à travers plusieurs parallélismes de construction où les sentiments du privé et du public sont rapprochés, de même que – de manière plus antithétique – elle oppose l'ancienne constitution avec la nouvelle, puis l'emprisonnement de Monsieur du Fossé avec son bonheur. L'usage de termes comme « blend », « connected » ou « unite » exprime également cette relation resserrée entre privé et public. Mais Helen Maria Williams revalorise davantage le rôle des femmes dans le domaine politique :

> But let me do justice to the ladies of France. The number of those who have murmured at the loss of rank, bears a very small proportion to those who have acted with a spirit of distinguished patriotism; who, with those generous affections which belong to the female heart, have gloried in sacrificing titles, fortune, and even the personal ornaments, so dear to female vanity, for the common cause. (…) The women have certainly had a considerable share in the French revolution : for, whatever the imperious lords of the creation may fancy, the most important events which take place in this world depend a little on our influence; and we often act in human affairs like those secret springs in mechanism, by which, though invisible, great movements are regulated.[360]

Encore une fois, nous observons une valorisation modeste du féminin de façon à ce que, par son humilité, Williams reste conforme aux stéréotypes de genre. En effet, l'esprit de sacrifice patriotique qui fait la gloire des femmes en temps de Révolution découle des « generous affection which belong to the female heart » pour remplacer ce qui faisait leur gloire durant l'ancien régime, soit la fortune et les ornements de beauté. En ce sens, la « vanité » superficielle et égoïste qui caractérisait le genre féminin s'est sacrifiée pour initier une révolution vers un intérêt spirituel et collectif, altruiste. Helen Williams souligne par ailleurs le manque de visibilité des femmes dans l'histoire (« secret », « invisible ») tout en les rapprochant d'une modestie exigée par les normes

---

[*Notre traduction*]

[359]WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution, Op.cit.* p. 93.

« tout en admirant la révolution de France, je mêle les sentimens d'une amitié particulière à la sympathie qui me touche par rapport à la félicité publique ; l'idée de l'ancien régime se trouve trop liée dans mon ame avec l'image d'un ami qui a gémi longtems dans la sombre solitude d'un cachot, et languit[sic] dans une captivité sans espoir. La nouvelle constitution, au contraire, ne se sépare jamais dans mon esprit de la douce idée de son retour à la prospérité, aux honneurs, et au bonheur. » p. 76.

[*Traduction de M…*]

[360] *Ibid.* p. 79.

« Mais je dois rendre justice aux dames françaises. Le nombre de celles qui ont murmuré de la perte de leur rang est très petit comparé à celles qui ont montré un véritable esprit de patriotisme, et qui, pleine[sic] de ces sentimens généreux qui conviennent au cœur d'une femme ; se sont fait un honneur de sacrifier au bien commun leurs titres, leur fortune et même ces ornemens extérieurs auxquels, en secret, notre amour propre attache un si grand prix. (…) Les femmes ont eu certainement une grande part à la révolution de France ; car, quoiqu'en puissent dire ces êtres orgueilleux, qui se disent nos maîtres, les événemens grands ou petits, qui se passent sur la scène du monde, dépendent toujours plus ou moins de notre influence, et nous agissons souvent dans les affaires de la vie, comme font en méchanique ces ressorts secrets, qui, quoiqu'invisibles, produisent et règlent les plus grands mouvemens. » p. 40/41.

de genre. La métaphore du mécanisme sous-entend non seulement que les femmes sont indispensables aux exploits des hommes, – puisqu'un objet mécanique ne fonctionne pas sans l'ensemble de ses rouages – mais qu'elles en sont également l'origine (« by which »).

Cependant, le rôle de la femme dans le domaine public est aussi limité en politique que dans le monde des lettres. Manon Roland écrit à ce sujet :

> Jamais je n'eus la plus légère tentation de devenir auteur un jour ; je vis de très-bonne heure qu'une femme qui gagnait ce titre, perdait beaucoup plus qu'elle n'avait acquis. Les hommes ne l'aiment point, et son sexe la critique : si ses ouvrages sont mauvais, on se moque d'elle, et l'on fait bien ; s'ils sont bons, on les lui ôte. Si l'on est forcé de reconnaître qu'elle en a écrit la meilleure partie, on épluche tellement son caractère, ses mœurs, sa conduite et ses talents que l'on balance la réputation de son esprit par l'éclat que l'on donne à ses défauts. [361]

L'intervention des femmes dans le monde des auteurs est à tous points de vue négative et l'injustice des réactions est vivement dénoncée. L'empiètement féminin sur le domaine public fait des femmes un objet de haine de toutes parts. La critique des écrivaines par les femmes elles-mêmes démontre l'assimilation des stéréotypes et jugements par une minorité dévalorisée. L'intelligence féminine est nécessairement considérée comme un danger aux yeux de la société puisque « on (…) lui ôte » ses bons ouvrages ou l'œuvre est altérée par une calomnie sur la personnalité de l'autrice. Inévitablement, la société cherche ainsi à ramener le public vers le privé dès qu'il s'agit des femmes. De fait, Manon Roland exprime l'idée que la faible présence des femmes en lettres ne résulte pas d'un manque de compétence, d'intérêt ou de talent en la matière mais d'une obligation sociale. En ce sens, les seuls moyens pour la mémorialiste de contourner ces complications sont d'une part la publication posthume que permet son exécution et qui lui évite la pression sociale et morale, d'autre part la défense de la personnalité privée au sein même de l'œuvre publique, évitant le détournement de « la réputation de son esprit » au profit de « l'éclat de ses défauts ».

Ainsi, le seul intérêt de l'apparition publique d'une femme semble être ornemental et superficiel : « Est-ce donc pour briller aux yeux, comme les fleurs d'un parterre, et recevoir quelques vains éloges, que les personnes de mon sexe sont formées à la vertu, qu'elles acquièrent des talents ? »[362] Chez les femmes, les qualités morales sont converties en mérites d'apparence au contraire de ce qui se passe pour leurs homologues masculins. L'objectification que cela implique

[361] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 466/467.
[362] *Ibid.* p. 404.

est induite par la comparaison avec les « fleurs d'un parterre », et les éloges qui ne concernent pas l'esprit ou la morale sont « vains ».

De manière générale, la position des deux autrices concernant les domaines publics et privés est de nouveau ambiguë. Manon Roland met particulièrement en exergue le danger de l'intervention féminine dans le domaine public masculin. Cependant, la politique est affirmée comme digne d'intérêt chez une femme à partir du moment où celle-ci ne s'en entretient que dans le privé ou dans son for intérieur. Chez Helen Maria Williams, le public n'est pas spécifiquement défendu mais est en revanche domestiqué et ramené au privé de l'amitié. Par ailleurs, l'intervention politique des femmes est nettement valorisée chez l'épistolière sans que celle-ci s'éloigne des attentes de genre, là où la mémorialiste critique vivement les femmes politiques et celles qui gouvernent mal leur maison. En somme, l'on observe un conflit intérieur entre la passion politique et l'emprisonnement du genre féminin dans le domestique chez Manon Roland. Au contraire, Helen Maria Williams considère la connexion entre privé et public comme indispensable dans sa compréhension des événements historiques. Il s'agit ainsi de trouver la forme narrative qui permettra l'alliance de ces deux sphères.

III.2.C. Le rôle de l'anecdote[363]

L'*Encyclopédie* souligne le caractère intime de l'anecdote dans sa définition :

> nom que les Grecs donnoient aux choses qu'on faisoit connoître pour la premiere fois au public, composé d'α privatif avec un ν pour la douceur de la prononciation, & d'ἔκδοτος qui vient lui-même d'ἐκ & de δίδωμι. Ainsi anecdotes veut dire choses non publiées. Ce mot est en usage dans la Littérature pour signifier des histoires secretes de faits qui se sont passés dans l'intérieur du cabinet ou des cours des Princes, & dans les mysteres de leur politique.[364]

Sa place dans la littérature intimiste est donc des plus justifiées et approfondit le lien entre privé et public que nous venons d'établir. L'on y retrouve également un aspect stratégique puisque l'anecdote suscite la curiosité du lecteur (« secretes », « mysteres »). Son rapport avec l'histoire est par ailleurs mis en valeur par le dictionnaire de l'Académie qui définit l'anecdote comme

---

[363]Pour sélectionner des anecdotes chez Manon Roland et Helen Maria Williams, nous utiliserons les caractéristiques suivantes :
« un récit (genre narratif)
bref (genre narratif bref, comme la fable, l'histoire drôle…)
relatant un fait ou un propos peu connu (étymologie d'"anecdote", en grec "non publié", "inédit")
curieux (amusant, surprenant, horrible, émouvant…)
raconté comme vrai (et qui peut être vrai, faux ou douteux)
et exemplaire (c'est-à-dire illustrant un trait de caractère d'un personnage ou les mœurs d'une catégorie de gens ou d'une époque, pour les réprouver ou pour les admirer). » issues de RENARD J.-B « De l'intérêt des anecdotes » *in Sociétés*, 2011/4 (n°114), p. 33-40 consulté sur https://www.cairn.info/revue-societes-2011-4-page-33.htm

[364]« Anecdotes », http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v1-1927-0/

« particularité secrète d'Histoire, qui avoit été omise ou supprimée par les Historiens précédens. »[365] L'anecdote se constitue ainsi comme sous-genre plus intimiste de l'histoire. En cela, il s'agit d'un genre particulièrement privilégié par les autrices et acceptable au regard des normes de genre. En effet, « on pourrait en déduire que les anecdotes sont un genre subalterne et vulgaire du fait qu'elles se vulgarisent et vulgarisent une connaissance historique assez mêlée dans une forme assez désordonnée ».[366]

Chez la mémorialiste, le choix du style anecdotique est explicitement affirmé par le choix de nommer deux parties de ses mémoires « Portraits et anecdotes » et « Anecdotes faisant suite à la seconde arrestation ». Mais il est également inévitable dès qu'il s'agit de raconter des événements personnels. Nous pouvons supposer que le goût pour l'anecdote de Madame Roland provienne de la lecture de Madame de Sévigné[367] et qu'au vu de l'intérêt que la mémorialiste lui porte, elle ait voulu imiter sa familiarité dans ses propres mémoires. L'intervention de courts récits au sein d'un sujet aussi grave permet d'alléger et faciliter la lecture. Comme le démontre Emmanuèle Lesne : « si le mémorialiste varie ses registres, alternant épisodes gais et épisodes sérieux, c'est pour ne pas lasser le lecteur, pour plaire. Il s'agit alors d'une variété qui résulte du choix des épisodes. La variété est liée, dans d'autres cas, à une négligence de la composition. »[368]

En ce qui concerne Helen Maria Williams, la technique anecdotique est présentée dès le titre du premier volume de ses lettres par l'expression « containing Various Anecdotes relative to the French Revolution ». Ainsi, rares sont les lettres ne comptant pas d'anecdotes pour illustrer leur propos, ou du moins exprimer une idée de manière détournée, sans la présenter directement comme sienne. En effet, tout en impliquant le lecteur dans la réalité et le quotidien de la Révolution française et de ses grands acteurs, le style anecdotique de l'épistolière permet de créer une certaine distance vis-à-vis de ses opinions et analyses. Ces anecdotes sont d'ailleurs souvent issues d'une rumeur ou d'un témoignage extérieur :

> A gentleman, who had the command of fifty men in this enterprise, told me, that one of his soldiers being killed by a cannonball, the people, with great marks of indignation, removed the corpse, and then snatching up the dead man's hat, begged money of the bystanders for his interment, in a manner characteristic enough of that gaiety, which never forsakes the French, even on such occasions as would make any other people on earth serious. « Madame, pour ce pauvre diable qui se fait tué[sic] pour

[365]« Anecdote », *in* https://www-classiques-garnier-com.scd-proxy.univ-brest.fr/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain
[366] FRAGONARD M-M. « Présentation : l'anecdote et l'histoire » *in Albineana, Cahiers d'Aubigné*, 16, 2004, p. 16 consulté sur https://www.persee.fr/doc/albin_1154-5852_2004_num_16_1_1245
[367]« Les Lettres de madame de Sévigné fixèrent mon goût ; son aimable facilité, ses grâces, son enjouement, sa tendresse, me firent entrer dans son intimité ; je connaissais sa société, j'étais familiarisée avec ses entours comme si j'eusse vécu avec elle. » ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 365.
[368]LESNE E. *La poétique des mémoires (1650-1685)*, coll. lumière classique, éd. H. Champion, Paris, 1996, p. 58.

> la Nation ! – Mons. Pour ce pauvre chien qui se fait tué[sic] pour la nation ! » This mode of supplication, though not very pathetic, obtained the end desired; no person being sufficiently obdurate to resist the powerful plea, « qu'il se fait tué [sic] pour la Nation. »[369]

Ce court récit vise à mettre en valeur la solidarité dont les Français font preuve pendant la Révolution, principe qui naît et découle directement d'un fort sentiment de patriotisme. Il s'agit également d'une illustration du caractère français, qui s'exprime par une « gaiety » en toutes circonstances et une générosité générée par l'empathie et le respect des morts. Ce genre d'anecdotes constelle le premier volume de lettres de Williams et témoigne parfaitement de l'enthousiasme et des idéaux que l'autrice professe alors. Quand l'anecdote est une illustration généralisée d'un événement, elle cherche à rendre compte d'une atmosphère, d'un fonctionnement comme lors de la visite de l'épistolière à l'Assemblée nationale :

> One of the members was expressing himself in these words, « What is a Monk? A man who has renounced his father, his mother, every tie, every affection that is dear in nature! And for whom? » – before the speaker could finish his sentence, a member from the other end of the hall seized the moment while the orator was drawing his breath, and called out « Pour une puissance étrangère », to the great horror of le côté noir [370]

C'est essentiellement dans l'intégration des anecdotes qu'Helen Maria Williams fait intervenir le discours direct dont elle sélectionne les expressions les plus frappantes en emphatisant l'idée générale mise en valeur par le récit. L'extrait en est un cas particulièrement frappant puisque la partie du discours choisie est à la fois éloquente, surprenante et humoristique, et rend compte de la concentration en ce lieu de l'élite de l'art oratoire français. L'épistolière a également tenu à retracer l'aspect stichomythique et mouvementé des débats de l'Assemblée avec des expressions comme « before the speaker could finish » et « seized the moment ». La locution « to the great

---

[369]WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution*, *Op.cit.* p. 75/76.
« Un officier qui, dans cette occasion avoit le commandement de cinquante hommes, m'a dit qu'un de ses soldats ayant été tué d'un coup de canon, le peuple avec toutes les marques de l'indignation, emporta le corps ; puis prenant le chapeau du mort, commença à demander de l'argent aux assistans, pour son enterrement, d'une manière qui caractérise bien cette gaîté si naturelle aux français, qu'elle ne l'abandonne pas même dans des occasions qui rendroient sérieux tout autre peuple de la terre "Madame, pour ce pauvre diable qui s'est fait tuer pour la nation --- Monsieur, pour ce pauvre chien qui s'est fait tuer pour la nation" : cette formule de sollicitation, sans être bien pathétique, produit tout l'effet qu'on en désiroit : personne n'avoit le cœur assez dur pour résister à cette considération puissante "*qui s'est fait tuer pour la nation*." p. 29.
[*Traduction de M…*]
[370]*Ibid.* p. 88.
« Un des membres qui parloit à la tribune, s'exprimoit ainsi sur ce sujet. "Qu'est-ce qu'un moine ? – Un homme qui a renoncé à pères et mères, à tous les liens, à toutes les affections les plus chères de la nature ! et pour qui ? --- avant que l'orateur eût pu terminer sa phrase, un membre placé à l'autre bout de la salle, s'écria : "pour une puissance étrangère", au grand scandale du côté droit, auquel le grand nombre de membres du clergé qui s'y trouvent, a valu le titre mieux connu de côté des *noirs*. » p. 57.
[*Traduction de M…*]

horror of » exprime également la théâtralité des différents locuteurs ; autant d'éléments visant ainsi à mettre en exergue une atmosphère divertissante pour tout spectateur de ces assemblées.

Les anecdotes peuvent également avoir pour rôle la peinture des caractères à travers certains traits, c'est un style très fréquemment utilisé par Williams au sein de *Sketch of the Politics I* afin d'établir un éventail des différentes figures de l'innocence et de la criminalité. Au sujet de l'éthopée anecdotique, Jean-Bruno Renard écrit :

> Dans un article récent nous avons montré que les anecdotes politiques faisaient partie d'un folklore narratif dont le rôle était de construire des images de personnalités politiques. La convergence thématique d'anecdotes différentes permet de brosser l'image d'une personnalité politique particulière (…), tandis que, de manière complémentaire, une même anecdote attribuée à plusieurs personnes révélera l'image d'un type d'homme politique[371]

La formule même choisie pour le titre « Portraits et anecdotes » souligne le lien sémantique que Manon Roland établit entre les deux notions. Elle décrit cette démarche de la manière suivante : « je vais employer mes loisirs à jeter çà et là, négligemment, ce qui se présentera à mon esprit. Cela ne saurait remplacer ce que j'ai perdu, mais ce seront des lambeaux qui serviront à me le rappeler, et à m'aider un jour à y suppléer, si la faculté m'en est laissée. »[372] Les anecdotes sont ainsi considérées comme des fragments désorganisés de l'histoire qui peuvent être à l'origine de développements. Pour chaque nom que la mémorialiste mentionne alors, elle associe une anecdote visant à rendre compte d'un caractère ou du moins d'un comportement politique et en compose autant pour les éloges que pour les blâmes. L'autrice réutilise par ailleurs l'idée d'un lien entre anecdote et connaissance psychologique et humaine au sujet de Cubières :

> Je trouvai dans cette anecdote un nouveau trait pour reconnaître Cubières. Ce serait un bon tour à lui jouer que de publier ses lettres rampantes pour les mettre en opposition avec son affectation de franchise et de liberté. J'aurais de plaisantes pièces en ce genre, si j'en avais gardé le fatras.[373]

Ainsi, les faits isolés permettent de révéler et de déterminer la personnalité d'un homme au-delà des apparences, indiquant une conception selon laquelle l'on se définit par ses actions. Les anecdotes sont d'ailleurs considérées comme des choses « plaisantes » et deviennent pour Madame Roland un prisme à travers lequel analyser les comportements sociaux, observant ainsi le public

---

[371]RENARD J.-B « De l'intérêt des anecdotes » *in Sociétés*, 2011/4 (n°114), p. 33-40 consulté sur https://www.cairn.info/revue-societes-2011-4-page-33.htm

[372] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 148.

[373] *Ibid.* p. 186.

par le biais du privé. Au récit humoristique de la chute du ciel de lit sur son père, Madame Roland étudie la réaction de la maîtresse du logis qu'elle met en perspective :

> Elle s'écrie, avec l'air de la plus grande ingénuité : « Ah ! mon dieu ! comment cela est-il possible ! Il y a dix-sept ans qu'il est posé ; il n'avait jamais bougé ! » Ce raisonnement me fit plus rire encore que la chute du ciel de lit ; j'ai trouvé souvent à l'appliquer, ou plutôt à lui comparer les arguments que j'entendais faire en société ; et je disais tout bas à ma mère : « Cela vaut les dix-sept ans du lit pour prouver son inébranlabilité ! »[374]

Le plus souvent, ces courts récits sont abordés avec une certaine distance ou du moins avec légèreté au cours de la rédaction, agissant comme un baume sur la gravité de ses souvenirs. Cependant, le rôle de l'anecdote évolue peu à peu au fil des volumes d'Helen Maria Williams pour être plus dénonciateur et marquant émotionnellement comme visuellement. Nombreux sont donc les récits visant à représenter concrètement l'injustice et l'arbitraire des arrestations de la Terreur, comme celui de la comtesse et son foyer en marbre brisé.[375]Cette absurdité devient rapidement liée à une certaine inhumanité, ainsi que l'exprime l'anecdote sur les soins en prison :

> The physician of the Conciergerie had as strong a predilection for tisane as Dr. Sangrado for hot water. Tisane was the vivifying draught which was destined to soothe all pains and heal all maladies. One day the doctor, after having felt a patient's pulse, said to the jailor, « He is better this morning. » « Yes, » answered the jailor, « *he* is better, but the person who lay in this bed yesterday is dead. » « Eh bien, » resumed the doctor coolly, « qu'on donne toujours la tissane. » [376]

Encore une fois, un ton assez ironique vient alléger tout en rendant d'autant plus cruel le récit. La seule personne dévouée aux soins du prisonnier dans un lieu où chacun lui est hostile n'est pas capable de reconnaître ses patients et prescrit indifféremment au problème concerné le

---

[374] *Ibid.* p. 409.

[375] « The stewart sent a letter, in which, among other things, he mentioned that the "foyer must be repaired at Paris." (…). This letter was intercepted and read by the revolutionary committee. They swore, theyr raged, at the dark designs of artistocracy. "Here", said they, "is a daring plot indeed ! A *foyer* of counter-revolution, and to be repaired at Paris! We must instantly seize the authors and the accomplices." In vain the Countess related the story of the hearth, and asserted that no conspiracy lurked beneath the marble. » WILLIAMS H.-M. *An Eye-witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams: Letters Containing a Sketch of the Politics of France, Op.cit.* p. 57.
« Le domestique envoya une lettre, dans laquelle, parmi d'autres choses, il mentionna que le "foyer doit être réparé à Paris." (…) Cette lettre fut interceptée et lue par le comité révolutionnaire. Ils jurèrent, ragèrent aux sombres plans de l'aristocratie. "Ici", dirent-ils, "est un plan audacieux en effet ! Un *foyer* de contre-révolution, et à être arrangé à Paris ! Nous devons immédiatement saisir les auteurs et leurs complices." En vain la comtesse raconta-t-elle l'histoire du cœur, et affirma qu'aucune conspiration ne se dissimulait sous le marbre »
[*Notre traduction*]

[376] *Ibid.* p. 128.
« Le médecin de la Conciergerie avait une forte prédilection pour la tisane, tout comme le docteur Sangrado pour l'eau chaude. La tisane était la drogue vivifiante qui était destinée à adoucir toute douleur et guérir toute maladie. Un jour, le docteur, après avoir senti le pouls d'un patient, dit au geôlier, "Il va mieux ce matin." "Oui," répondit le geôlier, "*il* va mieux, mais la personne qui reposait dans ce lit hier est morte." "Eh bien", reprit le docteur froidement, "qu'on donne toujours la tisane." »

même « traitement ». Outre le manque d'implication émotionnelle et d'empathie des médecins de prison, Helen Williams tient également à dénoncer l'inhumanité et la cruauté du régime en place par le biais d'anecdotes pathétiques :

> when they came to carry her to execution, and take away the infant who was hanging at her breast, and receiving that nourishment of which death was so soon to dry up the source, she rent the air with her cries, with the strong shriek of instinctive affection, the piercing throes of maternal tenderness – But in vain ! the infant was torn from the bosom that cherished it, and the agonies of the infortunate mother found respite in death.[377]

Nous retrouvons ainsi exploités dans un sens littéral le *topos* de l'enfant arraché au sein de sa mère, et la représentation de deux figures emblématiques de la faiblesse et de l'innocence par excellence. La situation évoquée cherche particulièrement à exprimer une dénaturation à travers les oppositions entre naissance et mort (« nourishment » et « dry up »), affection et cruauté (« torn from the bosom that cherished it ») et la destruction de la maternité (« throes of maternal tenderness ») – et ainsi de l'instinct (« instinctive affection ») – pourtant spécifiquement valorisée dans la France révolutionnaire. Cela se traduit également par une dépersonnalisation et donc déshumanisation des exécutants à travers l'emploi du pronom « they » et l'usage de la voix passive. À l'inverse, la narratrice insiste particulièrement sur le lien de maternité qui unit les deux personnages plus individualisés.

Manon Roland peut également utiliser ce mode de récit à des fins de dénonciation, notamment au sujet des massacres du 2 septembre :

> Mais une anecdote que je ne passerai point sous silence, parce qu'elle concourt à démontrer que c'était un projet bien lié, c'est qu'y ayant dans le faubourg Saint-Germain une maison de dépôt où l'on met les détenus que l'Abbaye ne peut recevoir quand elle renferme trop de monde, la police choisit, pour les transférer, dimanche au soir, l'instant d'avant le massacre général : les assassins étaient prêts [378]

L'autrice souligne ici l'étrange coïncidence temporelle qui évoque un complot d'Etat contre les prisonniers. L'expression « je ne passerai point sous silence » indique qu'il s'agit probablement d'un secret et que la démarche de le révéler est un acte de résistance.

[*Notre traduction*]

[377] *Ibid.* p. 121.

« Quand ils arrivèrent pour l'amener à son exécution, et prendre l'enfant qui pendait à son sein et recevait cette nourriture de laquelle la mort allait si tôt assécher la source, elle remplit l'air de ses pleurs, avec le fort cri de l'affection instinctive, les hurlements perçants de la tendresse maternelle – Mais en vain ! le nourrisson était arraché au sein qui le chérissait, et l'agonie de la mère infortunée trouva son répit dans la mort. »

[*Notre traduction*]

[378] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 128/129.

De manière générale, le rôle de l'anecdote est privilégié par les deux autrices pour structurer leur récit. Sébastien Hubier écrit à ce propos :

> les écritures à la première personne (qui au reste imitent presque invariablement la parole) peuvent être discursives *et/ou* narratives. *Et/ou,* puisqu'au sein de mêmes textes, on assiste fréquemment à des glissements successifs de l'un à l'autre de ces modes – ce qui non seulement révèle certaines intentions de l'auteur, mais influe également sur le lecteur, ce destinataire des discours et récits littéraires.[379]

Le récit anecdotique semble être le mode idéal pour Helen Maria Williams et Manon Roland en raison de sa position subalterne vis-à-vis des autres genres et de son lien avec l'histoire. De plus, l'intimité qu'offre cette forme correspond à la fois au choix du récit du for privé, au sujet et au *gender*. Chez Helen Maria Williams cependant, l'anecdote est souvent issue d'un personnage extérieur et permet à l'autrice de garder une apparente distance avec ce qui est raconté, ou du moins d'avancer une idée de manière détournée et indirecte. D'autre part, chez les deux autrices, l'anecdote rend possible l'emphase du récit et les traits à retenir d'une atmosphère, d'un événement ou d'un caractère en en créant une image frappante et résomptive. Enfin, le récit anecdotique rend possible l'allègement et la diversification des tons malgré la gravité et le sérieux du sujet. Au-delà de la forme, la démarcation entre public et privé est également exprimée figurativement par la métaphore théâtrale où le public et le politique figurent la scène où se joue le spectacle de l'histoire tandis que le privé se situe dans l'ombre et les coulisses.

III.2.D. Actrice ou spectatrice de la Révolution

Nous remarquons dans les deux œuvres une importance évidente de l'action liée notamment au politique et à la thématique du spectacle. Les femmes doivent généralement rester des spectatrices selon les normes de genre mais nous verrons que ce n'est pas systématique pour nos autrices dans le théâtre du monde qu'elles décrivent. Le cadre historique semble particulièrement se prêter à ce genre de représentations et l'aspect est singulièrement présent dans les lettres d'Helen Maria Williams. Mary A. Favret explique en effet que :

> For Helen Maria Williams, the letter form initially provides an open stage, and the Revolution a dizzying spectacle. (…) Nevertheless, once she recognizes herself as performer, rather than spectator, and once she perceives the paradoxes and limitations of the spectacle around her, the letter-writer begins to play the fictions of immediacy and spectatorship against each other. (…)The extreme she describes (evil/fortune), the superlatives she uses (« most sublime…ever »), and the frantic stages of her journey

[379] HUBIER S. *Littératures intimes « les expressions du moi, de l'autobiographie à l'autofiction »,* coll. U, éd. Armand Colin, Paris, 2003, p. 15.

> all encourage the reader to see Helen Maria Williams as a significant individual, for whom an extraordinary spectacle is about to be performed.[380]

Cette position est tout d'abord littérale :

> We have been at all the Theatres, and I am charmed with the comic actors. The tragic performers afforded me much less pleasure. (…) Most of the pieces we have seen at the French theatres have been little comedies relative to the circumstances of the times, and, on that account, preferred, in this moment of enthusiasm, to all the wit of Moliere. (…) Between the acts national songs are played, in which the whole audience join in chorus.[381]

Le fait que les pièces jouées soient « relative to the circumstances of the times » incite à renverser la situation et voir dans les événements contemporains une immense pièce de théâtre. Par ailleurs, qu'il s'agisse de comédies n'est pas anodin car ce registre suppose une fin heureuse. L'aspect fédérateur du théâtre et de la révolution se ressent particulièrement dans le chœur du chant national qui ramène encore davantage le dramatique vers le réel. Peu à peu, Williams consent à rejoindre l'autre côté du rideau :

> We had seen, while we were at Paris, a charming little piece performed at the Theatre de Monsieur, called, «La Federation, ou La Famille Patriotique.» Madame du F—sent for a copy of this piece, and it was now performed by the company assembled at the chateau. The tenants, with their wives and daughters, formed the most considerable part of the audience, and I believe no play, in antient or modern times, was ever acted with more applause. My sister took a part in the performance, which I declined doing, till I recollected that one of the principal characters was a statue; upon which, I consented to perform the beau role de la statue.[382]

---

[380] FAVRET M. A. *Romantic Correspondence: Women, politics & the fiction of letters*, éd. Cambridge University Press, Cambridge, 1993, p. 59-61.
« Pour Helen Maria Williams, la forme de la lettre procure initialement une scène ouverte, et la Révolution un spectacle vertigineux. (…) Néanmoins, une fois qu'elle se reconnaît comme actrice plutôt que spectatrice, et une fois qu'elle perçoit les paradoxes et limitations du spectacle autour d'elle, l'épistolière commence à jouer les fictions de l'immédiateté et du spectatorat l'un contre l'autre. (…) L'extrême qu'elle décrit (mal/fortune), les superlatifs qu'elle utilise ("le plus sublime… de tous temps"), et les étapes effrénées de son voyage, tout encourage le lecteur à voir Helen Maria Williams comme un individu important, pour qui un spectacle extraordinaire est sur le point d'être joué. » [*Notre traduction*]

[381] WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution*, *Op.cit.* p. 102.
« Nous avons été à tous les théatres, et je suis enchantée des acteurs comiques. Quant à ceux de la tragédie, ils m'ont fait beaucoup moins de plaisir. (…) La plupart des pièces que nous avons vu jouer sur les théatres français, sont des petites comédies adaptées aux circonstances, qu'on préfère, dans ce moment d'enthousiasme, aux pièces les plus spirituelles de Molière. (…) Dans les entre-actes on joue des airs nationaux qui ordinairement sont accompagnés en chorus par tous les spectateurs » p. 93/94. [*Traduction de M…*]
Ici la traduction a changé le sens de « *relative* » qui signifie « référent à, en relation avec » pour le remplacer par « adaptées ». Cette correction est moins explicite sur le fait que le sujet des pièces porte directement sur les « circonstances » contemporaines.

[382] *Ibid.* p. 143.
« Nous avions vu pendant notre séjour à Paris, une charmante petite pièce qu'on a donnée au théâtre de Monsieur, intitulée : *la Fédération* ou *la Famille patriotique*. Madame du F*** la fit venir, et représenter par la société assemblée au château. Les spectateurs étoient pour la plupart des fermiers de M. du F***, leurs femmes et leurs enfans, et je ne

Nous remarquons ici que l'épistolière tient à garder la position de spectatrice malgré la proximité affective avec les comédiens (« sister »), plus étroite qu'avec les spectateurs (« tenants »). Si l'autrice accepte cependant de participer à la pièce, c'est uniquement pour un rôle aussi inactif et périphérique que celui de spectateur : celui de la statue. L'unique différence entre les deux postures est qu'à défaut d'être invisible, Williams tient une position figurative et esthétique puisqu'elle explique plus loin qu'on la pare d'attributs. En cela, nous pouvons considérer ce statut comme intermédiaire entre spectateur et acteur en tant qu'il réunit des caractéristiques communes aux deux positions. Mary A. Favret explique l'étendue de la signification de ce rôle en commentant un passage du deuxième tome de la première série de lettres :

> Williams pushes the correlation between English and French «sympathies» to the limit, in a scene which epitomizes the victim/mediator status of the woman, and reinforce her identification, and of the structures which support it. (…) The scene reproduces the very position Williams attempts to maintain in her letters: perched above and at a safe distance from the movements of the Parisian mob in a « simple », joyful scene. (…) With the threat of violence, the politics of spectating are made explicit. But the danger subsides when the women are offered as an alternative spectacle.[383]

Et en effet, la Révolution devient pour l'épistolière un immense spectacle qui commence dès la première lettre des *Letters Written in France during the Summer 1790* de manière explicite avec celui de la Fête de la Fédération : « the most sublime spectacle which, perhaps, was ever represented on the theatre of this earth » dont elle poursuit l'image dramatique en écrivant : « how am I to give you an adequate idea of the behaviour of the spectators ? How am I to pain the impetuous feelings of that immense, that exulting multitude? Half a million of people assembled at a spectacle, which furnished every image that can elevate the mind of a man (…). The Champ de Mars was formed into an immense amphitheatre. »[384] Le spectacle qui ouvre le volume agit

---

crois pas qu'aucune comédie soit ancienne, soit moderne, ait jamais été accueillie avec tant d'applaudissemens. Ma soeur y jouoit un role, ce que j'ai d'abord hésité de faire; mais métant[sic] ressouvenu[sic] que l'un des principaux personnages est une statue, j'ai consenti à jouer le *beau rôle de la statue.* » p. 184/185.
[*Traduction de M…*]

[383] FAVRET M. A. *Romantic Correspondence: Women, politics & the fiction of letters*, éd. Cambridge University Press, Cambridge, 1993, p. 66.
« Williams pousse la corrélation entre les "sympathies " anglaises et françaises à la limite, dans une scène qui illustre parfaitement le statut de victime/médiateur de la femme, et renforce son identification, et les structures qui le soutiennent. (…) La scène reproduit la position que Williams tente de maintenir dans ses lettres : perchée au-dessus et à une distance de sécurité des mouvements des sbires Parisiens dans une scène "simple", joyeuse. (…) Avec la menace de violence, la politique du spectateur est explicite. Mais le danger s'écarte quand les femmes sont offertes comme un spectacle alternatif. »
[*Notre traduction*]

[384] WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution, Op.cit.* p. 64/65.
« mais comment vous peindre la conduite et les impressions des spectateurs ? comment rendre les sensations et la joie de cette immense multitude, un demi million d'hommes contemplant un spectacle qui offroit à leurs regards tout ce qui peut élever et flatter l'esprit humain (…). Le champ de Mars présentoit un vaste amphitheatre » p. 10.

donc ici comme une scène d'exposition où sont introduits les éléments temporels (« I arrived at Paris the day before the federation »), spatiaux (« Champ de Mars »), les personnages principaux qui sont les Français, la narratrice et le correspondant, et enfin le sujet de l'intrigue : la Révolution française. Dès lors, chaque événement devient une mise en scène pour l'autrice :

> Marie-Hélène Huet has suggested that the Revolution constructed a new notion of sublime drama that turns spectators into participants and brings everyone present together into a transformed community that enacts in spectacle what it also lives out beyond the staged event. This is precisely the kind of sublime spectacle Williams represents in her rendering of the Festival of Federation and goes on to recreate in several more episodes throughout the *Letters Written in France*: a living out of sublimity through reaffirmations that are at the same time stylized, yet everyday and commonplace.[385]

Manon Roland ouvre également ses « Mémoires particuliers » sur la mise en valeur de la position de spectatrice : « Si l'expérience s'acquiert moins à force d'agir qu'à force de réfléchir sur ce qu'on voit et sur ce qu'on a fait, la mienne peut s'augmenter beaucoup par l'entreprise que je commence. »[386] La mémorialiste souligne l'aspect didactique du théâtre et de l'observation, ce qui correspond au point de vue de *l'Encyclopédie* qui cite M. le Batteux :

> L'homme, dit-il, est né spectateur ; l'appareil de tout l'univers que le Créateur semble étaler pour être vu & admiré, nous le dit assez clairement. Aussi de tous nos sens, n'y en a-t-il point de plus vif, ni qui nous enrichisse d'idées, plus que celui de la vue ; mais plus ce sens est actif, plus il a besoin de changer d'objets : aussitôt qu'il a transmis à l'esprit l'image de ceux qui l'ont frappé, son activité le porte à en chercher de nouveaux, & s'il en trouve, il ne manque point de les saisir avidement. C'est de-là que sont venus les spectacles établis chez presque toutes les nations.[387]

Mais si le spectacle est si important pour Manon Roland, c'est du fait d'un monde intérieur très développé :

> L'activité de l'imagination me porte à me représenter les personnes dans le costume et l'action qui me paraissent convenir à leur caractère. Je n'ai pas vu deux ou trois fois une figure un peu signifiante que je ne l'habille dramatiquement. Cela se fait de soi-

---

[*Traduction de M…*]

[385] FRAISTAT N., LANSER S. S. « introduction», *in* WILLIAMS H. M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution*, *Op.cit.* p. 45.

« Marie-Hélène Huet a suggéré que la Révolution avait construit une nouvelle notion du drame sublime qui transforme les spectateurs en participants et ramène toutes les personnes présentes ensemble dans une communauté transfigurée, qui joue un spectacle qui vit également au-delà de l'événement mis en scène. C'est précisément le genre de spectacle sublime que Williams représente dans son compte rendu du Festival de la Fédération et recrée dans plusieurs autres épisodes au cours des *Lettres écrites en France :* une vie de sublime à travers les réaffirmations qui sont en même temps stylisées, et pourtant quotidiennes et communes. »

[*Notre traduction*]

[386] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland*, *Op.cit.* p. 306.

[387] « Spectacle » *in* DIDEROT D., D'ALEMBERT J. *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772) Édition Numérique Collaborative et Critique, Académie des Sciences, 2017 consulté sur http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v15-1474-0/

> même pour ainsi dire, sans projet de ma part ; c'est le sentiment de la chose principale qui appelle naturellement les accessoires. Aussi le monde est-il pour moi une étrange mascarade, j'y remarque souvent une double scène ou des personnages à plusieurs rôles et je fais des tableaux tous les jours. [388]

La constitution du monde en tant que spectacle ne se fait pas à travers les événements comme chez Williams mais à travers les personnages mêmes et de manière inconsciente. C'est-à-dire que pour Manon Roland, le monde ne se transforme pas en théâtre par le biais de l'imagination, il est un théâtre par nature dont elle est la metteuse en scène dans son esprit. Elle décide ainsi du « costume », de « l'action », des « accessoires » et c'est elle qui « [fait] des tableaux tous les jours. » Cette transposition est également l'occasion de rendre compte de l'hétérogénéité et de l'ambiguïté des caractères humains à travers la mention de la « double scène » et « des personnages à plusieurs rôles ».

Mais tandis que le paysage politique français s'obscurcit, l'intrigue comique qu'Helen Maria Williams avait mise en place se transforme progressivement en tragédie dans le *Sketch of the Politics I.* Le spectacle devient celui des exécutions publiques quotidiennes pour lesquelles un public enthousiaste ou horrifié est rassemblé, et dont l'effet recherché peut se rapprocher de la *catharsis* à travers son exemplarité. Helen Maria Williams dissimule ou quitte alors sa position de spectatrice pour se faire principalement narratrice. Mais les acteurs principaux de la Terreur apparaissent sur la scène, en commençant par Robespierre :

> At the age of sixteen, elated by the applause he had received, he fancied himself endowed with such rare power of genius as would enable him to act a splendid part on the theatre of the world. (…) He suppressed every dramatic piece in which there were any allusions he disliked, or wherein the picture or history held up to view any feature of his own character. And it was his plan to abolish theatrical entertainments altogether; for he considered the applause bestowed on fine poetry as something of which his harangues were defrauded.[389]

Et effectivement, il joua dans le théâtre du monde un rôle central qui, loin d'être splendide, consista en la destruction de la scène, de l'audience et des autres acteurs. Le tyran se constitue ainsi comédien principal, directeur de théâtre et critique afin de s'attirer le monopole de ce qui est positif pour chaque rôle : les applaudissements pour le comédien, le choix des pièces pour le

---

[388] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 207.

[389] *Ibid.* p. 125/126.

« À l'âge de seize ans, fou de joie des applaudissements qu'il avait reçus, il s'imagina doté d'un rare pouvoir de génie tel qu'il lui permettrait de jouer une partie splendide du théâtre du monde. (…) Il supprima toutes les pièces dramatiques dans lesquelles il y avait une allusion qu'il n'aimait pas, ou dans laquelle une image de l'histoire menait à voir la moindre caractéristique de son propre personnage. Et son plan était d'abolir les divertissements théâtraux dans leur ensemble ; parce qu'il considérait les applaudissements accordés à la poésie raffinée comme quelque chose d'escroqué à ses harangues. »
[*Notre traduction*]

directeur et l'influence de son jugement sur l'opinion publique pour le critique. Quelques personnages secondaires sont cependant tolérés, comme Henriot :

> This wretch had been one of the executioners on the second of September, and was appointed by the commune of Paris (…) to act the prelude of that dark drama of which France has been the desolated scene, and Europe the affrighted spectator. Henriot performed his part so much to the satisfaction of his employers, that he was continued in his command[390]

Ici, l'amphithéâtre où joue Henriot se rapproche davantage d'un théâtre de marionnettes avec l'apparition des termes « appointed by », « employers » et « command ». Williams profite de cette métaphore pour souligner l'inconvénient du rôle de spectateur qui est impuissant au déroulement de l'intrigue tragique comme l'accentuent l'expression « dark drama » et les termes « desolated » et « affrighted ». La division des Cordeliers et des Jacobins s'annonce de même divertissant pour les prisonniers de la Terreur dont Manon Roland fait partie : « Grand spectacle qui se prépare pour nous autres victimes ; les *tigres* vont s'entre-déchirer ; ils nous oublieront peut-être, à moins que la fureur de leurs derniers instants ne les porte à tout exterminer avant leur propre défaite. »[391] L'on observe ainsi un décalage entre deux spectacles différents se tenant à l'origine dans l'amphithéâtre : le théâtre joué par les hommes et le combat de bêtes. Celui-ci est défini par l'*Encyclopédie* :

> Les bêtes qui y servoient étoient ou domestiques & privées, comme le taureau, le cheval, l'éléphant, &c. ou sauvages, comme le lion, l'ours, le *tigre*, la panthere, &c. elles combattoient ou contre d'autres de la même espece, ou contre des bêtes de différentes especes, ou contre des hommes : ces hommes étoient ou des criminels, ou des gens gagés, ou des athletes. (…) Les criminels qui sortoient vainqueurs du combat des bêtes étoient quelquefois renvoyés absous ; mais pour l'ordinaire ce combat étoit regardé comme le dernier supplice. [392]

La situation où les criminels et les animaux sont ainsi mêlés correspond tout à fait à l'idée que la mémorialiste tente d'exprimer. Cette animalisation est avant tout une déshumanisation et la cruauté des assassins est rapportée à la « fureur ». Comme les criminels sont aussi « tigres », ils épargnent rarement leurs victimes – ici les prisonniers de la Terreur. Le spectacle est donc divertissant à la fois par son aspect extraordinaire mais aussi par l'intensité des émotions qu'il crée

---

[390] *Ibid.* p. 58.
« Ce misérable avait été l'un des exécutants du deux septembre, et était nommé à la commune de Paris (…) pour jouer le prélude de ce sombre drame dont la France a été la scène désolée, et l'Europe le spectateur effrayé. Henriot joua sa partie de manière si satisfaisante pour ses employeurs, qu'il continua sous leur commande. »
[*Notre traduction*]
[391] *Ibid.* p. 297.
[392] « Bêtes, (Combat des) » *in* DIDEROT D., D'ALEMBERT J., *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772) Édition Numérique Collaborative et Critique, Académie des Sciences, 2017 consulté sur http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v2-1110-1/

chez le spectateur. Il ne s'agit pas pour autant pour Manon Roland de tomber dans l'inaction la plus totale et, comme pour Helen Williams, il est question de jouer un rôle intermédiaire qui permet d'agir dans l'ombre sans se mettre en danger sous les projecteurs. La position de spectateur volontaire est ainsi dévalorisée car, concernant la mémorialiste, ce rôle était induit par la tyrannie : « Tout Paris laissa faire…tout Paris est maudit à mes yeux, et je n'espère plus que la liberté s'établisse parmi des lâches, insensibles aux derniers outrages qu'on puisse faire à la nature, à l'humanité, froids spectateurs d'attentats que le courage de cinquante hommes armés aurait facilement empêchés ».[393] Ici, la tragédie perd son intérêt cathartique car l'horreur des « attentats » et la pitié face aux « outrages » ne provoquent aucune émotion chez les « froids spectateurs ». Selon Manon Roland, il fallait ici briser le quatrième mur en passant d'observateur à acteur pour annuler la malédiction tragique. Par conséquent, la malédiction se retourne contre les complices par inaction et lâcheté (« tout Paris est maudit à mes yeux »).

La Révolution, par son caractère extraordinaire, devient un spectacle où se trouvent acteurs et spectateurs, agissants et observants. La position de spectatrice est privilégiée chez Helen Maria Williams car synonyme de sécurité mais également conforme aux attentes de genre. La métaphore théâtrale est d'autant plus prononcée chez l'épistolière que celle-ci fait intervenir des spectacles réels où l'autrice adopte plusieurs rôles. Chez Manon Roland cependant, la position de spectateur volontaire est méprisée dans le cadre des événements de l'histoire. Il est nécessaire d'être agissant, du moins dans l'ombre pour les femmes qui sont tenues à l'écart. L'image théâtrale que la mémorialiste donne de la Révolution est plus négative et située dans l'imagination. Le rôle que les deux autrices cherchent à adopter est donc celui, intermédiaire, d'actrice dans les coulisses.

Manon Roland et Helen Maria Williams adoptent des positions relativement différentes vis-à-vis des assignations de genres. Là où la sensibilité féminine est largement privilégiée dans l'écriture d'Helene Maria Williams, Manon Roland préfère y mêler la raison pourtant catégorisée comme masculine. De la même manière, l'épistolière ramène systématiquement le domaine politique vers le domaine privé en les considérant comme indissociables. À ce sujet, la mémorialiste se positionne de manière plus ambiguë, affichant une passion pour la politique qu'elle souhaite pourtant dissimuler dans le privé afin d'éviter les dangers de l'exposition publique pour les femmes. Cela résulte de deux stratégies différentes : Williams doit préserver sa réputation et tient à faire passer ses idées sans choquer les mœurs ; Manon Roland n'a quant à elle plus rien à perdre arrivée à sa fin et tient à affirmer une honnêteté sans faille. Elle a en outre davantage été

[393] ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland, Op.cit.* p. 129.

mêlée aux affaires publiques que sa contemporaine anglaise. Les deux autrices s'accordent cependant sur l'usage de l'anecdote dont la forme permet de lier les domaines masculins et féminins tout en peignant un paysage détaillé des événements de la révolution. En considérant ces difficultés, la posture à choisir entre actrice et spectatrice dans le théâtre révolutionnaire reste ambiguë. Les autrices se rejoignent finalement dans une position intermédiaire moins exposée d'actrice dans l'univers domestique.

Conclusion

Ce mémoire avait pour ambition d'observer l'influence de l'histoire et du genre dans la construction identitaire qu'Helen Maria Williams et Manon Roland établissaient dans leur littérature intime. Il s'agissait donc d'étudier les tensions qui s'établissaient au sein de notre corpus entre histoire, genre et identité.

Il a donc fallu, dans un premier temps, redéfinir les trois notions principales qui interviennent dans cet axe d'étude ; à savoir l'histoire révolutionnaire de la fin du XVIIIe siècle, la situation sociale de la femme et de la femme auteur dans ce contexte et les différents genres de la littérature intime exploités par Manon Roland et Helen Williams. Il est ainsi apparu que les genres des mémoires et de la lettre viatique conviennent davantage aux femmes à cette époque. Cela s'explique notamment par le peu de règles qui régissent ces genres littéraires, demandant ainsi moins de réflexion, mais aussi par l'expression facilitée d'une sensibilité dite féminine. Ce choix s'explique en outre chez nos deux autrices par la souplesse des écrits du for privé qui s'adaptent ainsi aux bouleversements historiques et personnels qui font leur sujet. Mais ce double contexte, loin d'être uniquement une source d'inspiration, aura également eu un impact négatif sur leur construction identitaire : dans le monde auctorial particulièrement, le genre et la position politique sont un motif d'accusations et de critiques.

La première difficulté qui s'impose alors à l'expression du « moi » est l'ouverture de son intériorité, la confrontation à l'autre et à une multiplicité d'autres. De fait, c'est d'abord l'auteur qui se heurte inévitablement au lecteur, et donc l'intimité à l'extériorité. Mais dans le cas de notre corpus, c'est également l'histoire individuelle qui entre en collision avec l'histoire collective de la Révolution française. Dans ces confrontations, le « moi » domine car il impose au lecteur un certain type de relation mais aussi un témoignage orienté. Cependant, les autrices en ressortent marquées par l'influence du correspondant pour l'épistolière et de la postérité pour la mémorialiste. De même, l'exposition publique et politique des deux écrivaines induit inévitablement l'importance de l'histoire dans la détermination de leur identité.

La seconde difficulté qui a potentiellement bridé ou enrichi l'expression personnelle correspond aux conflits occasionnés entre les idéaux de Helen Maria Williams et de Manon Roland, et les entraves physiques et sociales qui leur ont été imposées. L'écriture carcérale a tenu dans la définition identitaire de nos deux autrices un rôle relativement ambivalent. Elle a poussé l'introspection à ses extrêmes métaphysiques et idéalistes tout en portant les marques des conséquences de l'histoire. L'écriture s'est alors retrouvée entravée et contaminée par le manque de temps, l'expérience traumatique de la terreur et le sentiment de l'oppression. Mais les autrices ont également souffert de l'influence des lecteurs contemporains du fait des assignations de genre qui agissaient à leur époque. Helen Maria Williams a dû construire une identité conforme aux attendus féminins pour véhiculer des idées réservées à la sphère masculine afin de protéger sa réputation et la réception de ses œuvres. De son côté, Manon Roland a révélé une conscience ambiguë et contradictoire : l'autrice aspire à des qualités et ambitions masculines tout en ayant assimilé les stéréotypes de genre. De ce point de vue, c'est donc la captivité et la société qui dominent sur l'expression de soi et la construction identitaire.

Nous remarquons finalement que les tensions entre les différentes composantes que nous avons énoncées sont particulièrement difficiles à définir. L'influence de l'histoire et du genre sur la construction de l'identité est indéniable, mais les autrices utilisent l'écriture pour rééquilibrer les pouvoirs et affirmer une domination de leur force morale sur certains éléments. Il convient par ailleurs de rappeler que l'identité construite aux yeux du lecteur est nécessairement incomplète et à remettre en question puisqu'il s'agit de séduire ce dernier, et donc de s'adapter à lui. Le degré de sincérité, d'intimité dévoilée et les libertés dont les autrices ont choisi de disposer sont systématiquement éprouvés à différents degrés par le regard extérieur. Dans tous les cas, bien que l'expression du « moi » se soit révélée chez Helen Maria Williams et Manon Roland particulièrement sensible et habitée par leurs idéaux, les deux autrices ont effectué des choix stratégiques pour les exprimer et les défendre. Leurs œuvres inévitablement apologétiques sont le témoignage d'une mentalité, d'une société, d'un traumatisme du XVIIIe siècle qui reste révélateur. D'un point de vue autobiographique, ces œuvres rendent compte avec vivacité et complexité un large spectre d'émotions qui construit un portrait fragmenté. La richesse des thèmes abordés dans de telles œuvres offre une multiplicité de points de vue pour analyser une multiplicité de sujets. Notre mémoire s'est révélé insuffisant à tous les explorer et il conviendrait de poursuivre cette recherche, à notre sens aussi riche que vaste.

Le travail d'historiographie littéraire se renouvelle effectivement sur les femmes de cette époque en France, et Manon Roland comme Helen Maria Williams se sont révélées inclassables. Cette dernière est facilement associée dans le paysage littéraire britannique au romantisme mais

en France, la recherche s'est trop accommodée à faire coïncider le XIXe siècle et le romantisme – bien que Gita May associe également Madame Roland au préromantisme[394]. Il semble pourtant que si l'histoire a largement analysé et exploité cette période, les courants littéraires qui agissent à la fin du XVIIIe siècle sont à redéfinir. En effet, l'épistolière anglaise s'évertue, comme beaucoup d'autres autrices contemporaines, à trouver une écriture adaptée à cette ère nouvelle et sans précédent. Cette époque indéfinissable s'est trouvée être un lieu d'expérimentation littéraire et non uniquement historique. C'est en 2016 que Fabienne Bercegol, Stéphanie Genand et Florence Lotterie reconsidèrent cette problématique dans leur ouvrage collectif dont le titre révèle ces manquements : *Une "période sans nom" : les années 1780-1820 et la fabrique de l'histoire littéraire.* Le caractère mouvementé, « hybride et insaisissable de la période »[395] littéraire d'entre-deux siècle a été délaissé sous l'ombre immense de l'histoire de la Révolution française et du romantisme de Chateaubriand. Selon Florence Lotterie, « la "sensibilité préromantique" qu'évoquait naguère Gita May [à propos de Manon Roland] doit alors surtout s'analyser, dans la "période sans nom", comme mise en tension conflictuelle de la définition et de l'expérience du "sensible", entre promotion d'une nouvelle vérité intérieure et perception de son artificialité esthétique. »[396] Concernant la problématique identitaire que nous évoquons chez nos autrices, la critique remarque également que « le sens du flottement et de la relativité des identités littéraires, voire de leur affectation, c'est-à-dire de ce qu'elles comportent potentiellement de pose susceptible de dangereusement les *figer*, est donc présent chez les contemporains, qui anticipent par là ce que peut être le traitement de leur postérité dans une écriture de l'histoire littéraire à venir. »[397] À l'inverse de ce que propose notre axe d'étude, les œuvres de Manon Roland et Helen Maria Williams permettraient finalement constituer un prisme à travers lequel le mouvement littéraire de l'entre-deux siècle pourrait être analysé et identifié.

Chateaubriand, justement, exprime particulièrement cette incertitude identitaire, littéraire et historique dans une citation bien connue : « j'ai vu finir et commencer un monde, et (…) les caractères opposés de cette fin et de ce commencement se trouvent mêlés dans mes opinions. Je me suis rencontré entre deux siècles comme au confluent de deux fleuves ; j'ai plongé dans leurs

[394] MAY G. *De Jean-Jacques Rousseau à Madame Roland : essai sur la sensibilité préromantique et révolutionnaire*, éd. Droz, Genève, 1964.
[395] LOTTERIE F. « introduction » *in* BERCEGOL F., GENAND S., LOTTERIE F. *Une « période sans nom » : les années 1780-1820 et la fabrique de l'histoire littéraire*, éd. Classiques Garnier, Paris, 2016, p. 12.
[396] *Ibid.* p. 26.
[397] *Ibid.*

eaux troublées, m'éloignant à regret du vieux rivage où je suis né, nageant avec espérance vers une rive inconnue. »[398]

[398] DE CHATEAUBRIAND F.-R. *Mémoires d'outre-tombe : Tome 1*¸éd. Garnier, Paris, 1910, p. XLVI/XLVII consulté sur https://fr.wikisource.org/wiki/Page:Chateaubriand_-_M%C3%A9moires_d%E2%80%99outre-tombe_t1.djvu/55

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE PRIMAIRE

1) Corpus

WILLIAMS H.-M. *Letters Written in France, in the Summer 1790, to a Friend in England; Containing, Various Anecdotes Relative to the French Revolution*, éd. Broadview literary texts, Toronto, 2001.

WILLIAMS H.-M. *An Eye-witness Account of the French Revolution by Helen Maria Williams: Letters Containing a Sketch of the Politics of France*, éd. Peter Lang, New York, 1997.

ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland,* coll. Le Temps retrouvé, éd. Mercure de France, Paris, 1966 et 1986.

2) Autres éditions consultées

ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland : nouvelle édition critique contenant des fragments inédits et des lettres de la prison*, coll. The French Revolution research, éd. Pergamon press, Paris, 1901.

ROLAND M. *Mémoires de Madame Roland,* éd. Cosmopole, Paris, 2001.

3) Œuvres complémentaires

DE CHATEAUBRIAND F.-R. *Mémoires d'outre-tombe : Tome 1*¸éd. Garnier, Paris, 1910, p. XLVI/XLVII. consulté sur https://fr.wikisource.org/wiki/Page:Chateaubriand_-_M%C3%A9moires_d%E2%80%99outre-tombe_t1.djvu/55

DE MILAN Saint Ambroise, *Traité des devoirs* consulté sur https://laportelatine.org/bibliotheque/docteurs/AmbroiseMilan/Ambroise_Devoirs1.pdf

PASCAL B. *Pensées*, Le livre de poche, coll. Classiques Garnier, Paris, 2001[1991].

PLATON *Œuvres complètes : la République*, éd. Librairie Garnier Frères, Paris, trad. BACCOU R. consulté sur http://ugo.bratelli.free.fr/Platon/PlatonRepublique.pdf

RETIF DE LA BRETONNE N.-E. *La Paysanne Pervertie : ou les dangers de la ville* Tome II, éd. Norbert Crochet, Paris, 2010 [1784] consulté sur

https://books.google.fr/books?id=7t6WUXPVxjoC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

ROUSSEAU J.-J. Etat de guerre consulté dans DERATHE R. Jean-Jacques Rousseau et la science politique de son temps, éd. Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 1995 consulté sur https://books.google.fr/books?id=4GxjvaBl_S8C&dq=je+vois+des+peuples+infortun%C3%A9s+g%C3%A9missants+sous+le+joug+de+fer,+le+genre+humain+%C3%A9cras%C3%A9+par+une+poign%C3%A9e+d%27oppresseurs,+une+foule+affam%C3%A9e,+accabl%C3%A9e+de+peine+et+de+faim,+dont+le+riche+boit+en+paix+le+sang+et+les+larmes,+et+partout+le+fort+arm%C3%A9+contre+le+faible+du+redoutable+pouvoir+des+lois.&hl=fr&source=gbs_navlinks_s

(anonyme) *Voyages en différens pays de l'Europe en 1774, 1775, et 1776 ou lettres écrites de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Italie, de Sicile et de Paris*, éd. La Haye, C. Plaat et Comp., 1777 cité par WOLFZETTEL F. *Le discours du voyageur : le récit de voyage en France, du Moyen Age au XVIIIe siècle*, Presses universitaires de France, Paris, 1996.

Traduction Œcuménique de la Bible, 1988 consulté sur https://www.levangile.com/Affichage-Multi-Bible.php

BIBLIOGRAPHIE SECONDAIRE

1) Ouvrages historiques

APOSTOLIDES J.-M. *Héroïsmes et victimisation : une histoire de la sensibilité*, coll. l'histoire à vif, éd. Editions du cerf, Paris, 2011.

CORNETTE J. (dir.), *Révolution consulat empire : 1789-1815* éd. Belin, Paris, 2009.

DUBUISSON M. « La Révolution française et l'antiquité », *Cahiers de Clio*, n° 100 (hiver 1989).

ESTELMANN F., WOLFZETTEL F., MOUSSA S. (dir.) *Voyageuses européennes au XIXe siècle : identités, genres, codes*, coll. Imago mundi, éd. Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2012.

FAYARD J.-F. « Annexe IV – Décret du 10 mars 1793 » *in La justice révolutionnaire : Chronique de la Terreur*, éd. Robert Laffont, Paris, 1987 consulté sur https://www.cairn.info/la-justice-revolutionnaire--9782221010327-page-289.htm?contenu=resume

GUILHAUMOU J., LEPIED M. « L'action politique des femmes pendant la Révolution française » *in* FAURE C. (dir.) *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes*, éd. Les Belles Lettres, Paris, 2010.

GUYAUX A. « Le XIXe siècle à l'ombre des Lumières » *Revue italienne d'études françaises* 3/2013, mis en ligne le 15 décembre 2013, consulté sur https://journals.openedition.org/rief/209

LILTI A. « La Femme du monde est-elle une intellectuelle ? Les salons parisiens au XVIIIe siècle » in RACINE N., TREBITSCH M. (dir.) *Intellectuelles : du genre en histoire des intellectuels*, coll. Histoire du temps présent, éd. Complexe, 2004, p. 97consulté sur

https://books.google.fr/books?id=_OsoHaPJChsC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

MARTIN J.-C. *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Perrin, Paris, 2012.

ROGERS R. *Vectors of Revolution: The British Radical Community* in *Early Republican* (Paris, 1792-1794. History. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2012.).

SCHRENCK G., SPICA A.-E., THOUVENIN P. (dir.) *Héroïsme fém*inin *et femmes illustres (XVIe – XVIIe siècle) : une représentation sans fiction,*éd. Classiques Garnier, Paris, 2019.

Société d'études anglo-américaines des XVIIe et XIIIe siècles *La Femme en Angleterre et dans les colonies américaines aux XVIIe et XVIIIe siècles : actes du colloque tenu à Paris les 24 et 25 octobre 1975,* éd. Publications de l'université de Lille III, Lille, 1975,

THOMAS C. « Heroism in the feminine: The examples of Charlotte Corday and Madame Roland », *in The Eighteenth Century*, *30*(2), 67-82. (1989) consulté sur www.jstor.org/stable/42705725.

VIENNOT E. *La France, les femmes et le pouvoir : les résistances de la société (XVIIe-XVIIIe siècle,* éd. Perrin, Paris, 2008.

VIENNOT E. *Et la modernité fut masculi*ne *: la France, les femmes et le pouvoir 1789-1804* éd. Perrin, Paris, 2016.

VRAY N. *Les femmes dans la tourmente*, coll. Gens de l'ouest sous la Révolution, éd. Ouest-France, 1988.

ZEMON DAVIS N. et FARGE A. (dir.) *Histoire des femmes en Occident III. XVIe-XVIIIe siècle,* coll. TEMPUS, éd. Plon, Paris, 1994.

2) Ouvrages critiques

BARDET J.-P., RUGGIU F.-J. *Les écrits du for privé en France de la fin du Moyen Age à 1914,* 2009 consulté sur http://ecritsduforprive.huma-num.fr/presentation.htm

BERCEGOL F., GENAND S., LOTTERIE F. *Une « période sans nom » : les années 1780-1820 et la fabrique de l'histoire littéraire,* éd. Classiques Garnier, Paris, 2016.

CHEVALIER A. et DORNIER C. (dir.) *Le récit d'enfance et ses modèles*, éd. Presses Universitaires de Caen, Caen, 2003.

CHEVREL Y., TRAN-GERVAT Y.-M. *Guide pratique de la recherche en littérature,* éd. Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2018.

CRON A. *Mémoires féminins de la f*in *du XVIIe siècle à la période révolutionnaire : enquêtes sur la constitution d'un genre et d'une identité,* éd. Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2016.

DIAZ B. et SIESS J. *L'épistolaire au féminin : Correspondances de femmes (XVIIIe-XXe siècle),* éd. Presses Universitaires de Caen, Caen, 2003.

DECOTE G., SABBAH H. (dir.) *Histoire de la littérature française : XVIIIe*, coll. Itinéraires littéraires, éd. Hatier, Paris, 1991.

DIDIER B. *Ecrire la Révolution 1789-1799,* éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1989.

DORNIER C. « La rhétorique de l'autopsie dans le Journal de voyage aux Indes orientales de Robert Challe (1721) », *Dix-huitième siècle*, 2007/1 (n° 39), p. 161-174. DOI : 10.3917/dhs.039.0161 consulté sur https://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2007-1-page-161.htm

DOWD M. M., ECKERLE J. A.(dir.) *Genre and Women's Life Writing in Early Modern England,* coll. Women and Gender in the Early Modern World, éd. Ashgate, London and New York, 2007.

DUFIEF P.-J. (dir.) *LA LETTRE DE VOYAGE : actes du colloque de Brest 18, 19, et 20 novembre 2004* coll. « interférences », éd. Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2007.

DUFIEF P.-J. *Les Ecritures de l'intime de 1800 à 1914 : Autobiographies, Mémoires, journaux intimes et correspondances,* coll. « Amphi lettres », éd. Bréal, Rosny, 2014.

FAVRET M. *Romantic Correspondence: Women, Politics & the Fiction of Letters*, Cambridge University Press, Cambridge, 1993.

FAVRET M. A. *Romantic Correspondence: Women, politics & the fiction of letters, éd.* Cambridge university press, Cambridge, 1993.

GERVASI L. *La Liberté dans les mémoires féminins au XVIIe siècle,* éd. Classiques Garnier, Paris, 2019.

GARGAM A. *Les femmes savantes, lettrées et cultivées dans la littérature française des Lumières ou la conquête d'une légitimité (1690-1804),* coll. Les Dix-huitième siècles, éd. Champion, Paris, 2013.

GENGEMBRE G. *La Contre-Révolution : ou l'histoire désespérante*, éd. Imago, Paris, 1989.

GRASSI M.-C. *Lire l'épistolaire* coll. Lire, éd. Armand Colin, Paris, [1998] 2005.

GUSDORF G. *Lignes de vie 1 : Les écritures du moi,* éd. O. Jacob, Paris, 1991.

HUBIER S. *Littératures intimes « les expressions du moi, de l'autobiographie à l'autofiction »,* coll. U, éd. Armand Colin, Paris, 2003.

JOHNSTON K. *Unusual Suspects : Pitt's Reign of Alarm and the Lost Generation of the 1790s,* éd. Oxford University Press, Oxford, 2013.

KADAR M. *Essays on Life Writing : From Genre to Critical Practice*, University of Toronto Press, Toronto, 1992.

KELLER-PRIVAT I., SCHWERDTNER K. (dir.) *La lettre trace du voyage à l'époque moderne et contemporaine*, éd. Presses universitaires de Paris Nanterre, Paris, 2019 consulté sur https://www.academia.edu/39111345/Introduction_La_lettre_trace_du_voyage_%C3%A0_l%C3%A9poque_moderne_et_contemporaine_texte_original_dauteur_preprint_

KELLY G. *Women, writing, and Revolution 1790-1827*, éd. Oxford University Press, New-York, 1993.

KORCHANE M. « La Liberté », *Histoire par l'image*, consulté sur http://www.histoire-image.org/fr/etudes/liberte

LEJEUNE P. *Le pacte autobiographique*, éd. Editions du Seuil, Paris, 1996.

LEJEUNE P. *L'autobiographie en France,* éd. A. Colin, Paris, 1998.

LEJEUNE P. *L'autobiographie en France* [1971], éd. A. Colin, Paris, 2010.

LEMONNIER-LEMIEUX A. « Médée. Voix de Christa Wolf : présentation », consulté sur http://sflgc.org/agregation/lemonnier-lemieux-anne-medee-voix-de-christa-wolf-presentation/

LESNE E. *La poétique des mémoires (1650-1685)*, coll. lumière classique, éd. H. Champion, Paris, 1996.

MALLET M. *Ma conscience est pure… : Lettres des prisonniers de la Terreur*, éd. H. Champion, Paris, 2008.

MASSOL C., ZANONE D. *Le moi, l'histoire 1789-1848*, éd. Université Stendhal, Grenoble, 2005.

OZOUF M. *Les Mots des femmes : Essai sur la singularité française*, éd. Fayard, Paris, 1995 consulté sur

https://books.google.fr/books?id=noqP5XlzZvYC&dq=Manon+Roland+virile&hl=fr&source=gbs_navlinks_s

PLANTE C. *L'épistolaire, un genre féminin ?* éd. H. Champion, Paris, 1998.

REGARD F. *L'écriture féminine en Angleterre,* coll. Perspectives anglo-saxonnes, éd. Presses Universitaires de France, 2002.

REID M. *Des femmes en littérature,* éd. Belin, Paris, 2010.

ROULIN J.-M. « L'héroïsation des femmes dans les poèmes épiques de la Révolution », *in Héroïsme et Lumières : études réunies par Sylvain et Robert Morrissey avec la collaboration de Julie Meyers*, éd. H. Champion, Paris, 2010.

SHWARTZ P. "Women's studies, gender studies. Le contexte américain", *in Vingtième Siècle. Revue d'histoire,* 2002/3, n°75, p. 15-20 consulté sur https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2002-3-page-15.htm

SILVER M.-F., GIROU SWIDERSKI M.-L. *Femmes en toutes lettres : les épistolières du XVIIIe siècle,* éd. Voltaire Foundation, Oxford, 2000.

SIMONET-TENANT F. (dir.) *Le Propre de l'écriture de soi,* éd. Téraèdre, Paris, 2007.

STEINBERG S. et ARNOULD J.-C. (dir.) *Les femmes et l'écriture de l'histoire 1400-1800*, éd. Publications des universités de Rouen et du Havre, Rouen, 2008.

THEBAUD F. "*Gender studies* et études de genre : le *gap* » *in Travail, genre et sociétés,* 2012, vol. 28, n°2, pp. 151-168 consulté sur https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2012-2-page-151.htm

TURNER K. *British Travel Writers* in *Europe 1750-1800 : Authorship, Gender and National Identity,* coll. Studies in European Cultural Transition, éd. Ashgate, Aldershot, 2001.

WOLFZETTEL F. *Le discours du voyageur : le récit de voyage en France, du Moyen Age au XVIIIe siècle,* éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1996.

3) Etudes sur le corpus primaire

CARTMILL C. « Combattre la terreur : emplois de l'apostrophe dans les Mémoires de Madame Roland » *in Linguistic and Literary Broad Research and Innovation* Volume 4, Issues 1 & 2, 2015.

COUDREUSE A. « Les Mémoires de Madame Roland : être femme dans la tourmente de l'Histoire » *in Itinéraire*, éd. Open Edition Journals, 2011.

DAUBAN C.-A. *Etude sur Madame Roland et son temps. Suivie des Lettres de Madame Roland à Buzot et d'autres documents inédits*, éd. Henri PLON, Paris, 1864.

FAVRET M. A. « Spectatrice as Spectacle: Helen Maria Williams At Home in the Revolution » *in Studies in Romanticism*, vol. 32, n°2, (Summer 1993, p. 273 - 295).

GOURDON S. « Lyon, "the opulent city": la vision politique de Helen Maria Williams sous la Terreur dans les *Letters from France* » *in* BAUDINO I. *Les Voyageuses britanniques au XVIIIe siècle – L'étape lyonnaise dans l'it*inéraire *du Grand Tour.*, éd. L'Harmattan, Paris, 2015.

JONES V. « Women writing Revolution : Narratives of History and Sexuality *in* Wollstonecraft and Williams » *in* COPLEY S., WHALE J. *Beyond Romanticism : New Approaches to Texts and Contexts 1780-1832* éd. Routledge, London ; New-York, 1992.

MAY G. *De Jean-Jacques Rousseau à Madame Roland : essai sur la sensibilité préromantique et révolutionnaire*, éd. Droz, Genève, 1964.

WOODWARD L.-D. *Une adhérente anglaise de la révolution française : Helen Maria Williams et ses amis*, éd. Librairie ancienne Honoré champion, Paris, 1930.

4) Dictionnaires et encyclopédies

DIDEROT D., D'ALEMBERT J.-L.-R. *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), Édition Numérique Collaborative et Critique, Académie des Sciences, 2017 consulté sur http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/

FURETIERE A. *Dictionnaire universel* (1690) éd. Classique Garnier numérique, 2003

HARPER D. *Online Etymology Dictionary*, 2001-2020 consulté sur https://www.etymonline.com/

Encyclopédie Larousse en ligne, consulté sur https://www.larousse.fr/encyclopedie

PICOCHE J., ROLLAND J.-C. (dir.) *Dictionnaire d'étymologie du français,* Le Robert, Paris, 2012 [1992].

REY A., DE BEAUMARCHAIS J.-P., COUTY D. (dir.) *Dictionnaire des littératures de langue française*, éd. Bordas, Paris, 1994.

SHERIDAN R., ZEPHANIAH B. (dir.) *The Oxford Encyclopedia of British Literature* (vol V), éd. Oxford University Press, Oxford, 2006.

SIMONET-TENANT F. (dir.) *Dictionnaire de l'autobiographie : écritures de soi de langue française*, éd. H. Champion, Paris, 2017.

Portail lexical : lexicographie. Nancy, France, 2012 : Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL) consulté sur https://www.cnrtl.fr/definition